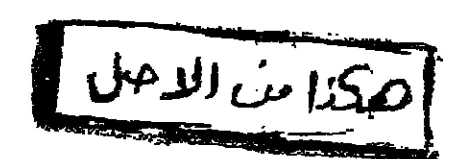


Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15259 7 F

VENDREDI 18 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Emeutes de la dévaluation au Sénégal

NUL ne s'étonnera que les émeutes tant redoutées dans les anciennes colonies françaises en Afrique, depuis la dévaluation de 50 % du franc CFA, aient eu pour théâtre la capitale sénégalaise. Exemple-type de ces capitales africaines victimes d'un exode rural dramatique, Dakar – où s'agglutinerait un tiers de la population nationale, selon certaines estimations – portait tous les germes de l'explosion sociale avant même la très forte hausse des prix consécutive à la dévaluation.

La violence des émeutes du mercredi 16 février, qui ont fait au moins cinq morts, témoigne du jusqu'au-boutisme d'une jeunesse laissée pour compte et désœuvrée, et à laquelle la dévaluation du franc CFA ne peut apporter à court terme qu'un peu plus de désespoir. Car, si la mesure doit effectivement relancer les économies nationales, ce sont essentiellement les paysans qui en ressentiront les premiers bienfaits : les producteurs locaux ont tout à gagner du renchérissement des produits importés, mais la population citadine sans emploi a tout à perdre.

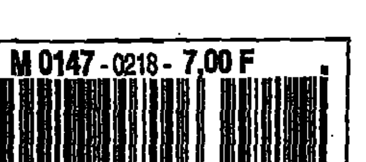
POUR des raisons politiques également, Dakar constitue un terreau très favorable aux mouvements sociaux : à la différence d'autres pays africains, qui sortent tout juste du monopartisme, le Sénégal de Léopold Sendar Senghor avait été l'un des premiers à introduire une certaine forme de pluralisme. Son successeur, Abdou Diouf, avait décrété le « multipartisme intégral » il y a treize ans. Une durée qui a permis aux partis d'opposition d'acquérir une expérience et une audience sans commune mesure sur le continent, même si l'image du Sénégal « vitrine de la démocratie » est un peu usurpée.

Les derniers scrutins ont montré à quel point la société sénégalaise est scindée en deux : lors de l'élection présidentielle de février 1993, les villes, et notamment Dakar, avaient voté contre le président Abdou Diouf, qui n'a dû son succès qu'au vote du monde rural. Un rejet sur lequel se sont greffées non seulement la colère spontanée d'une jeunesse non politisée, mais aussi les revendications d'une population récupérée par certains mouvements islamistes.

DANS les autres pays de la zone franc, la dévaluation, coïncidant avec une démocratisation relative et trop longtemps différée, risque de donner lieu à des dérapages politiques. Dans plusieurs pays, l'Etat a perdu de son autorité et la démocratisation paraît synonyme d'anarchie. La menace déjà réelle d'un retour à des régimes autoritaires, capables de contenir la colère des citadins en attendant que la dévaluation porte ses fruits dans les campagnes, s'en trouve renforcée.

C'est une raison de plus de regretter que cette mesure, dont la nécessité se faisait sentir depuis des années, n'ait pas été prise plus tôt et mieux préparée.

Lire page 5



Après la mise en cause de M. Balladur dans l'affaire de Canal Plus

Le PS dénonce le « verrouillage des médias par le gouvernement »

Les accusations portées contre M. Balladur par le PDG démissionnaire de Canal Plus, M. Rousselet, provoquent une polémique politique. Selon les socialistes, « le verrouillage des médias par le gouvernement atteint un niveau sans précédent ». Selon le PDG de la Lyonnaise des eaux-Dumez, Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR, qui s'exprimait jeudi matin sur France-Inter, M. Rousselet a été « victime d'un guet-apens » et « a eu raison de pousser un cri très fort ».

Voracités

SI le mensonge est *« essentiel à l'humanité »*, comme l'affirmait Proust, il l'est d'abord à *l'humanité gouvernante*. L'art de la dissimulation fait partie de l'arsenal élémentaire de l'homme *politique*. Mais sa *pratique* réclame un minimum d'habileté et son usage trop fréquent se *retourne vite contre celui qui y* recourt sans discernement.

Pris en flagrant délit de contradiction avec ce qu'il écrivait, *avant les élections, dans son Dictionnaire de la réforme*, sur la nécessité, pour un pouvoir politique en quête de tranquillité, de s'occuper *« le moins possible des médias »*, Edouard Balladur avait pris un risque, lundi 14 février, au cours de son *« Heure de vérité »*, sur France 2, en traitant par dessus la jambe (*« Ce n'est pas mon affaire... »*) *les questions qui lui étaient* posées sur la démission éminemment politique du président de Canal Plus, André Rousselet, et sur les interventions manifestes de quelques-uns de ses ministres *dans le paysage audiovisuel*. Le risque de faire sourire. Qui pourrait croire un seul instant que le président de Canal Plus aurait été traité de cette façon si ses sympathies politiques s'étaient situées du côté de la nouvelle majorité ?

Acculé à un impossible *démenti, deux jours plus tard*, par le spectaculaire réquisitoire du même André Rousselet, qui venait de le mettre publiquement et nommément en cause dans *nos colonnes (le Monde* du 17 février), Edouard Balladur a pris un autre risque en laissant à *son porte-parole, Nicolas Sarkozy*, le soin de soutenir que le gouvernement n'était *« intervenu, à aucun moment, ni de près ni de loin »* dans les manœuvres visant à placer Canal Plus sous tutelle par le biais du pacte d'actionnaires conclu par Havas, la Générale des eaux et la Société générale, avec la complicité du groupe d'Etat France Telecom. Le risque de faire douter de sa bonne foi.

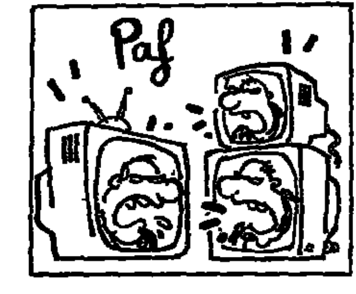
Car si rien n'autorise à affirmer que le chef du gouvernement *s'est personnellement impliqué* dans cette affaire, il n'en demeure pas moins personnelle*ment responsable*, en tant que premier ministre, de la part déterminante qu'y ont prise son directeur de cabinet, Nicolas Bazire, qui supervise tous les dossiers relatifs au système audiovisuel, et l'actuel PDG de l'UAP, Jacques Friedmann, chargé depuis plusieurs mois de négocier avec M. Rousselet le renouvellement de la concession de Canal Plus. Sauf à supposer que le chef du gouvernement ne gouverne plus son propre entourage.

ALAIN ROLLAT

Lire la suite page 7









(Publicité)

Geneviève Brisac

chez Bernard Rapp le 19 février

Petite

Editions de l'Olivier

Dans un document sur l'aménagement du territoire

Charles Pasqua propose des emprunts pour l'emploi

Dans un rapport confidentiel, le cabinet de Charles Pasqua développe la politique d'aménagement du territoire qui inspire les discours du ministre de l'intérieur. Ce document préparatoire donne les grandes lignes du futur projet de loi, mais annonce aussi une vraie révolution. Au nom de l'emploi, à reconquérir, il s'oppose au ministère des finances et propose une audacieuse série d'emprunts. Par ses initiatives tous azimuts, M. Pasqua paraît se poser en « premier ministre-bis ».

Un catalogue pour tout chambouler

Pour préparer le projet de loi sur l'aménagement du territoire qu'il devrait présenter au cours de la session parlementaire de printemps, Charles Pasqua a demandé à Pierre-Henri Paillet, délégué général de la DATAR, et à Henri Guaino, l'un de ses conseillers, de lui rédiger un rapport confidentiel. Intitulé « Reconquérir le territoire par l'emploi », et sous-titré « Que peut faire l'Etat ? », ce document complète et explicite les thèmes que le ministre de l'intérieur aborde depuis des semaines, de façon insistante, dans ses discours.

Tout y passe, non sans fondement. A partir du moment où les contraintes budgétaires sont levées, et dès lors qu'il devient possible de faire appel à l'emprunt, le champ d'une politique d'aménagement du territoire privilégiant l'emploi ne connaît plus de limites, à défaut de... frontières. Plutôt que d'envisager des délocalisations pour les entreprises existantes, il s'agit de *« délocaliser les entrepreneurs »* en faisant appel à l'épargne et, cela, *« en délocalisant le capital financier qui est le facteur de localisation le plus maîtrisable »*. Par exemple, on peut définir que *« pour 1 franc de capital privé, l'Etat apporterait 1 franc de fonds public »*, par l'emprunt, bien entendu, puisqu'il s'agirait d'un investissement.

Au sein de fonds départementaux, *« d'une durée de vie qui serait de l'ordre de cinq à dix ans »*, il deviendrait possible de mobiliser quelque chose comme 100 milliards de francs par an, *« dont 50 milliards apportés par l'Etat »*. Non seulement *« la plupart des entrepreneurs iraient là où se trouve le capital »*, permettant ainsi d'irriguer le territoire, mais, en jouant sur les grands nombres, et donc sur *« la mutualisation »* des risques, la collectivité nationale pourrait s'y retrouver à terme. *« Au point qu'au bout de vingt ans* écrivent les auteurs, *l'encours de la dette aurait diminué de 2 000 milliards par rapport à la situation initiale »*. Globalement, on peut espérer un accroissement de la richesse nationale, dans ce cas créatrice d'emplois.

ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 16

Les démons de Goya

Au Prado, à Madrid, découverte de tableaux méconnus d'un maître de la tragédie humaine

MADRID

de notre envoyé spécial

Goya ? Les grands portraits en pied – Godoy, la duchesse d'Albe, la famille royale – le *Tres de Mayo*, monumental carnage, et les peintures pour les murs de la Quinta del Sordo. Et encore : les *Caprices* et les *Tauromachies*, eaux-fortes et *lithographies* à conserver dans des cartons et feuilleter lentement. Soit Goya peintre de grands tableaux et graveur de petites plaques de cuivre. Entre ces deux manières, ces deux pratiques si distinctes, quelles œuvres font office de lien, assurent la cohérence ? Jusqu'ici, la question n'avait guère été évoquée dans les hommages, innombrables cependant, consacrés au Saturne de l'art espagnol.

Elle l'est, enfin, de la façon la plus délibérée et démonstrative *qui soit : par une exposition* qui ne traite que des huiles sur toile de petit format et des miniatures. *Elle a commencé au Prado*, elle ira ensuite à Londres et à Chicago – mais pas à Paris, où les musées ne s'intéressent guère à la peinture espagnole. Ces tableaux et tableautins – une centaine – sont cependant passionnants à *découvrir et, pour certains*, admirables. Il faut aller les voir, d'autant plus que nombre d'entre eux n'avaient *jusqu'ici pas quitté* les collections particulières qui les possèdent. Ni esquisses inachevées *ni répliques de commande*, ils forment un genre autonome où Goya expérimente ses inventions les plus aventureuses.

Encore faut-il entrer dans le détail de la chronologie. Jusqu'au début des années *1790*, les petits formats de Goya sont à l'image de sa production « publique ». Ils déclinent, variation après variation, tous les thèmes du bonheur galant – et certains de ces thèmes sont fort *niais*. *Le fournisseur* des ateliers royaux de tapisserie, décorateur prolixe, exécute des allégories des saisons que rien ne sauve de la banalité. Ces images sentent l'artifice et la rhétorique obligatoire, autant que les scènes religieuses contemporaines, d'une mièvrerie qui, sans doute, séduisait les pieuses aristocrates madrilènes. Goya adhère alors – ou feint d'adhérer – aux conventions *d'une idylle universelle* et champêtre. Des couples qui sourient trop, boivent sur les pelouses, dansent, jouent à colin-maillard et *marivaudent*. Rien ne détonne dans ces saynètes en costume. Rien ne dénonce le mensonge charmeur, hors, de temps en temps, l'apparition incongrue d'une figure burlesque, ivrogne ou rustaud.

La cassure – décisive – intervient entre 1793 et 1794, sans signes précurseurs. Les tauromachies de 1793 sont encore d'un *style correct* et *appliqué qui* ne convient guère aux bonds des taureaux et aux culbutes des picadors. *Mais de la même année* et de la suivante datent *le Naufrage*, *l'Intérieur de prison* et *la Cour des fous*, songes crispés et malheureux, clairs-obscurs poussés à l'extrême – du Goya autrement dit. Les biographes se sont depuis longtemps avisés de la rupture, sans parvenir cependant à l'expliquer de manière très *convaincante*. Ils invoquent la maladie du peintre, qui a déterminé sa surdité et semble l'avoir contraint à un long repos.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

RÉSISTANCE

Roland, Roger et tous les autres

Alors que va s'ouvrir, le 17 mars prochain, devant la cour d'assises de Versailles, le procès de l'ancien chef milicien Paul Touvier, Jean-Maurice Mercier évoque ici le souvenir des Groupes francs, ces résistants de la première heure.

par Jean-Maurice Mercier

« L*A tristesse et la peur leur étaient inconnues.* » Au fort de la Duchère, à Lyon, quelques mots, en guise d'épitaphe, rappellent l'exécution, en février 1944, par la Milice et les gardes mobiles républicains, de trente-neuf jeunes hommes, membres de ces groupes francs, encore méconnus ou mal connus, près de cinquante ans après leur sacrifice : l'anonymat de la Résistance à l'occupation allemande n'a pas été complètement levé par un demi-siècle d'études. Pourtant, les thèses n'ont pas manqué pour évoquer cet infime pourcentage de la population qui sut dire « non », dès 1940. Après tout, les bonnes âmes énoncent sagement que tous les Français ne pouvaient être des héros et, bientôt, Paul Touvier, ancien responsable de la milice lyonnaise, fera, une nouvelle fois, l'ouverture des journaux télévisés, plus célèbre, devant la cour d'assises, à Versailles, que ceux dont il a commandé la torture et la mort.

A la Duchère, en ce jour de décembre 1993, le marché s'achève, peu avant midi, tandis que les forains démontent leurs stands, derrière la piscine et les courts de tennis. Quelques enfants jouent au ballon, près du mur des fusillés. Devrait-on leur enseigner ce qu'ont fait leurs aînés ? Les laisser dans l'ignorance ? La réponse n'appartient pas à un autre garçonnet qui, lui, à l'âge de treize ans, découvrit, un jour de printemps, « l'affiche rouge », dans un village limousin, avant d'apprendre, un an plus tard, que deux de ses copains de lycée étaient fusillés et brûlés à Oradour-sur-Glane. Mais, ne serait-ce que pour marteler la vérité, face au révisionnisme ambiant, en ce pays de France trop souvent oublieux, bien qu'il ait toujours su rendre un hommage appuyé à ses prisionniers de guerre (non volontaires), serait-il superflu de redonner un petit coup de chapeau à quelques-uns des résistants (tous volontaires) de l'an 40 ?

Les Allemands appelés par la Milice

Ils s'appelaient les Groupes francs (GF). Ce qui ne voulait rien dire et qui disait tout. Spontanément, librement, sans formation militaire, sans formation aucune, ces *« petites gens »* comme les qualifient encore aujourd'hui ceux qui les encadraient à l'époque, s'étaient dressés contre l'envahisseur. Sans arrière-pensées, sans convictions politiques. Récupérés ensuite par les uns ou les autres (FTP ou Armée secrète, etc.), ils ont, dès le premier jour, foncé *« droit devant »*, eux qui se faisaient une certaine idée de la France ; avec leur cœur en bandoulière, récupérant un vieux fusil de chasse ici, là une arme de guerre sur le cadavre d'un ennemi hors de combat, afin d'obéir aux ordres dont on ne savait qui les donnait mais dont l'origine était Londres. Quelques notes d'une symphonie de Beethoven et la voix traversait la mer pour commander ou confirmer un coup de main à l'Antiquaille de Lyon, la libération de Raymond Aubrac, l'évasion de Serge Ravenel à Saint-Etienne ou pour ordonner de faire sauter tel ou tel pylône, telle ou telle voie de chemin de fer.

Bien sûr, les messages étaient interprétés par les chefs et les sans-grade ne se posaient jamais de questions, s'efforçant surtout d'oublier la vie ordinaire. L'un de ces GF, Roland Boeglin (« Charlot » dans la Résistance, par hommage à de Gaulle) se retrouva un jour, nez à nez avec l'une de ses deux sœurs, dans une rue de Lyon. C'était la dernière fois qu'elle le voyait vivant. Il boitait bas, une balle dans la jambe, après une opération de commando. Deux mots rapides, à peine murmurés et il disparaissait, fuyant la famille pour lui éviter des représailles. A l'âge de vingt-trois ans, il repartait vers la mort, celui du maquis de l'Ain, l'Alsacien d'origine qui avait choisi la France ; son nom, parmi tant d'autres, figure sur le monument du Cerdon, sous les vers d'Aragon : *« Là où je meurs, renaît la Patrie. »*

Dénoncé, ainsi que ses camarades d'Ecully (1), il s'est battu pendant près de dix heures avec les neuf de Vancia, dans l'Ain, jusqu'à la dernière balle. La Milice, incapable de les réduire, avait appelé les Allemands à la rescousse. Après les tortures – miliciennes – de rigueur (non considérées comme crimes contre l'humanité, mais probablement tenues pour des douceurs réservées aux patriotes), ce fut l'exécution, le 19 février 1944. Pourquoi rappeler qu'ils ont chanté *la Marseillaise* et clamé *« Vive la France »* avant de mourir ? Certains, aujourd'hui, crieraient au mauvais goût. Ceux de Vancia reposent maintenant au cimetière de La Doua, dans le quartier des facultés à Lyon, sur la même rangée qu'Hélène et Guillaume « Victor ». Basch, fusillés parce qu'ils étaient juifs (il y eut d'autres prétextes). Autour d'eux, d'autres Blancs, des Noirs, des musulmans, des chrétiens, des athées : *« Celui qui croyait au Ciel, celui qui n'y croyait pas. »* Des tombes, par milliers, obsédantes à tel point que certains des étudiants des universités voisines s'étaient dits agacés, vingt-cinq ans plus tôt, par ces innombrables croix. Il est vrai que ces braves jeunes gens avaient *« fait mai 68 »* contre les *« CRS-SS »*, qu'ils disaient...

Le faux-vrai journal

Ils étaient vingt de ce groupe franc à avoir réussi, le 31 décembre 1943, un beau coup *« médiatique »*, comme on ne disait pas à l'époque : distribuer vingt mille exemplaires d'un journal, *le Nouvelliste*, écrit et imprimé par des Résistants, en lieu et place d'un nombre égal de numéros du *Nouvelliste* publié à Lyon par les gens de Vichy. L'idée de cette substitution était née le 11 novembre précédent, après le défilé de plusieurs centaines de maquisards dans la ville d'Oyonnax occupée.

Ecoutant la radio de Londres, quelques-uns d'entre eux apprirent qu'une fausse édition du *Soir* de Bruxelles venait d'être diffusée sur la presque totalité du territoire belge. Jaboulay, l'un des responsables de l'opération écrit : *« Comptant à la rédaction du* Paris-Soir-Lyonnais *plusieurs amis, dont l'un au moins en qui je savais pouvoir mettre une confiance complète, M. Philippe Bonnet, rédacteur en chef, je lui parlais de ce que nous avions envisagé de réaliser. Je lui apportais un projet des textes que nous souhaitions voir paraître dans ce nouveau* Nouvelliste. *Il me mit en rapport avec Pierre Scize qui fut chargé de les rendre journalistiques, puis de compléter, par des articles à son idée, ce qui pourrait manquer pour garnir le journal. »*

Un autre résistant, Duvemois, ajoute : *« Vint le jour choisi pour la distribution. L'équipe Daniel, à laquelle j'avais décidé de confier cette mission, fut rassemblée dans un garage où les journaux avaient été livrés. Au cours de la longue veillée, les paquets sont préparés avec la bande « censure », prêts à être remis dans les kiosques. Les voitures elles-mêmes, au nombre de six, arborent des vignettes « service de presse ».*

» A minuit, les hommes, au nombre d'une vingtaine, dorment dans les voitures tandis qu'une garde vigilante est faite. Cinq heures, tous sont sur pied. Trois par voiture, les hommes partent confiants, le chauffeur suit l'itinéraire tracé, l'un des équipiers est prêt à toute éventualité, quant au troisième, englouti dans les journaux, il prépare les paquets. Et c'est, à plusieurs reprises, le même scénario. La voiture stoppe, l'un des hommes descend, annonce au vendeur que le Nouvelliste *est censuré par les autorités allemandes et qu'un autre exemplaire doit être vendu à sa place. Les numéros sont repris et la voiture repart...*

» ...Il faudra attendre huit heures pour que la police s'agite. A ce moment-là, tout est rentré dans l'ordre. Les voitures rapportent au garage leur butin de « vrais Nouvelliste *». Il y en a quelque vingt mille. »* Les lecteurs lyonnais n'en croyaient pas leurs yeux, dégustant, pour beaucoup, des articles dont l'un (deux colonnes en tête) était intitulé : « Oyonnax a fêté avec enthousiasme l'anniversaire de la victoire. » Le reste à l'avenant.

L'opération fut un succès total mais, sur les vingt membres des Groupes francs qui effectuèrent la distribution du faux *Nouvelliste*, douze devaient périr ultérieurement, fusillés pour la plupart : Georges Besson, Roland Boeglin, Louis Bonavent, Claudius Bouit, Jean-Claude Chevailler, Jacques Granger, Marcel Lalisse, Aimé Lhopital, Jean Mazurat, Armand Paupier, Angelo Pondi, Etienne Toro. D'autres à citer : Lucien Bonnet, fusillé lui aussi, Eugène Pons, l'imprimeur mort en déportation. Et encore : Guy Bernard, Gaston Bonnefoy ; enfin, ceux pour qui la France était une seconde partie : Dimitri Damelidis, William Gotchmidt, Jacques Oustenko, Tibor Weisz, etc. Tous traversés par des balles. Tous condamnés par des magistrats français. Tous exécutés selon un document signé : *« Philippe Pétain »*.

Réconcilier les Français

Cinquante ans plus tard, on explique qu'il faut réconcilier les Français, que tout n'était pas noir, mais gris. Un historien refuse, au début d'une interview sur cette époque, que l'annonce en soit faite par le *Chant des partisans*, mais plutôt par *Nuages*, tant la France de 1940 était floue, divisée. Il ne fallait pas éliminer les miliciens, pas les résistants non plus, bien sûr, mais enfin...

Quelques anciens de la région lyonnaise sont actuellement hospitalisés pour dépression nerveuse après avoir entendu les défenseurs de Paul Touvier. Un autre, Toto Gruget, dit « Tout P'tit » dans son groupe, se contente, lui, d'aider son vieil ami de déportation Georges Ambre, handicapé. Il leur arrive parfois, comme à Albert Chifflot, grand résistant lui aussi, avec son épouse Marthe, comme à Emile-Antoine Juvanon, *alias* « commandant Xavier » ou comme à Duthy, de repasser par la rue Roger-Violi, du nom d'un jeune Italien, abattu par les Allemands, place Bellecour à Lyon, et dont le père et le frère ont disparu dans les camps de la mort. La mère, elle, est décédée doucement, pensionnaire d'une maison de retraite, dans l'indifférence – officielle – générale ; quelques amis seulement savaient.

Roger Violi s'était battu, aidé, entre autres, par la sœur cadette de Roland Boeglin, qui lui servait d'agent de liaison : *« Porte ce paquet de tracts ici, ces lettres, là, ne dis rien, va. »* La jeune fille, âgée de dix-sept ans, se retrouve, un jour, au beau milieu d'une attaque de maquisards par les SS, à Leyment, dans l'Ain. Arrêtée, elle sera libérée quelques jours plus tard : pas la moindre preuve à son encontre. Comme elle le dit aujourd'hui : *« On pouvait quelquefois échapper à la Gestapo, à la Milice, jamais. »* Elle a fini la guerre, ambulancière dans la 1re armée que commandait de Lattre de Tassigny. En Allemagne, elle se souvient surtout de la panique des jeunes guerriers du IIIe Reich agonisant, qui se précipitaient vers les troupes alliées, chemise à la main, en guise de drapeau blanc.

En France, tandis qu'un grand philosophe, âgé de vingt-cinq ans en 1940, abrite ses amours dans un petit hôtel limousin, Guy Môquet, dix-sept ans, est fusillé à Châteaubriant. A Paris, cinq élèves du lycée Buffon subissent le même sort : Jean-Marie Arthus, Pierre Benoît, Pierre Grelot, Lucien Legros et Jacques Baudry ; les deux plus jeunes ont dix-huit ans, le plus « vieux » a vingt et un ans (2). Dans le même temps que des chanteurs de variétés, des artistes de cinéma et des vedettes de théâtre se déplacent en Allemagne pour y asseoir leur notoriété, les exécutions se multiplient, mais Pétain obtiendra cependant, en avril 1944, un succès populaire sans précédent lors d'un voyage à Paris. Les fans du maréchal seront à peu près les mêmes à applaudir de Gaulle le mois d'août suivant : on les a appelés les « résistants de 1944 », habiles à retourner leur veste et qui figuraient parmi les plus durs des épurateurs à la Libération.

Le grand philosophe, lui, s'apprête à donner des leçons politiques aux intellectuels (Pierre Brosselette à dû se retourner dans sa tombe) normaliens ou non. Il atteindra son apogée en mai 1968. Entre-temps, les révisionnistes ont fait leur apparition : pas de fours crématoires, pas d'Auschwitz, pas de Buchenwald, ni de Dachau. Les ex-Waffen SS écrivent leurs Mémoires et Touvier n'est plus qu'un enfant de chœur, soustrait à la populace par quelques ecclésiastiques bienveillants. Politiquement, l'heure est venue de faire cohabiter les crapules et les héros ; des héros qu'on tend alors à présenter comme des tueurs, tels Georges Guingouin, dit « le Grand », instituteur de la « Laïque », nommé compagnon de la Libération par de Gaulle qui, pourtant, ne distribuait pas les croix de l'ordre aux premiers venus. Certes, tous n'étaient pas des anges mais, face aux nazis, les saints n'auraient pas pesé lourd, non plus que les millions de braillards de nos « manifs » actuelles. Analyse manichéiste ? Les enfants d'Oradour nous répondent, comme nous répondent les écoliers allemands venus en pèlerinage avec leurs professeurs se recueillir, en larmes, devant le village martyr, quelques années après l'armistice de 1945.

Ou les mots n'ont plus de sens et il faut se taire, comme le font la plupart des résistants encore en vie, ou ils en ont un qui nous incite à ne pas mêler, dans notre mémoire collective, le bon grain à l'ivraie. En occultant les faiblesses et les lâchetés des années terribles, la France n'a toujours pas su transmettre sa vérité profonde, celle du courage, qu'un simple faire-part, paru il y a moins d'un an dans un quotidien et rappelant la fin d'un résistant en train de devenir anonyme, résume en quelques lignes : *« Il y a cinquante ans, le 19 mars 1943, à Ajaccio, Fred Scamaroni, compagnon de la Libération, cité à l'Ordre de la nation, préfet à la date du 18 juin 1940, chef de mission en Corse du général de Gaulle, trahi, torturé par L'OVRA, se donnait la mort pour la France. Il n'avait pas parlé. Il avait vingt-neuf ans. »*

(1) Les dénonciateurs sont connus.

(2) A propos des lettres envoyées, quelques heures avant leur exécution, par les cinq jeunes gens à leurs parents, le proviseur Lamicq disait *« qu'il plaindrait celui qui pourrait en achever la lecture d'un œil sec. »*

▶ **Jean-Maurice Mercier est ancien rédacteur en chef du *Monde*.**

In memoriam

A la mémoire des suppliciés de la Duchère, une cérémonie sera célébrée le dimanche 20 février, à 10 h 30, devant le mur des fusillés, en présence des autorités officielles et d'Elie Soulima, président des anciens Groupes francs du 5e bureau de l'Armée secrète.

BIBLIOGRAPHIE

Gilbert Trigano : marchand de bonheur

Notre collaborateur Alain Faujas vient de publier un ouvrage consacré au fondateur du Club Med, Gilbert Trigano. Nous avons demandé à Robert Lion, ancien directeur de la Caisse des dépôts, d'en rendre compte.

TRIGANO, L'AVENTURE DU CLUB MED
par Alain Faujas.
Ed. Flammarion. 95 francs.

par Robert Lion

UN homme fascinant, mais insaisissable. Toujours médiatique, mais souvent replié. Lumineux, mais obscur. Chaleureux, généreux, mais machiavélique à ses heures. Patron pour qui chaque sou en vaut deux, mais viscéralement aventurier, propulsé par la passion, la tendresse, l'amour. Etonnant Trigano ! Alain Faujas a remonté le cours d'une histoire émaillée de coups de poker et de coups de sang. Comme tant d'autres, Faujas aime *« Gilbert »*. Mais il sait aussi dire ses excès et ses loupés.

Curiosité, Gilbert Trigano signe une postface vigoureuse. Il réplique, blessé, à certains traits que l'auteur lui a décochés. Il nous propose en six pages – mais c'est un second livre dans le livre – un plaidoyer poignant pour un monde meilleur, une exhortation quasitestamentaire à sa famille innombrable, les « GO » du Club Méditerranée, au moment où il passe le flambeau.

On ne parle pas facilement du « Club » sans superlatifs. Gilbert Trigano le premier, qui a acclimaté un étrange vocabulaire : dans les cénacles les plus sérieux, devant chefs d'Etat ou banquiers, il introduit projets *« foudroyants »*, lieux *« bouleversants »*, instants *« magiques »*. Dans la négociation surgit soudain l'amour ou le bonheur. Le fonds de commerce, c'est ici le bonheur.

De colères en éblouissements

Le bonheur pour qui ? Sûrement pas pour Gilbert Trigano, tout au long de ce demi-siècle de combats. Il y a cinquante ans, il militait, dangereusement, au... Front national, faux nez, dans la Résistance, du Parti communiste. Alain Faujas, qui a retracé l'enfance incroyable, la jeunesse du comédien sur les planches, de l'épicier derrière ses cageots, raconte les années noires : la peur, le diable tiré par la queue.

Mais une souffrance plus grande me semble habiter, sans relâche, Gilbert Trigano : l'idéal à demi atteint, le rêve mutilé par les médiocres, le monde, en définitive, si peu transformé... Jamais en paix, jamais contenté, Gilbert aura couru de colères en éblouissements, lutté, souffert de manière resplendissante, mêlant larmes de joie et douleur contenue, tendresses inouïes. Le voici emmenant en vacances les enfants des banlieues, en charge de l'Exposition universelle, de l'*« informatique pour tous »*, etc.

Gilbert, tu n'es pas un juif bien orthodoxe. Tu ne sais pas, au soir du sixième jour, t'asseoir pour contempler ton œuvre, et trouver que cela est bon. Mais, si tu n'étais pas toi, y aurait-il un Club Med ?

Le bonheur, pour qui ? A coup sûr pour *« les ouvriers d'une vie nouvelle »*, comme il appelle ses GO. Fabuleuse est la manière dont il a forgé la vie, ascendante, colorée, heureuse je crois, de milliers de filles et de garçons.

Le bonheur pour les *« adhérents »* (c'est ainsi que, par une triste pudeur, on nomme aujourd'hui les « GM ») ? Oui, Gérard Blitz, le père fondateur dont ce livre campe un portrait somptueux, et Gilbert ont offert à des millions de GM, des *« moments magiques »*.

Derrière la vitrine du bonheur, il faut bien sûr boucler les comptes, rassurer les banquiers, satisfaire à peu près les actionnaires, à commencer par Edmond de Rothschild, que la Providence parachute quand le Club est au bord du gouffre. Gilbert, dénommé *« le grisbi »*, épluche toute dépense, comme nous l'avons vu ces dernières années marchander – presque maquignon – à longueur de négociation. Le Club est longtemps une entreprise profitable, bientôt une multinationale, sur laquelle le soleil ne se couche plus.

Rude métier – je l'ai connu – que celui de premier actionnaire du Club. On vous dit à New-York qu'il est une cible de choix pour une prochaine OPA ; vous auriez bonne mine si vous le laissiez filer en n'importe quelles mains ! Mais le président du Club n'aime pas que ses actionnaires existent. Il aime qu'ils l'aiment et qu'ils le laissent tranquille ! Comment alors l'amener à accepter un pacte d'actionnaires qui le protège ? Comment intervenir sur les coups importants avant qu'ils ne soient bouclés ou obtenir une marche arrière sur un dossier mal barré, comme celui du transport aérien ? Ce ne fut jamais simple !

Comment parler à Gilbert du temps qui passe ? *« Serge Trigano a notre confiance, l'heure est venue de lui donner les commandes. »* Alors Gilbert promet et laisse filer les échéances : la dureté des temps exige, n'est-ce pas, la continuité... Gilbert Trigano est parti tard, avec panache, mais à un moment délicat : le Club traverse, comme beaucoup dans le tourisme, une passe difficile, et on doit chaleureusement souhaiter au nouveau président de la franchir au mieux. Mais chapeau bas ! Cette histoire n'est pas seulement *« magique »*, c'est celle d'un vrai professionnel, celle d'un pari fou gagné.

Qui saura écrire une nouvelle page

Ce qui est moins bien concerne le tourisme en France. Il n'a pas su, ni véritablement voulu, être fédérateur. Avons-nous à tort misé sur lui ? Pouvait-il s'entendre avec les autres ? Pas avec les hommes du capital pur et dur : *« Nous ne sommes pas du même monde »*, jette-t-il dans mon bureau à tels actionnaires des Wagons-Lits, avant de quitter leur tour de table. Pas avec le tourisme social, qu'il paraît regarder sans pitié, et c'est bien dommage s'agissant de VVF, qui offre autant de lits que le Club et qui, sous la conduite éclairée d'Edmond Maire, équilibre ses comptes – mais oui, cher Alain Faujas ! Pas avec un autre aventurier de choc, Jacques Maillot, qui affiche à Nouvelles Frontières des succès insolents ! Pas avec Havas, pas avec Accor, pas avec Air France.

Beaucoup auraient reconnu Trigano pour père ou l'auraient accepté pour pôle. Il ne l'a pas été. Les regroupements auxquels la Caisse des dépôts a pris part l'ont peu concerné, en dehors du rapprochement avec Aquarius. Ils se sont faits ailleurs. Le tourisme, dans ce pays, peut afficher de jolis scores, il demeure deux fois faible. Faible dans ses structures émiettées et souffrant des insuffisances de la distribution, c'est-à-dire des agences de voyages. Le voisin – anglais, allemand ? – nous guette.

Faiblesse ensuite parce qu'il exploite mal ce patrimoine *« foudroyant »* qu'est la France. Il y a donc beaucoup à faire. Je ne l'attends pas de l'Etat, que je n'ai jamais vu proposer au tourisme un cap clair ni une impulsion décisive. Il nous manque de grands acteurs.

Gilbert Trigano quitte la scène. Qui saura écrire une nouvelle page de l'histoire du tourisme et des loisirs, auxquels les rythmes de travail et les modes de vie qui montent ouvrent des horizons différents ? Qui saura en faire des outils d'animation des territoires et de respect des équilibres écologiques et sociaux ?

Pour ce grand domaine, créateur d'emplois, apporteur de devises, de nouvelles étapes sont à inventer. Le Club pourrait inventer des aventures vers d'autres usages du temps et de l'espace. Gilbert Trigano a fait cela jadis. La grande famille qu'il a enfantée est assez vivace pour imaginer l'avenir. Elle répondrait à l'appel qu'il lance à la fin du livre, précieuse bouteille à la mer.





INTERNATIONAL

Gilbert Trigano : marchand de bonheur

La guerre dans l'ex-Yougoslavie et l'ultimatum de l'Alliance atlantique

■ RENFORTS. **Les commandants de la FORPRONU auront du mal à trouver les renforts qu'ils réclament pour la surveillance des armements lourds à Sarajevo. Les Etats-Unis ont rappelé qu'ils n'enverront pas de soldats au sol, la France qu'elle n'augmentera pas son contingent sur place.**

■ CONTRÔLE. Le général Cot s'est efforcé de calmer la polémique entre la FORPRONU et l'OTAN sur la nature du « contrôle » à exercer sur l'artillerie serbe.

■ VIGILANCE. Le premier ministre français a reporté un voyage en province prévu pour lundi afin de suivre les développements de la situation à Sarajevo.

■ RÉTORSION. La Grèce a fait monter d'un cran la tension dans la région en adoptant, mercredi, des mesures de rétorsion contre la Macédoine.

[redacted]

Les généraux Cot et Rose n'obtiendront sans doute pas les renforts qu'ils réclament

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Les commandants de la FORPRONU en Bosnie n'auront sans doute pas tous les moyens qu'ils réclament pour assurer la mise en œuvre de l'ultimatum lancé par l'OTAN aux artilleurs serbes autour de Sarajevo. L'administration Clinton a rappelé à ce propos, mercredi 16 février, qu'elle n'entendait aucunement déployer des forces au sol pour participer à cette opération.

Fidèle à une politique définie il y a plusieurs mois, le gouvernement américain a répondu par une fin de non-recevoir à l'ONU qui lui demandait de dépêcher des soldats américains sous la bannière de la FORPRONU pour aider à l'application de la décision prise le 9 février par l'OTAN.

Les commandants en chef de la FORPRONU, les généraux Michael Rose et Jean Cot, souhaitent quelque 2 500 hommes supplémentaires pour contrôler la neutralisation des batteries serbes. Ils veulent des troupes au sol, du matériel logistique, des hélicoptères et des radars spéciaux.

La France et la Grande-Bretagne ont accepté chacune d'envoyer deux batteries de radars de trajectographie et leurs servants (ce qui devrait représenter une soixantaine d'hommes pour chaque pays), ont indiqué des sources occidentales à l'ONU.

Ces radars doivent permettre aux chefs de la FORPRONU de déterminer immédiatement la provenance d'un tir de mortier ou de canon – et de solliciter l'intervention aérienne de l'OTAN. Les Etats-Unis ont, pour leur part, refusé d'envoyer des hommes, pour des raisons de principe, et des radars, pour des raisons essentiellement pratiques.

Le sentiment dominant mercredi soir à l'ONU était que la FORPRONU n'aurait pas les 2 500 hommes supplémentaires qu'elle réclame. Seuls quelques centaines de Pakistanais – équipés par les Allemands – devraient s'ajouter à ses effectifs, tandis que certaines unités de « casques bleus » déjà déployées en Bosnie rejoindraient Sarajevo.

S'ils refusent, à ce stade, de dépêcher des hommes en Bosnie, les Etats-Unis devraient, en revanche, participer très largement aux bombardements aériens auxquels l'OTAN devra procéder si les milices serbes n'obtempèrent pas d'ici au 20 février à minuit.

Washington semble avoir accepté de déléguer aux généraux Rose et Cot le soin de définir ce qui constitue la neutralisation des armes lourdes serbes. En dépit de ce que laissait entendre Mme Dee Dee Myers, porte-parole de la Maison Blanche, qui parlait, mercredi, de la nécessité d'un *« contrôle physique »* des canons serbes, la tendance des militaires américains est de faire confiance à leurs collègues Rose et Cot.

Il est difficile en effet d'exiger de ces derniers qu'ils exercent un contrôle direct des armes que les *Serbes ne retireraient pas du* périmètre défini, dès lors qu'on leur refuse les effectifs nécessaires à un tel contrôle.

A. B. P. et A. Fr.

Les familles des diplomates français à Belgrade vont être rapatriées

La France n'envisage pas d'envoyer de « casques bleus » supplémentaires en Bosnie, a déclaré, mercredi 16 février, un porte-parole du ministère des affaires étrangères, en rappelant que six mille Français étaient déjà sur le terrain et que deux mille autres participaient au dispositif aérien et naval. M. Balladur est intervenu mercredi matin en conseil des ministres pour déclarer qu'il convenait de suivre avec *« vigilance »* l'évolution de la situation en Bosnie. Le premier ministre a reporté au 4 mars un déplacement qu'il devait faire lundi 21 février à Lyon. Selon Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, Edouard Balladur a souhaité *« que la communication du gouvernement sur cette affaire de Bosnie soit principalement le fait du ministre des affaires étrangères et du ministre de la défense, ainsi que de lui-même »*.

Le ministère des affaires étrangères a d'autre part annoncé que les familles des diplomates et du personnel de l'ambassade de France à Belgrade allaient être rapatriées. Plusieurs autres pays occidentaux, notamment les Etats-Unis, avaient pris la même décision au lendemain de l'ultimatum de l'OTAN.

Les menaces de frappes aériennes inquiètent les Croates

Les menaces d'intervention aérienne de l'OTAN contre les positions serbes à Sarajevo inquiètent Zagreb, en raison de son soutien direct aux Croates bosniaques et de son souci de préserver la normalisation en cours de ses relations avec Belgrade.

Au lendemain de la tuerie du 5 février sur un marché de la capitale bosniaque, dont la responsabilité n'a pu être établie à ce jour, la Croatie avait appelé *« la communauté internationale à recourir à tous les moyens »* pour arrêter les effusions de sang en Bosnie. Depuis, les dirigeants de Zagreb font preuve d'une extrême prudence, *conscients du fait que les* menaces de l'OTAN s'adressent à toutes les parties belligérantes.

Mercredi 16 février, à Bucarest, le président Franjo Tudjman a dit espérer que les Serbes se conformeraient aux exigences de l'Alliance atlantique et que l'on éviterait un recours à des frappes aériennes *« car il en résulterait une extension du conflit et encore plus de victimes »*. – *(AFP.)*

La Grèce prend des mesures de rétorsion contre la Macédoine

A quatre jours de l'expiration de l'ultimatum lancé par l'OTAN aux forces serbes bosniaques, la Grèce a choisi, mercredi 16 février, de faire monter d'un cran la tension dans la région en fermant son consulat général à Skopje et, surtout, en interrompant l'approvisionnement de la petite République de Macédoine à partir du port de Salonique.



ATHÈNES

de notre correspondant

« La patience de la Grèce est à bout », ne cessaient de répéter ces derniers jours les responsables hellènes, ulcérés d'être seuls et incompris dans l'affaire macédonienne. La colère des dirigeants d'Athènes a été aiguisée en décembre dernier, quand six de ses partenaires européens (Allemagne, Danemark, Grande-Bretagne, France, Italie, Pays-Bas) ont décidé – quelques jours avant que la Grèce n'exerce la présidence de l'Union européenne – d'établir des relations diplomatiques avec *« l'ancienne République yougoslave de Macédoine »* (FYROM).

La Russie devait, au début février, prendre la même décision, en reconnaissant de surcroît *« la République de Macédoine »*, un sacrilège pour Athènes qui dénie à Skopje le droit de porter le nom de sa province du Nord. Nouveau coup dur la semaine dernière quand les Etats-Unis, sur lesquels la Grèce pensait pouvoir s'appuyer, décident à leur tour de reconnaître la FYROM, une reconnaissance suivie, mardi dernier, par celle de l'Australie, où vivent un demi-million de Grecs.

De plus en plus isolée, Athènes a choisi la fuite en avant, alors que l'équipe au pouvoir voulait redorer le blason national, auprès de ses onze partenaires, à l'occasion de sa présidence de l'Union européenne. Avant que ne commence un conseil de ministres extraordinaire, le chef du gouvernement, Andréas Papandréou, a déclaré que la Grèce était *« obligée »* de prendre des mesures pour répondre aux *« provocations »*, à l'*« intransigeance »* et à *« l'irrédentisme de Skopje »*. Il a décidé l'arrêt des activités du consulat général (des camions grecs étaient déjà partis mercredi pour procéder au déménagement) et l'interruption des échanges commerciaux à partir du port de Salonique, vital pour la FYROM, *« à l'exception de ce qui est absolument nécessaire pour des raisons humanitaires, comme la nourriture et les médicaments »*. Cette dernière mesure a pour effet principal d'imposer un véritable blocus pétrolier, en plein hiver, à sa voisine du nord enlisée dans les problèmes économiques : *« La dépendance en carburants de Skopje, qui dispose de huit semaines de réserves, vis-à-vis de Salonique, est absolue »*, a affirmé le président de l'entreprise nationale de pétrole (DEP) M. Papandréou a réclamé une fois de plus des *« preuves tangibles »* de la FYROM pour reprendre des discussions sous l'égide des Nations unies.

Trois conditions à la reprise du dialogue

Ces négociations avaient été engagées sous la médiation du représentant de l'ONU, Cyrus Vance, en avril dernier, quand la Macédoine avait été admise aux Nations-Unies sous le nom provisoire de FYROM. M. Papandréou les avaient immédiatement interrompues à son arrivée au pouvoir, en octobre dernier, en demandant au secrétaire général des Nations unies de faire pression auprès des dirigeants macédoniens pour mettre fin à leur intransigeance.

Les Grecs ont posé trois conditions pour la reprise de ce dialogue : l'abandon de l'utilisation sur le drapeau de la FYROM de l'étoile à seize branches de Vergina (un symbole de la dynastie macédonienne antique), la suppression de références et d'articles de la Constitution macédonienne jugés par Athènes comme *« irrédendistes »*, et, enfin, l'arrêt de la *« propagande hostile »* contre la Grèce. Il est toujours exclu que la question taboue du nom soit l'objet de tractations : *« La Grèce n'acceptera jamais qu'un Etat porte le nom de Macédoine ou un de ses dérivés »*, a affirmé à maintes reprises M. Papandréou.

Les mesures de M. Papandréou ont reçu le soutien de l'opposition de droite (la Nouvelle Démocratie de Miltiade Evert et le Printemps politique du leader nationaliste Antonis Samaras) et ont été condamnées par les communistes et la Coalition de gauche et de progrès, un petit parti de gauche influent dans l'intelligentsia. L'ancien premier ministre conservateur Constantin Mitsotakis s'est également opposé à ces mesures qui vont, a-t-il dit, *« accroître la tension dans la région »* et *« isoler davantage »* la Grèce.

Cet isolement s'est encore fait ressentir dans la crise bosniaque, où les Grecs ne cachent pas leurs sympathies pro-serbes. Athènes s'est dissocié de la décision de l'OTAN d'adresser un ultimatum aux forces serbes et bosniaques, et le chef de la diplomatie grecque, *Carolos Papoulias*, s'est rendu mardi à Belgrade pour s'entretenir avec le président serbe Slobodan Milosevic et le dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, afin d' *« éviter le pire »* c'est-à-dire une extension du conflit vers le sud.

C'est à ce moment crucial pour les Balkans qu'Athènes, en contradiction avec ses options pacifistes, a choisi d'étrangler l'économie d'un pays, le seul de l'ancienne Fédération yougoslave qui soit resté jusqu'à présent à l'écart des conflits.

DIDIER KUNZ

Le contrôle des armes lourdes devra être exercé par des hommes armés

affirme la FORPRONU

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

A quatre jours de l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN, la tension qui régnait entre, d'un côté, l'Alliance atlantique (qui menace de bombarder les armes lourdes serbes) et les autorités bosniaques (qui souhaitent, sans l'avouer, ces bombardements) et, de l'autre, la FORPRONU et les Serbes de Bosnie (qui, pour des raisons différentes, les craignent), s'est relâchée, *mercredi* 16 février, au moins provisoirement.

Après avoir estimé dans un premier temps que le « contrôle » des armes lourdes pouvait prendre la forme d'une simple observation des armes restant sur leurs positions, *l'état-major de la FORPRONU*, réuni au complet à l'aéroport de Sarajevo, a annoncé lors d'une conférence de presse, mercredi, que ces armements seront sous la garde armée de « casques bleus » et regroupées dans différents *« sites »*. Deux de *ces sites existent déjà et trois* autres sont *« en reconnaissance »*.

Le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie, a affirmé : *« S'ils veulent reprendre les armes lourdes, ils devront se battre »* contre les « casques bleus » qui seront *« appuyés par l'ONU et l'OTAN »*. Ces déclarations mettent fin à la polémique qui était apparue entre les « gardiens de la paix » casqués de bleu et vulnérables *déployés sur le terrain* et l'Alliance militaire occidentale, dont les avions survolent sans grand danger la capitale.

Elles risquent toutefois d'ouvrir une seconde crise, cette fois entre les Serbes de Bosnie et la FORPRONU, qui partageaient jusqu'alors la même notion laxiste du contrôle des armes. *Selon de bonnes sources citées* par l'AFP, les Serbes de Bosnie refusent toujours que des « casques bleus » armés gardent l'artillerie remise jusqu'à présent dans des casernes de l'armée serbe. Seuls les observateurs militaires de l'ONU, sans armes, étaient supposés jusqu'à présent *les « contrôler »*. Le déploiement d'hommes en armes pour garder l'artillerie est *« une seconde phase »*, qui est *« en cours »*, a *déclaré, sans plus de détails*, le général Soubirou, commandant du secteur de Sarajevo pour la FORPRONU.

De plus, après cet « ultimatum dans l'ultimatum », les Serbes devront maintenant rapidement regrouper ou retirer à 20 kilomètres leurs armes lourdes. En raison des ambiguïtés sur le *contrôle, le processus de remise* des armes a avancé très lentement : trente-six armes « remises » du côté serbe sur plusieurs centaines, à quatre jours de l'expiration de l'ultimatum, dix du côté bosniaque. Soulignant l'urgence de la situation, le général *Cot* a estimé *« sans dramatiser »* que *« le moment n'est pas de parler mais d'agir »*.

Visiblement satisfait que le point de vue de l'OTAN s'impose *à la FORPRONU, le vice-président* bosniaque Ejup Ganic, président de la commission de remise des armes pour le côté bosniaque, a annoncé mercredi que le gouvernement de Sarajevo était prêt à remettre ses pièces d'artillerie *« en quelques heures »*, mais qu'il *« ne négociait pas »*. Malgré les inquiétudes sur une éventuelle utilisation sur d'autres fronts des armes retirées par les Serbes de Sarajevo, M. Ganic a jugé que l'essentiel *« est de voir un des textes* (de la communauté *internationale) appliqué, car il y en a des piles dans* [son] *bureau »*.

Une divergence de fond

Le choix entre un contrôle « mou » sur le terrain et la mise *sous séquestre* par les « casques bleus » est un choix entre des philosophies et des implications différentes. Le déploiement de troupes et d'observateurs pour « observer » les pièces d'artillerie restées en position aurait en effet rendu beaucoup plus difficiles – *voire plus dangereuses* pour les « casques bleus » – des frappes aériennes. *« Je pense que les Serbes tentent d'utiliser les « casques bleus » comme un bouclier »*, dit ainsi Arif Pasalic, ministre adjoint de la défense du gouvernement bosniaque. Le coin *enfoncé entre l'OTAN et l'ONU* par les Serbes sur la notion floue de contrôle a donc été enlevé. Mais tout n'est pas clarifié pour autant.

Une divergence de fond risque de ressurgir au moment de juger si les termes de l'ultimatum ont été respectés : qui a le pouvoir de déclencher les frappes aériennes ? Le général Cot a répété mercredi que *« les décisions sont prises ici sur le terrain »* et qu'il en ira de même pour les frappes aériennes. *« Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? »*, a-t-il ajouté. C'est toutefois dans les capitales occidentales, et pas sur le terrain, qu'ont été arrêtées la décision de lancer un ultimatum, puis celle de le faire strictement respecter.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire également le reportage d'Yves Heller, page 22.

Un civil tué à Sarajevo. – *Un* civil a été tué mercredi 16 février à Sarajevo par un tireur isolé. C'est la première victime depuis l'entrée en vigueur jeudi 10 février du cessez-le-feu. – *(AFP.)*

La FORPRONU incapable d'identifier les responsables du massacre du marché. – Une commission d'enquête de la FORPRONU n'a pas été en mesure de déterminer l'origine du tir de mortier sur un marché de Sarajevo qui a fait 68 morts et près de 200 blessés le 5 février. En partant du point d'impact, *« la distance possible d'origine du tir »* se situe dans une fourchette *« entre 300 et 5 551 mètres »*, selon la commission. Cette distance *« déborde de 2 000 mètres, de part et d'autre, la ligne de confrontation »* entre forces serbes et forces musulmanes. – *(AFP.)*

ITALIE

Le PDS a présenté son programme de gouvernement

Le premier parti politique italien d'opposition, le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), élément moteur du rassemblement des « progressistes » italiens allant des Verts aux marxistes orthodoxes du Parti de la refondation communiste (PRC), a présenté, mardi 15 février à Rome, son programme de gouvernement en vue des élections législatives des 27 et 28 mars.

La partie économique de ce programme, qui vise à *« reconstruire l'Italie »* et prévoit de vastes réformes économiques et politiques, a été élaborée en collaboration avec deux cents spécialistes souvent très éloignés du PDS, ont précisé les responsables du parti. Les points saillants touchent à la réforme de l'Etat, avec une accentuation de la décentralisation régionale et un programme de privatisations et d'assainissement des finances publiques, dans la droite ligne de la politique de l'actuel gouvernement de Carlo Azeglio Ciampi.

La politique de lutte contre le chômage fait explicitement référence au Livre blanc de relance proposé par le président de la Commission européenne, Jacques Delors. Le secrétaire du PDS, Achille Occhetto, a indiqué que ce texte n'était pas *« un livre de rêves ni un fourre-tout, mais une proposition concrète pour un nouveau pacte entre les Italiens en matière fiscale, sur la solidarité sociale et les droits des citoyens »*. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE

La chute de Peter Gauweiler le « monsieur propre » de Bavière

Mis en cause dans une affaire d'émoluments abusifs, Peter Gauweiler, ministre chrétien-social (CSU) de l'environnement du Land de Bavière et « populiste » connu, a démissionné mercredi 16 février.

BONN

de notre envoyé spécial

Grand spectacle politique que ce 16 février en Bavière ! Pour le traditionnel « mercredi des cendres », qui donnait d'une certaine façon, cette année, le coup d'envoi de la campagne électorale, le chef de file de l'opposition social-démocrate (SPD), Rudolf Scharping, avait réuni près d'un millier de partisans à Vilfshofen pour dénoncer une fois de plus la politique du gouvernement. Klaus Kinkel, le leader libéral, confirmait à Bayerbach, devant environ quatre cents personnes, que le débat sur les futures alliances de son parti était prématuré et que l'« *Etat social* » devait subir une petite cure d'amaigrissement. Dans toutes ces réunions, on a tenu beaucoup de discours et bu beaucoup de bière... mais beaucoup moins sans doute qu'à la « Pschorr Keller » de Passau, du côté des chrétiens-sociaux de la CSU – la branche bavaroise très conservatrice de l'Union chrétienne-démocrate d'Helmut Kohl.

Tour à tour, les dirigeants de la CSU – le ministre fédéral des finances, Theo Waigel, et le ministre-président de la Bavière, Edmund Stoiber, qui ne sont pas les meilleurs amis du monde – ont usé d'un vocabulaire résolument plus imagé pour défendre leur position en Bavière (où ils avaient obtenu près de 55 % des voix en 1990) et la politique de la coalition gouvernementale à Bonn dont ils font partie. M. Waigel a, par exemple, expliqué que le choix des électeurs, le 16 octobre prochain, était entre un chancelier (Helmut Kohl) expérimenté et un « *apprenti* » (Rudolf Scharping), dont le nom est « *totalement* » inconnu à Washington, Paris ou Londres...

La CSU doublement menacée

Mais ce ton vigoureux, qui a fait mouche dans l'assistance, était sans doute destiné à masquer les problèmes de la CSU, dont la domination est menacée en Bavière. A la fois par les Républicains d'extrême droite et, peut-être, par la nouvelle Alliance des citoyens libres (anti-Maastricht), créée par Manfred Brunner, qui peut mordre sur son électorat, ce qui l'oblige à « droitiser » ses positions. Menacée, elle l'est également par une série d'« affaires » qui se multiplient depuis quelque temps et touchent la plupart des partis.

Cette réunion animée de Passau aura, précisément, été l'occasion pour les chrétiens-sociaux de mettre un terme à une « affaire » qui devenait de plus en plus embarrassante : les émoluments excessifs de Peter Gauweiler, l'un des hommes politiques les plus populistes – et populaires – d'Allemagne. Protégé de l'ancien ministre-président, Franz Josef Strauss, et promis voilà quelques années à une belle carrière politique, il était ministre de l'environnement à Munich depuis 1990. Mais avant de prendre ses fonctions publiques, cet homme de quarante-quatre ans, qui tenait un cabinet d'avocats, avait préservé ses arrières en demandant à son successeur de lui verser une rente de 10 000 deutschemarks par mois (environ 34 000 francs). Ces « extras », détaillés par le menu depuis des mois dans la presse, auront entraîné sa chute.

Partisan de « *la loi et de l'ordre* » et d'une politique d'immigration stricte, n'hésitant pas à dénoncer la politique par trop « *pro-européenne* » du gouvernement et de M. Waigel, le partant a insisté dans son discours d'adieu sur la « *méchanceté* » des médias à son égard, l'identité propre de l'« *Etat libre de Bavière* », et promis de ne pas abandonner la politique. Mais, en dépit des services que Peter Gauweiler a rendus à la CSU, notamment en mobilisant la frange la plus conservatrice de son électorat, certains de ses amis se demandent s'ils ne se sentiraient pas plus à l'aise à présent parmi les partisans de M. Brunner.

ALAIN DEBOVE

AMÉRIQUE

HAÏTI

Washington prend ses distances vis-à-vis du président Aristide

Plusieurs opposants au président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide se sont félicités, mercredi 16 février à Port-au-Prince, de la décision de ce dernier de rejeter un nouveau plan de paix appuyé par Washington : plus les différends s'accentuent entre l'administration Clinton et le chef d'Etat renversé, plus ses chances de rentrer en Haïti s'amenuisent, estiment-ils.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les ponts ne sont pas rompus mais les relations entre l'administration Clinton et Jean-Bertrand Aristide, le président haïtien en exil, paraissent de plus en plus difficiles sinon conflictuelles, pour la plus grande joie des putschistes au pouvoir à Port-au-Prince.

Un climat de méfiance s'est installé entre les deux parties qui n'ont plus du tout la même conception de ce qu'il faut faire pour revenir à un semblant d'ordre constitutionnel en Haïti et pour chasser du pouvoir les militaires qui ont renversé M. Aristide en septembre 1991. Le différend est apparu cette semaine au grand jour, à Washington, à l'occasion de la visite d'une délégation parlementaire haïtienne parrainée par les Etats-Unis et qui, sans M. Aristide, a été reçue, mercredi 16 février, par Peter Tarnoff, sous-secrétaire d'Etat. Apparemment en étroite collaboration avec le département d'Etat, la délégation propose un plan d'action qui ne plaît pas à M. Aristide, lequel est, en retour, accusé par l'administration de *manquer de souplesse*.

Rien toutefois de définitif puisque le président Aristide devait s'entretenir jeudi avec cette délégation qu'il a, nous a-t-il déclaré, déjà rencontrée deux fois depuis qu'elle est à Washington, à l'ambassade d'Haïti. « *Dans une ambiance détendue et cordiale*, nous a confié le président en exil, *nous avons examiné les différents chemins possibles* » pour sortir de l'impasse. Signe du climat actuel entre le président destitué et l'administration, plusieurs sources officielles américaines avaient laissé entendre ces derniers jours que M. Aristide s'était refusé à dialoguer avec les parlementaires venus d'Haïti.

Ceux-ci proposent que le président nomme un nouveau premier ministre, en remplacement de Robert Malval, démissionnaire. Le nouveau premier ministre formerait un gouvernement civil le plus représentatif possible, autrement dit sur une base politique plus large, et moins à gauche, que celle sur laquelle s'était appuyé M. Aristide. Simultanément, le Parlement haïtien décrèterait une amnistie pour les putschistes de septembre 1991 ; les deux principaux auteurs du coup d'Etat, le chef de l'armée, le général Raoul Cédras, et celui de la police de Port-au-Prince, le colonel Michel François, quitteraient leurs fonctions. Après quoi, le nouveau premier ministre serait confirmé par le Parlement, un pouvoir civil gouvernerait à nouveau et préparerait le terrain pour un retour du président Aristide à Port-au-Prince.

Le départ du général Cédras

Dans les grands traits, ce « plan » correspond à l'accord que M. Aristide et les putschistes avaient conclu, sous l'égide des Etats-Unis et de l'ONU, en juillet dernier, à Governors Island (New-York). Aux termes de l'accord, le président Aristide, qui vit en exil aux Etats-Unis depuis son renversement, devait regagner Port-au-Prince en octobre, cependant que des « casques bleus », essentiellement des militaires américains, devaient « encadrer » l'armée et la police haïtiennes.

Lesdits casques bleus ayant été mis en déroute par quelques manifestants à la solde de MM. Cédras et François, l'accord de Governors Island n'a pas été appliqué. Contrairement à celui de juillet, le plan de la délégation parlementaire ne prévoit aucune date précise pour le retour du président.

Dans l'entourage de M. Aristide, on soupçonne qu'il y a peut-être là la volonté de restaurer un pouvoir civil à Port-au-Prince sans assurer le retour d'un président qui suscite la méfiance de l'armée et de nombreux milieux d'affaires.

Dans le court entretien téléphonique qu'il nous a accordé, M. Aristide a dit s'en tenir à une position de principe. « *Nous attendons*, a-t-il déclaré, *que cette petite minorité de l'armée haïtienne qui, depuis juillet, a fait assassiner des milliers d'Haïtiens, et notamment Guy Malary, le ministre de la justice* (du gouvernement Malval), *respecte l'accord de juillet en quittant le pouvoir* ». Aux termes de ce document, « *Cédras devait partir, nous continuons à exiger son départ* » avant de songer à former un gouvernement. Sans un renforcement des sanctions économiques contre l'île, juge encore le président haïtien, les militaires resteront sur leurs positions.

M. Aristide ne voit pas dans la dernière proposition ce qui serait susceptible d'inciter les putschistes à partir ou à laisser travailler un gouvernement civil alors qu'ils ont empêché celui de M. Malval de fonctionner. L'administration maintient que les sanctions économiques ne seront pas suffisantes pour faire céder les militaires et qu'il faut progressivement préparer un pouvoir civil, avant d'envisager le retour de M. Aristide.

ALAIN FRACHON

Incidents entre des militaires et des hommes armés dans le sud du pays – Des coups de feu ont été échangés dans la nuit du 2 au 3 février entre un *détachement* militaire et une vingtaine d'hommes armés, partisans présumés du président Jean-Bertrand Aristide, dans le sud d'Haïti, près de la ville des Cayes, a indiqué, mercredi 16 février, une source militaire. Trois Haïtiens de la diaspora, entrés clandestinement dans le pays, entraînaient des jeunes de la région dans la section rurale de Le Prêtre, lorsqu'ils ont été découverts par une patrouille agissant sur renseignements, a indiqué cette source militaire. On ignore le nombre des victimes – *(AFP.)*

MEXIQUE

La libération du général Castellanos ouvre la voie aux négociations entre le gouvernement et les zapatistes

MEXICO

de notre correspondant

Les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) ont libéré, mercredi 16 février, l'ancien gouverneur de l'Etat du Chiapas, le général Absalon Castellanos, âgé de soixante-dix ans, qu'ils avaient enlevé le 2 janvier, au lendemain du déclenchement de leur rébellion dans le sud du pays. Le représentant du gouvernement mexicain, Manuel Camacho, et l'évêque de San-Cristobal-de-Las-Casas, Samuel Ruiz, médiateur entre les autorités et la guérilla, ont estimé que ce geste de bonne volonté faciliterait l'ouverture d'un dialogue dans les prochains jours.

Une fois de plus, les zapatistes ont prouvé qu'ils avaient un sens développé de la mise en scène. Ils ont réussi à piéger la principale chaîne de télévision du pays, Televisa, qui, malgré elle, a transmis en direct le discours d'un rebelle zapatiste contestant la « *légitimité* » du président Carlos Salinas. Ce dernier « *est arrivé au pouvoir grâce à la fraude électorale* », a-t-il déclaré, reprenant l'argument du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), qui a toujours contesté le résultat du scrutin de 1988. Le porte-parole de l'AZLN a également rappelé les principales revendications de son organisation (démocratie, justice, réforme agraire, logement digne, santé, éducation, etc.) et dénoncé les effets « néfastes » de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada.

Profitant de cette tribune inespérée – Televisa ne contrôlait pas les images, des conditions très strictes ayant été imposées aux médias pour la couverture de l'événement –, les rebelles ont dénoncé « *les tortures, les menaces, les exécutions* », dont sont victimes les paysans lorsqu'ils « *expriment leurs sentiments* ». Pendant ce temps, les sympathisants zapatistes scandaient « *A bas Televisa* », provoquant l'embarras de l'animateur de la chaîne qui, bien que privée, est totalement au service du gouvernement.

Le général Castellanos, condamné à la prison à perpétuité par un « *tribunal populaire* » pour avoir commis de nombreux « *abus* » contre les paysans indiens lorsqu'il était gouverneur, de 1982 à 1988, a été libéré à quelques kilomètres de la frontière avec le Guatemala, près du petit village de Guadalupe, Tepeyac, où la guérilla avait installé un de ses postes de commandement dès le début janvier.

La Croix-Rouge internationale l'a remis à M. Camacho et à Mgr Ruiz au cours d'une brève cérémonie en présence de plusieurs rebelles masqués et armés.

BERTRAND DE LA GRANGE

PÉROU : démission du premier ministre. – Alfonso Bustamante, premier ministre du Pérou, a maintenu sa démission, à la suite de la signature par le président Alberto Fujimori d'une loi permettant de renvoyer devant la justice militaire une affaire d'atteinte aux droits de l'homme impliquant l'armée, a-t-on appris dans l'entourage du chef de gouvernement, mercredi 16 février. M. Bustamante avait présenté sa démission le 11 février mais le président l'avait refusée. Cette loi renvoit devant une juridiction militaire les responsables de l'assassinat de neuf étudiants et d'un professeur de l'université de la Cantuta. – *(Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

M. Clinton transmet pour la première fois un message diplomatique par courrier électronique

Le président Bill Clinton a, pour la première fois, utilisé une messagerie électronique pour dialoguer avec un chef de gouvernement étranger en répondant à une missive du premier ministre suédois, Carl Bildt, a indiqué, mercredi 16 février, la Maison Blanche. M. Bildt avait adressé, le 4 février, un message au président Clinton par le réseau Internet, qui commençait par les mots « Cher Bill ». Le président américain a répondu le lendemain par un « Cher Carl ».

M. Bildt a félicité M. Clinton pour la levée de l'embargo contre le Vietnam. « *La Suède est un des pays du monde à la pointe dans le domaine des télécommunications et il paraît normal que nous soyons parmi les premiers à utiliser Internet également pour des contacts politiques et des communications à travers le monde* », ajoutait-il. M. Clinton a répondu : « *Je partage votre enthousiasme pour les possibilités offertes par les nouvelles technologies de communication.* »

Depuis qu'il est président, Bill Clinton a reçu plus de cent vingt-cinq mille messages par voie électronique, mais il s'agissait de la première communication émanant d'un chef de gouvernement, a indiqué la Maison Blanche. – *(AFP.)*

Un grand jury va examiner l'affaire Whitewater. – Un grand jury (chambre de mise en accusation) spécial va examiner un investissement immobilier jadis effectué par Bill et Hillary Clinton dans l'Arkansas, selon une décision judiciaire rendue mercredi 16 février à Little-Rock (Arkansas). Bill et Hillary Clinton étaient associés dans la société Whitewater avec Susan et James McDougal, lui-même propriétaire d'une caisse d'épargne, la Madison Guaranty, qui a fait faillite. L'enquête doit déterminer si des fonds ont été transférés illégalement de la Madison Guaranty vers Whitewater ou ont servi à une campagne électorale de Bill Clinton pour le poste de gouverneur de l'Arkansas. – *(AFP.)*

Californie : la mouche le gouverneur et les Japonais

LOS ANGELES

correspondance

Depuis 1975, épisodiquement, la mouche méditerranéenne, Medfly, vient troubler le parcours politique du gouverneur de Californie, l'Etat le plus peuplé du pays. Le républicain Pete Wilson, qui ne cache pas son ambition d'être un jour président, doit maintenant gérer la situation créée par le retour d'un insecte qui, à lui seul, menace l'agriculture californienne. Celle-ci produit puis vend pour 18 milliards de dollars de fruits et légumes par an, y compris à l'étranger, en particulier en Asie.

En décembre dernier, une seule mouche, mais une femelle pondeuse, insistent les responsables du département de l'agriculture, est découverte à Corona, à 80 kilomètres à l'est de Los Angeles. Aussitôt un officiel de l'ambassade des Etats-Unis à Tokyo, Ralf Iwamoto, dans un contexte plus général de guerre commerciale, prévient la Californie que les Japonais saisiraient ce prétexte pour boycotter la production californienne si des mesures n'étaient pas prises pour anéantir aussitôt la Medfly. Le Japon achète pour 300 millions de dollars par an de légumes californiens. Plusieurs pays asiatiques ont laissé entendre qu'ils suivraient le Japon en cas de boycottage. Les soixante-dix mille résidents de Corona ont alors engagé, en vain, tous les recours juridiques possibles pour différer un arrosage, jugé « *diplomatique* », d'insecticide – du malathion – sur 46 kilomètres carrés résidentiels. Le 15 février, les hélicoptères de l'opération Medfly ont décollé. Leur mission doit se poursuivre jusqu'en juillet.

D'un côté, la mouche est venue alimenter le sentiment anti-japonais déjà vif sur une côte ouest attachée à l'environnement et à la santé. D'un autre côté, le gouverneur Peter Wilson et le parti républicain se sont vus, une fois de plus, lancer un défi par leur adversaire démocrate, Kathleen Brown, qui espère conquérir le siège de gouverneur en 1994. Le département de l'agriculture assure qu'il n'existe aucun risque. « *On sait pourtant que l'on évite d'épandre le malathion sur des zones où vivent des espèces en voie de disparition* », remarquait un résident de Corona. Les autorités ont aussi demandé que les enfants, les animaux domestiques et toute personne allergique évitent de s'exposer à ce produit chimique.

RÉGIS NAVARRE

BRÉSIL

Le président et la sans-culotte

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Le carnaval 1994 qui a pris fin mercredi 16 février à Rio-de-Janeiro a été celui des scandales : multiples et inhabituels défauts d'organisation de l'agence officielle Riotur (au point de provoquer un boycottage des télévisions étrangères), manifestations diverses en faveur des responsables de la loterie clandestine (le Jogo de Bicho), dont la plupart sont en prison, état d'ébriété très avancé et public du ministre de la justice, qui pourrait lui valoir des poursuites, et, enfin, pour couronner le tout, les « frasques » du président Itamar Franco.

Invité dans la loge du président de la Ligue des écoles de samba, Itamar Franco s'est publiquement émerveillé de la grâce de l'une des participantes et l'a reçue à ses côtés. Echanges de compliments et invitations à dîner n'ont, tout d'abord, qu'amusé les observateurs. Le scandale est venu avec la publication par le quotidien *O Globo* d'une photo montrant clairement que l'intéressée ne portait pas de culotte, uniquement vêtue qu'elle était d'un trop court chemisier. La maladroite mise au point du président assurant que « *personne n'avait commis d'actes libidineux* » et qu'il existait « *des problèmes plus importants et des questions plus sérieuses concernant le pays* » n'a guère calmé les esprits.

Les réactions, unanimement réprobatrices, ont même amené le *Jornal do Brasil* de mercredi à évoquer en première page une possible destitution du président pour faute grave et manque de respect envers la dignité de sa fonction. « *Toute cette affaire apparaîtra bientôt comme un avatar du carnaval et seul le Roi Momo* [personnage humoristique choisi pour sa carrure imposante et qui détient les clefs de la ville pendant cette période] *en sera affecté* », concluait pour sa part l'ancien ministre Antonio Britto.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Moins de morts pendant le carnaval de Rio. – Quelque 63 meurtres ont été commis pendant les quatre jours du carnaval de Rio 1994, qui aura cependant été l'un des moins violents de ces dernières années : le nombre de crimes et de délits commis est en baisse de 14 % par rapport à 1993, a annoncé la police, mercredi 16 février. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela a fait de nouvelles concessions aux conservateurs noirs et à l'extrême droite blanche

Dans une énième – et sans doute ultime – tentative pour convaincre l'extrême droite blanche et les conservateurs noirs de participer aux élections d'avril, *Nelson Mandela* a annoncé, mercredi 16 février, que le Congrès national africain (ANC) consentait à amender la nouvelle Constitution sur plusieurs points.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

M. Mandela a fait ses nouvelles propositions alors qu'il s'apprêtait à s'envoler, mercredi, vers les Pays-Bas. La principale concession de l'ANC porte sur les élections nationales et régionales qui devraient, désormais, faire l'objet de deux votes séparés. Le système initialement prévu (un seul bulletin de vote pour les deux scrutins) avait pour conséquence de laminer les partis qui ne pouvaient compter que sur une implantation régionale. L'Inkatha de Mangosuthu Buthelezi, mais aussi le Parti démocratique (DP) et le Congrès panafricain (PAC) avaient demandé son abolition avec insistance.

M. Mandela a également annoncé que sa formation consentait à renforcer les pouvoirs des futures régions – notamment en matière fiscale –, et que ces dernières seraient autorisées à choisir elles-mêmes leur nom. Cette disposition vise, une fois encore, à calmer le Kwazulu et son actuel premier ministre, le chef Mangosuthu Buthelezi, qui avait exigé que la future province du Natal soit dénommée Natal/Kwazulu. Les nouveaux pouvoirs régionaux, a encore précisé M. Mandela, seront conservés lorsque la future Constitution remplacera, dans un délai de cinq ans, la Constitution intérimaire, en vigueur, elle, dès le lendemain des élections.

Une opposition irréductible

Le chef de l'ANC a aussi déclaré qu'il accepterait d'inclure dans cette dernière un article reconnaissant le principe de l'autodétermination. Dans son esprit, un tel article pourrait constituer la base juridique permettant, à terme, d'envisager l'établissement d'un « Etat blanc », dont il n'a précisé ni les contours ni les conditions de création.

Saluées par le président Frederik De Klerk, les propositions de l'ANC devront, pour être incluses dans la Constitution, faire l'objet d'un vote du Parlement. Ce dernier pourrait se réunir en session extraordinaire début mars. Il est cependant peu probable que ces importantes concessions suffisent à surmonter la crise. Plusieurs semaines se sont écoulées depuis le moment où l'Inkatha considérait la question du double bulletin de vote comme *« essentielle et susceptible de débloquer la situation »*. Le parti de M. Buthelezi a, depuis, avancé d'autres revendications, encore plus essentielles que les précédentes. Dès mercredi, le chef de l'Inkatha affirmait que son parti demeurait irréductiblement opposé aux élections et à la Constitution, laissant entendre que plus rien, hormis l'abdication de ses adversaires, ne pouvait le faire fléchir.

Quant à l'extrême droite blanche, de plus en plus dominée par sa composante la plus radicale, elle semble avoir quitté la sphère des compromis. Celui que lui propose l'ANC, en lui laissant entrevoir la possibilité d'un référendum d'autodétermination et, à terme, celle d'un « Volkstaat », est, au demeurant, bien difficile, sinon impossible, à mettre en œuvre. Mercredi, à Standerton, petite ville au sud du Transvaal, de très violents incidents ont opposé la police à des milliers de manifestants de l'ANC et du PAC, qui protestaient contre la décision de l'extrême droite de faire de leur ville un bastion du futur « Etat blanc ». Ces affrontements sanglants préfigurent ce que pourrait être la réaction de la majorité noire devant ce qui n'est, selon elle, qu'une tentative de restaurer l'apartheid.

Seul le Bophuthatswana, troisième élément de l'Alliance de la liberté formée par l'extrême droite blanche et les conservateurs noirs, pourrait se laisser tenter et prendre prétexte des propositions de l'ANC pour annoncer son ralliement au scrutin. Le homeland « indépendant » de Lucas Mangope n'a, il est vrai, guère le choix. Depuis plusieurs jours, ses fonctionnaires civils et militaires s'agitent, inquiets pour leur avenir et leurs cotisations de retraite. Pour des raisons identiques, le Ciskeï avait dû quitter l'Alliance de la liberté et se rallier au processus constitutionnel il y a quelques semaines.

L'ANC, qui n'ignore rien de tout cela, a en réalité voulu montrer que s'il devait y avoir rupture définitive, celle-ci ne serait pas de son fait. La conséquence la plus probable de ses dernières propositions devrait, en fait, toucher l'Inkatha : plusieurs de ses parlementaires cachent de moins en moins leur intention de quitter un parti qui, en refusant obstinément de participer à des élections, met en jeu leur avenir.

GEORGES MARION

SÉNÉGAL

Cinq morts à Dakar lors d'émeutes consécutives à la dévaluation du franc CFA

Selon un bilan officiel, cinq personnes – quatre membres des forces de l'ordre et un civil – ont été tuées, et une dizaine de policiers gravement blessés, au cours de violentes manifestations qui se sont déroulées mercredi 16 février à Dakar.

Les incidents ont éclaté à l'issue d'une réunion publique organisée par la Confédération des forces démocratiques, coordination de cinq partis d'opposition (dont le principal, le Parti démocratique sénégalais de Me Abdoulaye Wade) pour dénoncer la cherté de la vie après la dévaluation de 50 % du franc CFA, le 12 janvier dernier (*Le Monde* du 5 février). Des centaines de jeunes, armés de gourdins, de barres de fer et d'armes blanches, le visage masqué, ont déferlé sur le centre-ville, criant des slogans hostiles au président Abdou Diouf, saccageant tout sur leur passage, et attaquant les forces de l'ordre qui tentaient de les contenir à coups de grenades lacrymogènes. Les manifestants ont réussi à atteindre les abords du palais présidentiel.

Des mouvements similaires ont eu lieu dans plusieurs localités de la banlieue de Dakar, où les dégâts sont très importants. Certains manifestants, qui scandaient des slogans islamistes, seraient proches du mouvement intégriste Moustarchidina wal Moustarchidaty (Hommes et femmes de la vérité), dont le chef spirituel, Moustapha Sy, arrêté en novembre dernier, purge une peine d'un an de prison pour *« trouble de nature à discréditer l'Etat »*.

Dans un communiqué publié mercredi soir, le gouvernement a *« condamné énergiquement ces actes de vandalisme qui ne peuvent en aucun cas déstabiliser les institutions »* et annoncé que les auteurs seront recherchés, arrêtés et punis. Des militaires ont pris position autour du bâtiment de la radio-télévision. Des blindés légers ont fait leur apparition à certains carrefours de la ville. Lundi, onze personnes avaient été arrêtées après une manifestation organisée par la CFD. Celle-ci a déclaré, dans un communiqué mercredi soir, qu'elle *« soutient la décision spontanément prise par les masses d'organiser sur place une marche de protestation contre les violations inqualifiables et injustifiées des libertés les plus élémentaires »*. Elle a lancé un *« appel solennel »* à la population pour qu'elle *« se mette debout et s'oppose victorieusement aux mesures avilissantes d'Abdou Diouf »*.

Le jour même, la France avait accordé au Sénégal une aide d'un montant de 36 millions de francs, aux termes de quatre conventions signées à Dakar dans le cadre des financements du Fonds d'aide et de coopération. A cette occasion, l'ambassadeur de France René Ala a annoncé l'octroi d'un premier concours financier de 100 millions de francs pour permettre au Sénégal de relancer son économie après la dévaluation. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

ANGOLA : un avion de l'ONU touché par des tirs. – Transportant des vivres destinés aux victimes de la guerre civile, un avion des Nations unies a été atteint par des tirs, mercredi 16 février, sur l'aéroport de Malanje. La presse officielle angolaise a attribué ces tirs aux rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), qui aurait ensuite poursuivi le bombardement de cette ville du nord de l'Angola. – *(AFP.)*

BIÉLORUSSIE : grève générale pour réclamer la démission du gouvernement. – Près de vingt mille personnes ont répondu, mardi 15 février, à un appel à la grève générale illimitée pour demander la démission du gouvernement et la tenue d'élections législatives, a indiqué le vice-président du comité de grève, Sergueï Antontchik (*le Monde* du 16 février). Cet appel, lancé par le Front populaire, le principal parti d'opposition, a également été soutenu par quelque trois mille manifestants qui ont défilé dans les rues de la capitale, Minsk. L'appel à la grève ne semblait toutefois pas avoir obtenu le soutien des principaux syndicats du pays, qui ont qualifié le mouvement de *« prématuré »*, selon l'agence ITAR-Tass. La grève doit se poursuivre jusqu'au 22 février, date de l'ouverture de la session parlementaire. – *(AFP.)*

CONGO : des Français et des Israéliens pour la formation de l'armée et des forces spéciales. – Le ministre de l'intérieur, Martin M'béri, a annoncé, mercredi 16 février, que la France venait d'accepter d'assurer la formation de l'armée congolaise, de la gendarmerie et d'une partie de la police. Il a par ailleurs confirmé la présence de conseillers militaires israéliens à Brazzaville pour former les *« forces spéciales et des cadres chargés de la sécurité du président Pascal Lissouba »*. Selon la presse israélienne, le Congo a signé un contrat d'un montant de 50 millions de dollars pour l'envoi d'une quarantaine d'officiers de réserve israéliens et d'anciens agents du Shin Beth (*le Monde* du 11 février). – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD : le fils du président Kim Il-Sung aurait été blessé dans un accident. – Le fils et héritier présumé du président Kim Il-Sung, Kim Jong-Il, aurait été victime d'un accident et serait blessé, a révélé jeudi à Séoul le leader du Parti Démocratique (opposition) sud-coréen, M. Lee Ki-Taek. *« J'ai appris d'une source informée que Kim Jong-Il souffre de sérieuses blessures »*, a déclaré à la presse M. Lee Ki-Taek. – (AFP)

LIBERIA : annonce de l'installation des institutions de transition. – Les opérations de désarmement des factions armées devraient commencer le 7 mars prochain, ainsi que l'installation des institutions de transition (le Conseil d'Etat et l'Assemblée législative). Cette information a été donnée, mercredi 16 février, à Monrovia, à l'issue d'une réunion *« de la dernière chance »* (*le Monde* du 17 février) entre le gouvernement intérimaire, le Front national patriotique et le Mouvement uni de libération. Ces institutions de transition seront chargées de diriger le pays pendant six mois jusqu'à *« l'organisation d'élections générales le 7 septembre prochain »*. – (*AFP, Reuter.*)

MAROC : vingt-six étudiants de Fès condamnés à la prison. – Vingt-six étudiants de l'université de Fès, théâtre de violents incidents, début février, entre militants intégristes et progressistes, ont été condamnés à des peines de détention de six à vingt-quatre mois, a-t-on appris, mercredi 16 février, de sources judiciaires. Ces affrontements avaient opposé de jeunes islamistes d'Al Adloual- Ihsan à des étudiants de gauche, qui avaient organisé une exposition de livres, parmi lesquels figurait *les Versets sataniques* de Salman Rushdie. – *(AP, Reuter.)*

POLOGNE : Varsovie dément l'accusation de ventes d'armes soviétiques aux Américains. – Le ministre de la défense, Piotr Kolodziejczyk, a démenti, mardi 15 février, les révélations du *Washington Post*, selon lequel la Pologne communiste aurait vendu aux Etats-Unis à la fin des années 80 des équipements militaires sophistiqués soviétiques pour un montant de près de 200 millions de dollars. M. Kolodziejczyk a qualifié ces accusations de *« provocation grossière dirigée contre l'armée polonaise et pas seulement contre elle »*. En revanche, le quotidien *Gazeta Wyborcza* affirme avoir appris *« de source parfaitement digne de foi »* que des transactions comme celles décrites par le *Washington Post « avaient effectivement eu lieu »*. – *(AFP.)*

RUSSIE : dissensions au sein du parti de M. Jirinovski. – Deux membres des instances dirigeantes du Parti libéral-démocrate de Vladimir Jirinovski ont décidé, mercredi 16 février, de rompre avec leur groupe parlementaire en signe de protestation contre le chef des ultra-nationalistes russes. Viktor Kobelev, membre du conseil suprême du parti, a annoncé sa décision ainsi que celle de son collègue Alexandre Pronine devant la Chambre basse du Parlement. *« Les électeurs m'ont élu à la Douma pour mener à bien le programme du parti, pas pour soutenir les folies de son dirigeant »*, a indiqué M. Kobelev, en précisant qu'il ne quittait pas pour autant le mouvement. Par ailleurs, le gouvernement espagnol a affirmé, mercredi, qu'il avait refusé un visa d'entrée à M. Jirinovski. – *(Reuter, AFP.)*

SIERRA-LEONE : trente-huit civils tués par des rebelles. – La presse sierra-léonaise a indiqué, mercredi 16 février, que trente-huit civils avaient été tués, la veille, lors d'un attaque du Front révolutionnaire uni (RUF), dans la région de Pujehun (210 kilomètres au sud-est de Freetown). Les troupes gouvernementales ont pu repousser l'attaque, faisant dix-huit morts parmi les assaillants. A la fin du mois de janvier, le gouvernement avait déclenché une *« guerre totale »* contre les rebelles du RUF qui combattent depuis deux ans dans cette partie du pays. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Sang-froid des hommes d'affaires face aux menaces des terroristes

LE CAIRE

de notre correspondant

« Une cause de souci, mais il n'y pas de quoi paniquer. » Cette réaction d'un homme d'affaires libanais traduit l'attitude de la plupart de ses confrères étrangers et égyptiens après les récentes menaces des extrémistes musulmans de la Djamaa islamiya, qui ont non seulement réclamé de nouveau le départ d'Egypte des touristes, mais encore celui des *« investisseurs »* étrangers, tout en appelant au boycottage des établissements bancaires (*le Monde* des 9 et 11 février).

Pourtant, à la suite de ces mises en garde, les incidents viennent de se multiplier. Mardi 15 février, une bombe de faible puissance a explosé devant un bureau de change de l'Alexandria Koweit Bank, dans le quartier résidentiel de Mohandessine à l'ouest du Caire. La veille, un autobus transportant des ingénieurs roumains avait essuyé des coups de feu (*le Monde* du 16 février). Quelques jours plus tôt, une bombe de faible puissance avait explosé devant une succursale de la Banque centrale. Deux autres engins explosifs déposés devant des banques ont été désamorcés. Ces attentats, qui n'ont pas fait de victime, ont été revendiqués par la Djamaa, mais le ministère de l'intérieur a imputé les tirs contre les ingénieurs roumains à *« des travailleurs récemment licenciés par la compagnie propriétaire de l'autobus »*.

« A la longue, cela pourrait affecter les affaires », admettent certains. Pour l'heure, toutefois, aucun investisseur étranger ni égyptien n'a évoqué devant nous la possibilité de *« plier bagage »* ou d'*« expatrier ses capitaux »*. Seule *« une série d'attentats très spectaculaires nous forcerait à abandonner nos investissements, qui non seulement sont importants, mais encore très rentables »*, déclare le directeur américain d'une usine. *« Ce n'est pas en faisant exploser quelques bombinettes devant des succursales de banques que les extrémistes vont provoquer la panique »*, dit un banquier, qui qualifie de *« ridicule »* l'ultimatum des extrémistes musulmans demandant aux clients des banques de retirer leurs fonds (1). Il ajoute : *« D'abord les 13 % de taux d'intérêt sur une livre stable sont trop allèchants et, ensuite, que feraient-ils de leur argent ? »*

D'autres hommes d'affaires citent même *« des signes encourageants »*, comme l'amorce d'une reprise de la consommation et une légère amélioration du tourisme. Les hôtels de Charm-el-Cheikh, sur la mer Rouge affichent complet, et les cinq-étoiles du Caire ont un taux de remplissage moyen de 60 %, *« tout à fait honorable pour la saison »*. Pour le moment, la seule conséquence des menaces extrémistes a été le stationnement de policiers devant les banques et les établissements scolaires étrangers. Les ambassades occidentales ont conseillé à leurs ressortissants de faire preuve de prudence et d'éviter certaines régions.

Seul le ministère de l'intérieur paraît montrer des signes de nervosité. Un de ses responsables a violemment pris à partie, mardi, l'Agence France-Presse, pour avoir publié une dépêche attribuant à la Djamaa une explosion dans le delta. Selon la police, celle-ci était *« accidentelle »*. Selon les journaux égyptiens de mercredi, le ministère a menacé de *« prendre les mesures juridiques adéquates contre ceux qui répandent des informations mensongères, pas moins graves que les actes criminels des terroristes. »*

ALEXANDRE BUCCIANTI

(1) Les islamistes assimilent les taux d'intérêt à l'usure, interdite par la charia, alors que le grand mufti juge licites ces opérations bancaires.

LIBAN

Une mise en garde américaine fait redouter une opération israélienne

BEYROUTH

de notre correspondant

Le gouvernement libanais a annoncé, mercredi 16 février, avoir reçu du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, un message qui est perçu à Beyrouth comme un avertissement transmis pour le compte d'Israël. La fin de non-recevoir du gouvernement de Beyrouth et un regain de tension dans le sud de leur pays font craindre aux Libanais une opération israélienne de grande envergure.

M. Christopher souligne que *« la poursuite de l'escalade militaire* (au sud du Liban) *ne peut être acceptée car elle conduirait à torpiller le processus de paix »*. Les autorités libanaises ont répondu qu'*« aussi longtemps que persistera l'occupation israélienne, le gouvernement ne peut empêcher aucun parti libanais de résister »*. Ce qui signifie, en clair, que Beyrouth ne peut pas et n'a pas l'intention, au stade actuel, de freiner l'activité anti-israélienne du Hezbollah et des autres « résistants islamiques » dans la bande frontalière occupée par l'Etat juif. La Syrie a également reçu un message de M. Christopher l'appelant à exercer des *« efforts soutenus »* afin de mettre un terme au cycle de la violence au sud du Liban. Les ministres libanais et syrien des affaires étrangères se sont concertés par téléphone sur la signification de ces messages américains.

Mercredi, une roquette tirée à partir du Liban a atteint le territoire israélien, sans faire de victimes. C'est la première fois que cela se produit depuis ce qu'il est convenu d'appeler les « accords » de juillet 1993, selon lesquels, après une vaste offensive israélienne au Liban, il avait été tacitement convenu que les tirs seraient « tolérés » contre la bande frontalière occupée au Liban par Israël – et c'est ce qui se produit pratiquement tous les jours –, mais pas contre le territoire de l'Etat juif.

C'est un *« incident grave »*, une *« violation des arrangements conclus »*, a dit le commandant israélien du secteur. De source militaire israélienne, on a précisé toutefois que le tir était d'*« origine palestinienne »*. A Beyrouth, on veut espérer que cela n'entraînera qu'une riposte « ciblée » contre des objectifs palestiniens.

LUCIEN GEORGE

ASIE

AFGHANISTAN

Des roquettes tuent treize personnes à Kaboul

Une cinquantaine de roquettes ont été tirées sur la capitale afghane mercredi 16 février, faisant au moins treize morts et dix-sept blessés, a annoncé Radio-Kaboul. Selon la radio d'Etat, la faction Hezb-i-Islami du premier ministre M. Hekmatyar est à l'origine de ces tirs, qui violent un cessez-le-feu entré en vigueur la veille, pour quatre jours en principe, afin de permettre l'évacuation des blessés et l'acheminement de vivres.

La bataille en cours, la cinquième depuis la victoire, en avril 1992, des islamistes sur le régime du président Najibullah installé dans les années 80 par l'envahisseur soviétique, dure depuis le 1er janvier. Les forces du président Rabbani s'y voient disputer la maîtrise de la capitale par celles du premier ministre intégriste appuyées sur les milices naguère communistes du chef de guerre ouzbèke, le général Rachid Dostom. Ces combats ont déjà fait un millier de morts et quelque 10 000 blessés. – *(AFP, AP.)*

Gestion pacifiée et recherche du consensus

De Michel Rocard à Edouard Balladur : deux méthodes comparables

Quelques mois après le départ de Michel Rocard de Matignon, François Mitterrand confiait : *« C'est très difficile d'être premier ministre avec une ambition présidentielle immédiate : cela neutralise la volonté... »* Et le président ajoutait, en demi-boutade : *« Moralité, ne prenez pas un premier ministre candidat à l'élection présidentielle ! »* L'étiquette politique ne ferait-elle rien à l'affaire? Cinq ans après avoir choisi M. Rocard, le président de la République a placé à Matignon, dans des conditions certes très différentes, un homme qui s'avère, lui aussi, être présidentiable – et peut-être appelé à être le concurrent direct de M. Rocard. Or la comparaison entre le style et l'action des deux hommes, d'une certaine façon, donne raison à M. Mitterrand.

Ironie de la politique : lorsque, le 15 février sur France 2, M. Rocard a reproché à son successeur à Matignon de *« théoriser l'impuissance »*, il était dans son rôle de premier secrétaire du PS et de principal dirigeant de l'opposition. Mais se rappelle-t-il qu'à l'époque, les mêmes accusations étaient lancées contre lui? Soucieux de leur crédibilité aux yeux des milieux financiers internationaux, les deux hommes n'ont-ils pas été tous deux accusés de sacrifier l'emploi au respect des «dogmes» monétaristes? A Matignon, M. Rocard s'était – déjà – engagé dans une politique de *« grands chantiers »*, qui, jurait-il, témoignait de son appétit de réforme, mais soulevait le scepticisme de sa majorité, quand il demandait du temps pour transformer la France. A quatre ans de distance encore, les deux hommes se retrouvent pour dénoncer, avec la même vigueur, face aux reproches d' *« immobilisme »*, le poids des corporatismes qui bloqueraient tout renouveau au moment même où, de toutes parts, on réclame la réforme.

Comme M. Balladur toujours, M. Rocard affirmait – cela lui fut assez reproché au sein du PS – qu'une réforme viable est une réforme qui rencontre l'adhésion de l'opinion. La recherche du consensus maximal est donc au cœur de la démarche de l'un comme de l'autre. Cette convergence n'est guère surprenante : une telle attitude, on le sait, est considérée comme une recette miracle pour conforter une image de présidentiable. De même, à l'instar de son prédécesseur socialiste, le premier ministre RPR se défend de toute préoccupation *« politicienne »* en soutenant que les solutions qu'il choisit ne sont dictées que par le bon sens et le souci d'efficacité.

Le poids des sondages

A partir d'un mode de gouvernement inspiré de principes comparables, c'est surtout la communication qui diffère, même si MM. Rocard et Balladur accordent aux sondages d'opinion la même attention – le second a même remis en service le système d'analyse de l'opinion mis en place par le premier –, qui n'a d'égale que... la force avec laquelle ils la démentent ! Certes, chacun des deux se pique avant tout de pédagogie télévisuelle. Mais au-delà des différences de style – on ne reprochait pas à M. Rocard d'être soporifique, on n'accuse pas aujourd'hui M. Balladur d'être trop compliqué – les deux hommes ont choisi un parti bien différent : *« parler rare »* pour M. Rocard, «présence systématique sur les ondes» pour M. Balladur.

Surtout, M. Balladur manie avec plus de finesse que son prédécesseur la thématique d'une politique modeste, consciente de ses limites et de l'étroitesse des marges de manœuvre. Ainsi ne manque-t-il jamais d'affirmer que l'espoir est au bout du chemin. Il prend soin de tracer des perspectives, alors que M. Rocard – selon une expression qu'il utilisa à la fin de son séjour à Matignon, et qui fut fort mal perçue à l'Elysée – se réclamait ouvertement d'un *« devoir de grisaille »*, souvent mal compris.

Au-delà de ces différences de perception – paradoxalement, M. Balladur se montre enclin à «céder» plus vite que M. Rocard face aux mouvements sociaux – le parallélisme entre l'action des deux hommes est d'autant plus frappant qu'il se retrouve jusque dans la façon dont le pays accueille cette gestion pacifiée, mais aux ambitions limitées : M. Balladur ne commence-t-il pas à enregistrer dans les sondages le décalage, qui marqua les derniers mois de M. Rocard à Matignon, entre une image personnelle encore préservée et une politique qui, elle, commence à susciter la déception?

L'expérience de son prédécesseur, au demeurant, devrait inciter M. Balladur à la méfiance : les deux courbes finissent, tôt ou tard, par se rejoindre. A la mi-décembre 1990, soit deux ans et demi après l'arrivée de M. Rocard à Matignon, dans le baromètre BVA-Paris-Match, les mauvaises opinions à son égard, pour la première fois, l'emportaient sur les bonnes. L'actuel premier ministre, date de la présidentielle oblige, est condamné à faire mieux.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

POINT DE VUE

L'heure des demi-vérités et des omissions

Par Jean-Paul Huchon

Le débat politique a besoin de transparence. M. Balladur, qui veut faire croire qu'il ne fait pas de politique et qu'il est seul à dire la vérité aux Français, a annoncé, lundi soir sur France 2, un certain nombre de contre-vérités flagrantes qui méritent d'être immédiatement dénoncées.

• **La réduction proclamée des déficits** : c'est tout le contraire qui se produit. Certes, le déficit affiché a été très légèrement réduit, mais ce résultat n'est obtenu qu'au prix de manipulations qui ne trompent personne :

– En 1993 et 1994, l'Etat vendra pour au moins 100 milliards de francs d'actifs publics et probablement plus, pour financer des dépenses courantes et reconductibles. L'Etat s'appauvrit comme s'il vendait ses meubles pour payer l'électricité.

– L'Etat a opéré des débudgétisations d'une ampleur sans précédent dans l'histoire financière de la République : 35 milliards de francs de TVA versés aux entreprises et non inscrits au budget ! 5 milliards d'allocation de rentrée scolaire, mis indûment à la charge de la Sécurité sociale, pour ne citer que les plus grossières !

– Le gouvernement a beau faire tous ses efforts pour afficher une réduction du déficit budgétaire, il ne peut masquer la réalité. La dette de l'Etat, seul indicateur pertinent, explose. Elle aura augmenté de plus de 800 milliards en deux ans (1993-1994), soit de 40 % environ ! M. Balladur, abrité derrière son image de bon gestionnaire, réussit la performance d'endetter la France pour des années tout en vendant massivement les bijoux de famille.

« Un maillage sans précédent »

• **Le redressement tant promis de la situation de l'emploi** : la façon dont M. Balladur a pu promettre successivement que la situation de l'emploi commencerait à s'améliorer fin 1993, puis au courant 1994 et – depuis lundi – en 1995, laisse pantois. La gravité du sujet mérite un peu plus de sérieux :

– M. Balladur fait état d'une augmentation de 50 % des offres d'emploi depuis août dernier, sans citer ses sources, et sur la base de chiffres qui sont probablement désaisonnalisés ; les chiffres publiés par le ministère du travail font, hélas ! apparaître une baisse régulière des offres d'emploi (– 15 %) tout au long de 1993.

– Le nombre d'apprentis, selon lui, aurait augmenté de 25 % ; les effectifs en apprentissage publiés par le gouvernement font pourtant état d'une totale stabilité.

En revanche, M. Balladur a omis de dire que le chômage de longue durée, qui avait été stabilisé en 1992, a augmenté de deux cent mille personnes en 1993, et que, pour la première fois, le chômage de longue durée chez les jeunes a très fortement augmenté, alors qu'il avait baissé de 1985 à mars 1993.

Le premier ministre n'a pas non plus évoqué la forte baisse des embauches observées au cours de ces derniers mois, ainsi que les trente mille chômeurs retirés des statistiques en novembre et décembre derniers.

• **« L'Etat partial masqué »** : M. Balladur, qui répond sans rire qu'il apprend les nominations dans les journaux, a réussi en un temps record à imposer les siens aux postes-clefs de l'administration, des médias, de l'industrie et de la finance. Un tel maillage est, là encore, sans précédent dans l'histoire de la République :

– Le gouvernement a procédé en neuf mois à plus de deux cent douze changements de hauts fonctionnaires et de dirigeants d'entreprises publiques ;

– Cinq présidents des plus grandes entreprises publiques ont été remerciés avant la fin de leur mandat ;

– Enfin, on assiste à une très puissante mainmise du gouvernement sur l'audiovisuel : les présidents de France-Télévision, RFO, SFP et Canal+ ont tous été poussés à la démission. Les bureaux régionaux de France 3 sont offerts à des proches du pouvoir, M. Carignon va même jusqu'à nommer un de ses conseillers à la direction de la télévision de la région dont il est un des élus. Décidément, lundi soir, c'était bien l'heure des mensonges assénés avec aplomb, des demi-vérités et des omissions.

► **Jean-Paul Huchon, secrétaire national du PS chargé des questions économiques et du programme, était le directeur du cabinet de Michel Rocard à Matignon.**

FONDATION DU FORVM UNIVERSALE

CRANS-MONTANA
FORUM IN BUCHAREST
21-24 AVRIL 1994
Sous l'égide du Gouvernement de la Roumanie

ROMANIA

Pour les hommes d'affaires...

Les marchés de l'avenir

"Les entreprises, quelle que soit leur dimension, peuvent pénétrer ces nouveaux marchés à la condition essentielle d'avoir établi des contacts personnels au plus haut niveau.
Nous le constatons, chaque année davantage, au Forum de Crans-Montana".

Jean-Paul Carteron
Président du Forum de Crans-Montana

La conférence de Bucarest réunit notamment les pays d'Europe Centrale et de l'Est, de l'Asie Centrale, les pays Arabes et du Sud de la Méditerranée dont les marchés sont particulièrement attractifs et souvent méconnus.

Les invités politiques
Chefs d'Etats, Premiers Ministres, Ministres de l'Economie, Ministres, Présidents de Banques Centrales, hauts fonctionnaires et experts. Ce sont plus de 50 pays et Organisations internationales qui seront représentés à Bucarest.

Les participants économiques
Décisions makers, Présidents, CEO et hommes d'affaires occidentaux - Délégations d'hommes d'affaires des Etats invités.

Un concept original
Convivialité et nombre limité de participants permettent des contacts personnalisés et informels entre les hommes d'affaires eux-mêmes et avec les hommes politiques, jusqu'au plus haut niveau. De nombreuses séances, ateliers et tables rondes, en petits comités sont organisés pour faciliter les rencontres.

Le but essentiel
Etablir des liens personnels entre les participants économiques et politiques pour déboucher concrètement sur la conclusion d'accords commerciaux, industriels, financiers et de joint ventures.

S'INFORMER ET S'INSCRIRE
CRANS-MONTANA
FORUM IN BUCHAREST
Fondation du Forum Universale
3, Cours de Rive - 1204 Genève (Suisse)
Tél. 41-22-310.93.95
Fax 41-22-310 99.05
Télex 425 052 FOND-CH

Quatre ans après la mise en place d'un nouveau statut

Le FLNC-Canal historique annonce la fin de la trêve des attentats

Le Front de libération nationale de la Corse (FNLC)-Canal historique) a annoncé dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 février, lors d'une conférence de presse clandestine tenue dans une maison isolée du maquis de la Corse du Sud, la rupture de la trêve de ses *« actions militaires »* observée depuis le 22 juin 1993.

Cette *« reprise signifie notre détermination de ne pas nous satisfaire de promesses fallacieuses, ni de nous accommoder de compromissions, moyennant quelques gadgets institutionnels ou en échange d'une pluie d'argent »*, a indiqué un responsable de l'organisation clandestine. *« Notre attitude s'est heurtée à l'incompréhension, feinte ou réelle, de la classe politique traditionnelle, exclusivement préoccupée de ne pas être évincée du devant de la scène*, a-t-il ajouté. *Le pouvoir français a fait mine de dissimuler sa main de fer dans un gant de velours. »*

Le FLNC-Canal historique a estimé que *« la visite* [en Corse] *de M. Balladur, le 1er février dernier, a dissipé les ambiguïtés et les équivoques. Le plan du gouvernement actuel est marqué du sceau du colonialisme revêtu d'un vernis libéral »*. *« La notion même de peuple corse est escamotée*, a ajouté cette organisation, *les quelques mesures de caractère exclusivement économique et fiscale concourent au même objectif : faire disparaître la dimension politique du problème corse. Nous ne nous laisserons pas détourner de notre combat. »*

« La politique du nouveau pouvoir français est parfaitement claire : sceller la Corse dans le moule français par le truchement de la politique dite d'aménagement du territoire. Face à l'intransigeance de cet Etat, nous réinterviendrons sur tous les terrains de lutte », a conclu l'organisation nationaliste.

Le refus des « manœuvres de Paris »

AJACCIO

de notre correspondant

Au lendemain de la réélection de François Mitterrand, en 1988, les nationalistes unis s'étaient attachés à ouvrir un grand dialogue qui, dans l'esprit de l'opinion, devait substituer un processus démocratique à la violence clandestine. C'est l'ampleur de ce dialogue et les espoirs qu'il portait qui allaient générer un nouveau «statut» pour l'île, préparé par Pierre Joxe et finalement adopté par le Parlement au printemps 1991. Le texte initial allait même jusqu'à reconnaître l'existence du *« peuple corse composante du peuple français »*, mais cette disposition a été annulée par le Conseil constitutionnel.

Les débats autour de ce statut, qui accorde à la Corse une large autonomie de gestion, avaient, non seulement suscité des discussions passionnées, mais aussi fait éclater des divergences au sein de la mouvance nationaliste. Elles s'étaient finalement traduites par l'éclatement de la *Cuncolta* en plusieurs mouvements et la présence aux élections territoriales de mars 1992 de deux listes nationalistes, l'une conduite par Edmond Simeoni (Corsica Nazione), l'autre par Alain Orsoni, Mouvement pour l'autodétermination (MPA).

Parallèlement, le FLNC «historique», proche de Corsica Nazione, était constitué, qui taxait le FLNC «canal habituel», proche du MPA, de réformisme. Le second décrétait la suspension de ses actions militaires puis, allant plus loin, déclarait mettre fin au prélèvement de l'impôt révolutionnaire. Le premier, à l'inverse, campait d'abord sur ses positions, avant, le 22 juin 1993, à l'orée de la saison touristique, de suspendre, à son tour, ses opérations violentes, se réservant toutefois d'intervenir ponctuellement en tant que de besoin. Au total, durant l'année 1993, seule une quarantaine d'attentats étaient revendiqués par les organisations clandestines nationalistes sur les cinq cents commis dans l'île.

Aujourd'hui, les affaires corses ont beaucoup avancé. L'Assemblée de Corse a établi le premier plan de développement préparé sur place qu'ait connu la région. Le gouvernement a pris des mesures d'accompagnement rendues publiques par le premier ministre lors de son voyage à Ajaccio le 1er février, et il vient de saisir les élus territoriaux de son avant-projet de statut fiscal qu'il entend déposer à l'ouverture de la session de printemps du Parlement.

« Plan de développement aussi bancal que l'erstaz de statut fiscal, manœuvre téléguidée de Paris en vue d'anéantir toute chance d'alternative politique et de financer une alternance rassemblant des éléments disparates, parmi lesquels quelques adeptes d'un corsisme de salon », avait estimé le FLNC–historique dans un communiqué publié le 22 janvier 1994 où il faisait le point de dix mois de trêve et de discussions. Ce texte laissait déjà prévoir la fin de cette trêve : *« Conscient de ses responsabilités, le FLNC ne fera cadeau à personne du droit imprescriptible du peuple corse à disposer de lui-même. Nous assumerons les nôtres sans chantage à la paix ou à la guerre. »*

Comme en écho, l'UPC autonomiste, composante de Corsica Nazione, réclamait, le 13 février, un aggiornamento et la refédinition d'une politique nationaliste. La question posée était la suivante : *« Comment asseoir sans équivoque, grâce à Corsica Nazione, pour les mois et les années à venir, l'image d'un nationalisme démocratique respectueux de l'éthique et du pluralisme et réservant l'usage de la force, quand on ne peut plus l'éviter, aux seuls rapports de forces avec l'Etat et le colonialisme ? »*. La réponse du FLNC–historique est venue dans la nuit de mercredi à jeudi.

PAUL SILVANI

MANIFESTATION : M. Le Pen empêché par des nationalistes de tenir une réunion publique. – Jean-Marie Le Pen, président du Front national, arrivé à Bastia (Haute-Corse) mercredi après-midi 16 février, a été contraint par un groupe de militants nationalistes de regagner le continent sans avoir pu tenir la réunion publique qu'il projetait d'animer. Malgré les CRS déployés sur place, les militants de A Cuncolta naziunalista ont empêché M. Le Pen de quitter l'aéroport après avoir indiqué qu'il était *persona non grata*. Le 16 janvier, Bruno Mégret, délégué général du FN, avait déjà été empêché par ces mêmes militants de tenir une réunion à Ajaccio (Corse-du-Sud).

EN BREF

SONDAGES : Baisse confirmée de la popularité du premier ministre. – Deux récents sondages confirment la baisse de la popularité du premier ministre et du président de la République.

Dans l'enquête mensuelle de CSA, effectuée du 9 au 10 février auprès de 1 005 personnes et publiée dans *la Vie* datée du 17 février, la popularité d'Edouard Balladur baisse de six points (52 % lui font *« confiance »*, au lieu de 58 %) et celle de François Mitterrand de trois points (39 % au lieu de 42 %). Le sondage, effectué du 1er au 4 février par BVA auprès de 966 personnes et publié dans *Paris-Match* daté du 24 février, montre une baisse de 5 points pour M. Balladur (55 % de *« bonnes opinions »* au lieu de 60 % en janvier) et pour M. Mitterrand (44 % au lieu de 49 %).

PARTI COMMUNISTE : M. Hue lance un appel au débat. – Dans un article publié dans *l'Humanité* du 17 février, le secrétaire national du PCF lance *« un appel pressant et solennel »* pour que *« s'établissent, sans formalisme, des espaces de rencontres pour celles et ceux qui rejettent la droite »*. *« Entre progressistes, entre gens de gauche, on ne se parle pas trop ! Au contraire »*, constate Robert Hue, en proposant aux militants communistes d'éviter *« aussi bien le repli craintif sur soi-même que l'esprit de polémique et de règlement de comptes stérile »*.

RECTIFICATIF. – C'est le 5 janvier 1895 – et non 1894, comme une coquille l'a fait écrire à Madeleine Rebérioux dans *le Monde* du 17 février – qu'a eu lieu dans la cour de l'Ecole militaire la dégradation du capitaine Dreyfus.

Le FLNC-Canal historique annonce la fin de la trêve des att

Le refus des « manœuvres de Pa

La polémique après le départ d'André Rousselet

« Le gouvernement n'est intervenu à aucun moment »

déclare Nicolas Sarkozy

« Le responsable de tout cela, c'est Edouard Balladur. » Alors que son article intitulé « Edouard m'a tuer » (par référence orthographique à la polémique judiciaire consécutive au procès niçois d'Omar Raddad) était sur le point de paraître dans les éditions du *Monde* datées du 17 février, et que son dauphin, Pierre Lescure, venait d'être désigné par le conseil d'administration de la chaîne pour lui succéder à la présidence de Canal Plus, André Rousselet a accusé le premier ministre d'être le principal responsable du pacte d'actionnaires conclu dans son dos par Havas, la Générale des eaux et la Société générale, pacte qui devait mener à sa démission.

André Rousselet, qui s'est exprimé en direct sur le circuit de télévision interne de Canal Plus pour l'ensemble du personnel, a également mis en cause le PDG d'Havas, Pierre Dauzier, *« à la personnalité pour le moins fragile »*, et le PDG de la Générale des eaux, Guy Dejouany, *« au crépuscule de sa carrière »*, en dénonçant ce *« coup de poignard d'hommes qui étaient*, a-t-il ajouté, *mes obligés »*. M. Rousselet a aussi nommément impliqué Jacques Friedmann, que l'hôtel Matignon avait chargé de négocier le renouvellement de la concession de Canal Plus en affirmant que *« cela faisait quinze jours que M. Friedmann avait monté l'opération »* et en démentant avoir été mis dans la confidence de la préparation de ce pacte : *« Il est faux que j'aie été informé préalablement de la constitution d'un pacte d'actionnaires : ceux qui affirment cela sont des menteurs. Ma parole contre la sienne,* a ajouté M. Rousselet, *le responsable de tout cela c'est Edouard Balladur et son représentant, Jacques Friedmann. »* Interrogé par *le Monde*, Jacques Friedmann, président de l'UAP, a déclaré : *« En ce qui me concerne, je n'ai de souci que l'intérêt des sociétés dans lesquelles l'UAP est présente. Je n'ai pas le goût des polémiques publiques et encore moins des amalgames politico-médiatiques. »*

Le PDG démissionnaire, ému, a quitté la chaîne sous les applaudissements du personnel pendant que son successeur, Pierre Lescure, résumait le sentiment général en disant : *« On en a gros sur la patate. »*

Un peu plus tard, l'hôtel Matignon faisait savoir que le premier ministre n'avait pas l'intention de *« polémiquer »* avec M. Rousselet parce qu'il s'agissait d'un *« sujet totalement privé touchant une société privée »*. Après avoir jugé *« outrancières »* les accusations du fondateur de Canal Plus, le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, exprimant directement, sur le perron de l'hôtel Matignon, le point de vue de M. Balladur, s'est borné à déclarer : *« L'aigreur est mauvaise conseillère* (...). *Le gouvernement n'est intervenu à aucun moment – et d'ailleurs il n'avait pas à intervenir, ni de près ni de loin – dans une décision qui concerne des sociétés privées* (...). *La nomination à l'unanimité de Pierre Lescure devrait rassurer toutes celles et tous ceux qui, sincèrement, ou peut-être parfois avec quelques arrière-pensées, pouvaient s'inquiéter de l'indépendance de Canal Plus. Je ne vois pas au nom de quoi l'indépendance de Canal Plus serait moins assurée avec un journaliste qui n'a jamais eu d'engagement politique qu'avec un homme tout à fait respectable, qui a eu souvent, dans sa vie, des engagements politiques, eux aussi tout aussi respectables... »*

La Générale des eaux et Havas, impavides sous le choc des accusations d'André Rousselet, se sont alliées pour affirmer, dans un communiqué commun, leur *« confiance »* dans les capacités de Pierre Lescure à *« piloter le navire Canal Plus, dans les conditions de compétitivité de plus en plus sévères qui règnent et vont régner, et rendent nécessaires la recherche d'alliances internationales »*. Jouant les grains de sable, Jean-Marc Vernes, banquier et administrateur d'Havas, a expliqué, lui, dans l'émission « Décryptages », sur France 3, qu'André Rousselet n'était pas au courant du pacte d'actionnaires conclu entre Havas, la Générale des eaux et la Société générale. *« Une affaire de cette importance aurait dû être soumise aux administrateurs avant. M. Rousselet – qui apporte 40 % des bénéfices de Havas – aurait dû être consulté. Il a été mal traité. »* Critiquant *« la pensée sinueuse »* de Pierre Dauzier, PDG d'Havas, Jean-Marc Vernes ne *« pense pas que le premier ministre ou Jacques Friedmann soient pour quelque chose dans cette affaire. Si Jacques Friedmann a soutenu ce plan, c'est qu'on lui avait affirmé qu'André Rousselet avait été informé et qu'il n'avait pas fait d'objection. »*

Le bureau national du Parti socialiste, réuni mercredi 16 février, a dénoncé la *« mainmise du gouvernement, et particulièrement de M. Balladur, sur l'audiovisuel »* ainsi que sa *« volonté de contrôler le débat public »*. Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national, a également annoncé la mise sur pied d'un *« observatoire »* pour mesurer la concentration financière dans les médias. Didier Mathus, député, responsable des questions de communication pour le PS, a lui aussi estimé que, sous la *« rhétorique de l'Etat impartial »*, se fait jour *« la réalité : celle d'un gouvernement qui n'a comme souci que de pourchasser l'indépendance et de verrouiller les médias »*. Enfin, Michel Pelchat, député UDF-PR, adresse au *« président Rousselet »* ses félicitations pour le *« travail accompli »* et *« déplore les conditions dans lesquelles s'achève sa mission »*.

Lire page 21 la chronique de DANIEL SCHNEIRDERMANN

Canal Plus au risque de sa banalisation

Ils avaient tous dit non. Quand, en 1983, André Rousselet, président d'Havas, a cherché à constituer le tour de table d'une chaîne cryptée qui ne s'appelait pas encore Canal Plus, l'establishment financier français a ricané. Hachette, Dassault, Gaumont, les Editions mondiales, L'Oréal (qui se rattrapera par la suite) ... tous ont dédaigné, sans réfléchir, ce qui allait devenir rapidement l'un des plus beaux coups financiers de ce dernier quart de siècle. A l'époque, personne ne voulait risquer un kopeck sur un projet aussi farfelu : une télévision payante.

Les réactions politiques étaient alors au diapason : Jacques Baumel, député RPR, réclamait une commission d'enquête sur *« un projet condamné dès sa naissance »*, et Alain Madelin, député UDF, estimait qu'un cahier des charges aussi *« contraignant »* ne pouvait conduire *« qu'à l'impasse »*. Trois ans plus tard, la chaîne cryptée gagnait déjà 115 millions de francs, en prévoyant 350 millions de bénéfices et, depuis plusieurs années, ses résultats dépassent le milliard de francs. Sans parler du titre dont la valeur a plusieurs fois fait la culbute en Bourse.

En 1983, la télévision était encore dans l'enfance. Ces réactions furent donc infantiles. Malgré la redevance, la télévision était perçue comme une activité culturelle et un plaisir *gratuit. Pour savoir que c'était* aussi une industrie – lucrative qui plus est –, il suffisait de prendre l'avion. Là bas, outre-Atlantique, Home Box Office, (HBO), fondée en 1975 par Time Warner, comptait déjà plusieurs millions de clients qui payaient cash, chaque mois, pour une enfilade de films non coupés par la publicité. Canal Plus, conçue par les personnalités voyageuses de la direction du développement d'Havas (Léo Scheer, Antoine Lefébure...) au début des années 80, n'était pourtant rien d'autre qu'un clone à la française de HBO.

Passons sur la tourmente des débuts. L'hostilité de Laurent Fabius au projet, l'annonce des projets de La Cinq et de TV6 peu après le lancement de Canal *Plus en novembre* 1984, les abonnements résiliés à peine souscrits, l'incertitude chez les téléspectateurs... faillirent tuer dans l'œuf le projet. La crise ne dura pas longtemps, mais le *drame eut au moins une fonction* : il servit de ciment au noyau fondateur. Aujourd'hui encore, à Canal Plus, la frontière passe entre ceux qui étaient là dès la première heure et... tous les autres.

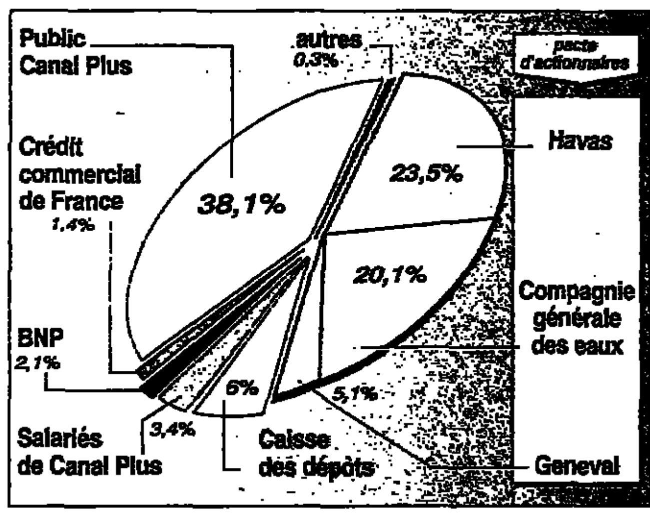
Trois axes

Rétrospectivement, après dix années de succès commercial et financier ininterrompu, Canal Plus apparaît comme une fleur sauvage épanouie sur les décombres du système audiovi*suel français. En 1994, après* dix années de décisions politiques incohérentes, les chaînes hertziennes s'épuisent dans une guerre commerciale qui n'en finit plus, le câble reste une *industrie balbutiante, l'industrie* audiovisuelle des programmes est en pleine restructuration. Seul Canal Plus, qui n'a jamais disposé d'aucun concurrent réel, a tiré son épingle du jeu. La seule chaîne cryptée au monde à occuper un réseau hertzien compte 3 932 878 abonnés en France et 5 737 968 avec ses filiales à l'étranger ; elle a des participations dans toutes les chaînes thématiques du câble ; elle diffuse des films avant l'industrie de la vidéo ; elle truste les matches de championnats de football ; elle commence à se lancer dans la distribution de droits de produits audiovisuels et cinématographiques à grande échelle : elle a des filiales en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Belgique, en Afrique, en Pologne ; ses équipes *ratissent le monde* pour déceler les opportunités d'investissement.

L'intelligence d'André Rousselet ne s'est jamais bornée à exploiter, à fond et sur le seul territoire national, les avantages d'une position dominante dans la télévision à péage. Avec une rare sûreté de jugement, l'ex-patron de Canal Plus a bâti un groupe intégré et largement internationalisé en travaillant selon trois axes. *Primo*, une diversification horizontale qui touche toutes les chaînes thématiques (cinéma, sport, musique, information), les supports de distribution par câble et satellite, l'édition et la vidéo domestique. *Secundo*, une intégration verticale qui comprend la production de décodeurs et *d'antennes satellite, la produc*tion cinématographique (le Studio Canal Plus, les productions Alain Sarde...), la production audiovisuelle (Ellipse), le financement d'un grand club de football *vedette, le PSG, et de* diverses équipes dans d'autres sports comme le basket, le judo... *Tertio*, l'internationalisation avec le développement de clones de Canal Plus dans toute l'Europe. *Dès 1985, alors que la* survie de Canal Plus apparaissait hypothétique, André Rousselet a commencé à prospecter au Maroc. Mais c'est à partir de 1987 qu'une stratégie internationale a été réellement mise en route.

Pour éviter que les producteurs de films hollywoodiens ne fassent monter les enchères en *mettant Canal Plus en concur*rence avec des chaînes généralistes plus puissantes, Canal Plus a commencé à bâtir un réseau européen. Pensée comme un moyen de sécuriser l'approvisionnement en programmes, l'internationalisation de Canal Plus est, depuis le début des années 90, devenue multiforme : Canal Plus investit dans la production de films aux Etats-Unis (même si ses mises coûteuses dans le producteur indépendant Carolco ont été plus riches d'enseignements que de profits), prépare de nouvelles chaînes thématiques en Europe et aux Etats-Unis et, comme diffuseur, s'adapte aux modes de réception dominants dans les différents pays. Câble ou satellite, Canal Plus s'installe là où il y a de la place.

L'actionnariat de la chaîne cryptée



Quelques zones d'ombre

Pierre Lescure, nouveau PDG de la chaîne cryptée, aura cependant les coudées moins franches que son prédécesseur. Le succès flamboyant, mais autocentré sur lui-même de Canal Plus, a engendré quelques zones d'ombre. Alors qu'aux *Etats-Unis la chaîne cinéma* HBO a été le moteur du câble, la France a lancé la télévision payante avant le câble et Canal Plus s'est installé en 1984 sur un réseau hertzien. Dix ans plus *tard, la chaîne cryptée frise les* quatre millions d'abonnés sur une seule chaîne alors que le câble en compte à peine un million pour une quinzaine. Canal Plus n'a eu de cesse d'exploiter à son profit ce rapport de forces. Les câblo-opérateurs ont donc été incités à investir pour améliorer une offre de programmes thématiques que la chaîne cryptée se chargeait elle-même de concocter. Planète, Canal Jimmy, Ciné-cinémas ou Ciné-cinéfil... sortent du laboratoire Canal Plus. André Rousselet a ensuite poussé les câblo-opérateurs à diffuser ces chaînes par satellite. Ce qui fut fait avec le lancement de Canal Satellite en 1992. La chaîne cryptée mettait ainsi son nom sur le bouquet, se chargeait de *la commercialisation*, évitait que les réseaux câblés grignotent petit à petit son fonds de commerce et verrouillait le marché contre l'arrivée de programmes étrangers nouveaux (style RTL2). *Mieux encore*, le bouquet était crypté et vendu avec les décodeurs Syster, propriété de Canal Plus.

Ce verrouillage du marché national par une seule entreprise serait sans importance si la situation internationale était restée la même qu'il y a dix ans. Malheureusement, les satellites ont commencé d'internationaliser l'audiovisuel et la compression numérique va, en peu de temps, multiplier par dix les robinets à images existants. Pierre Lescure le soulignait lui-même dans nos colonnes le 17 avril 1993 : *« Hier les Américains vendaient des émissions aux Européens pour améliorer leurs profits. Aujourd'hui, ils veulent exporter des chaînes entières. La technologie le permet »*. MTV pour la musique et CNN pour l'information étaient déjà là. TNT-Cartoon network, deux chaînes du groupe Turner, sont arrivées en Europe en septembre dernier. Dès 1995, des dizaines d'autres sortiront des *starting-blocks*.

Ces ouvertures rendues possibles par la technologie changent les données du problème. Avec 5,4 millions de prises installées et à peine plus d'un million d'abonnés, la France a un taux de câblage (moins de 7 %) très inférieur à celui du Benelux (90 %) et de l'Allemagne (70 %). Sans effort significatif, tant en matière d'offre de programmes, de prix de l'abonnement que de pose de nouveaux réseaux cablés, la France pourrait bien basculer progressivement vers la réception directe par satellite. Malgré ses presque quatre millions d'abonnés, le groupe Canal Plus est, lui aussi, directement menacé. Films récents et événements sportifs descendront directement du ciel *pour menacer sa programma*tion et sa clientèle. Enfin, la manière dont France Telecom, inquiet pour son monopole sur les télécommunications, a traîné les pieds pour bâtir un système *satellitaire francophone capable* de représenter une alternative aux bouquets de chaînes présentes et futures d'Astra, rend plus urgente encore la mise sur pied d'une stratégie globale.

C'est là au fond, le nouveau défi que doit affronter Canal Plus : celui de sa banalisation dans un plan qui déborde sa stratégie d'entreprise privée. La tentative *du gouvernement de* faire de Canal Plus une locomotive par la commercialisation d'une offre d'abonnements couplés entre la chaîne cryptée et les chaînes thématiques du *cable à toujours provoqué l'hos*tilité d'André Rousselet. Ce sera désormais à Pierre Lescure d'affronter cette exigence qui reste toujours d'actualité. Le gouvernement étudie actuellement d'autres mesures de type fiscal et législatif dans le but de généraliser un service audiovisuel de base (7 à 8 chaînes) sur les 4 millions de prises cablées non utilisées. Enfin, il n'est pas exclu non plus que la cession des réseaux câblés de la Caisse des dépots soit enfin autorisée en échange d'un engagement ferme de la part des repreneurs *de poser 3 millions de prises* supplémentaires d'ici 1997. Deux millions pour France Telecom, 1 million pour la Générale des Eaux. Le nouveau PDG de Canal Plus n'aura pas le loisir de s'endormir *sur les lauriers de* son père spirituel.

YVES MAMOU

Le correspondant de la BBC expulsé de Tunis

Quelle mouche a donc piqué les autorités tunisiennes, que l'on croyait ralliées, depuis le début des années 80, aux vertus du pluralisme et à celles, conséquentes, de la liberté d'expression ? A quelques semaines d'une élection présidentielle, si sévèrement balisée qu'elle *ne laisse guère de chances aux* éventuels challengers de l'actuel chef de l'Etat, une singulière fébrilité continue de régner dans les allées du pouvoir.

C'est ainsi que le gouvernement tunisien a décidé, sans explication, d'expulser le correspondant de la BBC World Service, Alfred Hermida, a-t-on appris, mercredi 16 février, sur les ondes de la radio britannique. *Malgré les protestations « énergiques »* de la BBC auprès des autorités – qui, en dépit des *« demandes répétées »*, n'ont *« fourni aucune raison »* à leur décision – M. Hermida devrait avoir quitté Tunis, vendredi.

Moins spectaculaire, mais tout aussi curieuse, apparaît l'interdiction qui vient de frapper la presse étrangère, celle, du moins, ayant eu le malheur d'évoquer la candidature à la magistrature suprême du docteur Moncef Marzouki, président sortant de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). Cette candidature, bruyamment annoncée, mais qui n'a aucune chance d'être suivie d'effet, a sans doute été ressentie, en haut lieu, comme une provocation.

A ce défi, politiquement bénin, on pouvait, sans dommage, se garder de répondre. La censure, en revanche, est à double tranchant : elle donne de l'importance à un geste qui, en démocratie, n'en aurait pas beaucoup, et ternit la réputation d'un pays, exemplaire à bien des égards.

J. de B.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit, par erreur, dans nos éditions du 16 février, le chiffre d'affaires d'Europe 1 Communication, au cours du dernier exercice (septembre 1992-septembre 1993) ne s'est pas élevé à 76,3 millions de francs mais à 2,44 milliards de francs. Le chiffre de 76,3 millions de francs est celui du résultat consolidé du groupe.

Voracités

Suite de la première page

Voilà donc M. Balladur confronté à une secousse politique qui laissera des traces même si elle n'est qu'éphémère. Dans le contexte de rivalité qui oppose le RPR à l'UDF et, à l'intérieur du RPR, les indéfectibles partisans de Jacques Chirac aux fidèles du premier ministre, l'opposition ne sera pas la seule à parler désormais d'un *« Etat Balladur »*. Le *« cadenassage »* des médias dénoncé aujourd'hui par les socialistes fait déjà écho à l'inquiétude qu'exprimait, en janvier, Raymond Barre lorsque l'ancien premier ministre recommandait au gouvernement, à propos de certaines nominations dans l'administration, de ne pas donner le sentiment que *« tout est verrouillé »*.

M. Balladur a donné à ses adversaires le bâton pour se faire battre, *avant même sa nomination* à l'hôtel Matignon, en constituant son carnet d'adresses dans les milieux d'affaires au moment des privatisations intervenues au cours de la première cohabitation, entre 1986 et 1988. La plupart des hommes dont les noms y figurent depuis cette époque où il dirigeait le ministère des finances – *tous cités au printemps dernier* dans un article du mensuel économique *Capital* intitulé « Avec qui gouverne Edouard Balladur », comme le rappelait mercredi l'AFP – se retrouvent en effet, aujourd'hui, à la tête de grandes entreprises publiques. C'est le cas de M. Friedmann, comme ceux, par exemple, de Michel Pebereau, nommé PDG de la BNP, de Philippe Jaffré, nommé à la présidence d'Elf-Aquitaine, et de Marc Viénot, PDG de la Société générale, partie prenante du pacte d'actionnaires dénoncé par M. Rousselet. C'est ainsi une certaine méthode personnelle de pouvoir qui se trouve sujette à *soupçon. Avec tous les risques* de défiance qui en résulteront forcément.

Il n'en demeure pas moins vrai que M. Rousselet est plus vic*time d'une logique capitalistique* que d'un complot politique. Sur ce point, le plaidoyer de M. Balladur ne souffre aucune contestation. Les *« banquiers plus avisés que vertueux »* cloués au pilori par le PDG démissionnaire de Canal Plus n'ont fait qu'agir dans *le droit fil de ce qui est en passe* de devenir une nouvelle obsession : comment préparer la France et l'Europe à l'ère des « autoroutes de l'information » qui a déjà commencé aux Etats-Unis ? Devant l'ampleur de l'enjeu, qui est à la fois industriel, technologique, culturel, le pouvoir politique presse les grands groupes industriels et financiers de coordonner leurs actions dans le secteur de la communication pour essayer de contrer ensemble les appétits d'outre-Atlantique. Les « médiavoraces » nationaux s'engagent donc dans cette bataille du XXI[e] *siècle avec toute* la force de leurs propres appétits. Au risque de dévorer, un jour, leurs propres commanditaires. Et, si l'on n'y prend *garde*, les autres citoyens avec.

ALAIN ROLLAT

POLICE

Réclamant un changement des missions et un meilleur équipement pour les CRS

La FASP critique la « mauvaise utilisation » des forces de l'ordre à Rennes face aux marins-pêcheurs

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) a critiqué la conduite du maintien de l'ordre lors de la manifestation des marins-pêcheurs, à Rennes, le 4 février. Plusieurs membres des Compagnies républicaines de sécurité (CRS) avaient alors été grièvement blessés.

A l'automne, la FASP avait pris date *« des risques que fait courir aux flics la montée des exclusions et du chômage »* dans un point de vue sur les dégâts du balladurisme (*le Monde* du 30 septembre), a rappelé son secrétaire général Daniel Lavaux. *« Nous avons compris la colère et le désespoir des marins-pêcheurs*, explique-t-il aujourd'hui. *Mais les policiers ne doivent pas être transformés en boucs émissaires. Et nos collègues CRS ne doivent pas souffrir, comme ce fut le cas à Rennes, d'une mauvaise utilisation des forces de maintien de l'ordre par les responsables locaux. »*

« Négociez avant les drames »

Diverses erreurs de commandement sont en effet relevées par la FASP au sujet des événements survenus dans cette ville de Rennes qui recevait simultanément une manifestation à risques et une visite du premier ministre. M. Lavaux a d'abord noté : *« Une mauvaise estimation du nombre et de la détermination des manifestants : les informations des renseignements généraux sur les risques de la manifestation n'ont pas été prises au sérieux. » « Une dizaine de jours avant les incidents*, a-t-il ajouté, *on savait pourtant que les marins-pêcheurs s'étaient procuré des fusées lance-harpons dans leurs coopératives. »*

Dans cette manifestation *« qui a dégénéré en guérilla urbaine*, a ajouté M. Lavaux, *la police s'est retrouvée complètement débordée et sans moyens de protection suffisants face aux armes utilisées par les marins-pêcheurs. Des CRS ont été très gravement touchés par ces fameuses fusées – recevant des blessures de guerre selon les professeurs qui les ont opérés – qui peuvent tuer à 3 ou 4 mètres »*. Aussi les syndicalistes réclament-ils des équipements de protection renforcés.

La critique syndicale porte aussi sur des directives de la hiérarchie qui ont *« figé sur des points statiques les effectifs policiers »*. Ce qui a permis aux casseurs d'opérer *« pendant plusieurs heures*, ont commenté, en aparté, des syndicalistes CRS, *sans que les unités de maintien de l'ordre n'effectuent de charges »*. Plus généralement, la FASP a regretté la *« gestion déplorable des CRS auxquelles une hiérarchie ringarde demande d'assurer à la fois des missions de sécurisation en banlieue et des opérations de maintien de l'ordre »*.

Les CRS sont tellement *« déboussolés »* et *« bouleversés »* par les blessures de leurs collègues que le spectre d'une mort d'homme – du côté policier ou du côté des manifestants – a été évoqué par M. Lavaux. *« La FASP ne cautionnera pas un nouveau Malik Oussekine »*, a-t-il prévenu, se référant à cet étudiant qui avait trouvé la mort, lors des manifestations de 1986, au cours de son interpellation par des policiers.

En vue de la prochaine manifestation des mineurs, samedi 19 février à Paris, la FASP a donc lancé un double appel. Aux autorités politiques : *« Négociez avant les drames. »* Et, à l'attention des « gueules noires » : *« Ne prenez pas les policiers pour des punching-balls et ne laissez pas des casseurs ou des provocateurs s'infiltrer dans vos rangs. »*

ERICH INCIYAN

Les questions des fonctionnaires de justice

Les fonctionnaires de justice, aussi, posent des questions sur les responsabilités. Ce jour du 4 février, le centre-ville de Rennes était-il suffisamment protégé ? Le Parlement était-il à l'abri des manifestants ? Les services de la cour d'appel de Rennes devaient-ils impérativement fonctionner ? Mercredi 16 février, l'Union syndicale autonome justice (USAJ) a déploré *« que la mise en cause de la seule responsabilité d'un agent de service masque la responsabilité collective des autorités administratives et judiciaires »*.

Syndicat majoritaire des fonctionnaires de justice, l'USAJ, qui *« apporte son entier réconfort à M. André Hirel* [concierge du parlement de Bretagne mis en examen mardi 15 février] *ainsi qu'à sa famille »*, se déclare *« particulièrement émue devant la mise en examen d'un fonctionnaire de justice tandis que les incendiaires ne sont pas identifiés »*.

L'USAJ demande à la Chancellerie, non seulement de renforcer la protection des bâtiments judiciaires, mais aussi de redéfinir avec précision les attributions statutaires des agents de service chargés du gardiennage des bâtiments judiciaires. *« Un concierge, guide, appariteur, agent de service d'entretien et de ménage, chauffeur et facteur ne peut pas assurer ses multiples fonctions sans dépasser le temps de travail réglementaire »* remarque le syndicat, qui assure que les réponses aux questions qu'il pose *« permettront peut-être de relativiser la responsabilité de notre agent de service »*. – *(Corresp.)*

SONDAGE : un questionnaire de la FASP sur Minitel. – La Fédération autonome des syndicats de police invite les citoyens à répondre à un *« questionnaire grand public »* par le biais du Minitel (3615-Policeinfo) sur leurs attentes en matière policière. Ils sont notamment appelés à se prononcer sur le rôle essentiel de la police nationale : *« Répression ou prévention ? »*. Parallèlement, la fédération a consulté sa base sur ses attentes en matière sociale. Cette double consultation fera écho au questionnaire sur la police adressé aux 120 000 policiers par la mission dirigée, au ministère de l'intérieur, par le conseiller Pierre Bordry.

Première structure européenne de coopération

Europol a été inaugurée à La Haye

LA HAYE

de notre correspondant

Dernière-née de l'Union européenne, Europol constitue la première structure communautaire de coopération policière, multilatérale et « au quotidien ». Elle regroupe en un seul et même lieu, à La Haye, des fonctionnaires originaires des polices des Douze avec pour objectif d'échanger, recouper et mettre en perspective leurs informations et analyses en matière de trafic des stupéfiants et de blanchiment d'argent sale.

Sous le nom éloquent d' « officiers de liaison », dix-neuf policiers, dont trois Français (deux originaires de la police judiciaire et un de la Gendarmerie), sont déjà à pied d'œuvre et travaillent... « en apesanteur ». La deuxième particularité d'Europol est en effet d'être dépourvue de statut légal. Le Traité de Maastricht en jette les bases mais sa Convention fondatrice n'est pas encore rédigée. Le formalisme l'ayant cédé à l'urgence, les Etats membres de l'Union ont cependant signé un accord qui fonde l'Unité Drogues Europol (UDE). C'est cette dernière qui a formellement été inaugurée, mercredi 16 février.

Pas de compétence opérationnelle

Le coordinateur provisoire d'Europol, l'Allemand Jurgen Storbek, a fait savoir que l'UDE, mise sur pied à Strasbourg à la fin 1992, avait déjà fait la preuve de son utilité. Sous son égide, les polices belges et françaises auraient coordonné l'arrestation de trafiquants de drogue qu'elles avaient toutes deux dans le collimateur, sans le savoir ; et les douanes grecques auraient réuni en un temps-record les informations nécessaires à l'inculpation de l'équipage d'un navire intercepté avec une cargaison de cocaïne.

Affirmer, comme tel pratiquant de la coopération bilatérale traditionnelle, qu' *« Europol n'apporte rien si ce n'est de faciliter la circulation d'une information déjà pléthorique »* paraît donc injuste. Mais faire, comme le ministre néerlandais de la justice, du 16 février *« un jour mémorable dans la lutte contre le crime »* semble aussi exagéré. L'avenir de l'UDE dépendra essentiellement de l'usage qu'en feront les Etats-membres.

N'ayant pas le droit de constituer un fichier central européen des personnes suspectées de trafic de drogue, Europol ne sera pourvue en informations qu'autant que ses participants le voudront ou le pourront, en fonction notamment de leur législation sur la protection des données personnelles. En aval, Europol n'a pas de compétence opérationnelle : loin d'être un FBI à l'européenne, c'est un forum, une corbeille, où certains renseignements seront mis en commun, et dont l'exploitation sera ensuite à la discrétion des Etats-membres.

En insistant sur la nécessité de doter l'organisation, à terme, d'un fichier autonome et d'équipes plurinationales d'enquêteurs, le ministre néerlandais de la justice a souligné, en creux, les limites originelles de la nouvelle organisation. Qui n'en est pas moins *« un début de concrétisation de la coopération policière européenne »*, disait le chef de la délégation française, M. Jacques Franquet. C'est notamment pour s'assurer du *« caractère opérationnel d'Europol »* que Paris présentera la candidature de M. Alain Tourre à la tête de l'organisation.

CHRISTIAN CHARTIER

Au ministère de l'intérieur

M. Faugère est nommé directeur des libertés publiques et des affaires juridiques

Jusqu'alors directeur financier du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Jean-Paul Faugère a été nommé, mercredi 16 février, à la tête de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'intérieur. Il remplace Jean-Marc Sauvé, qui, occupant ce poste depuis 1988, avait notamment préparé les textes sur la maîtrise des flux migratoires aux côtés de trois ministres socialistes – Pierre Joxe, Philippe Marchand et Paul Quilès –, puis de Charles Pasqua.

[Né le 12 décembre 1956 à Paris, Jean-Paul Faugère est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'École polytechnique et de l'Ecole nationale d'administration. A sa sortie de l'ENA, il rejoint le Conseil d'Etat, où il est auditeur en 1983, maître des requêtes en juillet 1986 et secrétaire général adjoint en novembre 1986. Nommé en 1987 conseiller technique au cabinet du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, Pierre Méhaignerie, il revient au Conseil d'Etat en juin 1988 en tant que commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux. En 1990, M. Faugère est ensuite chargé de mission auprès de l'administrateur général du CEA, dont il devient directeur financier en septembre 1991.]

NOUVEAUTÉ : une carte d'identité professionnelle infalsifiable. – Les policiers vont être progressivement dotés d'une carte d'identité professionnelle fabriquée sur le modèle de la nouvelle carte d'identité nationale dite « infalsifiable », a annoncé le ministère de l'intérieur dans le numéro de février de sa revue *Civic*. Dotée d'un hologramme et de fibres invisibles, portant le nom et la signature du fonctionnaire sous une forme digitalisée, cette carte, barrée de bleu-blanc-rouge, s'autodétruira en cas de tentative de manipulation de sa pellicule plastifiée de protection. Le coût de l'opération, qui concernera les 120 000 policiers dans les deux prochaines années, est estimé par le ministère à 1 million de francs.

DÉFENSE

POINT DE VUE

La préparation du Livre blanc

Un piège de M. Mitterrand

Après le conseil réuni à l'Elysée, mercredi 15 février, sur le Livre blanc de la défense, René Galy-Dejean, auteur de deux rapports parlementaires sur les essais nucléaires et sur l'industrie d'armement, accuse François Mitterrand d'avoir tendu un piège à la majorité sur le missile stratégique M5.

par René Galy-Dejean

L'UN des problèmes particulièrement difficiles de la loi de programmation militaire réside dans le sort qui sera réservé au futur missile nucléaire M5. Ce missile pourrait succéder, entre 2005 et 2010, au M45 en développement pour les sous-marins de nouvelle génération. Le missile M45 emportera la dernière tête nucléaire, la TN75. La force océanique stratégique française, ainsi rénovée, constituera, de l'avis unanime, un outil de dissuasion dont la fiabilité peut être assurée pour les dix prochaines années.

Dans ce contexte, quelle question se pose aux responsables politiques ? A mes yeux, la poursuite immédiate du missile M5 constitue l'erreur la plus grave qui puisse être commise dans l'élaboration de la programmation. Erreur sur les plans technologique, budgétaire, stratégique et, donc, politique.

Sur le plan technologique, les gains de performances assignés au futur missile et susceptibles d'être réalisés visent la portée, la précision, la charge utile et la furtivité. Mais ce lanceur amélioré est jusqu'ici considéré comme allant de pair avec une nouvelle tête nucléaire, la TN100, déjà en voie de conceptualisation au Commissariat à l'énergie atomique. Cette charge apportera des performances accrues en matière de pénétration et de précision.

Tout cela est-il d'une grande urgence ? Il y a un progrès déterminant, c'est vrai, mais un seul : la portée accrue *« donne de l'eau »* aux sous-marins, c'est-à-dire qu'elle leur permet de patrouiller dans les mers chaudes et d'accroître leurs potentialités et leur sécurité. Mais, pour le reste, que de contradictions et d'incertitudes dans la démarche !

Une contradiction

On accroît la surface de l'objectif visé, alors que, dans le même temps, un consensus se dessine pour passer d'une doctrine de dissuasion anticités à une doctrine antiforces, donc plus « pointue », plus affinée. On augmente le volume de la tête du missile et la charge utile, alors que tout montre que l'on va sans cesse, à puissance égale, vers des têtes nucléaires réduites en volume et en poids. C'est même une des spécialités de la France. D'autre part, on met en œuvre un système d'arme nouveau, basé sur la TN100, tête innovante dans sa conception et son fonctionnement, au moment où l'on suspend les essais nucléaires et où, par conséquent, on interdit la validation du concept et de la fabrication, donc la vérification du résultat recherché.

Pour tourner cette contradiction, on dit que l'actuelle TN75, bientôt en service, peut être améliorée et adaptée au nouveau missile M5. Ce qui affaiblit le discours et la dissuasion. On est dans une démarche d'opportunité et non d'efficacité. Un tel opportunisme caractérise le missile M5 depuis sa naissance et fait peser sur le budget de la défense et la programmation un terrible handicap financier.

Le missile, seul, hors sa tête nucléaire, est estimé à environ 65 milliards de francs. Son lancement a été notifié au groupe Aérospatiale en janvier 1992, deux mois avant les dernières élections législatives, par une lettre du ministre de la défense de l'époque [Pierre Joxe, NDLR]. Cet acte de baptême pourra apparaître comme entaché de quelque suspicion électoraliste, même si je ne méconnais pas le problème du plan de charge de la division « missiles stratégiques » du constructeur.

Mais les états-majors étaient-ils favorables ? Y a-t-il eu décision en conseil de défense ?

Au même moment était publié, par le même ministre, un « référentiel » de programmation, doublure de la loi non discutée au Parlement. Ce « référentiel » démontre à l'évidence que la seule poursuite des programmes déjà lancés et irréversibles pèse trop lourd pour les capacités budgétaires à moyen terme. Certes, on n'a inscrit dans le budget 1993, au titre du missile M5, qu'un crédit faible. C'est encore vrai pour le budget 1994. Mais *quid* de la loi de programmation nouvelle si on doit augmenter les autorisations de programme à bref délai. On prive dès lors la loi de toute marge de manœuvre, sauf à supprimer au moins un grand projet en cours. Qui s'y risquera ?

Le blocage de la dissuasion

Par voie de conséquence, on bloque l'évolution de la posture stratégique. Cette évolution, qui fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus au sein des armées et dans la majorité, est imposée par les bouleversements géopolitiques.

On connaît les grandes lignes de ce consensus. Les sous-marins sont un élément stratégique important, sinon central, de notre dispositif. Mais la recherche d'une plus grande souplesse de manœuvre et d'une meilleure adaptation au contexte nouveau conduit à la mise en place d'une deuxième « composante » aéroportée dotée du missile ASLP (air-sol à longue portée). Cette « composante » posséderait à la fois des capacités de frappe en second et d'ultime avertissement.

Dans le même temps, la réflexion sur la mise en œuvre d'une protection antimissiles s'impose à notre pays. Or, dès maintenant, Aérospatiale, malgré la défection des Britanniques sur l'ASLP, est en mesure de développer des missiles capables d'arrêter à moyenne altitude les engins balistiques, et le groupe peut parvenir, seul, à doter la France d'un missile air-sol à longue portée.

Tout cela deviendra financièrement impossible avec la montée en puissance du M5. Ce missile anéantit le peu de souplesse qu'un effort budgétaire soutenu pourrait donner à la loi de programmation.

C'est ici qu'on retrouve la politique. Le piège que le président de la République vient de tendre au gouvernement et à sa majorité a été posé au détour d'une phrase contenue dans l'entretien donné à l'AFP par François Mitterrand (*le Monde* du 11 janvier). Il parle d'un *« nouveau missile qui comporte une amélioration majeure, celle de la portée, et qui pourra également être installé au plateau d'Albion »*.

Voici donc le M5 écrasant de son poids toute la programmation. Voici toute évolution stratégique compromise, la deuxième « composante » nucléaire fragilisée, et le système de protection antibalistique repoussé aux calendes grecques. Voici enfin le plateau d'Albion remis en selle et la sanctuarisation du territoire réactivée.

Une telle régression de notre stratégie nucléaire est inimaginable. Ou bien faut-il penser que M. Mitterrand, arrivé au pouvoir avec une forte prévention contre la dissuasion, quittera sa charge en privant son successeur de cet outil de puissance, après s'en être lui-même bien servi. L'arrêt des essais nucléaires et le sort du missile M5 conduisent à s'interroger. Mon sentiment est qu'il serait souhaitable de différer dans le temps la mise en œuvre du M5 pour donner à la France quelque latitude d'adapter sa stratégie et l'équipement de ses forces au monde nouveau et dangereux qui s'annonce.

► **René Galy-Dejean, député RPR de Paris, est rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.**

REPÈRES

VIOLENCE

Un joueur de rugby mis en examen et écroué après un incident lors d'un match

Un joueur de rugby de Puisserguier (Hérault) a été mis en examen, mercredi 16 février à Béziers, pour « coups et blessures volontaires avec incapacité de travail de plus de huit jours » et écroué, après un incident qui a entraîné l'hospitalisation d'un joueur adverse à l'occasion d'un match du championnat du Languedoc disputé dimanche 13 février. Sébastien Frejaville-Sauvagnac, vingt ans, est soupçonné d'avoir asséné deux violents coups de pied à la tête d'un adversaire qui venait de le plaquer. Ce dernier avait été hospitalisé d'urgence et opéré à Narbonne d'une fracture de la 5e vertèbre cervicale qui a provoqué une paralysie partielle du bras gauche. – *(AFP.)*

TOXICOMANIE

Un protocole d'usage sur la buprénorphine en préparation au ministère de la santé

Précisant une annonce faite par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, lors d'une rencontre du centre régional d'information et de prévention du sida (*le Monde* daté 13-14 février), Simone Veil a indiqué, dans un entretien au *Figaro* du jeudi 17 février, que ses services préparaient *« un protocole d'usage de la buprénorphine, dans le cadre de réseaux de généralistes »*. *« Notre objectif est de réaliser des premières applications dès la fin de l'année »*, a ajouté Mme Veil. La buprénorphine est un pareopiacé, antalgique puissant de longue durée d'action, actuellement commercialisé sous le nom de Temgésic, et prescrit sur carnets à souche par certains médecins comme produit de substitution à la toxicomanie. Son utilisation en médecine de ville a fait l'objet d'une controverse, ses prescripteurs ayant notamment été accusés d'être des « médecins-dealers » (*le Monde* du 1er décembre 1993).

JUSTICE

Après l'expulsion de Paris vers Téhéran de deux Iraniens poursuivis par la justice helvétique

La Suisse va saisir le Conseil d'État français

La décision prise par le gouvernement français d'expulser de Paris vers Téhéran, le 29 décembre, deux Iraniens, dont la Suisse réclamait l'extradition pour l'assassinat sur son territoire d'un opposant au régime des mollahs, continue d'indigner les autorités helvétiques. Le gouvernement fédéral suisse a annoncé, mercredi 16 février, sa volonté de saisir le Conseil d'Etat de ce dossier pour violation de la Convention européenne d'extradition.

« Le Conseil [gouvernement] *fédéral suisse a décidé de mettre prioritairement l'accent sur les aspects politiques de l'affaire*, ont annoncé les autorités de Berne, mercredi 16 février. *Il estime qu'il y a eu violation par la France de la Convention européenne.»* Après la phase des protestations officielles, les autorités helvétiques portent l'affaire devant la justice française en saisissant le Conseil d'Etat. La plus haute juridiction administrative française devra dire si Paris a violé la Convention européenne d'extradition de 1957, qui est fondée sur la réciprocité et sur l'obligation de motiver tout refus d'extradition, a commenté le ministre de la justice et de la police suisse, Arnold Koller.

Le gouvernement français s'est jusqu'à présent borné à mettre en avant *«des raisons liées à l'intérêt national»* pour répondre aux critiques. *La Suisse, a affirmé M. Koller*, n'a pas reçu d'explications plus complètes dans la réponse française parvenue aux autorités helvétiques à la fin du mois de janvier. Dans ce dossier qui, selon le ministre, met en cause la crédibilité de la lutte contre le terrorisme, Berne *n'avait déjà pas supporté que* la France lui ait laissé croire, jusqu'au moment de l'expulsion des Iraniens vers leur pays, qu'ils seraient extradés vers la Suisse.

Un précédent britannique

Les autorités fédérales n'ont pas davantage apprécié que des responsables gouvernementaux français aient, à diverses reprises, prétendu que les autorités suisses se satisfaisaient de la décision prise par Paris. Le ministre des affaires étrangères Alain Juppé avait estimé, le 7 janvier, que *«tout avait été dit»* sur cette affaire. Le ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, avait déclaré, le 2 janvier, que les Suisses *«avaient compris»* les explications françaises et avaient été *«tenus informés depuis le début des divers aspects du problème.»* Le 11 janvier, Charles Pasqua avait laissé entendre que le gouvernement suisse préférait classer le dossier.

Renonçant finalement à porter le dossier devant le Conseil de l'Europe, la Suisse saisit le Conseil d'Etat en s'appuyant notamment sur un arrêt de principe rendu le 15 octobre dans une affaire similaire opposant la Grande-Bretagne à la France. Si ce recours était déclaré recevable, il s'agirait, selon les services du Conseil d'Etat, du second cas de saisine par un gouvernement étranger pour contester un refus d'extradition. La première affaire a concerné un banquier de Hongkong, dont les autorités de «territoire» et de Londres réclamaient l'extradition. Leur demande avait été autorisée, une première fois, en 1990 par la cour d'appel de Versailles *(Yvelines), mais le gouvernement* l'avait alors refusée. Après un recours britannique devant le Conseil d'Etat qui avait donné raison à la Grande-Bretagne, le premier ministre et le garde des sceaux avaient signé un nouveau décret d'extradition le 18 octobre et le banquier avait été extradé le 1er février.

S'agissant du dossier iranien, et dans la mesure où le Conseil d'Etat donnerait raison aux autorités helvétiques au terme d'une procédure susceptible de durer plusieurs mois, l'annulation de la décision du gouvernement français aurait surtout une portée symbolique, puisque les deux Iraniens résident dans leur pays et que leur retour vers l'Hexagone est improbable.

Toujours détenu en Uruguay

Jacques Médecin estime avoir les moyens de «faire durer la procédure un an»

L'ancien maire de Nice, Jacques Médecin, retenu depuis le 25 novembre à la préfecture de police de Maldonado, en Uruguay, dans l'attente de la réponse à la demande d'extradition française, s'est dit irrité par les retards de la justice locale au cours d'un entretien accordé à l'Agence France-Presse. Le juge uruguayen chargé d'examiner la demande d'extradition française devrait prendre sa décision dans une semaine ou deux, mais M. Médecin estime avoir *«les moyens de faire durer la procédure un an». «Si la demande d'extradition est acceptée, je fais appel tout de suite et après je demanderais l'asile politique.»* L'ancien maire de Nice peut faire appel mais le président uruguayen Alberto Lacalle a déjà indiqué que sa demande d'asile serait refusée.

Au tribunal de Poitiers

Prison avec sursis pour les «alpinistes» de la centrale de Civaux

Les cinq militants antinucléaires de Planète-état d'alerte et de Greenpeace qui avaient occupé les grues de la centrale nucléaire de Civaux (Vienne), en juillet 1992, ont été condamnés à quinze jours de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Poitiers. Fabrice David, Axel Juaneda, Bernard Le Quemeneur, Chantal Malherbe et Jean-Marie Piquemal ont été déclarés coupables de violation de domicile (*le Monde* du 28 janvier). Ils devront en outre verser de 500 à 10 000 francs de dommages intérêts à EDF. Un sixième écologiste, qui était resté à l'extérieur de la centrale mais avait servi de contact radio aux membres du premier commando, a été relaxé. Planète-état d'alerte et Greenpeace ont décidé de faire appel. Dans un communiqué, Greenpeace estime que *«cette condamnation est une décision politique qui illustre bien la situation de blocage total existant sur les grands dossiers environnementaux»*. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, souligne de son côté : *«Quelle condamnation pour EDF, qui a démarré ce chantier dans l'illégalité? La justice condamne les antinucléaires et absout le coup de force des nucléocrates.» – (Corresp.)*

Devant les assises du Rhône

L'assassin d'un gendarme mobile en Haute-Corse est condamné à vingt ans de réclusion criminelle

La cour d'assises du Rhône a condamné, mercredi 16 février, Joseph Colombani à vingt ans de réclusion criminelle assortis d'une peine de sûreté des deux tiers, pour l'assassinat du gendarme mobile Juvenal Defossez, commis dans la nuit du 12 au 13 février 1992 au hameau de Lunghignano, commune de Montegrosso (Haute-Corse).

LYON

de notre bureau régional

Joseph Colombani avait-il, oui ou non, aperçu un mystérieux «cagoulard» rôdant autour de sa maison lorsqu'il s'y claquemura, en état de siège, avec son frère, son cousin et trois fusils, tandis que plusieurs femmes de sa famille alertaient, anonymement, la gendarmerie? Avait-il d'autres raisons, moins impressionnistes mais aussi moins avouables, de se sentir menacé le soir du drame qui coûta la vie à l'un de ceux qui venaient précisément débusquer l'homme à la cagoule?

Erreur sur la personne

C'est autour de ces deux questions, susceptibles d'accréditer l'hypothèse d'une méprise – vraisemblable et même loyalement admise par la gendarmerie –, que tourna l'essentiel des trois journées d'audience. La *«gerbe de mensonges»* qu'avait pu glaner l'accusation et les non-dits éloquents des accusés et de plusieurs témoins ne pouvaient guère aider le jury à forger son intime conviction sur cette affaire éminemment insulaire, «dépaysée» sur le continent dans le souci d'une bonne administration de la justice. En 1991, 66,5 % des accusés jugés par les assises de Bastia furent acquittés ou bénéficièrent d'une simple peine correctionnelle, rappela l'avocat général, ce pourcentage s'élevant à 75 % devant les assises d'Ajaccio.

La névrose obsessionnelle et le *délire persécutif dont Joseph* Colombani tenta, en vain, de se prétendre atteint durant sa détention ayant été écartés par les experts psychiatres, il devenait tentant de considérer sérieusement les confidences qu'il avait lâchées avant de se rétracter au cours de l'instruction. Celles-ci avaient été confortées par les dépositions de son épouse et de sa mère. Dans ces demi-aveux, il était question d'un contrat visant à «liquider» trois personnes – dont les deux oncles de l'épouse de Joseph – qui aurait été proposé par un certain François Villa, intermédiaire et coexécutant. Plus qu'un simple règlement de comptes, une sorte de vendetta déléguée et tarifée puisque qu'il s'agissait pour un père de venger la mort violente de son fils.

Joseph avait-il accepté d'honorer ce marché de mort – contre 50 000 francs – afin *«de retarder puis d'empêcher son exécution»* ou l'avait-il d'entrée rejeté? Il semble en tous cas qu'il n'aurait pas tenu la promesse de se taire et aurait alerté les «cibles». Dans l'une comme dans l'autre de ces hypothèses, on peut concevoir que la mort brutale de François Villa, exécuté le 10 février 1992 dans une rue de Calvi, avait de quoi l'inquiéter. Surtout si quelques messages d'avertissement, dont personne ne dit mot, avaient été passés entre le 10 et le 12 au soir. La peur donc comme principale et mauvaise conseillère pour une mort préméditée. *«J'avais l'intention de tuer»*, avoua le tireur qui avait fait seulement «erreur sur la personne» en distinguant trop tard les galons du gendarme...

Avant de réclamer la réclusion criminelle à perpétuité, l'avocat général, Jean-Olivier Viout, s'employa à démonter dans un réquisitoire de trois heures les *«affabulations»* de l'accusé. Pour M. Viout, le cagoulard-arlésienne n'a *jamais existé, mais le contrat* était bien réel et *«en dit long»* sur l'accusé, condamné le 17 mars 1992 à six ans de réclusion pour tentative de vol à main armée. Stigmatisant la *«loi du milieu, assimilable à la loi de la jungle»*, le magistrat insista sur la volonté de l'immense majorité des Corses de *«ne pas laisser les voyous avoir le dernier mot par le jeu des relations et des intimidations»*. Il n'y a pas de *«code pénal à géométrie variable selon la latitude avec circonstances atténuantes obligatoires»*, avait encore argumenté M. Viout. Le jury ne l'a pas suivi jusque-là, en retenant la préméditation mais en rejetant la notion de «guet-apens». Pour *«destructions de traces et d'indices»*, le frère et le cousin du meurtrier ont été condamnés à trente-six mois de détention dont trente-deux avec sursis.

ROBERT BELLERET

RELIGIONS

La mort de l'ancien archevêque de Paris

François Marty, paysan pragmatique et conciliant

Le cardinal François Marty, âgé de quatre-vingt-neuf ans, qui avait été archevêque de Paris de 1969 à 1981 et président de la conférence épiscopale française de 1969 à 1975, est mort, mercredi 16 février vers 11 heures, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) lors d'une collision entre sa voiture et l'autorail *Capdenac-Toulouse*. La 2 CV qu'il conduisait – et qui lui avait été offerte à son départ à la retraite en 1981 – s'est immobilisée, pour une raison inconnue, sur un passage à niveau. Elle a été happée puis traînée sur près de 100 mètres.

Qu'il le veuille ou non, un archevêque de Paris est le premier évêque de France, non seulement parce qu'il est successeur des apôtres dans le diocèse de la capitale, mais aussi parce qu'il est, le plus souvent – de fait, sinon de droit – le président de la conférence épiscopale de France.

Le cardinal Marty, ce provincial-né qui avait de la terre attachée à ses semelles – et qui s'en vantait volontiers –, n'a pas déçu ses collègues, *ses prêtres et la plupart* de ses fidèles. Il a su accueillir et retenir, sans souci de conformisme. Avec persévérance, il est allé d'instinct au-devant des moins favorisés et a préféré déplaire aux puissants plutôt qu'aux faibles. Dans son hôtel de *la rue Barbet-de-Jouy – et dans* ses déplacements –, il vivait d'une manière austère ; sa porte et sa table étaient volontiers ouvertes.

La compagnie des simples

C'est dans des circonstances exceptionnellement délicates que Mgr Marty prit possession de son diocèse parisien le 4 mai 1968. Il n'était déjà pas facile à ce paysan pragmatique et conciliant de succéder au cardinal Veuillot, bourgeois typiquement parisien, intellectuel, autoritaire, au moins dans un premier temps ; il lui fallut, par surcroît, assumer la vague de violence verbale et parfois de sectarisme qui déferlait sur une capitale en ébullition, et qu'il connaissait mal. Il y réussit à sa manière, souple et discrète.

Ayant le tact de ne pas se mettre en avant, il évita de « cléricaliser les barricades ». Mais, mal à l'aise dans les murs cossus du septième arrondissement, il n'y resta pas enfermé. Cet homme issu d'une ferme avait besoin de contacts directs. Il s'imprégna peu à peu du climat de sa ville, en arpentant de jour et de nuit le Quartier latin. Attentif à ne pas se laisser inféoder, il se mit à l'écoute de gens de tous bords. S'efforçant de transcender les *oppositions*, il devait visiter, dans la même foulée, les infirmeries improvisées pour les étudiants blessés et l'hôpital de la Salpêtrière, où étaient soignés les membres du service d'ordre.

Avare de discours et de déclarations spectaculaires, il procédait par pointillisme en laissant échapper, toujours discret, des mots qui faisaient mouche tels que *« Dieu n'est pas conservateur »* ou *« l'Evangile n'est pas neutre »*.

Ses diocésains comprirent vite que l'esprit de l'Evangile comptait davantage pour lui que l'envie de s'imposer ou le respect des traditions cléricales. Sans avoir l'air d'y toucher, Mgr Marty dessina progressivement un nouveau type d'évêque. Patient, bienveillant, il cherchait à comprendre les positions qu'il ne partageait pas. Il ignorait les paroles blessantes et les attitudes cassantes. Ses adversaires le prétendaient démagogue, mais lui n'avait pas d'ennemis.

Sans se laisser déborder, il essayait de pacifier les esprits et de dédramatiser les situations. Dépourvu de tout souci de prestige, il cherchait la compagnie des simples. A la radio, à la télévision, dans ses interviews, qu'il acceptait par sociabilité – et sans rien changer à son accent rouergat –, il n'aspirait pas à briller, mais à créer un courant de sympathie ; ses réponses manquaient parfois de précision ou de densité, mais rarement d'humour, de bonne humeur ou de spiritualité.

L'archevêque de Paris se disait lent dans le travail, mais enclin à répartir les responsabilités. Optimiste par principe, il aimait faire confiance à *ses collaborateurs* et savait en tirer le maximum. Se voulant avant tout pasteur, il a peut-être déçu les théoriciens par son comportement intuitif et tâtonnant, mais les hommes d'action et d'esprit généreux ont trouvé en lui un allié.

A ses risques et périls, il se mettait spontanément du côté des plus faibles et recommandait l'indulgence. Dans ses rapports avec les pouvoirs, il a pris, à plusieurs reprises, ses distances, notamment le jour où il déclara que, lors des manifestations officielles, la place de l'évêque n'était pas forcément aux côtés des autorités civiles.

« Dieu n'est pas conservateur »

Les prises de position du cardinal Marty étaient toujours remarquées. Le 22 mai 1968, lors des « événements », il lance : *«Dieu n'est pas conservateur»* et ajoute, en septembre, sur Europe 1 : *«L'Église ne veut pas faire profession d'anticommunisme.»*

En octobre 1969, il réprouve les tortures au Brésil, comme il réprouvera plus tard celles contre les Chiliens. En 1972, il prend position nettement contre *l'avortement. En octobre* 1973, à Notre-Dame de Paris, il évoque *«Mon ami l'Arabe, mon ami l'israélite»*. Dans sa dernière homélie, avant de céder la place à Jean-Marie Lustiger, il affirme : *«Croyez à la jeunesse de l'Église, Dieu embauche toujours.»*

Le cardinal Marty avait lui-même défini ses objectifs : *« D'une part, que l'Eglise soit, comme le Christ, libre à l'égard de tout pouvoir, de droite ou de gauche ; d'autre part, que le pasteur puisse être présent partout, osant dire uniquement l'Evangile et refusant d'être un notable. » « Il faut*, ajoutait-il, *évangéliser le monde politique et non l'utiliser. »*

Sur le plan religieux et doctrinal, l'archevêque de Paris était de tendance plutôt classique. Nullement frondeur, il a inconditionnellement soutenu le pape dans ses initiatives les moins biens reçues. Il était partisan de rencontres personnelles avec les prélats romains afin d'éviter les maladresses ou les malentendus.



Il préférait les conversations aux dossiers.

La contestation n'a jamais été son fort, encore qu'il ne cherchât pas à l'étouffer ; le malaise du clergé n'a pas entamé son esprit d'obéissance et sa fidélité aux engagements pris. Au concile, il a largement contribué à définir le prêtre en fonction de sa mission et des besoins de l'évangélisation. Longtemps prélat de la Mission de France, il en avait retiré la certitude que le monde déchristianisé réclamait de nouvelles formes de présence et d'activités sacerdotales, et il en a favorisé l'éclosion. Il a fait en sorte que les laïcs participent autant qu'ils le souhaitaient à la préparation du synode et des décisions de la hiérarchie. *« Nul n'est propriétaire de l'Esprit saint »*, aimait-il à dire.

Dans la période particulièrement difficile traversée par l'Église, le cardinal Marty a fait preuve de modération, de réalisme et de sérénité. Placé sans l'avoir cherché à un haut poste de responsabilité, il a aidé à faire comprendre que l'autorité chrétienne exercée au nom de l'Evangile requérait la simplicité et l'esprit de service.

HENRI FESQUET

[Né le 18 mai 1904 à Pachins (Aveyron), le cardinal François Marty avait fait ses études au séminaire de Rodez, puis à l'Institut catholique de Toulouse. Docteur en théologie, il fut ordonné prêtre le 18 juin 1930. Successivement vicaire à Villefranche-de-Rouergue (1932) puis à Rodez (1933), curé de Bournazel (1940) puis de Rieupeyroux (1943), archiprêtre de Millau (1949) et vicaire général à Rodez (1951), il est ordonné évêque le 1er mai 1952. Evêque de Saint-Flour en 1952, coadjuteur à Reims en 1959, il devient archevêque de Reims en 1960 et prélat de la Mission de France entre 1965 et 1968. Archevêque de Paris de 1968 à 1981, il est président de la conférence épiscopale française entre 1969 et 1975 et créé cardinal par Paul VI le 28 avril 1969.

Depuis 1981, le cardinal Marty était retiré au couvent des dominicaines de Monteils, près de sa maison natale de Pachins où ses parents avaient cultivé la terre. *«Que mes obsèques soient très simples, sans fleurs ni couronnes»*, demande-t-il dans son testament spirituel rédigé en août 1984. Le cardinal Marty était l'auteur de différents ouvrages, *Dieu dans la ville* (1970) et *Chronique de l'Église de France* (1980). Dans *le Monde* du 14 septembre 1985, il écrivit un article intitulé : «De la peur à la foi», où il tirait quelques leçons du concile Vatican II de 1962 à 1965.]

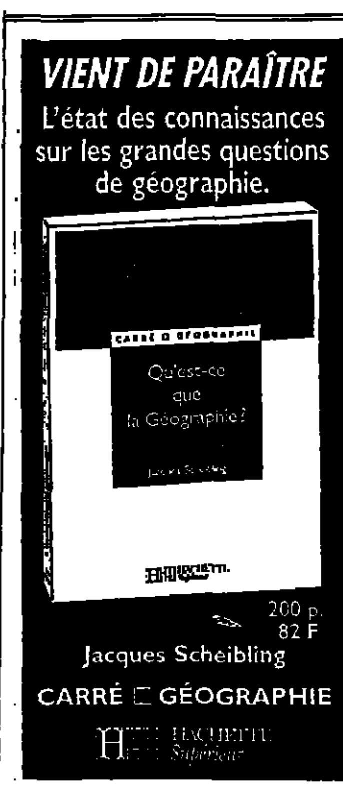
Les réactions

«Le père de tous les évêques de France»

Jean-Paul II a exprimé, mercredi 16 février, sa profonde peine pour la mort accidentelle du cardinal François Marty. Dans un message adressé au cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le pape indique qu'il *«garde dans la mémoire du cœur le précieux souvenir de ce frère dans l'épiscopat, homme de Dieu, pasteur inlassable dans les nombreuses charges qu'il a partagées, figure marquante de l'Eglise en France»* et se souvient *«notamment de son accueil inoubliable en 1980»*.

En France, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon et primat des Gaules, a déclaré que *«le cardinal François Marty était un peu comme le père de tous les évêques de France plus jeunes que lui». «Il était*, a-t-il dit, *un grand témoin de notre temps, un passionné du Christ et de l'Eglise. J'éprouve aujourd'hui une grande peine après sa mort accidentelle. Il y a vingt-trois ans, quand j'ai été nommé* [évêque], *c'est lui qui est intervenu pour que j'accepte la charge qui m'était confiée»*, rappelle le cardinal Decourtray.

Enfin, pour le maire de Paris, Jacques Chirac, qui évoque *«sa bonté, sa chaleur, sa simplicité rocailleuse, mais aussi sa finesse et sa clairvoyance qui s'imposaient à tous ceux qui l'approchaient»*, Mgr Marty *«demeurera un guide et un exemple»*.



Pour rendre l'institution « plus efficace et plus démocratique »

Les pressions se multiplient pour demander une réforme de l'Atelier parisien d'urbanisme

Jamais depuis sa création, voilà vingt-sept ans, pareille tempête n'avait secoué l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR). Sous la pression des élus écologistes, Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé qu'à l'occasion de la réunion du conseil d'administration de l'APUR dont il est membre, vendredi 18 février, il demanderait une *« ouverture »* de cet organisme en direction des associations (*le Monde* du 30 janvier).

Celles-ci, par la voix de la Coordination et liaison des associations de quartier (CLAQ), viennent justement de publier un rapport d'audit de l'agence, assorti de propositions tendant à la réformer en profondeur.

Qu'ils émanent du ministère de l'équipement ou de la chambre régionale des comptes, les rapports critiquant le mode de fonctionnement de certains organismes parisiens, comme l'office d'HLM, le service municipal des sports ou la direction des affaires culturelles, n'ont pas manqué ces derniers temps. Mais l'intervention des associations sous cette forme, dans les procédures d'évaluation de l'action municipale est une nouveauté.

Avec ses annexes, le document de la CLAQ comporte soixante-sept feuillets et s'intitule « Le livre arc-en-ciel de l'APUR ». Il rend hommage au travail de l'agence qui, entre 1975 et 1985, a inspiré une politique urbaine respectant la trame des rues, le caractère des quartiers et le patrimoine parisien. Mais les auteurs du document estiment que ensuite, – avec le boom immobilier, – l'APUR s'est mis au service d'une rénovation trop brutale des quartiers anciens, qu'il n'a pas alerté la mairie sur la surproduction de bureaux et qu'il s'est refusé au dialogue avec les associations.

Pour rendre l'institution *« plus efficace et plus démocratique »*, les associations avancent un véritable plan de réforme. Selon leur vœu, l'agence devrait désormais, comme le fait l'agence d'urbanisme de la région (l'AURIF), publier la liste des études qu'elle mène. Une fois achevés, ces documents (stocks de bureaux, patrimoine historique, quartiers d'affaires, grandes ZAC, relevé des jardins privés, etc.) seraient mis à la disposition du public.

Décloisonner les services

Pour décentraliser l'information, les représentants des associations parisiennes estiment qu'il faudrait créer, dans chaque arrondissement, un atelier municipal d'urbanisme auprès duquel chacun pourrait se documenter sur les projets en cours. Dans l'élaboration de ceux-ci, les associations alors seraient consultées dès le départ.

L'audit de la CLAQ demande en outre une modification des structures internes de l'APUR. Il souhaite un décloisonnement des services, une ouverture aux spécialistes du développement social des quartiers, une réorganisation des compétences autour de grands thèmes transversaux comme les quartiers populaires, les équilibres urbains ou les paysages parisiens. Le document propose que des représentants d'associations et des membres du personnel siègent désormais au conseil d'administration de l'agence.

Ce conseil compte actuellement dix-huit membres : dix représentants de la Ville, cinq de l'Etat et trois de la région. La municipalité parisienne y exerce une influence d'autant plus forte qu'elle assure le financement de l'agence à plus de 77 %, alors que l'Etat n'apporte que 16,7 % et la région 6,1 %.

Mais les représentants de Jacques Chirac ne pourront éviter que la réforme de l'APUR soit mise à l'ordre du jour. Michel Giraud s'y est engagé devant l'assemblée régionale. De son côté Jean-François Segard, élu Vert de la capitale, proposera la création d'un groupe de travail paritaire (conseil d'administration associations) pour chercher une solution à la crise qui malmène l'agence.

MARC AMBROISE-RENDU

La détresse des gens du voyage en Seine-Saint-Denis

Les services départementaux et les associations tentent d'aider les tziganes à bénéficier du RMI

Avec l'aggravation de la crise économique, la situation des quelque 10 000 tziganes traditionnellement stationnés en Seine-Saint-Denis se détériore très rapidement. Mais s'ils sont de plus en plus nombreux à demander à bénéficier du RMI, leur mode de vie s'accommode mal de la logique technocratique du dispositif. Les responsables départementaux et les associations de soutien aux gens du voyage cherchent des solutions pour répondre à leur détresse.

Dans la salle principale, une immense fresque illustrant une mythique roulotte tzigane tirée par un cheval accueille les visiteurs. Quelques bureaux, des tapis multicolores, une cuisine équipée, une salle de jeux, deux machines à coudre, un tableau d'alphabétisation, complètent le décor... Bien qu'encore sommaire, la permanence mise depuis trois mois à la disposition des familles nomades par l'Association pour la promotion des tziganes en Seine-Saint-Denis (ADEPT) se veut résolument accueillante.

Installé dans la zone pavillonnaire de Drancy, ce centre donne aux membres des diverses communautés de gens du voyage (roms, manouches, gitans...) l'occasion de se retrouver, de s'informer. Ils peuvent aussi y tenter de démêler un de leurs inextricables problèmes administratifs avec l'aide des permanents de l'association ou entreposer, entre deux marchés, quelques cartons de frippes. Et même, pour ceux qui le souhaitent, apprendre à lire et à écrire. Mais le centre est surtout devenu, grâce à l'agrément obtenu cet automne par l'ADEPT, un bureau d'enregistrement des demandes d'allocation au RMI.

L'ADEPT s'est en effet résolue à instruire elle-même des dossiers RMI pour les familles tziganes stationnées en Seine-Saint-Denis. Car il y avait urgence. Précaire par essence, la situation de ces communautés, pour la plupart de nationalité française, est en train de se détériorer rapidement avec l'aggravation de la crise. Le département constitue, à cet égard, un lieu d'observation privilégié.

Traditionnel carrefour économique pour les gens du voyage, la Seine-Saint-Denis abrite en permanence entre 8 000 et 10 000 représentants des diverses ethnies, le plus souvent de passage. Mais sous l'effet d'une récession qui les contraint, faute de ressources, à se sédentariser, ils seraient à présent environ 15 000 disséminés dans tout le département. Soit l'équivalent d' *« une petite ville »*...

Fondée sur les principes d'autosuffisance et de survie en marge de la société, l'économie tzigane est en crise. Spécialistes depuis la nuit des temps de l'étamage, du rempaillage, de la ciselure, de la voyance, les gens du voyage voient, en effet, ces « niches » traditionnelles disparaître les unes après les autres. Sur les étals de marchés, leurs productions ancestrales (paniers d'osier) sont supplantées par celles en provenance de l'Extrême-Orient ou d'ailleurs. Quant à leurs autres activités rémunératrices (vente ambulante, ferraillage, vendanges et autres travaux agricoles), elles se heurtent à la concurrence toujours plus nombreuse d'exclus de toutes sortes (chômeurs de longue durée, RMistes...).

En réponse à cette crise, l'ADEPT a engagé avec la chambre des métiers de Seine-Saint-Denis une réflexion visant à détecter des filières professionnelles susceptibles de correspondre aux indéniables savoir-faire manuels des tziganes et à leur organisation du travail indépendante. Mais, pour l'heure, faute d'argent, le voyage, autour duquel s'organisait leur vie sociale et économique, est devenu un rêve irréalisable.

Sédentaires malgré eux, refoulés de toute part par manque d'emplacements de stationnement, orphelins de leurs points de repère culturels, les tziganes finissent par échouer, de plus en plus nombreux, au RMI. Mais là encore, les services sociaux municipaux, déjà submergés par les vagues successives de nouveaux allocataires (1), ont tendance, avec parfois la bénédiction implicite des autorités politiques, à faire la sourde oreille. Tant il est vrai que la culture tzigane s'accommode mal de la logique technocratique du dispositif RMI.

L'effritement des solidarités familiales

Pour les gens du voyage, l'inscription au RMI se résume le plus souvent à *« la chine de l'allocation »*. *« Toutes les démarches rendues nécessaires à l'ouverture de leurs droits sont assimilées à un travail au même titre que la vente de paniers »*, constate une assistante sociale. Leur attachement à un travail forcément indépendant, leur quasi-impossibilité à se projeter dans le long terme, leur résistance à tout ce qui est écrit, la prégnance des traditions au sein du groupe, rendent illusoire toute démarche d'insertion contractualisée classique. *« Pour l'essentiel, nous nous limitons à tenter de les mettre en règle sur le plan administratif et à leur servir de boîte postale pour leurs remboursements de frais médicaux. »*

Mais face à la détresse montante de toute une communauté, perceptible au développement des dépressions chez les femmes, de la toxicomanie chez des jeunes jusque-là épargnés, de l'effritement des solidarités familiales aussi, les associations (ADEPT, Emmaüs, CAGEPI) et les services spécialisés (telle la branche « forains » de la caisse d'allocations familiales de Paris) ont tiré la sonnette d'alarme. *« Nous ne savions plus quoi leur proposer pour les aider à surmonter de telles ruptures sociales et culturelles »*, reconnaît Martine Sciarli, directrice de l'ADEPT, qui pourtant fréquente le milieu tzigane depuis plus de vingt ans.

Leur message a été entendu : sous l'égide de la mission RMI de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, et grâce au financement du conseil général, un ambitieux projet tendant à aider travailleurs sociaux et tziganes à mieux se comprendre est en train de voir le jour.

Pour ce faire, les responsables de la mission RMI ont, à l'automne, sollicité le concours des « ethnopsychiatres » du Centre universitaire Georges-Devereux, qui, depuis quinze ans, proposent aux familles immigrées et aux services sociaux une « assistance psychologique » pour surmonter leurs malentendus culturels, notamment dans le cadre des dispositifs de protection maternelle et infantile ou du RMI.

« D'un côté, nous essayons d'humaniser ces systèmes qui semblent irrationnels à ces familles, explique Tobie Nathan, directeur de ce centre installé, depuis janvier 1993, au cœur de l'université Paris-VIII. *De l'autre, nous tentons de décoder, pour les différents intervenants, les modes de pensée de ces familles »*. Le but de ces démarches étant de *« permettre à ces familles de vivre avec nous sans pour autant les obliger à adhérer à notre philosophie. »*

Le projet monté par les responsables départementaux du RMI avec le concours des associations vise à étendre aux tziganes cette approche « ethnoculturelle ». Un pari audacieux, à charge pour les *gadgé* du Centre Devereux de gagner, dans un premier temps, la confiance des différentes communautés...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Avec quelque 22 000 allocataires payés fin décembre en Seine-Saint-Denis, le nombre de bénéficiaires du RMI a augmenté de 30 % en un an.

REPÈRES

GRAND STADE

Trois hectares devront être traités sur le site de Saint-Denis

Une faible partie, soit 3 hectares sur les 27,4 du site du futur Grand Stade à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) devront être réhabilités. C'est ce qui ressort de l'audit d'environnement réalisé à la demande de Gaz de France. Selon les résultats des études, rendus publics mardi 15 février, seuls 11 % de la superficie totale de la zone autrefois occupée par les installations de l'usine à gaz du Cornillon contiendraient des résidus d'hydrocarbures.

Sur 1 % du site, il a été décelé, dans le sous-sol, des goudrons et des terres comprenant plus de 5 % d'hydrocarbures. Ces quelque 5 000 m³ seront évacués et incinérés dans un centre spécialisé. Sur 3 % du site, il a été recensé des terres imprégnées d'hydrocarbures d'une concentration inférieure à 5 %. Ces dernières seront excavées et traitées biologiquement sur le site selon la technique de « tertre biologique ». Enfin, sur les 7 % de superficie restante, seules quelques traces de matières polluantes ont été relevées. Ces dernières seront utilisées comme remblai paysager ou sous-couche pour les voies d'accès. Selon Gaz de France, le montant des travaux de remise en état du site du Cornillon nord pourrait s'élever à 30 millions de francs.

INONDATIONS

Le conseil général de la Seine-Saint-Denis aide les victimes

Lors d'une réunion du conseil général de la Seine-Saint-Denis, les élus ont annoncé la décision de venir en aide aux victimes des récentes inondations qui ont touché les villes du département, à savoir Gournay-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Pour financer cette opération, l'institution va créer un fonds d'aide de 500 000 francs que la direction de la voirie et des infrastuctures attribuera aux habitants sinistrés les plus démunis.

D'après les dernières estimations réalisées, la montée des eaux de la Marne a inondé 13,5 hectares d'habitations, 2,7 hectares de zones industrielles et 5,4 hectares d'entreprises publiques. Ces crues ont causé des dégâts plus ou moins importants à 230 habitations, 1 collège, 4 restaurants, la piste cyclable départementale et un grand nombre de voies communales.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ANGE OU DÉMON. Film américain de E. B. Clucher, v.o. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉCUREUIL ROUGE. Film espagnol de Julio Medem, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFER. Film français de Claude Chabrol : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'HOMME DE CENDRES. Film tunisien de Nouri Bouzid, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

JE T'AIME QUAND MÊME. Film français de Nina Companeez : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TOMBSTONE. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Le Monde 24 h / 24

En vente à toute heure du jour et de la nuit, y compris les dimanches et jours fériés, au siège du journal.

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE (7 F, prévoir l'appoint)
15, RUE FALGUIÈRE, PARIS 15e, Métro : FALGUIÈRE

LA DOCUMENTATION DU Monde SUR MINITEL

Vous voulez retrouver ce que *le Monde* a écrit sur telle ou telle oeuvre culturelle : livre, film, pièce de théâtre, concert, exposition, etc. *Le Monde* met à votre disposition deux services Minitel, avec plus de 100 000 textes en ligne :

36 17 LMDOC

recherche sur le titre de l'oeuvre et/ou le nom de son auteur, le titre et/ou l'auteur de la critique, la date, etc ; affichage immédiat des références de l'article.

36 29 04 56

même recherche + affichage du texte intégral de l'article.

Tout article identifié peut être commandé par Minitel. Envoi par courrier ou par fax, paiement par carte bancaire. Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (toujours sur son Minitel) un abonnement au service. Un justificatif accompagne tout envoi d'articles.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

78 - Yvelines

VERSAILLES R.D.
Prox. parc, pptaire vend dans bel imm. ancien, entièrement restauré, avec asc., 1 appart. 100 m², 4 p. tt cft, 2 600 000 F, exceptionnel duplex, 217 m², 7 p. tt cft, pour rens. 39-50-30-28

chalets

AU PAYS DU MONT-BLANC VOTRE CHALET NEUF individuel. Construction traditionnelle en bois massif : 3 chbres + garage (terrain compris) de 860 000 F à 1 390 000 F SA FOURNY PROMOTION
(1) 42-93-03-36
FAX : (1) 43-87-09-23

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préf., 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

viagers

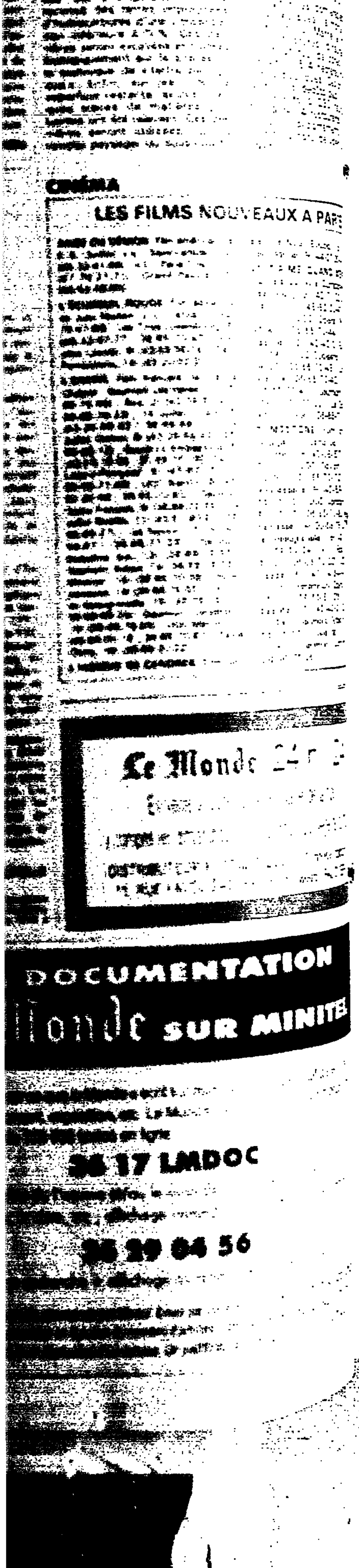
15e Pasteur, viager occupé 1 tête, 70 m², belle prestation, 7e ét., asc., s/jard 580 000 F + rente 6 500 mois. T. : 40-46-07-30.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services – 43-55-17-50

LES JEUX OLYMPIQUES DE LILLEHAMMER



Langues

EN hommage au rénovateur des Jeux, le français est langue officielle de l'olympisme avec l'anglais. Concrètement, cela veut dire qu'une traduction dans ces deux langues doit être faite sur tous les sites, pour toutes les manifestations. Encore une fois, on est loin du compte à Lillehammer, en dépit des promesses qui ont été faites au ministre de la jeunesse et des sports, Mme Alliot-Marie.

L'essentiel des échanges internationaux se règle avec la centaine de mots de mauvais anglais qui sont le plus petit dénominateur commun aux cultures planétaires. Il n'y a parfois pas d'autres moyens pour communiquer. Face à l'impérialisme rampant de l'anglais, on n'imaginait pourtant pas à quel point le français est devenu une langue marginale jusqu'à la conférence de presse donnée par les médaillés de la descente des bosses messieurs. Deux francophones, le Québécois Jean-Luc Brassard et le Français Edgar Grospiron, ont dû s'exprimer en anglais, « pour que tout le monde les comprenne ». *En fait, il n'y avait pas d'interprète digne de ce nom pour traduire leurs propos.*

Les organisateurs des Jeux de Lillehammer sont responsables de cette bavure : ils n'ont pas tenu les engagements que leur impose la charte olympique. On ne peut pas demander l'intervention des « casques bleus » pour qu'ils le fassent. Pour éviter que l'enterrement du français se poursuive, il faudrait que les services chargés de son rayonnement ne se contentent pas de faire remarquer poliment aux administrateurs des Jeux que toutes les annonces officielles doivent être faites dans cette langue.

Risquons donc une suggestion : au lieu d'engloutir de l'argent public dans l'entretien d'un « club France » qui se révèle à l'usage être un abreuvoir pour parasites vaniteux, ne vaudrait-il pas mieux consacrer ces sommes à la formation de traducteurs et d'interprètes qui seraient mis gracieusement à disposition des organisateurs ?

De nos envoyés spéciaux à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

SKI ARTISTIQUE ET ACROBATIQUE

Médaille de bronze pour Edgar Grospiron

Le jazz et le rock

Tonitruant vainqueur de la première descente de bosses aux Jeux d'Albertville, le Français Edgar Grospiron n'a pu accéder de nouveau à la plus haute marche du podium à Lillehammer : mercredi 16 février, il a pris la troisième place de la finale derrière le Canadien Jean-Luc Brassard et le Russe Sergueï Shoupletsov, des adversaires qu'il n'impressionne plus.

Quel que soit le sport, pour gagner, il est aussi important de faire croire qu'on est le plus fort que d'être réellement le plus fort. La dimension psychologique des victoires est formidable. Certains champions sont passés maîtres dans cet art d'intoxiquer leurs adversaires et, éventuellement, les juges. Ce sont des extravertis. Champion olympique en 1992 de la descente de bosses en ski acrobatique, le Français Edgar Grospiron en a été le prototype.

Brillant sur les skis, il savait casser le moral de ses rivaux d'une phrase assassine : *« Mes adversaires n'ont qu'un problème, c'est moi »*, était une de ses trouvailles à l'époque où il enchaînait victoires en coupe du monde (22), titres mondiaux (2) et olympique (1). Cette époque est révolue : Edgar Grospiron ne fait plus peur. En tout cas, il n'a pas réussi, mercredi 16 février, à pousser son adversaire direct à la faute. Au contraire, c'est lui qui en a commis une. Et il a dû se contenter de la médaille de bronze.

Sur la lancée de son titre olympique, Edgar Grospiron avait fait un début de saison 1992-1993 tonitruant. Trop sans doute : les ligaments d'un genou n'ont pas résisté. Après quatre courses et une victoire, il se retrouve sur un lit d'hôpital. L'opération réussit bien, mais la rééducation est longue. L'inactivité pèse à un garçon aussi turbulent. Pour tromper son ennui, il passe ses nuits dehors. Il tourne en rond. Jusqu'au jour où il décide une reprise en main radicale : il va vivre avec le soleil, se lever et se coucher tôt, se remettre en forme. En même temps qu'il change de conduite, il rencontre Julie. Elle ne fume pas et ne boit pas. Elle va bouleverser encore plus sa vie : Edgar tombe amoureux...

Ce n'est pas une catastrophe. C'est la découverte d'un nouveau bonheur. En revanche, les perturbations qui se produisent à la même époque dans l'encadrement du ski artistique et acrobatique auront des répercussions moins heureuses. A la faveur des élections fédérales, le directeur des équipes de France, Nano Pourtier, est licencié pour un obscur prétexte économique. Edgar Grospiron perd dans ce mauvais règlement de comptes un maître et un ami. Le groupe qu'il réintègre à la veille de la saison 1993-1994 n'a plus de guide, quelque chose a été cassé dans sa dynamique. Les rapports coureurs-entraîneurs ne sont plus tout à fait aussi sincères. L'émulation est moins forte. L'atmosphère est plus lourde.

Une pente de 26 %

En reprenant le chemin de la compétition, Edgar Grospiron doit apprendre à composer avec ce nouvel environnement. Il découvre aussi que, pendant qu'il se soignait, les valeurs ont changé sur le circuit dont il avait été le numéro un pendant quatre ans. En son absence, derrière son dos en quelque sorte, une nouvelle vedette s'est imposée, le Canadien Jean-Luc Brassard. Il a gagné six manches de la Coupe du monde 1992-1993. Au contraire de Grospiron qui fanfaronnait sans retenue, c'est un garçon affable et discret. Dans un portrait chinois, à la rubrique musique, le Canadien serait jazz, et le Français rock.

Les orages de décibels semblent être passés de mode. *« Jean-Luc m'a succédé au palmarès de la Coupe du monde grâce à une technique très propre, irréprochable. En revanche ses sauts n'étaient pas terribles. Pourtant le public et les juges ont apprécié. Ma manière de skier, plus spectaculaire, avec des sauts très haut, n'aurait plus trop la cote »*, constate Edgar Grospiron au début de l'hiver. Le style après la puissance ? L'attrait de la nouveauté entre sans doute pour une bonne part dans les succès du Canadien. Reste que le Français a du mal à trouver ses marques. Ses adversaires avaient redouté son arrogance, ses provocations. Ils sont surpris de le retrouver profil bas, ayant déposé les armes de la guerre psychologique qu'il entretenait naguère au bord des pistes.

Le loup s'est-il transformé en agneau ? Quelques jours avant l'ouverture des Jeux olympiques, Edgar Grospiron gagne une épreuve de Coupe du monde en Suède. C'est la preuve qu'il a recollé au peloton des meilleurs, qu'il peut encore imposer son style. Encore faut-il que le terrain soit propice à la mise en valeur de ses qualités, vitesse et détente. Pour les exprimer pleinement, le Français affectionne particulièrement les pentes fortes. Lors des Jeux d'Albertville, il a gagné sur une piste inclinée à 29 %. Il manque 3 % à celle de Lillehammer.

Un skieur du dimanche ne s'apercevrait pas de la différence. Pour Edgar Grospiron, elle sera énorme. Elle déterminera sa tactique de course et provoquera pour finir sa défaite : *« La note finale est attribuée pour 50 % en fonction de la technique, pour 25 % en fonction de la vitesse, et 25 % en fonction des sauts. Cette piste convenait parfaitement au style coulé de Jean-Luc, très près de la neige. Pour le battre je devais tout miser sur la vitesse et les sauts, c'est-à-dire prendre les risques maximaux. La médaille d'or s'est jouée sur la faute que j'ai commise après la réception du deuxième saut. »*

Les anciens combattants sont les guerriers qui ont survécu à toutes les campagnes. Médaillé de bronze deux ans après avoir enlevé l'or, Edgar Grospiron n'est pas mort au champ d'honneur. Il y est simplement apparu prisonnier d'une réputation de prédateur. C'était un monstre de suffisance égocentrique, un tueur de sang-froid, un enragé de la gagne. Il s'est normalisé, poli, adouci. Il lui reste le talent et le temps. Dans un an, les Championnats du monde auront lieu en France, à La Clusaz. Là, la piste a une pente de 30 %.

A. G.

Au rendez-vous des artistes

Des milliers d'amateurs se pressent sur les pistes et dans les patinoires de Lillehammer. Le succès des cinq cents rendez-vous artistiques qui ont lieu entre le mois de janvier et mars, en marge des deux semaines d'épreuves olympiques, est aussi fort. Prescrit par la charte olympique, le programme culturel hésite souvent entre alibi et aide à la création. L'organisation l'a pris très au sérieux. Elle consacre près de 100 millions de francs au Festival olympique des arts, la plus grosse somme jamais engagée lors de Jeux d'hiver.

De 1912 à 1948, architectes, poètes ou musiciens participèrent, eux aussi, à la chasse aux médailles olympiques. Ainsi l'entendait Pierre de Coubertin. Le rénovateur des Jeux était un nostalgique de l'Antiquité où arts et sports allaient de pair. Dans la première moitié du siècle, la compétition résonna d'odes au sport et d'hymnes aux champions. Difficile d'imaginer, aujourd'hui, un Prix Goncourt ou un lauréat du Grand Prix de Rome montant sur un podium.

Les créateurs, et non des moindres, viennent pourtant prêter main forte aux organisateurs des Jeux. La charte olympique préconise la mise en place d'un programme culturel afin de *« promouvoir les relations harmonieuses, la compréhension mutuelle et l'amitié »*. L'élection d'une ville peut transformer sa destinée : ainsi la métamorphose urbanistique de Barcelone, en 1992, orchestrée par des architectes catalans, espagnols, et quelques grandes pointures internationales comme l'Américain Norman Foster (*le Monde* du 25 juillet 1992). Elle peut aussi relancer l'activité artistique. Lillehammer a profité de l'aubaine.

Baptisée « Athènes du Nord », la cité fut considérée, au début du siècle, comme un centre culturel. Ses paysages furent saisis par le peintre norvégien expressionniste Edvard Munch et son ambiance hivernale et trollesque restituée par Ibsen : il écrivit *Peer Gynt* après des vacances dans la vallée. Assoupie dans un confort touristique, la ville voudrait retrouver son lustre : jamais une organisation n'a investi autant d'argent dans le programme culturel : près de 100 millions de francs. Sans sourciller, l'Etat a participé pour moitié à cet effort.

Souvent considéré comme une obligation, le programme culturel semble avoir été pris plus au sérieux à Lillehammer. De janvier à mars, le Festival olympique des arts est ponctué par cinq cents rendez-vous à l'Opéra d'Oslo, à la cathédrale de Hamar ou à l'église de Lillehammer. Le festival est la plus grande manifestation culturelle qu'ait connue le pays, et tout le monde devrait trouver son bonheur dans ce capharnaüm organisé. *« Nous avons eu tout d'abord envie de faire partager notre folklore »*, explique Sissel Hanssen, directrice de la communication du programme. On écoutera de la musique indigène : concerts de voix *a capella*. On n'oubliera pas les fanfares militaires, dont raffolent les Norvégiens, ou la musique religieuse. Les conférenciers raconteront l'histoire de la danse norvégienne.

Enrayer l'exode des créateurs

« Le festival a pris une telle ampleur, insiste Sissel Hanssen, *parce qu'il était urgent d'enrayer l'exode des créateurs de la région qui s'en vont étudier à l'Académie des beaux-arts d'Oslo. De nombreuses commandes publiques ont été lancées »*. Comme cette petite dizaine de sculptures urbaines qui jalonnent les rues de la ville. Le musée s'est étoffé, en novembre 1992, de nouvelles salles abritées dans un bunker de bois.

Dans son intérieur, plus réussi, tout en courbes laiteuses, il accueille une exposition, « Terre d'hiver ». Placée sous le patronage de la reine Sonja, elle regroupe des œuvres du cru des XIXe et XXe siècles. On retrouve Munch et de nombreux créateurs contemporains, qui sont appelés à persévérer pour garnir le fonds du musée. L'exposition a déjà circulé à Atlanta, Tokyo, Munich et Barcelone. Bard Breivik, Anne-Katrine Dolven ou Kjell Bjorgeengen ont pu espérer se faire un nom à l'étranger.

La fièvre de la culture physique a transpiré sur l'art. Les concerts, classiques, jazz ou rock, se jouent à guichets fermés. Le musée ne désemplit pas. Dans la montagne, un concours de sculptures sur glace qui rassemble une vingtaine de pays, est très suivi. Le vainqueur remportera une médaille d'or. La même que les champions des Jeux olympiques d'hiver.

B. M.

PATINAGE ARTISTIQUE

Le début de la compétition masculine

Un « Parrain » en marge du milieu

Eric Millot et le champion de France Philippe Candeloro, entraîné depuis quatorze ans par André Brunet, sont les deux représentants français dans la compétition masculine du patinage artistique, dont le programme technique devait avoir lieu jeudi 17 février à Hamar.

Sur la glace de la patinoire d'entraînement, la querelle se cristallise autour d'un triple axel déréglé. Philippe Candeloro gifle l'air de gestes rageurs, maugrée en revenant à contrecœur vers le bord de la piste. Les mains plantées dans les poches de sa canadienne, André Brunet égrène imperturbablement ses critiques. Le patineur ne voudrait écouter que ses sensations, l'entraîneur aimerait faire entendre ses recommandations. Scène de ménage inévitable dans un couple qui s'est apprivoisé en quatorze années de vie commune et qui vit ces instants d'énervement comme une ultime soupape avant la montée d'adrénaline d'un premier sommet olympique.

André Brunet se souvient parfaitement de cette classe de cours préparatoire qui était venue tituber, un jour de 1980, sur la glace de la patinoire de Colombes où il enseignait l'art du patinage. *« Au milieu de tous ces gamins, il y en avait un seul qui fonçait, avec une aisance fantastique. Je me suis présenté à ses parents qui ont accepté de l'inscrire au club »*. Le duo sportif était né, comme toujours, de la coïncidence entre l'intuition d'un entraîneur et les signes avant-coureurs d'un talent. La complicité est surtout issue de la rencontre entre deux personnalités atypiques. Dans le patinage français, André Brunet l'autodidacte a longtemps peiné à trouver sa place.

L'ancien patineur amateur qui travaillait aux Halles pour payer ses leçons, est devenu professionnel pour vivre, puis entraîner ses propres enfants, jamais très bien vu des pontes de la fédération. *« Encore récemment, lors d'une compétition française où Philippe avait brillé, je suis passé à proximité des juges. Et j'ai entendu l'un d'eux dire : « Quel talent, ce Candeloro, mais quel dommage qu'il soit entraîné par un nul. »*

Ce talent, Philippe Candeloro l'a mis au service de sa propre différence. Sur la glace, ses patins tranchent dans le conformisme, en s'amusant à ébrécher les canons de sa discipline. Ce fils d'un maçon et d'une secrétaire aux origines italiennes, grandi entre la zone et la patinoire, délaisse le sirop des musiques d'ambiance, le convenu des costumes à paillettes pour interpréter de vrais personnages sur les airs de films qu'il aime – *Conan le barbare* lorsqu'il est devenu vice-champion d'Europe l'an dernier, *le Parrain* pour ces Jeux olympiques. Sa carrure d'athlète bouscule les silhouettes d'éphèbes de ses concurrents, comme s'il avait anticipé sur le vœu des hautes instance du patinage de débarrasser l'épreuve masculine de sa réputation de discipline pour efféminés.

Dans un milieu où les talents s'arrachent, les meilleurs techniciens ont tenté en vain de s'approprier le champion. *« J'ai eu la chance que Philippe progresse très rapidement et que sa mère me fasse confiance*, dit André Brunet. *Elle me prévenait dès qu'on lui faisait une proposition »*. Le patineur les a toujours repoussées : *« Je ne resterais pas cinq minutes avec un entraîneur qui me donnerait des ordres et me demanderait de me taire. »*

Le patineur et l'entraîneur ont échangé concessions contre indulgence. Les décisions se prennent d'un commun accord. Fidèle à son éducation, André Brunet impose peu. *« Je revois en lui le gamin que j'étais. Je le laisse donc vivre tel qu'il est, en essayant seulement de rectifier ses défauts incompatibles avec la compétition. Je sais par exemple que c'est un couche-tard et que le patinage exige beaucoup d'heures de récupération. Je lui demande donc de rentrer chez lui à minuit, mais je ne suis pas là pour vérifier »*.

Philippe Candeloro surveille sa montre pour tenter d'arriver à l'heure aux entraînements et bride son goût pour la moto, qui lui avait coûté sa place à Albertville à cause d'un accident. André Brunet tient le champion de sa vie, celui que tout entraîneur rêve de dénicher au moins une fois, sans essayer de le façonner comme une revanche personnelle sur ceux qui ont douté de ses capacités. Le patineur s'étouffe dans le corset d'une discipline trop rigoureuse qui le dégoûterait de la glace. Tous deux rêvent de prouver au patinage les vertus de leur indépendance, si seulement ce triple axel pouvait fonctionner.

J. Fe.

PATINAGE DE VITESSE

Succès de Johann Olav Koss sur 1 500 mètres

Les nouvelles conquêtes du Viking

Après le 5 000 mètres, le Norvégien Johann Olav Koss a remporté sa deuxième médaille d'or et battu un nouveau record du monde du 1 500 m masculin, mercredi 16 février à Hamar.

Pour célébrer son héros, l'anneau de vitesse olympique s'est improvisé piste d'*Holiday on ice*. Les lumières se sont éteintes, un projecteur s'est allumé. Dans le pinceau blanc est apparu Johann Koss, coiffé pour son tour d'honneur du casque à cornes des Vikings. Pour ressembler à ses ancêtres, le patineur n'avait guère besoin de ce couvre-chef. Sous la coque de drakkar, n'avait-il pas envahi le dernier territoire qui résistait à sa domination ?

Pour sauvegarder leur suprématie sur 1 500 mètres, les Néerlandais pensaient pourtant avoir édifié suffisamment de digues. Rintje Ritsma, le blond, avait établi un record du monde, un mois plus tôt sur ce même anneau. Falko Zandstra, le brun, premier au classement provisoire de la Coupe du monde, comptait sur son pur talent et sur ses jambes fines comme des tiges de tulipe pour repousser l'assaillant. Hélas ! les patineurs des Pays-Bas ont été soumis avant même de pouvoir s'élancer sur la piste. Johann Koss, le naufrageur de suspense, avait écumé l'anneau en premier. Trois tours sur ses jambes-massues, et les Néerlandais étaient assommés par un nouveau record du monde : 1 min 51 s 29, soit trente centièmes de seconde de mieux que le précédent.

Ritsma et Zandstra ont bien tenté l'impossible. Ils se sont lancés comme des dératés, à des vitesses de sprinteurs. A mi-parcours, ils s'étaient glissés sous le nouveau record du monde. En franchissant la ligne, ils ne pouvaient que grimacer de fatigue et de découragement. Sur une longueur qui n'est pas sa spécialité, le Norvégien avait importé ses habitudes des distances supérieures : un dernier tour en accélération, un supplément de force quand les autres sentent mourir les leurs. Avec sa deuxième médaille d'or autour du cou – la troisième, sur sa distance favorite du 10 000 m est programmée pour dimanche 20 février –, Johann Koss pouvait se débarrasser de ses airs belliqueux. Et redevenir ce champion affable, cet étudiant en médecine sans histoire, que tous les Norvégiens doivent rêver d'avoir pour grand frère, qui a songé, avant tout, à remettre ses primes de victoire au fonds d'aide pour la Bosnie.

J. Fe.

PODIUMS

HOCKEY SUR GLACE

Groupe A

Russie b. Autriche	9-1
Rep. tchèque b. Allemagne	1-0
Finlande b. Norvège	4-0

LUGE

Monoplace (dames)

1. Gerda Weissensteiner (It.), 3 min 15 s 517;
2. Susi Erdmann (All.), 3 min 16 s 276;
3. Andrea Tagwerker (Aut.), 3 min 16 s 652.

PATINAGE DE VITESSE

1500 m messieurs

1. Johann Olav Koss (Nor.), 1 min 1 s 29 (record du monde)
2. Rintje Ritsma (P-B), 1 min 51 s 99;
3. Falko Zandstra (P-B), 1 min 52 s 38.

SKI ARTISTIQUE ET ACROBATIQUE

Bosses (dames)

1. Stine Lise Hattestad (Nor.), 25,97 pts;
2. Elizabeth McIntyre (EU), 25,89;
3. Elizaveta Kojevnikova (Rus.), 25,81;
4. Raphaëlle Monod (Fra.), 25,17;
5. Candice Gilg (Fra.), 24,82.

Bosses (messieurs)

1. Jean-Luc Brassard (Can.), 27,24 pts;
2. Sergueï Chouplatsov (Rus.), 26,90;
3. Edgar Grospiron (Fra.), 26,64;
4. Olivier Cotte (Fra.), 25,79;
6. Olivier Allamand (Fra.), 25,28.

FOOTBALL : Italie-France (0-1) en rencontre amicale

Le match du pardon

L'équipe de France de football s'est imposée (0-1) en match amical, face à l'Italie, mercredi 16 février à Naples. Le but français a été inscrit par le monégasque Youri Djorkaeff (44e). La sélection, désormais dirigée par Aimé Jacquet, disputait là son premier match depuis sa défaite à domicile contre la Bulgarie, en novembre dernier, lors des éliminatoires de la Coupe du monde.

NAPLES

de notre envoyé spécial

Ce fut le match espéré : celui des retrouvailles et du pardon. Une partie de football comme la France les aime. De celles qui permettent de relever la tête et de repartir ragaillardi, le buste droit et le front haut. Cet Italie-France «amical», trois mois après le camouflet bulgare et l'élimination de la Coupe du monde, n'a pas été autre chose qu'une manière de repartir de zéro, sans trop savoir vers où, mais de repartir quand même, et c'était bien l'essentiel.

Les joueurs eux-mêmes s'étaient évertués, avant la partie, à convaincre de leurs bonnes dispositions. On avait entendu des «anciens» jurer de leur enthousiasme retrouvé, comme Eric Cantona, promu capitaine et attaquant aux côtés d'un David Ginola qu'il avait pourtant «mouché» deux mois plus tôt par voie de presse. On avait vu des Parisiens parler à des Marseillais et des Marseillais parler à des Monégasques comme si tous ces jeunes gens, dans un même élan d'amnésie volontaire, souhaitaient à tout prix montrer aux journalistes qu'ils regrettaient les gifles et les crampons du championnat.

On avait retrouvé, enfin, un entraîneur qui s'y entendait en matière de résurrection inattendue : Aimé Jacquet, l'ancien Girondin, propulsé au poste de sélectionneur «intérimaire» (1) après un long séjour dans les vestiaires de l'oubli. *«Je prouverai que je ne suis pas un ringard»*, avait-il promis (*France-Football* du 25 janvier) en acceptant, non sans une certaine témérité, de succéder à Gérard Houllier.

Première victoire depuis 1912

Bref, l'équipe de France, adepte de la méthode Coué, entendait se faire pardonner bien des choses : sa suffisance contre Israël, sa fébrilité devant la Bulgarie, des mots trop durs ou trop maladroits, des coups trop vicieux, des chamailleries en tous genres et même des caprices, Jean-Pierre Papin, Franck Sauzée, Laurent Blanc se montrant désireux de *«prendre du recul»* avec une formation dont on voyait pourtant mal comment elle pouvait tomber plus bas et reculer davantage.

Pour mener à bien cette reconquête, il restait un obstacle : la «Squadra azzura», qui avait, elle aussi, bien des remords à soulager. La dernière fois qu'elle avait joué au stade San Paolo, c'était en 1990, pour une demi-finale du Mondiale perdue contre l'Argentine de Maradona. Naples et l'Italie, qui se livrent depuis toujours à un jeu d'amour et de haine, s'étaient quittées fâchées.

Mercredi soir, la cité boudait encore. Elle était restée dans ses ruelles et ses bistrots, déléguant juste quelques milliers d'éclaireurs et un vent d'hiver sur les travées du stade. La «squadra», maladroite à l'image de son capitaine milanais Franco Baresi, n'a pas su lui offrir le succès de la réconciliation : au match du pardon, la France et son buteur Youri Djorkaeff (44e) ont été les plus efficaces.

Sans jamais être brillante, en étant parfois chanceuse, cette équipe de France a su s'imposer là où aucune autre, pas même celle de Platini joueur, n'avait réussi à le faire depuis 1912. Ce succès, qui doit beaucoup aux réflexes du gardien parisien Bernard Lama, ne dispensera pas les Français de porter encore un moment – au moins jusqu'à la «World cup» américaine (17 juin-17 juillet) – le fardeau de leur échec du mois de novembre. Dans les vestiaires napolitains, ils se gardaient d'ailleurs bien de fanfaronner. Mais leur victoire a tout de même le mérite de les rendre un tant soit peu crédibles et d'asseoir la position d'Aimé Jacquet.

Cette rencontre a également permis au nouveau sélectionneur de procéder à une revue d'effectif, de répertorier les valeurs sûres (Lama, Desailly, Le Guen), les talents à confirmer (Karembeu et Cyprien) et les motifs d'inquiétude (le manque de percussion en attaque, notamment d'Eric Cantona). Pour aller plus avant en matière d'innovations, il compte puiser dans le réservoir de la sélection «espoirs». Ces jeunes joueurs étant encore qualifiés en championnat d'Europe des nations, il préfère cependant patienter avant de les incorporer dans son groupe.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Aimé Jacquet est censé occuper ce poste jusqu'au mois de juin, mais il se pourrait qu'il dirige l'équipe de France lors des éliminatoires du championnat d'Europe 1996 (contre l'Azerbaïdjan, Israël, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie). Une décision à ce sujet devrait être prise par le nouveau président de la Fédération française de football qui devrait être élu à l'occasion de l'assemblée fédérale du 19 février.

BASKET-BALL : Limoges qualifié en championnat d'Europe. – Limoges, champion d'Europe en titre, a assuré sa qualification pour les quarts de finale de cette même épreuve en battant Malines (90-53), mercredi 16 février.


VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01
36.15 Code A3T puis OSP sur MINITEL

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES - 3, Place André Mignot - Mercredi 2 Mars 1994 à 9 h 30
ENSEMBLE IMMOBILIER

à USAGE COMMERCIAL
Surface couverte : 6.777 m² (env.)
à RAMBOUILLET (Yvelines)
77, rue de la Louvière
Loué au B.H.V. : 3.075.000 F. annuel
MISE à PRIX : 10.000.000 de F.
POUR RENSEIGNEMENT : S'ADRESSER à la " S.C.P. SILLARD & ASSOCIÉS "
79 bis, bld de la Reine - 78000 VERSAILLES - (Tél. : 39 50 02 99) et MINITEL 36 15 ECO + 1,27 F/min.


VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 64, rue La Boétie-PARIS
TEL. : 40.75.45.45 - FAX. : 45.63.89.01
36.15 Code A3T puis OSP sur MINITEL

VILLE DE PARIS Vend LIBRES
En la chambre des notaires de PARIS, place du Châtelet le MARDI 15 MARS 1994, à 14 h 30
2 APPARTEMENTS de 2 P. - UN STUDIO
2 CHAMBRES - à PARIS (16e)
Entre le bd Suchet et le Champ de Courses d'Auteuil
Me BELLARGENT, not. associé, 14, rue des Pyramides, PARIS (1er) – Tél. 44-77-37-48 – 44-77-37-34 – VIS. : 1, square Malherbe, les 3, 5, 7, 10, 12 et 14 mars, de 10 h à 13 h.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
MAISON à MAROLLES-EN-BRIE (94)
4, rue des Bourreliers
R. de ch. : entrée, cuisine, salle à manger, salon, bureau, 2 chambres, salle de bains, lingerie – Etage : 2 chambres, salle de bains – TERRAIN de 846 m²
MISE A PRIX : 350 000 F
S'adresser à Me Elisabeth PONTVIANNE, membre de l'Association JOSSERAND & PONTVIANNE, avocat au Barreau de PARIS, demeurant 22, av. de la Grande-Armée (75017) PARIS, tél. 40-55-92-83 – Me MAGLO, avocat à CRÉTEIL (94000), 4, allée de la Toison-d'Or – Sur les lieux pour visiter : le MARDI 1er MARS 1994, de 15 h 45 à 16 h 45.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
MAISON à MAROLLES-EN-BRIE (94)
22, rue des Dinandiers
Surface habitable 140 m² – R. de ch. : entrée, salon, salle à manger, chambre, cuisine, lingerie, W.-C., salle d'eau, garage (2 voitures)
Etage : trois chambres, deux salles de bains, W.-C., dressing
Atelier indépendant au-dessus du garage, mezzanine – sur un TERRAIN de 510 m²
MISE A PRIX : 600 000 F
S'adresser à Me Elisabeth PONTVIANNE, membre de l'association JOSSERAND et PONTVIANNE, avocats au Barreau de PARIS, demeurant 22, av. de la Grande-Armée (75107) PARIS. Tél. : 40-55-92-83
Me MAGLO, avocat à CRÉTEIL (94000), 4, Allée de la Toison-d'Or
Sur les lieux pour visiter : le MARDI 1er MARS de 14 h 30 à 15 h 30

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
PROPRIÉTÉ à CRÉTEIL (94)
17, rue des Moëllons
Comprenant premier pavillon : entrée, w.-c., salle de bains, 3 chambres. Etage : 2 chambres – pavillon annexé : séjour, cuisine, débarras, 1 pièce mezzanine, débarras – sur un terrain de 399 m²
MISE A PRIX : 400 000 F
S'adresser à Me Elisabeth PONTVIANNE, membre de l'association JOSSERAND et PONTVIANNE, avocats au barreau de Paris, demeurant, 22, av. de la Grande-Armée (75017) PARIS, tél. : 40-55-92-83 – Me MAGLO, avocat à CRÉTEIL (94000), 4, allée de la Toison-d'Or – Sur les lieux pour visiter : le MARDI 1er MARS 1994, de 10 heures à 11 heures.

Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 3 MARS 1994, à 14 heures
EN DEUX LOTS :
PREMIER lot : BOUTIQUE et APPARTEMENT
au R. de ch. sur rue de 2 pièces, cuisine – 2 caves – M. à P. : 254 100 F
DEUXIÈME LOT : UN COULOIR au sous-sol (ayant fait l'objet d'un cahier des charges séparé) — lot 29 du R.C.P. – MISE A PRIX : 11 011 F
CLICHY (92) angle de la rue Gesnouin no 11 et rue Fernand-Pelloutier no 18
S'adresser à Me Benoît DESCLOZEAUX, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 588, bd du Couchant (92000) NANTERRE. Tél. : 47-24-16-58.
Me Michel POUCHARD, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 9, rue Robert-Lavergne (92600) ASNIÈRES. Tél. : 47-98-94-14.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
PROPRIÉTÉ à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
(Val-de-Marne) – LA VARENNE-SAINT-HILAIRE
88, rue Marignan
comprenant un bâtiment : r.-de-ch. : 2 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c. 1er étage : 2 pièces – cave — débarras – dans bâtiment à la suite un logement : r.-de-ch. : cuisine – Etage : deux chambres – CAVE autre bâtiment à usage de débarras – 2 GARAGES – Sur terrain de 377 m²
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Me Elisabeth PONTVIANNE, membre de l'association JOSSERAND et PONTVIANNE, avocats au Barreau de PARIS, demeurant 22, av. de la Grande-Armée (75107) PARIS. Tél. : 40-55-92-83
Me MAGLO, avocat à CRÉTEIL (94000), 4, allée de la Toison-d'Or
Sur les lieux pour visiter

Vente au Palais de Justice de NANTERRE le JEUDI 3 MARS 1994, à 14 heures
APPARTEMENT entrée, salle de séjour, chambre, cuisine, salle de bains et w.-c.
au 1er étage en face sur le palier dans le bâtiment A
CLICHY-LA-GARENNE (92)
18-20, boulevard Jean-Jaurès et 4, rue du Docteur-Emile-Roux
MISE A PRIX : 40 000 F
S'ad. à Me Benoît DESCLOZEAUX, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 58, boulevard du Couchant (92000) NANTERRE. Tél. : 47-24-16-58.

Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le JEUDI 3 MARS 1994, à 14 heures
EN DEUX LOTS :
PREMIER lot : APPARTEMENT au 4e étage : entrée, cuisine, 3 pièces
W.-C., salle de bains – 2 CAVES – Mise à Prix : 342 100 F
DEUXIÈME lot : APPARTEMENT au 4e étage droite : entrée, cuisine, 2 pièces
salle de bains – CAVE – Mise à Prix : 127 600 F
dans un immeuble sis à
CLICHY (92) angle de la rue Klock no 14 et rue Floquet sans numéro
S'adresser à Me Benoît DESCLOZEAUX, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 58, bd du Couchant (92000) NANTERRE. Tél. : 47-24-16-58.
Me Michel POUCHARD, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine, 9, rue Robert-Lavergne (92600) ASNIÈRES. Tél. : 47-98-94-14.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice, à CRÉTEIL. le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
UN APPARTEMENT à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
53, Quai de Bonneuil – 55 à 61, bd des Corneilles et 76, avenue Raspail – 3e étage Bât. C
de 3 PIÈCES PRINCIPALES — CAVE et BOX
M. à P. : 340 000 F S'adr. à Me TACNET, avocat, 20, rue Jean-Jaurès CHAMPIGNY-S/MARNE (94500). Tél. : 47-06-94-22 – Me P. VIDAL DE VERNEIX, avocat à PARIS (75008) – 55, bd Malesherbes. Tél. : 45-22-04-36 – FAX : 45-22-05-14 – VIS. s/place, le 24 FÉVRIER 1994, de 9 h à 10 h.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice à CRÉTEIL le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
PROPRIÉTÉ à ST-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
39, avenue du Général-Leclerc
compr. PAVILLON s/cave, rez-de-ch. entrée, séjour, 1 P. cuis., w.-c. 1er ét. : 3 P., salle de bns, combles – Jardin – cont. tot. 359 m²
MISE A PRIX : 600 000 F
S'adr. à Me Serge TACNET, avocat à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94) – 20, rue Jean-Jaurès – Tél. : 47-06-94-22 – Me Patrick VIDAL DE VERNEIX, avocat à PARIS (75008), 55, bd Malesherbes. Tél. 45-22-04-36 – Fax 45-22-05-14 – VISITES s/place, le 24 FÉVRIER 1994, de 10 h 15 à 11 h 15.

Vente au Palais de Justice de PARIS, le LUNDI 28 FÉVRIER 1994 à 14 heures
EN UN SEUL LOT
BOUTIQUE et DEUX LOCAUX
à usage de bureaux et d'ateliers
PARIS (3e) – 15, boulevard Saint-Martin et 22, rue Meslay
LOUÉS – MISE A PRIX : 1 000 000 F
Me Jean JOUSSEN, avocat à PARIS (7e), 11 *bis*, rue Jean-Nicot Tél. : 47-05-60-76 Me Yves TOURAILLE, avocat à PARIS (9e), 48, rue de Clichy. Tél. : 48-74-45-85 – Visite le MARDI 22 FÉVRIER 1994 de 9 h à 12 h.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
IMMEUBLE DE CONSTRUCTION RÉCENTE
SOUS-SOL, REZ-DE-CHAUSSÉE, 4 ÉTAGES
Cadastré section I, no 127, pour une contenance de 495 m²
NOGENT-SUR-MARNE (94)
62, rue Théodore-Honoré
MISE A PRIX : 5 115 000 F
S'adresser à Me Odile BOUSSEAU, avocat au barreau du Val-de-Marne 75, rue de Paris (94220) CHARENTON – Tél. : 43-68-37-57
A la SCP Martine BOITTELLE-COUSSAU, Bernard MALANGEAU et associés, avocats à Paris (75006), 2, carrefour de l'Odéon.
Tél. : 43-26-82-98, de 9 h à 12 h et sur Minitel, même numéro l'après-midi.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice à NANTERRE le JEUDI 3 MARS 1994, à 14 h
UN STUDIO à NEUILLY-SUR-SEINE (92)
78, bd Bourdon
(30 m² env.) – au 4e étg. 1re porte à gauche, bât. B et BOX.
M. à P. : 340 000 F S'adr. à Me C. DENNERY-HALPHEN, avocat à Boulogne-Billancourt (92100) 12, rue de Paris – Tél. 46-05-36-94 – Me Patrick VIDAL-DE-VERNEIX, avocat à PARIS (75008), 55, bd Malesherbes – Tél. 45-22-04-36. Fax 45-22-05-14 – VIS. s/pl., le 28 FÉVR., 14 h 15 à 15 h 15.

Vte sur surench. après sais. Pal. Just. Paris. Jeudi 3 mars à 14 h 30
IMMEUBLE à PARIS-12e
A USAGE D'HOTEL – 4, rue Claude-TILLIER – «2 Etoiles NN» – Cce 170 m². R.-de-ch. sous-sol et 5 étages espace d'accueil au rez-de-ch. 49 chambres.
M. à Px 12 100 000 F S'adresser SCP M. BRUN et E. ROCHER, avocats
40, rue de Liège à Paris-8e – T. : 42-93-72-13 – Pour vis. sur place : L. 21/02 – V. 25/02 et L. 28/02/94, de 10 h à 12 h.

Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 3 MARS 1994, à 14 h 30
APPARTEMENT de 4 PIÈCES
principales dont 3 sur rue, entrée, débarras, cuisine, w.-c., au 1er étage à droite – CAVE
PARIS (17e) – 32, place Saint-Ferdinand
MISE A PRIX : 800 000 F
S'adresser à la S.C.P. GRANRUT, CHRESTEIL (Me Serge BRILLATZ) 62, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 PARIS. Tél. : 49-24-99-33.
Visites le MERCREDI 23 FÉVRIER 1994 de 11 h 15 à 12 h 15.

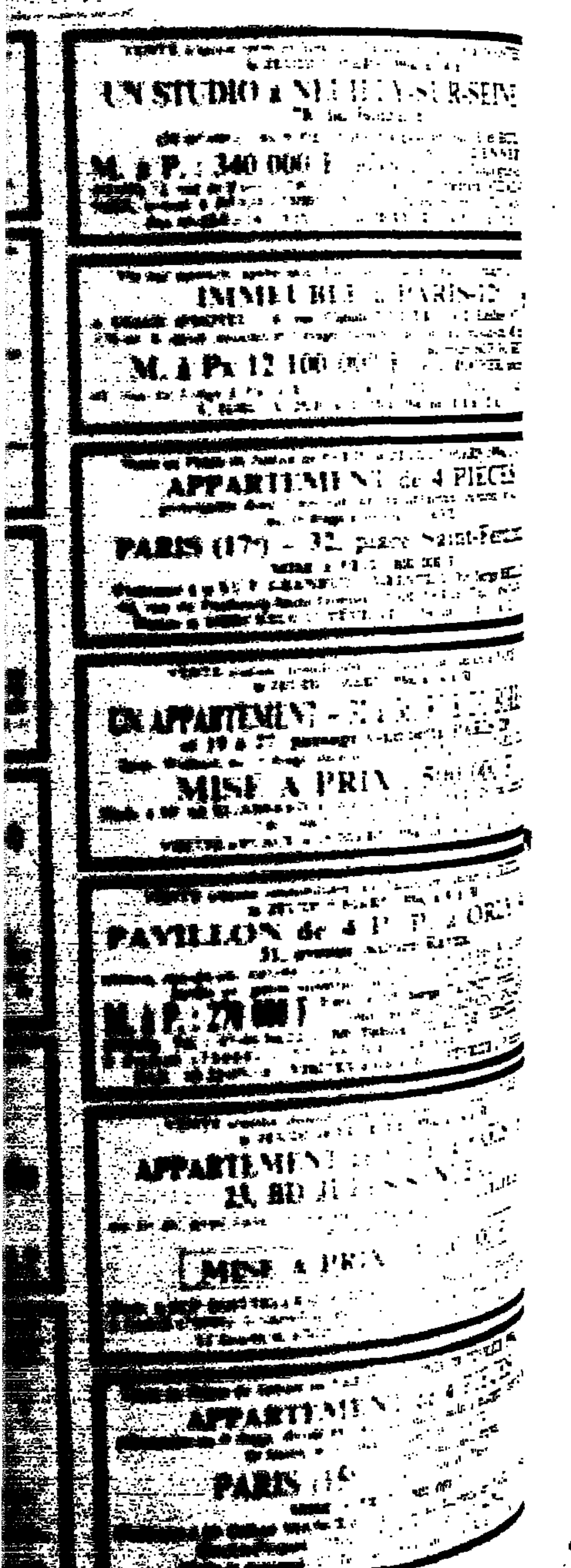
VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 3 MARS 1994, à 14 h 30
UN APPARTEMENT – 32 à 36, RUE DU BORREGO
et 19 à 27, passage Gambetta PARIS 20e
Imm. Wallace, au 1er étage, escalier I, de 3 P. P., CAVE, PARK. DBLE
MISE A PRIX : 500 000 F
S'adr. à Me Ali EL-ASSAAD, avocat à PARIS (75008), 29, rue Cambacérès. Tél. : 44-51-51-00 de 9 h à 12 h.
VISITES s/PLACE le 1er MARS 1994, de 14 h 30 à 15 h 30.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice, à CRÉTEIL. le JEUDI 3 MARS 1994, à 9 h 30
PAVILLON de 4 P. P. à ORLY (94)
31, avenue Adrien-Raynal
s/cave, rez-de-ch. entrée, cuis. Séjour, 3 ch. s. de bns, W.-C. Grenier Jardin av. petite construc. de 2 P. CONT. TOT. 402 m²
M. à P. : 270 000 F S'adr. à Me Serge TACNET, avocat, 20, rue Jean-Jaurès CHAMPIGNY-S/MARNE (94500). Tél. : 47-06-94-22 – Me Patrick VIDAL DE VERNEIX, avocat à PARIS (75008) – 55, bd Malesherbes. Tél. : 45-22-04-36 FAX : 45-22-05-14 – VISITES s/place, le 23 FÉVRIER à 10 heures.

VENTE s/saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 24 FÉVRIER 1994, à 14 h 30
APPARTEMENT de 6 P.P. à PARIS (16e)
23, BD JULES-SANDEAU
au 1er ét. avec cuis., s. de bns, dégag., 2 w.-c. DÉBARRAS, 7e ét. et deux CAVES
MISE A PRIX : 3 100 000 F
S'adr. à SCP BOITTELLE-COUSSAU, MALANGEAU et associés, avocats à PARIS (75006), 2, carrefour de l'Odéon – Tél. 43-26-82-98, de 9 heures à 12 heures et s/MINITEL 24 h/24. Code 3617 VAE.

Vente au Palais de Justice de PARIS, le LUNDI 28 FÉVRIER 1994, à 14 h
APPARTEMENT de 4 PIÈCES
principales au 4e étage, divisé en : entrée, salon, salle à manger, cuisine, salle de bains, w.-c., deux chambres – CAVE.
PARIS (15e) 6, rue François-Coppée et 9, rue de Pléo
MISE A PRIX : 500 000 F
S'adresser à Me Gilbert MANCEAU, avocat au Barreau de PARIS, 5, avenue Charles-Floquet (75007) PARIS – Tél. : 47-34-78-03.
Visite le mercredi 23 février 1994, de 10 h 30 à 11 h 30.

هكذا من الأصل



MUSIQUES

SIMON RATTLE au Théâtre des Champs-Elysées

Le jeune maître à l'école

Appelons-le l'Orchestre de l'âge des Lumières, puisque son nom est difficile à prononcer en v. o. sans s'y reprendre à deux fois : *Orchestra of the Age of Enlightenment*. Cela n'a pas empêché cette formation de se tailler une belle réputation auprès des discophiles français.

Les chefs d'orchestres « baroques » rêvent tous d'être invités dans sa saison londonienne. Certains le sont. Mais le prestige de l'Orchestre de l'âge des Lumières est tel qu'il a élargi sa liste d'invités aux chefs d'orchestres estampillés « moderne ». Après Sir Charles Mackerras (avec lequel il a enregistré, pour Virgin, quelques disques malheureusement hors catalogue), c'est au tour de Simon Rattle de se présenter devant lui. Le jeune chef n'est pas Sir, mais il mériterait d'être adoubé pour le travail exceptionnel accompli à la tête de l'Orchestre de la ville de Birmingham : il l'a hissé sur le podium des meilleures formations d'outre-Manche. Par voie de conséquence, les Philharmonies de Vienne et de Berlin lui déroulent un tapis rouge.

Pour ce concert parisien, donné le 14 février au Théâtre des Champs-Elysées, Simon Rattle a choisi la *Neuvième Symphonie* de Schubert et la célébrissime *Quarantième* de Mozart. Celle de Mozart a connu quelques interprétations discographiques légendaires qui vivent dans les mémoires depuis longtemps (Walter, Casals, Furtwängler, Krips et Szell). Nikolaus Harnoncourt l'a relue, voilà une dizaine d'années, avec le très moderne Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam. La *Neuvième* de Schubert reste, pour de nombreux chefs, un bastion aussi inexpugnable que l'énigmatique *Neuvième de Beethoven*.

La démarche de Rattle est l'inverse de celle de Harnoncourt. L'Autrichien apprend aux musiciens hollandais les techniques de jeu anciennes. Le Britannique vient apprendre des musiciens la façon de restituer un répertoire avec lequel les orchestres « modernes » n'entretiennent aujourd'hui que des relations distendues, alors qu'il est historiquement et esthétiquement aux origines de la tradition symphonique. Voilà ce qui s'appelle être consciencieux, quand tant de chefs « modernes » se moquent des orchestres « anciens ». Les mêmes s'en tiennent souvent à la reproduction des schémas interprétatifs imposés par les grands chefs du passé, héritiers, en première ligne, d'une tradition post-romantique de la direction d'orchestre dont ils sont eux-mêmes le dernier avatar, un peu exsangue.

La rencontre de ces deux façons opposées de vivre la musique, de la humer autant que de la jouer, était attendue à Paris. Il est si rare qu'un orchestre « baroque » soit placé sous l'autorité d'un chef dont les moyens techniques sont à même de traduire les idées musicales. Rattle et ses musiciens n'auront pourtant fait qu'un bout de chemin ensemble. Le temps d'une *Quarantième* de Mozart déliée, chantante, d'une alacrité rythmique enivrante, d'une virtuosité qui transcende ce que certains musiciens et mélomanes refusent dans ce répertoire : le jeu droit, peu vibré des cordes, des cuivres très clairs, des bois acidulés.

Espace sonore

Les problèmes posés par la *Symphonie en ut*, la « Grande Symphonie », de Schubert sont tout autres. L'espace sonore que cette symphonie ouvre pour la première fois dans l'histoire de la musique, le voyage auquel Schubert convie ses auditeurs à travers une construction faite de « petites » parties qui s'enchaînent les unes aux autres en accumulant une énergie et une tension phénoménales (Bruckner s'en inspirera pour bâtir ses cathédrales symphoniques), sa longueur et ses exigences instrumentales, ne sont plus en phase avec les possibilités des orchestres du XVIIIe ou du début du XIXe siècle, mais bien avec celui des formations romantiques.

Rattle et l'Orchestre des Lumières donnent de cette *Neuvième* une interprétation jalonnée de moments ravissants, presque pimpants, embellis par des nuances quasiment maniéristes. Des détails polyphoniques, d'habitude enfouis sous la masse orchestrale, surgissent sans que le chef les expose sciemment. Rattle prend parfois le pouvoir. Il en oublie que le matériau orchestral qu'il modèle ne supporte pas d'être poussé au paroxysme. Est-ce vraiment cela la *Neuvième* de Schubert ? Non, mais elle est moins encore ce que Daniel Barenboïm peut en faire en alourdissant inconsidérément ses contours ou Solti en lui donnant l'allure d'un brillant concerto pour orchestre. Il sera passionnant d'entendre Rattle et son orchestre de Birmingham dans cette symphonie. Il est venu, il a appris. Il transmettra.

ALAIN LOMPECH

OPÉRA DE PARIS : nominations de Brigitte Lefèvre et Thierry Fouquet aux postes de directeurs-adjoints. – Le directeur de l'Opéra national de Paris, Jean-Paul Cluzel, a nommé aux postes de directeurs adjoints de l'Opéra de Paris, mercredi 16 février, Brigitte Lefèvre, administrateur de l'Opéra Garnier depuis le mois de septembre 1992, et Thierry Fouquet, directeur de l'Opéra-Comique depuis le mois de juin 1989.

HAROLD LAND, à la Villa

Douce violence du jazz

Sexagénaire élégant, le son coupant – le saxophone ténor ne pardonne pas –, de longues phrases incisives, son savoir-faire de vieux routier – le temps ne fait rien à l'affaire –, Harold Land est de retour. En ville, un quartette ne se constitue pas de hasards. La Villa prend le parti de présenter des légendes très vivantes, ou alors de très jeunes turcs en action associés à de jeunes rythmiques. Autour de Harold Land, ténor texan né le 18 février 1928 (belle occasion de fêter son anniversaire vendredi), Laurent De Wilde tient le piano (belle assurance, quelques dialogues de choix), Hubert Dupont la basse (présence constamment fine, deux chorus intelligents, exacts) et Benjamin Henocq la batterie (parfait, joli jeu de bords de caisses).

Cela pour dire quoi ? Que le premier soir d'une rencontre préparée et promise à un vif succès est un soir très instructif. Un thème d'ouverture pour se repérer sur tempo vif (*The Night Has a Thousand Eyes*), une ballade pour vérifier (*Rupture*, le tempo médium n'est pas le plus simple), la suite pour jouer : *The End of a Love Affair*, avec coda destinée à régler l'ensemble. Avec *Born to Be Blue*, on entre dans la musique, en attendant *Step Up Right to the Bottom* aux allures de double sens. Les titres racontent une autre histoire. A la fin du premier set, la soirée en comportant trois, l'affaire est entendue : sauf accident, le quartette de circonstance, c'est la règle des clubs, ira jusqu'au bout, et probablement au-delà de lui-même.

Le premier plaisir d'écoute, c'est ce partage réussi de musiciens qui ne se connaissent pas beaucoup. Seul le jazz a su faire cela, sur des harmonies et des rythmes somme toute complexes. Le second, c'est ce dialogue entre un homme d'expérience qui a traversé toutes les strates du jazz moderne, qui débarque de Houston (Texas) ou de New-York et fait jouer trois jeunes gens qui ont aussi un autre style, un autre parcours, d'autres formes de pensée.

La première réaction est de plaisir : jauger cette rencontre comme un accident de la science et de la joie. La seconde, plus subtil, c'est de voir ou d'entendre, souvent les deux à la fois, ce que la présence du vieux Texan faussement désinvolte imprime à ses accompagnateurs et comment ils s'en libèrent. Bref, le jazz et sa douce violence continuent. Permettant à Harold Land de s'exprimer dans son idiome universel *qui n'est qu'à lui seul. Offrant* aux autres l'occasion de se dire, sans peur d'un géant. Certaines codas ont des airs de Coltrane. Telles entrées, un parfum de souvenir. De part en part, la musique est là, comme celle de jeunes gens qui chercheraient une langue ensemble, au-delà des âges, en deçà des différences.

Le premier soir, il n'y a pas trop de monde. C'est bien. Une certaine intimité sied. L'affaire est lancée, c'est le concert type pour débutants, pour saxophonistes et pour amateurs de tout niveau. Harold Land en club, pour rêver, c'est comme une chance dont on rêvera plus tard.

FRANCIS MARMANDE

► Jusqu'au 22 février à 22 heures, sauf dimanche. La Villa, 29, rue Jacob, métro Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-26-60-00.

ARTS

Les démons de Goya

Suite de la première page

Ils ajoutent que l'Espagne assiste durant cette période au tumulte de la Révolution française, à l'effondrement de la monarchie bourbonienne, à la Terreur, aux exécutions en place de Grève et à la guerre. Physiologie et Histoire se seraient ainsi liguées pour convaincre Goya de renoncer aux exercices décoratifs qui avaient assuré jusque-là sa notoriété et sa fortune.

Il se peut. Etant passé près de la mort, assistant à son triomphe, le peintre n'a plus d'autre sujet. Il entre dans l'âge des désastres, sous les signes conjugués de l'incendie, du meurtre et de la folie. Dans *l'Attaque de brigands*, autre tableau de ces deux années cruciales, un voyageur à genoux supplie le voleur qui s'apprête à le fusiller et un autre, renversé sur le dos, a la poitrine ouverte à coups de poignard. Quelques années plus tard, l'homme au couteau est au premier plan du *Dos de Mayo* et les fusilleurs au premier plan du *Tres de Mayo*. Dès 1793, tout est en place pour que la tragédie se répète, identique, inexorable, insupportable. Jusqu'à la fin, Goya n'a plus changé, ni sa peinture.

Ses sujets se répartissent en deux genres complémentaires, l'anecdote historique et l'allégorie. De la première espèce relèvent les toiles inspirées par des faits divers, telle l'arrestation du bandit Pedro Pinero, dit *El Maragato*, désarmé et blessé par le frère Pedro de Zaldivia le 10 juin 1806. Goya s'est saisi de l'affaire aussitôt et en a tiré une suite d'images, de la rencontre des adversaires à la scène ultime où le frère justicier ligote *El Maragato* après lui avoir tiré une balle dans les reins. Ici, la peinture se veut d'une exemplaire simplicité, narrative et émouvante comme une chanson de colporteur ou une gravure populaire.



D. R.

Autoportrait (1795)

La même conception détermine les peintures de l'insurrection contre l'occupation napoléonienne. Dans des paysages étouffants, les guérilleros fabriquent la poudre et fondent les balles. Nul héroïsme forcé, nulle célébration éloquente, rien qu'une vérité scrupuleuse et triviale, celle qui rend pénible la vision des *Caprices* du marquis de La Romana, série exécutée entre 1798 et 1800, série capitale qui concentre et porte à son paroxysme la chronique des vices contemporains. Il suffirait de citer les titres et les épisodes. Il y a là des *Bandits fusillant leurs prisonniers*, le viol et l'assassinat d'une femme, le sommeil d'une troupe de brigands et de prostituées dans une grotte, *l'Hôpital des pestiférés* et la *Fusillade dans un camp militaire*, où une femme, son enfant dans les bras, court devant le peloton qui la vise dans le dos. Goya rejoint Füssli et préfigure Delacroix. Que dire de ces peintures qui ne soit par trop en-dessous de leur violence hallucinée ? Ceci seulement : elles s'accordent exactement à notre époque. Mêmes massacres, même règne inébranlable de la cruauté.

Les allégories et les fantasmagories s'avancent au-delà. Elles ne montrent pas les crimes, elles montrent le chaos des folies et des passions qui suscitent les crimes. Trois figures tiennent les premiers rôles : la sorcière, le fou et le cannibale. La sorcière honore le bouc, fréquente les démons, pervertit le clergé et déterre les cadavres. Sa magie noire est si puissante qu'elle se substitue à la religion catholique. Elle se déguise en prélat inquisiteur, elle conseille les moines en matière de tortures et de châtiments, elle commande aux autodafés et aux processions de flagellants. Elle incarne le mal dans ses métamorphoses spirituelles. Le cannibale découpe et consomme ses semblables après les avoir éviscérés et écorchés. Il accomplit ainsi joyeusement l'idéal du mal dans sa forme corporelle. *Le fou, enfermé dans* un asile qui semble une prison, parodie la société humaine. Il se déguise en roi, il opprime des sujets non moins déments que lui, il parade, il se tord sur les dalles de sa cellule et dans la paille. Il est donc l'homme tel qu'en ses aberrations, l'insensé universel.

La peinture est à la mesure de la vision. Elle divise le tableau entre une moitié de nuit épaisse, trop noir, et une moitié de jour aveuglant, trop blanc. Dans les caves et les grottes, la pierre découpe la lumière selon des lignes dures. Dans les prisons, grilles et voûtes la répartissent en faisceaux et halos. Les corps qu'elle enveloppe se changent en *fantômes diaphanes, apparitions* d'un théâtre d'ombres et de revenants. Goya ose tout, tente tout, triomphe de tout. Il sait l'art de ployer une anatomie humaine jusqu'à en faire un batracien, un âne, une chimère. Il joue du fantastique, il fait tenir en l'air diables ailés et sorcières aux longs bonnets de folles, parodie bouffonne de la *Transfiguration* de Raphaël. Il dessine dans la couleur, il invente des raccourcis et des signes plus efficaces que toute représentation illusionniste, il déchire les formes et les apparences. La peinture, portée à ce point d'incandescence, est la manifestation la plus haute de la pensée.

PHILIPPE DAGEN

► « El capricho y la invencion », Musée du Prado, Madrid ; jusqu'au 27 février. L'exposition sera présentée à Londres, à la Royal Academy of Arts, du 18 mars au 12 juin ; puis à Chicago, à l'Art Institute, du 16 juillet au 16 octobre.

L'« Autoportrait au Christ jaune » de Gauguin entre au Musée d'Orsay

L'Etat vient d'acquérir pour le Musée d'Orsay un tableau de Gauguin de toute première importance : l'*Autoportrait au Christ jaune* (38 × 46 cm). L'œuvre était jusqu'ici exposée au Musée du Prieuré de Saint-Germain-en-Laye, mais faisait partie d'une collection privée. Le montant de l'acquisition est de 60 millions de francs.

Peint au Pouldu durant l'hiver 1889-1890, l'*Autoportrait* est révélateur de cette période bretonne, difficile pour le peintre, alors dans *« un marasme épouvantable de tristesse »*. Gauguin s'y représente en buste avec un pull marin, sur un fond occupé d'un côté par *le Christ jaune*, une toile qu'il vient de peindre (aujourd'hui conservée à l'Albright Knox Art Gallery, à Buffalo, Etats-Unis), et de l'autre par un pot à son image, celle d'un primitif. De tous les autoportraits de Gauguin, celui-ci est le plus authentique. Le peintre n'y cultive pas son image de peintre maudit, il s'interroge sur lui-même et ses aspitations contraires.

L'*Autoportrait au Christ jaune* avait été acheté en 1903 à Marie-Jeanne Gloannec, l'aubergiste de Pont-Aven, par Maurice Denis, le peintre et théoricien nabi. L'Etat a pu l'obtenir aujourd'hui, grâce aux crédits d'acquisition des musées nationaux, avec la participation du Fonds du patrimoine et grâce au concours de mécènes privés.

EN BREF

CINÉMA : Isabelle Huppert présidente de la commission des avances sur recettes pour 1994. – La comédienne Isabelle Huppert présidera cette année la commision des avances sur recettes pour le cinéma, succédant à Jeanne Moreau, qui avait assumé cette charge en 1993. La vice-présidence du premier collège, chargé d'examiner les projets *de premiers films*, est *confiée* au producteur Philippe Carcassonne, et celle du deuxième collège (tous les autres projets) au producteur Bruno Pesery. En 1993, la commission a examiné 539 projets, dont 372 scénarios de premier film. Elle a proposé l'attribution de 49 avances sur recettes, dont 21 pour des premiers films. Elle a attribué 9 avances sur recettes sur films terminés. Pour 1994, sa dotation sera de 115 millions de francs.

Acquisition d'un tableau de Jean-Baptiste Oudry par la National Gallery of Art. – La National Gallery of Art de Washington a annoncé, mercredi 16 février, l'acquisition du portrait du *Marquis de Beringhen*, exécuté en 1722 par le peintre français Jean-Baptiste Oudry. L'œuvre (112 x 150), conservée jusqu'à présent dans une collection privée en France, est peu connue du grand public. Elle représente Henri-Camille, marquis de Beringhen, maître des écuries du roi, en grande tenue de chasse assis au pied d'un arbre, avec, au second plan, une vue sur la terrasse d'une demeure de campagne où conversaient deux femmes. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.



DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. 48-00-20-20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes
en français et en anglais au : 48-00-20-17
Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 40-75-45-45.*

MARDI 22 FÉVRIER

S. 10 – Tapis. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

MERCREDI 23 FÉVRIER

S. 2 – Tableaux. Bibelots. Meubles. – Me BINOCHE, GODEAU.
S. 3 – Tableaux. Bibelots. Meubles. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 15 – Tableaux. Bibelots. Meubles. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

JEUDI 24 FÉVRIER

S. 8 – Livres anciens et modernes. – Mes OGER, DUMONT.

VENDREDI 25 FÉVRIER

S. 4 – Livres. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 13 – Poupées. Armes. Objets mobiliers. Meubles anciens et de style. – Mes AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET.
S. 15 – Boutons. Fourrures. Linge. Bijoux. Argenterie. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.

AUDAP, SOLANET, SCP GODEAU-VELLIET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue de la Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN, 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.

Cinq villes en quête d'avenir

IV. – Bruxelles, ou les vertiges de l'autodestruction

Après Rome (*le Monde* du 15 février), Berlin (16 février) et Barcelone (17 février), nous continuons d'explorer les crises de croissance et d'identité de cinq cités européennes. A Bruxelles, deux priorités se font jour : arrêter le saccage du cœur historique de la cité belge, enjeu de la spéculation immobilière, et lutter contre la désertification du centre-ville.

BRUXELLES

de nos envoyés spéciaux

Dans la nuit du 21 au 22 mai 1993, la veille de l'ouverture de la semaine consacrée au centenaire de l'art nouveau, une maison construite, au 120 avenue de Tervuren, par Paul Hamesse, l'un des architectes les plus représentatifs de ce mouvement qui a particulièrement fleuri à Bruxelles, est détruite sur ordre de Jean-François Vandenhaute, bourgmestre de la commune de Woluwé-Saint-Pierre. La maison est classée, et la destruction s'opère malgré la présence d'un membre du cabinet du ministre régional chargé de la protection du patrimoine, auteur du classement. La raison invoquée par le bourgmestre est la sécurité – une des prérogatives de sa charge : la construction *«en mauvais état»* est selon lui une menace pour les passants.

Entre la gare du Luxembourg et le parc Léopold pousse une énorme protubérance de verre et d'acier : le Parlement européen, qui a vité gagné le surnom de «Caprice des dieux», en raison de sa forme ovoïde, rappel d'une célèbre boîte de fromage. Inachevé mais déjà entrouvert, la presse bruxelloise se repaît de ses mésaventures avec la commission d'hygiène de la Communauté européenne : celle-ci prétend que certains matériaux de construction seraient cancérigènes à l'usage. *L'ensemble occupera*, à terme, près de 3 hectares. L'opération est pilotée par un promoteur privé – l'Espace Léopold –, filiale de la Société générale de Belgique, elle-même dépendante de la société française Indosuez.

C'est à terme l'ensemble du quartier Léopold – un quartier populaire où les ateliers d'artistes sont encore nombreux – qui risque de disparaître, en dépit des dénégations du promoteur : ce dernier ne parle que de *«40 à 50 maisons détruites»*. Premier visé : le siège de la vieille gare, pourtant classée : elle gêne la perspective du mastodonte européen.



JÉROME DE PERLINGHI

Un exemple de «façadisme», boulevard de Bisschoffsheim, à Bruxelles.

Un immense simulacre

Autre enjeu spéculatif : les abords de la gare du Midi, où doit débouler le TGV. Le quartier, situé sur la commune de Saint-Gilles, est fragile, paupérisé, mal entretenu ; l'espace public est dégradé. Les promoteurs n'auront pas trop de mal à plaider l'insalubrité, la sécurité et la «taudisation» – un refrain souvent entendu –, pour obtenir la démolition des immeubles. Les nombreux immigrés qui les peuplent seront priés de céder la place aux bureaux. C'est ainsi qu'en vingt ans les immeubles industriels ou commerciaux de Victor Horta (1861-1947), l'architecte phare de Bruxelles, ont tous disparu sauf un (1).

Ailleurs, devant la multiplication des protestataires indignés par le massacre de la ville, les mêmes promoteurs ont systématisé la technique bien connue du «façadisme». Elle consiste à dépecer un bâtiment pour n'en conserver que la façade. Cette méthode est appliquée dans de nombreuses villes européennes – dont Paris –, mais a pris à Bruxelles des proportions inconnues. Ce qui reste du cœur historique de la capitale belge risque de devenir un immense simulacre. Place des Martyrs où siège le nouveau gouvernement flamand, rue de Florence, chaussée de Charleroi, rue de la Montagne-aux-Herbes-Potagères, rue des Colonies, rue de Namur – la liste peut s'allonger à l'infini –, les anciens immeubles ne sont plus que des décors. Encore heureux quand le malheureux vestige n'est pas incorporé dans une façade de verre fumé comme c'est le cas boulevard de Bisschoffsheim.

Ce saccage organisé qui dure depuis plus de trente ans a reçu un nom : la *«bruxellisation»*. L'expression née dans les écoles d'architecture belge est aujourd'hui d'usage courant. Pierre Mertens, surréaliste belge, va plus loin : *«Bruxelles est devenu le baromètre de l'horreur.»* Ce sentiment négatif, sans être exprimé avec autant de violence, est partagé par une bonne partie de la population. Mais de quel Bruxelles s'agit-il ? Du centre-ville menacé par la spéculation, aux rues défoncées en attendant l'ordre glacial des buildings, ou de la paisible périphérie qui accueille confortablement classes moyennes et bourgeoisie aisée ?

«Il y a un négativisme bruxellois qui incite les gens à proclamer qu'ils vivent dans la ville la plus laide du monde, indique Caroline Mierop, urbaniste, architecte, fondatrice de la Fondation pour l'architecture. *Cette légende noire ne doit pas faire oublier les côtés positifs de Bruxelles : loyers bon marché, taille confortable des logements, proximités des zones vertes, bonne situation sur l'échiquier européen.»* Ce qui ne l'empêche pas de constater, elle aussi, la dégradation progressive de l'espace public et la désertification accélérée du centre-ville.

C'est pour inverser ce mouvement que la région de Bruxelles présente, après quatre ans d'études, un Plan régional de développement (PRD) qui doit définir *«les conditions du développement urbanistique, économique et social de la région»*. Une grande première dans une ville où le libéralisme économique est presque un dogme. Parmi ses «onze commandements», le PRD prévoit l'arrêt de la prolifération des bureaux, la protection des logements et la revalorisation du cœur historique de la ville. Ce plan devrait entrer en application dès qu'il aura franchi les innombrables obstacles que lui impose une situation administrative complexe.

Repeupler le centre-ville

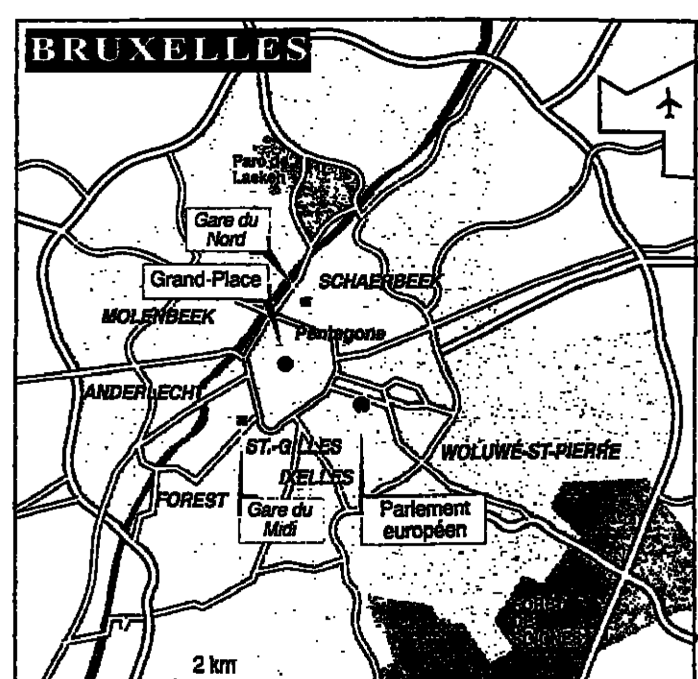
Depuis quatre ans Bruxelles est une région à part entière au même titre que la Flandre ou la Wallonie. Elle dispose d'un gouvernement à la tête duquel se trouve un ministre-président, Charles Picqué (socialiste), par ailleurs bourgmestre de la commune de Saint-Gilles. Car la ville-région est composée de dix-neuf communes dont les pouvoirs locaux ne sont pas un vain mot – on l'a vu –, surtout en matière d'urbanisme (les règlements de *hauteurs dépendent de chaque* commune).

Quel est le but de ce plan ? Faire revenir les habitants dans le centre de Bruxelles. Une part très importante des ressources de la ville a pour origine l'impôt des personnes physiques. Si l'hémorragie continue, les sources de financement de la ville se tariront. La ville historique comptait 120 000 habitants au début du siècle, 40 000 aujourd'hui. L'ambition de Charles Picqué est de retrouver 50 000 habitants pour la même superficie.

Le programme est ambitieux puisque 6 000 à 8 000 habitants continuent de quitter chaque année le centre-ville, en partie remplacés par des immigrés. Ces derniers représentent 28 % de la population de la région de Bruxelles (un peu moins d'un million d'habitants). La moitié vient de pays extérieurs à l'Union européenne. La présence des plus défavorisés (Maghrébins ou Turcs) est particulièrement forte sur des communes comme Molenbeek ou Forest.

Comment inverser le mouvement migratoire ? En rendant le centre-ville plus attractif pour les classes moyennes qui sont les premières à fuir. Et pour cela lutter contre deux fléaux : la paupérisation et l'invasion des bureaux. La ville a créé dans ce but une Direction générale de la rénovation urbaine (DGRU) – symboliquement installée dans un ancien bâtiment industriel, soigneusement rénové, situé à Laeken. L'un des ses responsables, Marc Frère, explique : *«Pour faire revenir les classes moyennes en centre-ville nous avons élaboré une politique d'acquisition de terrains, en rupture avec une pratique vieille de vingt ans. Nous construisons des logements que nous revendons à 35 000 FB* (2) *le mètre carré. Le revenu imposable des acquéreurs ne doit pas dépasser 1,5 million de FB. Ces derniers doivent être domiciliés dans ces logements et ne peuvent les revendre avant dix ans. Le gouvernement régional a défini 20 périmètres dans la première couronne, avec une priorité dans la partie ouest de la ville, de l'autre côté du canal particulièrement défavorisé.»*

Autre nouveauté, la constitution pour ces opérations de sociétés d'économie mixte. *«Quand la région met 1 F dans une opération, le privé investit le double*, explique Marc Frère. *Bruxelles n'est pas assez riche pour supporter seule ces opérations, qui sans financements privés traîneraient pendant plus de quinze ans.»* La qualité architecturale n'est pas forcément au rendez-vous mais si ces «plans de quartiers» se multiplient, la trame urbaine retrouvera sa cohérence.



8 m² de bureaux par habitant

Une opération exemplaire se déroule à Molenbeek, commune située à l'ouest du canal qui coupe la ville en deux (où vit une population particulièrement touchée par le chômage). Ici la construction du métro s'est faite à ciel ouvert. Les maisons qui étaient en surface ont donc été *détruites*, engendrant un énorme terrain vague, source de toutes les gangrènes. L'espace public est redéfini avec soin : 450 logements sont en train d'être construits, mais aussi 6 000 m² de bureaux et 5 000 m² pour l'industrie et l'artisanat : *«Il faut retrouver des tissus mixtes,* affirme Marc Frère. *Bruxelles qui a toujours été une ville industrielle et commerciale ne doit pas perdre sa vocation.»*

La DGRU a ouvert un chantier semblable (61 logements), au cœur de la vieille ville, place de la Vieille-Halle-aux-Blés. Mais c'est une société totalement privée, le groupe d'assurances AG, qui pilote le rénovation d'un îlot, rue de Laeken, entre la place de Brouckère et le Béguinage. Là, une tour construite à la fin des années 50 a été abattue. Un concours a été lancé, et des maisons, habiles pastiches bruxellois, sont en train de naître. Mais ces actions, pour le moment isolées, ne changent guère la physionomie de la ville.

Et puis comment résister à la pression immobilière quand la transformation des logements en bureaux fait doubler les loyers ? Une pression qui ne faiblit pas. A Bruxelles il y a 7,5 millions de m² de bureaux, soit près de 8 m² par tête d'habitant. Sans doute la densité la plus élevée d'Europe. La demande ne faiblit guère en dépit de la crise (7 % sont vides). Un signe pourtant, les promoteurs immobiliers semblent se tourner vers l'hôtellerie. Autour du carrefour de l'Europe se bousculent, tout neufs un Hôtel Méridien, un Novotel, et un Hôtel Ibis. Le style hésite entre le néoflamand et l'art déco vaguement postmoderne, qui semble avoir le vent en poupe (voir par exemple l'Hôtel SAS, rue Fossé-aux-Loups) au moment où l'on dépèce le cinéma Metropole, authentique chef-d'œuvre art déco.

L'espoir renaît pourtant chez les partisans de la ville, comme René Schoonbrodt, président de l'ARAU (Atelier de recherche et d'action urbaine), mais surtout, avec son complice Maurice Culot, créateur des Archives d'architecture moderne, vétéran de tous les combats pour la sauvegarde de Bruxelles. *«L'idée de la reconquête du centre-ville est une de nos grandes victoires*, assure-t-il. *Comme la naissance, il y a quatre ans, d'un pouvoir régional bruxellois. Bruxelles peut ainsi, pour la première fois de son histoire, prendre sa destinée en main. Enfin les procédures urbanistiques qui étaient secrètes sont désormais publiques. Bien sûr, tout n'est pas réglé : ainsi, la paralysie engendrée par la survie de communes trop nombreuses. Mais, dès qu'on propose une fusion, on évoque, comme repoussoir, le* Gross Bruxelles, *créé par les Allemands pendant la guerre.»*

L'optimisme relatif de René Schoonbrodt est tempéré par la menace qui pèse sur le quartier de la gare du Midi où l'*«on prévoit d'implanter 400 000 m² de bureaux alors que du côté de la gare du Nord, déjà sinistré depuis de longues années, il y a encore 300 000 m² libres»*.

Cette indignation est née d'un mauvais souvenir. N'est-ce pas la liaison entre les gares du Nord et du Midi qui est à l'origine du saccage de la ville ? Quand elle s'achève, dans les années 50, les quartiers situés entre les deux sites sont éventrés. Une sinistre cité administrative va s'installer sur une partie de ces décombres. Et, de proche en proche, les immeubles de bureaux, à l'architecture anonyme, vont gagner. Cette explosion coïncide avec l'exposition universelle de 1958, occasion de créer un premier périphérique intérieur, sur les boulevards qui ceinturent le «Pentagone», c'est-à-dire le cœur historique de Bruxelles. L'installation de la Communauté européenne, puis de l'OTAN, dans la capitale belge, va doper la spéculation. Les promoteurs étrangers (anglais, puis français et suédois) viennent renforcer les sociétés belges déjà en place. L'émiettement de l'agglomération, la querelle du bilinguisme firent le reste.

«Bruxelles, enclave francophone en Flandre, est, pour cette raison, mal-aimée des Flamands, affirme René Schoonbrodt. *Repère de capitalistes, elle n'est pas plus appréciée des Wallons, majoritairement socialistes. Pour éviter une «ceinture rouge», on a favorisé l'implantation de cités-jardins loin du centre, en vidant les quartiers populaires. Enfin le personnel politique qui, depuis la guerre, gère Bruxelles n'était plus bruxellois jusqu'à la récente régionalisation.»*

Aujourd'hui Bruxelles panse ses plaies, mais la reconquête de la ville passe par une prise de conscience qui est loin d'être acquise : *«Les promoteurs n'ont jamais compris que le patrimoine urbain est quelques chose de fondamental pour une ville*, constate Marc Frère. *Et que celui qu'ils s'emploient à détruire depuis trente ans – le patrimoine du XIXe siècle –, c'est tout simplement notre identité.»*

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

(1) Restent debout les anciens magasins Waucquez, construits en 1903, au 20 rue des Sables. C'est depuis 1989, grâce à l'architecte Jean Breydel, le Centre belge de la bande *dessinée*.

(2) 100 francs belges valent environ 16,5 francs français.

Prochain article :

Londres, la face cachée de l'urbanisme

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris, en date du 23 novembre 1993, M. VESPERINI Pierre, né le 8 janvier 1927 à VALLAURIS (06), demeurant 87, rue Pouchet, PARIS-17e, a été condamné à 15 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans (R58 al. 1, 6 et 7 du CPP) et à 20 000 F d'amende, pour : – soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1987, 1988 et 1989 ; – dissimulation de sommes ; – soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1987, 1988 et 1989, – omission de déclaration ; – soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de la TVA afférente à la période du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1989 ; – omission de déclaration ; – omission de passation d'écritures dans un livre comptable, (faits commis de 1987 à 1990, à PARIS). La Cour a en outre ordonné :
1) La publication de cet arrêt par extraits, au *Journal officiel* ainsi que dans les journaux *le Monde* et *le Figaro.*
2) L'affichage de cet arrêt, également par extraits, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS-17e.
Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition. Le Greffier.

Extrait des minutes du Greffe du tribunal de grande instance de Bayonne.
Par jugement contradictoire en date du 4 mars 1993, le tribunal correctionnel de Bayonne a condamné : M. RUDANIL Ahmed, né en 1950 à MARTIL (Maroc), demeurant 14, rue Maryse-Bastié à SEVRAN (93), agent SNCF, à 3 mois de prison avec sursis. Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extraits dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. Le Greffier.

Extrait des minutes du Greffe du tribunal de grande instance de Paris.
Condamnation pénale pour fraude fiscale. Par jugement contradictoire en date du 23 septembre 1993 sur opposition jugement du 29 avril 1993, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale – omission de passation d'écritures comptables – à la peine de 1 an d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant 2 ans avec obligations, de l'article R58 1e-3e-6e du CPP M. DE KONN Serge, né le 25 avril 1949 à PARIS-8e, demeurant 74, rue Michel-Ange PARIS-16e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Extrait des minutes du Greffe du tribunal de grande instance de Paris
Condamnation pénale pour fraude fiscale.
Par jugement en date du 8 octobre 1992 (contradictoire sur opposition, jugement du 16 mai 1991), la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et à 50 000 F d'amende M. MAUSSION Yvan, né le 7 septembre 1951 à Nantes (Loire-Atlantique), chef décorateur de cinéma, demeurant 18, rue Léon-Jost, Paris-18e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné le publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *Libération* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'y ayant appel.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

Un entretien avec le président de l'UAP

Jacques Friedmann : « La privatisation est un moyen d'assurer la croissance et d'accroître l'emploi »

■ PRIVATISATION INDISPENSABLE. Le président de l'UAP juge la privatisation de son groupe indispensable pour permettre à la compagnie d'obtenir des fonds propres et de poursuivre son développement, notamment en Extrême-Orient. Il affirme que le passage de l'UAP du public au privé ne devrait pas se traduire par des réductions de personnel.

■ RENTE. Les fonds de pension à la française que le gouvernement envisage de créer dans les prochains mois ne doivent pas, selon M. Friedmann, être un produit d'épargne de plus. Il s'agit avant tout d'apporter un complément de revenu aux retraités.

■ SUCCESSION. Les candidatures officieuses à la succession de François Heilbronner à la tête du GAN se multiplient. Elles coïncident avec une campagne de déstabilisation du président de la compagnie d'assurance publique, dont la gestion est sévèrement critiquée.

– Les critiques se font de plus en plus vives sur la réorganisation du capitalisme français, à la suite, notamment, des privatisations. Les nominations à la tête des entreprises appelées à passer au privé sont jugées partisanes. L'UAP au premier chef n'a-t-elle pas toujours été perçue par les politiques de tous bords comme un enjeu ?

– C'est une question du passé. Il n'y a pas de spécificité de l'UAP. Le mythe de la toute-puissance de l'UAP a existé dans les milieux politiques, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Quant au nouveau paysage du capitalisme français, en cours de création, il me semble équilibré dans la mesure où se constituent des pôles d'entreprises qui ont en commun, outre leurs liens capitalistiques, des communautés d'intérêt, et qui peuvent développer des synergies. C'est aussi, me semble-t-il, un gage de bonne gestion de ces entreprises. Je ne peux pas être indifférent, par exemple, à la marche d'une entreprise, la BNP, dont l'UAP possède 15 % du capital, ce qui représente un investissement de 7,5 milliards de francs. Les dirigeants de la BNP sont également concernés au premier chef par l'UAP. Ils ont engagé 10 milliards dans notre capital.

– Ne peut-on pas dire alors que M. Pébereau et vous-même vous tenez en quelque sorte l'un l'autre « par la barbichette » ?

– Non, le fait qu'il existe des participations croisées ne réduit pas la portée de ce « contrôle » réciproque. Nous avons les intérêts de nos entreprises à défendre et des comptes à rendre à nos conseils d'administration et à l'ensemble de nos actionnaires.

« Je ne crois pas à un krach boursier »

– Quelle est, trois mois après votre arrivée à l'UAP, votre ambition pour la première compagnie d'assurances française, sur le point d'être privatisée ?

– Mon ambition est double. Elle consiste, d'une part, à concilier la croissance et la rentabilité du groupe. Je ne veux pas de croissance qui mette en péril la rentabilité, mais je ne veux pas non plus me laisser distancer sur des marchés en expansion. Mon autre ambition majeure est d'adapter l'UAP à sa nouvelle dimension multinationale. La privatisation en est un moyen. Pour une bonne et simple raison : l'UAP a aujourd'hui consommé sa marge de manœuvre en matière de fonds propres. L'Etat possède 50,28 % de notre capital. Comme il me semble improbable qu'il participe à une augmentation de capital, la privatisation seule nous permettra, soit de trouver sur les marchés financiers les fonds propres nécessaires à notre croissance, soit de poursuivre la politique menée au cours des dernières années d'échanges de participation avec d'autres entreprises. L'UAP est en quelque sorte condamnée à être privatisée pour continuer à se développer.

– Certains observateurs redoutent aujourd'hui un krach boursier qui donnerait un coup d'arrêt aux privatisations. L'UAP avait déjà vu, à la suite du krach d'octobre 1987, la privatisation lui passer sous le nez. Elle était alors la tête de liste. Ne craignez-vous pas que l'histoire se répète ?

– Peut-être suis-je trop rationnel dans un marché souvent irrationnel, mais je ne crois pas à un krach. Tous les indicateurs économiques sont progressivement en train de passer au vert. Seuls le Japon, l'Allemagne et l'Espagne sont des pays dont la croissance semble incertaine cette année. Mais dans la plupart des pays, et notamment en France, les entreprises se sont assainies pendant la crise. Elles en sortent plutôt renforcées. Elles ont été contraintes de mener une gestion très rigoureuse, parfois même un peu excessive en matière d'emploi. Leurs stocks sont souvent revenus à des niveaux normaux. Peu d'entreprises prévoient en 1994 des résultats plus faibles qu'en 1993. Ils devraient au contraire augmenter et la Bourse devrait y être sensible.

– Vous manifestez des ambitions intactes de développement en dépit de la prise de contrôle à l'automne dernier par l'UAP du numéro trois de l'assurance allemande, Colonia. Vers quels marchés allez-vous vous tourner ?

– En Europe, nous n'avons plus de grands projets de croissance externe. Nous avons aujourd'hui deux problèmes à résoudre. L'un consiste à « digérer » et à organiser l'expansion très forte des dernières années, et l'autre à combler, si possible, notre absence en matière d'assurance-dommages en Angleterre. La première tâche est prioritaire, mais il ne faut pas oublier que tout cela est très récent puisque Colonia vient seulement d'être intégré dans notre groupe. Cette acquisition est particulièrement importante. Elle sera, j'en suis convaincu également, sur le plan financier, un investissement très rentable.

» Dans le reste du monde, l'UAP se doit d'être présente sur les marchés d'avenir, c'est-à-dire dans des pays comme ceux d'Extrême-Orient où, potentiellement, le développement de l'assurance est considérable et où il y a encore peu de grandes compagnies fortement implantées.

Assurance-vie et fonds de pension

– L'UAP subit en France depuis plusieurs années une érosion continue de ses parts de marché, notamment en assurance-vie. Un recul d'autant plus préoccupant que se profile la naissance d'un nouveau marché des fonds de pension. Comment comptez-vous vous y préparer ?

– Il y a effectivement pour nous un problème de parts de marché en France dans le domaine de l'assurance-vie. Mais nous entendons réagir. Pour ce faire, nous avons engagé une politique de modernisation de nos réseaux et de décentralisation, afin d'être mieux à même de répondre aux attentes de nos clients. On assiste depuis quelques années à une certaine banalisation des produits d'assurance-vie dont ont profité de nouveaux intervenants et plus particulièrement les réseaux bancaires. Avec les fonds de pension dont vous parlez, la demande va s'orienter vers des produits plus sophistiqués, plus compliqués et plus longs, dont la vocation sera à l'évidence de distribuer des revenus complémentaires aux régimes de retraite existants. Cela correspond parfaitement à notre vocation.

» Mais il ne faudrait pas commettre l'erreur de créer à cette occasion un simple instrument d'épargne de plus. Le diagnostic qui mène à la création de fonds de pension me paraît simple. Il y aura dans quelques années un problème de retraites. Les revenus mensuels de la seule retraite par répartition seront insuffisants. Les fonds de pension auront pour mission d'apporter un complément mensuel. Il ne s'agit en aucun cas de donner un capital, mais un revenu.

» Nous avons également, et j'en suis persuadé, un rôle à jouer dans le domaine de la santé. Mais je ne sais pas encore précisément sous quelle forme. C'est un sujet difficile, car il ne s'agit pas de mettre en cause notre régime de Sécurité sociale.

– Percevez-vous une certaine inquiétude du personnel de l'UAP à l'approche de la privatisation ?

– Je sens une inquiétude. Elle ne tient pas à la privatisation proprement dite mais aux craintes que le personnel a sur l'emploi après la privatisation. Il faut être très clair sur ce point. Il n'y a aucune raison pour que le passage au privé de l'UAP débouche sur des réductions d'effectifs. L'évolution de l'emploi dans les entreprises privatisées en 1986 et 1987 n'a pas été plus défavorable au cours de ces dernières années que dans les entreprises du même secteur restées publiques. Au contraire même. Je le répète, j'ai pour l'UAP des ambitions en matière de croissance. C'est le meilleur moyen de maintenir l'emploi et j'espère l'accroître.

– Considérez-vous que les chefs d'entreprise abordent les problèmes de l'emploi avec la responsabilité qui devrait être la leur ?

– Toutes les entreprises ne traitent pas le problème de l'emploi de la même façon. Il s'agit pour moi d'une priorité. Et je souhaite que l'UAP fasse preuve d'imagination et d'innovation dans ce domaine. Nous réfléchissons à des solutions de temps partiel qui pourraient permettre l'emploi et la formation de jeunes. Les entreprises ont des responsabilités essentielles à assumer dans la lutte contre le chômage. On ne peut pas à la fois dire que seules les entreprises créent des emplois et ne pas se sentir quotidiennement concerné par ce problème.

» Les entreprises ne peuvent pas non plus se plaindre de la qualification insuffisante des jeunes et ne pas s'impliquer dans la formation de leur personnel. Le danger est considérable pour notre société de voir de plus en plus de jeunes exclus du marché du travail. Au fil du temps, leur insertion risque d'être de plus en plus difficile. La solution par ce que l'on appelle à tort les petits emplois peut paraître artificielle. Dans de nombreux cas, elle correspond à la satisfaction de vrais besoins, et elle a au moins le mérite de casser la spirale du chômage.

» Dans de nombreux secteurs, on a peut-être été un peu loin dans les réductions d'effectifs. L'ultra-mécanisation dans certains services, la déshumanisation de la vie quotidienne ont été des erreurs. Dans le domaine de l'assistance au sens large, par exemple, nous avons, j'en suis persuadé, nous, assureurs, à répondre à des besoins réels et nous pouvons aussi apporter notre pierre à la création de nouveaux emplois. »

Propos recueillis par
ERIC LESER
et MICHEL NOBLECOURT

Un proche de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur

Dans les allées du RPR, lié à la fois à Jacques Chirac et à Edouard Balladur, considéré parfois comme un trait d'union entre les deux hommes, Jacques Friedmann préside depuis un peu plus de trois mois aux destinées de la première compagnie d'assurances française, l'UAP, en passe d'être privatisée. Si M. Friedmann, inspecteur général des finances et camarade de promotion à l'ENA de Jacques Chirac, a toujours évité un portefeuille de ministre, il n'en a pas moins joué un rôle de l'ombre considérable entre 1986 et 1987 dans les nominations à la tête des entreprises publiques et la mise en place des privatisations.

Il a ensuite été président pendant dix-huit mois – en 1987 et 1988 – d'Air France. Avec le retour de la droite au pouvoir, il a retrouvé un rôle de conseiller auprès d'Edouard Balladur. Il a joué un rôle clé dans l'amélioration des relations diplomatiques entre la France et la Chine et il a été chargé officiellement par le gouvernement de régler le problème de la concession de Canal Plus. Ce qui lui vaut aujourd'hui d'être mis en cause nommément par André Rousselet après sa démission de la présidence de Canal Plus. *(Lire page 7.)*

Sur fond de mise en cause du président François Heilbronner

Manœuvres autour du GAN

La tension monte au GAN, alors qu'approche en juin prochain l'échéance du mandat d'administrateur de son président, François Heilbronner. Des lettres anonymes, trop bien documentées, dénoncent presque chaque semaine la gestion risquée de M. Heilbronner. Une campagne de déstabilisation, menée de l'intérieur même de la dernière compagnie d'assurances publique, dont le président *n'a pas changé* depuis mars 1993.

Il faut dire que la gestion de M. Heilbronner, notamment en matière d'assurance-dommages, est sévèrement jugée par la quasi-totalité des spécialistes du secteur. Après avoir tenté (par une guerre des tarifs) de gagner des parts de marché en assurance-dommages, le GAN fait depuis plusieurs mois machine arrière. Une politique qualifiée de *« stop and go »* qui a provoqué la colère du réseau d'agents généraux.

M. Heilbronner a beau annoncer que le GAN devrait réaliser un bénéfice net (part du groupe) de plus de 700 millions de francs pour l'exercice 1993, la réalité du redressement n'est pas évidente. Les résultats de l'assurance-dommages resteront sans doute aussi mauvais en 1993 qu'en 1992 (1,1 milliard de francs). Un rapport du Trésor sur les comptes du GAN IARD (assurance-dommages) en 1992 souligne *« l'ampleur de la détérioration des résultats de la société... minorée en termes comptables du fait d'une réalisation rapide des richesses latentes de la société ». « La détérioration de la solidité financière de la société est à beaucoup d'égards plus marquée que ne le laissent apparaître les bilans comptables »*, conclut l'étude de plusieurs dizaines de pages.

Il n'y a pas pour autant péril en la demeure. En assurance-vie, le GAN bénéficie à plein sur le plan commercial du réseau de sa filiale bancaire, le groupe CIC, même si les engagements dans l'immobilier de l'UIC lui coûtent cher. Au total, l'ensemble GAN-CIC reste solide, mais sa privatisation peut nécessiter des révisions stratégiques majeures.

Le GAN pourrait ainsi être contraint de nouer des alliances avec le groupe privé Worms et Cie et sa filiale d'assurances Athéna, qui ne font pas mystère de leur intérêt pour un rapprochement avec la compagnie publique. L'intérêt d'une telle opération semble cependant relativement limité. Pendant un temps, le Trésor avait étudié la possibilité de séparer le GAN de sa filiale bancaire, considérant que la compagnie n'avait pas les moyens d'assurer à la fois le développement des banques du CIC et le coût de son expansion malheureuse en assurance-dommages. Cette solution a été abandonnée, mais fait un retour en force depuis plusieurs semaines dans une version un peu différente.

Le schéma envisagé passe par la cession par le GAN du CIC à la Compagnie de Suez, qui en échange apporterait sa filiale d'assurances Victoire au groupe public. L'idée, séduisante sur le papier, paraît difficilement réalisable sur le plan financier. La compagnie de Suez a besoin de capitaux, pas d'un ensemble bancaire à soutenir. Ce schéma est avancé notamment par Jean Arvis, l'ancien président de Victoire et candidat malheureux au fauteuil de numéro un des AGF. M. Arvis n'a pas renoncé à toute ambition. Il est aujourd'hui l'un des prétendants les plus sérieux à la succession de François Heilbronner, tout comme Jean-Jacques Bonnaud, actuel directeur général du GAN et responsable de l'international. Des candidatures presque déclarées tant les chances de renouvellement de M. Heilbronner semblent faibles.

E. L.

CLÉS/ Assurances et fonds de pension

■ UAP. Union des assurances de Paris (UAP) est la première compagnie française et le numéro deux en Europe. Elle a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de plus de 140 milliards de francs et devrait annoncer un résultat de l'ordre de 1,5 milliard de francs. De 1988 à 1993, la part de son activité réalisée hors de France est passée de 35 % à 65 %.

■ PRIVATISATION. L'UAP est le prochain groupe public, et la première compagnie d'assurances à être privatisé. La mise sur le marché devrait intervenir au plus tard avant la fin du mois de juin. La privatisation de l'UAP sera la cinquième depuis l'été 1993, après celles du Crédit local de France, de la BNP, de Rhône-Poulenc et de Elf Aquitaine.

■ GAN. Le GAN est la troisième compagnie d'assurances publique après l'UAP et les AGF. Son chiffre d'affaires devrait avoir atteint 46 milliards de francs en 1993 avec un bénéfice net de l'ordre de 700 millions de francs.

■ FONDS DE PENSION. Fonds collectifs de retraite par capitalisation. Un projet de loi créant des fonds de pension à la française sera présenté au printemps au Parlement. Un différend existe sur la forme de versement de ces fonds en fin de contrat aux retraités, entre les banques (favorables à un versement en capital en une seule fois) et les assurances (prêtes à verser une rente mensuelle aux bénéficiaires).

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

■ Production industrielle : – 0,5 % en décembre. – La production manufacturière britannique a reculé de 0,5 % en décembre 1993 par rapport à novembre en données provisoires corrigées des variations saisonnières. Dans son ensemble la production industrielle a baissé de 0,6 % après avoir augmenté de 0,2 % en novembre (chiffre révisé). Sur un an (décembre 1993 comparé à décembre 1992), elle a progressé de 4 %.

■ Emploi : + 15 500 chômeurs en janvier. – Après des mois de baisse sensible, le chômage est légèrement remonté en janvier avec une hausse de 15 500 du nombre des demandeurs d'emploi en données provisoires corrigées des variations saisonnières. La Grande-Bretagne comptait au 31 janvier 2 787 600 chômeurs, soit 9,9 % de la population active.

■ Inflation : + 2,5 % en janvier en glissement annuel. – L'inflation britannique s'est un peu accélérée en janvier, atteignant 2,5 % en glissement annuel, après avoir affiché 1,9 % le mois précédent. En faisant abstraction du coût des crédits immobiliers, ce qui rend les chiffres comparables avec les autres pays, les prix de janvier ont ainsi augmenté sur un an de 2,8 %.

L'achat d'espace publicitaire

Le Conseil de la concurrence condamne vingt-quatre sociétés

Le Conseil de la concurrence a infligé, pour pratiques anticoncurentielles, vingt-quatre amendes – de 20 000 francs à 35 millions de francs –, pour un montant total de 51 millions, à diverses sociétés intervenant dans le domaine de la publicité et de l'achat d'espace. La centrale d'achat d'espaces Carat créée par Gilbert et Francis Gross, numéro un de l'achat d'espace publicitaire en France, est la plus lourdement frappée, avec 35 millions de francs d'amende, pour avoir notamment placé les supports – journaux, radios, télévisions – dans un état de dépendance économique.

Les régies publicitaires des médias sont aussi mises en accusation par le rapport du Conseil de la concurrence, publié mercredi 16 février, au bout une instruction de trois ans, avec une amende de 3,2 millions de francs infligée à TF 1 Publicité, à laquelle il est reproché de s'être entendue avec les plus importantes centrales d'achat d'espace du marché. Les sociétés condamnées ont un mois pour faire appel. Le Conseil a mis l'accent sur l'opacité des tarifs et des pratiques d'achat d'espaces publicitaires de 1988 à 1991, avant que la loi Sapin, entrée en application le 1er avril 1993, n'impose plus de transparence.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un catalogue pour tout chambouler

Suite de la première page

En raison d'une *« sicavisation excessive »*, 2 600 milliards sont disponibles en France pour ce genre d'opération, qui représentent *« la moitié du total de l'épargne collective des douze pays de l'Union européenne »*.

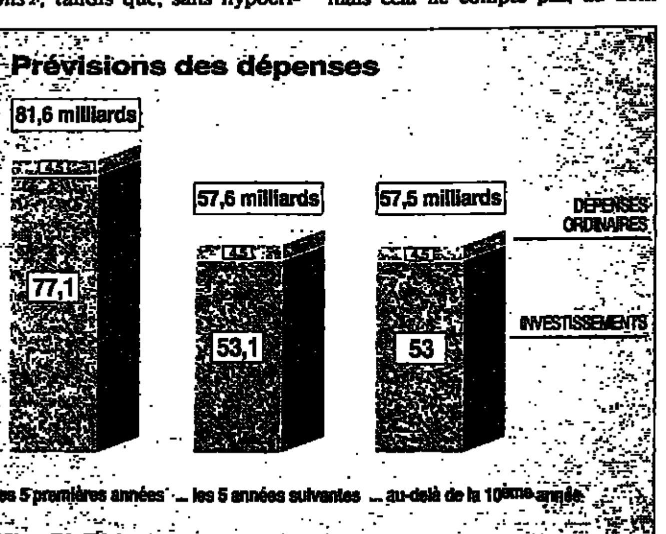
Pour aider les entrepreneurs *« à entreprendre »*, un *« statut simplifié »* du travailleur indépendant s'impose, entre autres choses, et, pour favoriser le développement local, il faut en arriver à la notion de *« bassin de pays »*, lieu de contrat plus proche du réel, qui se substituerait à l'arrondissement, et qui découperait la France en 600 espaces d'intervention. On pourrait y *« enclencher le cercle vertueux des effets de proximité »*, sans lésiner sur rien. D'où, à un bout du spectre, le recours aux entreprises d'insertion, valorisées dans le projet, et, à l'autre extrémité, la mise *« en réseaux »* des dynamiques de coopérations.

Dans ce schéma, les grandes écoles et les universités, transformées en *« fondations »* plus libres de leurs mouvements, dont l'implantation ne saurait en outre se limiter aux seules grandes villes, jouent un grand rôle, notamment parce que les liens avec la recherche sont resserrés. Ayant une activité économique, capable de *« déposer des brevets »* ou pouvant *« prendre des participations »*, l'université pourrait agir sur le tissu local, d'autant que *« 100 milliards de francs, en cinq ans »*, lui seraient fournis, toujours par l'emprunt.

Les droits de mutation supprimés

Mais cela ne suffirait toujours pas. Tandis que le secteur privé prendrait son essor, il faudrait également que l'Etat retrouve sa vocation *« d'entrepreneur social »*, chargé de développer un *« service public subventionné »*, sans honte, mais aussi parce que toutes les activités ne sont pas immédiatement *« monétisables »*, ou ne le seront jamais. Sur un terrain proche de celui qu'évoque déjà Philippe Séguin, le rapport imagine *« de nombreuses activités qu'on classe dans les non-marchandes seulement parce qu'elles ne sont pas rentables »*, et s'évertue à démontrer qu' *« il ne faut pas confondre la capacité du profit avec la capacité à créer de la richesse »*. Cela est vrai pour *« le chèque service »*, les services de proximité, l'hospitalisation à domicile, la politique de la vieillesse, bien entendu, regroupés au sein des *« nouvelles solidarités sociales »*, qui se retrouvent tout autant dans les fonctions traditionnelles d'un Etat républicain. D'où l'insistance à défendre les fonctions d'aménagement du territoire de l'école, de l'hôpital, et, bien sûr, de la SNCF, au même titre que *« les missions des grandes entreprises nationales »*, si souvent citées par Charles Pasqua, ces derniers temps. Le préfet serait investi de nouveaux pouvoirs, afin de diriger tous les services extérieurs. Lui qui a perdu de son influence depuis la loi de décentralisation serait doté de moyens, et jusqu'à *« 50 millions de francs par an dans certains départements »*, tandis que, sans hypocrisie, l'Etat revendiquerait la possibilité d'intervenir par les subventions, l'idée étant *« qu'on rompe enfin avec cette dérive qui fait progressivement de l'entreprise privée le modèle unique de toutes les organisations »*, sous prétexte de rentabilité immédiate.

Au passage, les préceptes de la construction européenne sont écornés, et quelquefois vilipendés avec une certaine morgue – une taxe pourrait être imposée aux compagnies aériennes intervenant sur les lignes intérieures pour maintenir les dessertes déficitaires d'Air Inter –, mais cela ne compte pas, au nom de l'impérieuse nécessité. Qu'à cela ne tienne !



De façon synthétique, ce graphique illustre l'évolution dans le temps du coût des mesures prévues dans le rapport sur l'aménagement du territoire.

Dans un dernier volet de ce catalogue impressionnant de mesures, des éléments encore plus fondamentaux sont modifiés, voire bouleversés. A l'inverse de la politique habituelle, le logement ancien est privilégié, pour favoriser la mobilité sociale. Les droits de mutation sont supprimés. Profondément révisée, la fiscalité doit *« élargir l'assiette du prélèvement au maximum en incluant les revenus du capital, plus-values comprises, au même titre que ceux du travail »*. D'uniforme, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) deviendrait relative pour tenir compte de l'éloignement et de la densité démographique. Plus révolutionnaire encore, il faudrait *« supprimer l'effet de la taxe professionnelle »*, sachant qu' *« aucun impôt n'est plus anti-économique puisqu'il taxe la masse salariale et les investissements »*. Pour renforcer la péréquation au niveau national, il faudrait changer l'assiette et, en revanche, *« taxer la valeur ajoutée »*, là aussi en proportion inverse du nombre d'habitants au kilomètre carré.

Le programme, qui n'épargne rien, reste cependant incomplet et ne couvre pas tous les domaines que le futur projet de loi du ministre de l'intérieur se promet d'aborder, pour l'aménagement du territoire. Il y manque encore des réformes pour la pêche ou l'agriculture, par exemple. Mais, en l'état, le dossier, explosif, promet d'ores et déjà un beau débat. Et un grand chamboulement dans les modes de pensée d'un gouvernement qui se veut d'inspiration libérale...

ALAIN LEBAUBE

COMMENTAIRES

Charles Pasqua, premier ministre-bis

FAUT-il prendre des mesures pour limiter l'immigration clandestine ? Charles Pasqua est là pour agiter son bâton de ministre de l'intérieur. Faut-il restreindre le recours au droit d'asile ? Charles Pasqua s'y attelle, si bien qu'il obtient la révision de la Constitution qu'il demande. Deux terroristes iraniens sont-ils réclamés par la justice helvétique ? Charles Pasqua réclame et décroche leur expulsion vers leurs commanditaires supposés. Des Français sont-ils enlevés en Algérie par des fanatiques de l'intégrisme ? Charles Pasqua envoie ses émissaires personnels pour discuter avec les hommes au pouvoir. Charles Pasqua est ici, il est là, il est partout à la fois.

Cette omniprésence irrite parfois ses collègues du gouvernement. Ses interventions sur le théâtre des opérations extérieures ne sont guère goûtées au Quai d'Orsay. Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères, ne peut que constater que Charles Pasqua a, parfois, une conception très extensive et peut-être maladroite de ses compétences intérieures. La mauvaise humeur des autorités suisses dans l'affaire des Iraniens doit le conforter dans cette idée. L'homme de la Place Beauvau, il est vrai, ne voulait plus être prisonnier de l'image du ministre sécuritaire, et uniquement sécuritaire, qu'il s'était forgée à l'occasion de la première cohabitation. Charles Pasqua ne se contentant plus du titre de premier flic de France, sa fonction de ministre de l'aménagement du territoire l'a autorisé à franchir la limite au-delà de laquelle le ministre d'Etat devient un premier ministre-bis.

Le sésame, c'est l'aménagement du territoire. Lui préfère parler de *« reconquête »*. Le mot sonne mieux dans l'imaginaire national et gaulliste. Ministre « reconquérant » du territoire, M. Pasqua s'est ainsi intronisé général en chef du regain de la volonté, symbole de l'énergie retrouvée, patron du laboratoire de la « nouvelle politique ». L'expression sonne comme une redite de l'*« autre politique »* préconisée par son ancien complice, Philippe Séguin, mais lui fait courir le risque de voir le débat avorter avant même d'avoir débuté.

Le tabou de la contrainte budgétaire

Comme le président de l'Assemblée nationale, Charles Pasqua cherche un chemin entre *« la tentation de la résignation et celle de la fuite en avant »*. Les deux hommes placent l'emploi au cœur de leurs préoccupations. Contrairement au député des Vosges, le président du conseil général des Hauts-de-Seine ne heurte pas de front Edouard Balladur à l'aide d'un *« Munich social »* mais il le critique en biais en dénonçant la *« technocratie financière »*, ce qui vise explicitement la direction du budget et le ministre du même nom, pourtant le membre du gouvernement le plus proche de M. Balladur. A défaut de formuler, déjà, un discours parfaitement ficelé, le rapport sur le rôle de l'Etat dans la reconquête du territoire par l'emploi, qui vient d'être remis au ministre de l'intérieur, propose, ainsi qu'il le revendique, *« une stratégie économique »*.

A l'évidence, le tour de France que Charles Pasqua a entrepris pour promouvoir le débat national sur l'aménagement du territoire, en même temps que sa propre image, lui a permis de toucher à tout. Il a atteint son but : élargir son domaine d'intervention au point d'avoir son mot à dire sur le champ d'activité de tous les autres ministères dans le cadre de la « reconquête ». Peu disposé à appliquer une politique dépourvue de moyens, le ministre d'Etat se voit contraint de faire sauter un tabou : la contrainte budgétaire. Celle-ci est jugée *« parcellaire, réductrice et myope »*. On appelle donc le *« déficit budgétaire »* à la rescousse, sous peine de maintenir le budget actuel dans son rôle de *« mécanique à broyer la croissance »*.

C'est peu dire que cette approche s'oppose autant aux dogmes des directions du budget et du trésor qu'à l'application orthodoxe qu'en fait Nicolas Sarkozy, quai de Bercy, sur consigne expresse du premier ministre. A l'Etat gestionnaire, économe des réformes mais boulimique de privatisations, Charles Pasqua préfère un Etat interventionniste, emprunteur et conquérant, un Etat qui crée de la richesse. Certains diront qu'il renoue avec quelques utopies passées tandis que d'autres estimeront qu'il a pris conscience de l'impossibilité – après avoir fait naître un espoir par son débat national – de transformer l'aménagement du territoire en un jeu à somme nulle qui reviendrait à échanger de la misère contre de la pauvreté.

Champion de la réhabilitation de la dépense publique, pourfendeur des actions à la marge, vendeur à la criée des ambitions nationales, nouveaux planificateur qui puise son argumentaire aux sources de la Vᵉ République, Charles Pasqua veut transmuter la réforme balladurienne. Le problème est que cette « nouvelle politique » n'est pas celle qui est conduite actuellement par l'hôte de Matignon. De deux choses l'une : ou bien le ministre d'Etat indique la direction au capitaine pour un changement de cap, en pratiquant une pression qui lui est habituelle ; ou bien il se prépare, au cas où la loi d'orientation en préparation sur l'aménagement du territoire ne le satisferait pas, à changer de cap tout seul. Chacun sait que Charles Pasqua possède, parmi d'autres, deux qualités politiques : occuper tout l'espace qui lui est offert et toujours disposer de plusieurs fers au feu.

OLIVIER BIFFAUD

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Information SICAV

UNIVERS ACTIONS
Assemblées Générales

La COB ayant préconisé de nouveaux statuts types pour les Sicav, il est prévu de mettre ceux de la Sicav Univers Actions en harmonie avec ces documents, ce qui n'entrainera toutefois aucun changement tant dans la politique de gestion que dans les caractéristiques de la Sicav.

A cet effet, les actionnaires de la Sicav Univers Actions sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 16 mars 1994 à 10 heures au 23 Place de Catalogne, Immeuble Jean Zay (6ème étage) - 75014 Paris. En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le vendredi 25 mars 1994 à 16 heures au 90 Bd Pasteur, Immeuble Cotentin (salle 13/14) - 75015 Paris.

Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 25 mars 1994 à 16 h 30, même adresse. Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1993.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence habituelle de Crédit Agricole.

CA SEGESPAR

« Faire pièce au monopole des finances »

« HARO sur Bercy » : cette formule résumerait le mieux les intentions à peine voilées des auteurs du rapport. Pour eux, c'est simple, le projet de reconquête de l'espace national par l'emploi oblige à se poser la question du rôle de l'Etat, et donc à s'interroger sur les règles budgétaires.

Dès lors, le ton est donné. *« Tout est faussé et bloqué par une contrainte budgétaire dénuée de fondements économiques »*, écrivent-ils, en prônant la fin du chacun pour soi où toute administration ou entreprise publique avance *« d'imparables raisons d'économies »* pour fermer ses écoles, supprimer ses lignes de chemin de fer, etc. sans se préoccuper des effets induits. *« C'est bien l'illusion comptable qui l'emporte »*, poursuivent-ils, puisque, *« en gérant l'Etat par la pénurie budgétaire, chacun se trouve forcé de comprimer ses dépenses sans se soucier des retombées dès lors que celles-ci s'imputent sur d'autres budgets que le sien »*.

A ces premières attaques, s'en ajoutent d'autres, qui visent plus précisément la direction du budget. La comptabilité nationale est *« réductrice »* et ne prend pas en compte les effets non budgétaires. Et de rappeler que *« l'économie n'est pas une machine à produire des objets mais une machine à produire du bien-être collectif »*. A force, on en vient à considérer toute dépense comme une charge nette pour la collectivité et, logiquement, *« il n'y a aucune limite à la compression des coûts, jusqu'à la disparition du service »*.

Référence à Jacques Rueff

La suite est tout aussi iconoclaste. *« S'efforcer chaque année de minimiser le déficit »* ne saurait être satisfaisant, si on distingue le fonctionnement de l'investissement, qui ne se réduit pas à des dépenses. Ils proposent donc, comme pour les entreprises et les ménages, d'apprécier la contrainte budgétaire dans le temps, *« de sorte que le montant des dépenses de chacun* [soit] *tout autant déterminé par les revenus de l'année que par les revenus qu'il peut raisonnablement attendre dans le futur »*. D'ailleurs, *« on ne dit jamais d'une entreprise qu'elle se met en déficit lorsqu'elle emprunte pour investir »*.

A leurs yeux, il faut *« rompre avec le budgétarisme »*. Le CNPF va s'émouvoir d'apprendre qu' *« on ne refera pas le visage de la France en restant obnubilé par le taux de prélèvements obligatoires »* dont la notion serait *« un concept aux frontières imprécises dont la signification économique reste limitée »*. Mieux vaut augmenter l'assiette pour abaisser le taux d'imposition.

S'appuyant sur un rapport de 1958, écrit par Jacques Rueff, à l'époque gouverneur de la Banque de France, ils s'aventurent encore plus loin. Ils veulent rendre indissociables les notions d'investissement et de retour sur la dépense, estimant que *« l'Etat doit considérer comme un investissement la dépense publique qui a pour effet d'accroître les rentrées fiscales nettes par l'élargissement de l'assiette de l'impôt ou la réduction des dépenses futures »*. La présentation du budget devrait être revue en mettant, d'un côté, les dépenses ordinaires *« qu'on s'efforcera de financer par l'impôt »*, et, de l'autre, les dépenses d'investissement *« pour le financement desquelles on fera appel à l'épargne »*, donc à l'emprunt.

Si le budget ordinaire doit être équilibré, l'Etat retrouverait une marge de manœuvre sur les investissements avec lesquels il pourrait mener une politique d'aménagement du territoire en favorisant l'emploi. Il deviendrait alors possible de réhabiliter l'Etat *« dans sa fonction d'entrepreneur collectif ou, mieux, d'entrepeneur social »*. Pour y parvenir, les auteurs du rapport préconisent la fusion du Commissariat général au plan et de la DATAR, avec un objectif tranquillement affiché : *« Faire pièce au monopole du ministère des finances »*, les administrations *« dites dépensières »* disposant ainsi *« d'outils interministériels puissants »*. On ne saurait être plus clair.

ALAIN LEBAUBE

Dans une grande université
CALIFORNIE
FLORIDE
Stage linguistique ou Etudes
Départs possibles tous les 2 mois
année (8 mois) : 50 000 F env.
semestre (4 mois) : 28 000 F env.
Cours, logement, repas inclus
University Studies in America
CEPES. 42, avenue Bosquet, 75007 PARIS
(1) 45-50-28-28

INDUSTRIE

Par un accord de troc

Renault et Volvo dénouent leur alliance

Moins de trois mois après l'annonce de l'abandon du projet de fusion entre Renault et Volvo, les deux constructeurs défont les liens capitalistiques qu'ils avaient mis des années à nouer. Dans un premier temps, Renault se retire totalement de Volvo Car, dont il détenait 25 % du capital. En échange de quoi Volvo se retire de Renault Véhicules industriels (RVI), dont il détenait 45 % des parts.

Dans un deuxième temps, et avant la privatisation de Renault qui devrait intervenir d'ici à la fin de l'année, Volvo apporte 12 % de ses titres Renault, ce qui ramènera à 8 % sa participation dans la firme au losange. En échange de cet apport, Renault se retirera de Volvo Trucks, dont il détient 45 % du capital.

Au cas où la privatisation de Renault n'interviendrait pas assez rapidement, Volvo pourrait néanmoins vendre 12 % de ses parts dans Renault pour 4,5 milliards de francs.

Toute interprétation des chiffres de cet accord de troc pour calculer la valeur des entreprises concernées serait néanmoins très hasardeuse, nous précise une source proche du dossier.

CONJONCTURE

L'Allemagne baisse son taux de l'escompte de 5,75 % à 5,25 %

La Banque fédérale d'Allemagne a, jeudi 17 février, abaissé d'un demi-point son taux d'escompte, ramené de 5,75 % à 5,25 %, en laissant inchangé son taux Lombard, qui reste fixé à 6,75 %. Elle maintient pour l'instant à 6 % le taux de ses prises en pension, mais, ce faisant, elle se donne la possibilité de l'abaisser à tout moment, ce qu'elle ne pouvait plus faire. Elle justifie ses décisions par le recul de l'inflation, retombée à 2,5 % en base annuelle sur les six derniers mois. Le dernier abaissement du taux de l'escompte – un demi-point également – remonte au 21 octobre 1993.

SOCIAL

A l'exception des salariés de Boulogne-sur-mer

Les marins-pêcheurs votent la reprise du travail

Les pêcheurs reprennent progressivement le travail, après l'appel en ce sens lancé par le comité de survie, lundi 14 février.

La Rochelle s'est décidée finalemente mercredi en fin d'après-midi, et plusieurs chalutiers ont immédiatement pris la mer. A Marseille, les marins, en grève depuis le week-end dernier, devaient se remettre au travail le jeudi 17 février. En revanche, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), les marins-pêcheurs votaient à une voix près contre la reprise. Les négociations se poursuivaient avec les armateurs, et un nouveau vote était espéré ce jeudi.

Pour créer une quarantaine d'emplois

Le comité d'entreprise de Fleury-Michon financera une allocation parentale

Le comité d'entreprise du groupe charcutier vendéen Fleury-Michon a accepté, mercredi 16 février, de participer à hauteur de 300 000 francs au financement d'une allocation parentale proposée par la direction. Cette aide (2 929 francs par mois pour tout salarié souhaitant prendre un congé à la naissance d'un premier enfant), d'un coût total de 1,5 million de francs, sera principalement prise en charge par l'entreprise.

INDUSTRIE

Grâce aux mesures d'aides gouvernementales

Les commandes d'automobiles sont en forte augmentation

Accueillies avec scepticisme, les mesures gouvernementales en faveur de l'industrie automobile semblent avoir réussi à relancer la consommation dans ce secteur. Entre le 7 et le 15 février, les prises de commandes ont augmenté de 67 % chez Peugeot (par rapport à 1993) et de 80 % chez Citroën. Chez Renault, 40 % des commandes de Twingo sont dues aux nouvelles mesures.

Chez les constructeurs d'automobiles comme chez leurs concessionnaires, on retient son souffle devant un phénomène dont l'ampleur surprend tous les acteurs. Les chalands ont afflué ces derniers jours. *« On n'avait pas vu une telle fréquentation depuis plusieurs années »*, constate un bon connaisseur de la distribution automobile. Les mesures gouvernementales annoncées le 30 janvier (*le Monde* du 1er février) pour venir en aide à cette industrie en crise semblent avoir atteint leur objectif et décidé les consommateurs à sortir leur portefeuille.

D'autant plus que la plupart des constructeurs ont plus que doublé l'offre gouvernementale. Aux 5 000 francs d'aide officielle pour tout acheteur d'un véhicule neuf qui met à la casse un véhicule de plus de dix ans *(lire notre encadré)*, Renault ajoute de 3 000 F à 7 000 F selon les modèles achetés. Citroën fait à peu près de même. Fiat propose de 5 000 F à 8 000 F, Opel de 5 000 F à 6 000 F. Peugeot pratique uniformément en donnant 7 000 F quel que soit le modèle. *« Tous les constructeurs généralistes importateurs vont suivre le mouvement »*, pronostique M. Sion, le président de la chambre syndicale des importateurs d'automobiles. Concurrence oblige.

Conséquence, les prises de commandes sont en forte hausse. Le plus euphorique est Citroën où les mesures gouvernementales seraient responsables de 27 % des commandes de ces derniers jours, globalement en augmentation de 80 %. Le succès rencontré par la Xantia ne se dément pas et tirerait même les autres modèles de la marque sur cette pente ascendante. Chez Peugeot, 11 300 commandes ont été prises entre le 7 et le 15 février, dont 40 % grâce aux nouvelle mesures. La firme de Sochaux assiste à un accroissement de ses commandes de plus de 67 %. Plus prudent, un important revendeur de la marque pronostique : *« On devrait faire + 25 % en prises de commandes sur le mois de février. »* Chez Renault, on se refuse pour l'instant à donner des chiffres globaux. Mais 40 % des commandes de Twingo seraient dues au nouvelles mesures, 30 % de celles de Clio, 8 % des Laguna et à peu près le même pourcentage pour les Safrane.

Chez la plupart des constructeurs, les *« 5 000 F »* dopent évidemment la vente de petits véhicules. Le propriétaire d'une automobile de plus de dix ans en état de marche, mais bonne à mettre à la casse, n'a en général guère les moyens de s'offrir un véhicule haut de gamme.

Regain ou feu de paille ?

Chez Peugeot, 77 % des véhicules commandés avec l'aide à la casse sont des 106. Mais les constructeurs de véhicules haut de gamme tablent aussi sur les deux autres mesures Balladur pour doper leur vente : la possibilité de débloquer les fonds de participation des salariés de façon anticipée pour l'achat d'un véhicule et le relèvement de 65 000 F à 100 000 F du plafond d'amortissement qui bénéficiera aux firmes achetant des voitures de fonction.

Les sceptiques se rendent à l'évidence. Certes, pour les particuliers, les aides ne sont guère supérieures aux ristournes qu'accordaient la plupart des vendeurs. Mais *« on s'aperçoit que les clients n'aiment pas discuter »*, constate un concessionnaire. Les mesures et leur côté officiel ont levé les blocages de ceux qui n'aiment pas marchander. *« Effet catalyseur ou explosif? »* s'interroge Claude Dumas-Pilhou, président de la CICA, l'un des principaux réseaux de distribution automobile en France. Cette mesure va-t-elle avoir un effet catalyseur et enclencher une réaction de longue durée ou ne sera-t-elle qu'un feu de paille? Difficile à prédire. Il est donc encore trop tôt pour savoir si les estimations gouvernementales qui tablaient sur une mise à la casse de cent mille à cent cinquante mille véhicules (sur un parc de quatre millions de véhicules de plus de dix ans) sera atteint.

Les constructeurs restent prudents, si l'on en juge par leurs programmes de chômage partiel pour le mois de février : trois jours à l'usine Citroën d'Aulnay, deux jours à Rennes (sur les chaînes de montage de la Xantia) et trois jours à Vigo. Soit plus qu'en 1993. A tel point que l'on se demande si les annonces de prises de commandes ne sont pas gonflées pour nourrir cette euphorie et appliquer les bons principes de la méthode Coué. On pourra se poser la question tant que les ventes ne se seront pas matérialisées, les véhicules immatriculés et les dossiers de crédit réellement bouclés. Autant de phénomènes qui permettent d'avoir des statistiques plus fiables.

Pour l'instant, les casseurs eux aussi se frottent les mains. Leurs capacités de traitement d'épaves seraient largement suffisantes pour répondre à cet afflux de demandes.

ANNIE KAHN

Pour obtenir la prime de 5 000 F

L'aide de l'Etat de 5 000 F est accordée à tout acheteur d'une voiture particulière ou d'un véhicule utilitaire d'un poids total autorisé en charge n'excédant pas 3,5 tonnes, à condition qu'il remette à son vendeur un véhicule de plus de dix ans immatriculé en France.

Celui-ci doit être en état de marche, muni d'une carte grise, d'une assurance et d'une vignette en cours de validité. L'aide s'applique aux véhicules neufs commandés à partir du 4 février 1994 et facturés au plus tard le 30 juin 1995.

Elle est accordée, au nom de l'Etat, par le vendeur, qui sera ensuite remboursé, par l'Etat, sur justificatifs : factures faisant apparaître l'octroi de la prime, attestation d'assurance, certificat de non-gage et photocopie de la carte grise de l'ancien véhicule, barrée par son propriétaire.

ÉTRANGER

Dans le cadre du Cycle de l'Uruguay

Un nouveau contentieux oppose les Etats-Unis au Japon

Après l'échec des négociations bilatérales entre les Etats-Unis et le Japon, le week-end passé, un nouveau contentieux, qui oppose cette fois encore Washington à Tokyo, a éclaté au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Dans le cadre du Cycle de l'Uruguay, qui doit être paraphé le 15 avril à Marrakech (Maroc), les Etats-Unis, mercredi 16 février, ont révisé à la baisse leur offre de réductions tarifaires dans le secteur de l'électronique au motif que celles des Japonais dans plusieurs domaines (bois et dérivés, alcools blancs, métaux non ferreux, chaussures) étaient insuffisantes.

Le cycle de l'Uruguay s'est officiellement achevé le 15 décembre 1993 mais, jusqu'au 15 février, les cent dix-sept « parties contractantes » avaient la possibilité d'améliorer leur offre en matière douanière. En pratique, seule une petite poignée de pays – et aucune des grandes puissances commerciales – a respecté ce délai.

Pendant tout le mois de janvier, dans leur volonté de réduire leur déficit commercial avec le Japon, les Etats-Unis ont exercé des pressions sur Tokyo pour qu'il améliore son offre au GATT. Mais les Japonais n'ont pas cédé et s'en sont tenus à l'offre qu'ils avaient présentée à la mi-décembre. *« Nous avons échangé des offres finales* [et] *et ce qui était sur la table le 15 décembre était notre dernière proposition »*, a rappelé mercredi soir, Nobutoshi Akao, chef de la délégation japonaise au GATT, avant de conclure : *« Si les Etats-Unis ne respectent pas la loi nous n'avons pas à la respecter. »*

MAROC : appel à la grève générale le 25 février. – La Confédération démocratique du travail (CDT, opposition) appelle ses militants à observer le 25 février une grève générale. La CDT, une des grandes centrales syndicales du Maroc (affiliée à l'Union socialiste des forces populaires), déclare avoir été obligée de décréter une grève générale en raison de l'absence de *« dialogue sérieux »* avec le gouvernement pour la satisfaction des *« pressantes et légitimes revendications »* des travailleurs, notamment en matière de hausse des salaires. La CDT indique avoir pris cette décision après s'être concertée avec les syndicats *« amis »*, allusion à son alliée de l'opposition, l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM), dépendant de l'Istiqlal (opposition nationaliste).

ÉNERGIE

Pétrole : le baril sous les 13 dollars

Le baril de brent, qualité de pétrole provenant de la mer du Nord, est passé sous la barre des 13 dollars jeudi 17 février dans la matinée sur le marché londonien.

Le cours de référence (livraison d'avril) du baril affichait 12,93 dollars. La dégradation des cours constatée depuis plus d'un an se poursuit, alors que les pays pétroliers n'arrivent pas à se mettre d'accord sur une éventuelle réduction de leur production.

The world spins at 1670 km/h.
How do you keep up?

LE MONDE TOURNE A 1 670 KM/H. COMMENT LE SUIVRE?
CHAQUE VENDREDI

VIE DES ENTREPRISES

L'achat d'avions américains par l'Arabie saoudite

La victoire de Boeing est un premier succès de la «stratégie à l'exportation» de Bill Clinton

Bill Clinton a annoncé, mercredi 16 février, que l'Arabie saoudite allait acheter pour 6,2 milliards de dollars d'avions commerciaux à Boeing et McDonnell Douglas (*le Monde* du 17 février). Cette victoire sur le consortium européen Airbus est, pour le président américain, un premier succès de sa «stratégie nationale à l'exportation».

NEW-YORK

de notre correspondant

S'il faut illustrer la *«stratégie nationale à l'exportation»* de Bill Clinton, un exemple s'impose désormais, c'est celui de la vente à l'Arabie saoudite d'avions commerciaux par Boeing et McDonnell Douglas, un contrat de 6,2 milliards de dollars (36 milliards de francs) annoncé mercredi 16 février par le président américain lui-même. *«C'est une médaille d'or que les entreprises et les travailleurs américains ont remportée là»*, a déclaré M. Clinton, avec un ton enthousiaste, sur trois réseaux de télévision. A l'occasion d'une cérémonie officielle à la Maison Blanche et en présence de l'ambassadeur saoudien à Washington, le président des Etats-Unis a insisté sur le rôle de l'administration dans cette affaire. Il était entouré des PDG des deux fabricants d'avions, des représentants de leurs salariés et des membres de son administration.

Après une *«dure compétition»* – selon le terme du secrétaire au commerce, Ron Brown – avec le consortium européen Airbus Industrie, les américains Boeing et McDonnell Douglas ont donc remporté le contrat, très convoité en cette période où les commandes se font rares, pour le renouvellement de la flotte de la compagnie nationale Saudia Airlines. Le contrat porte sur des livraisons estimées à 6,2 milliards de dollars, qui n'ont cependant pas encore été répartis entre les deux constructeurs américains. Ce montant représente l'équivalent de 15 % des exportations annuelles américaines du secteur de l'aviation civile.

Ce contrat va donner un coup de fouet à un secteur très affecté par la crise du transport aérien, ainsi qu'à l'économie de régions fortement touchées par la réduction des dépenses militaires. D'après Ron Brown, il devrait contribuer à la création de quelque cent mille emplois, non seulement chez les constructeurs aéronautiques, en Californie et dans l'Etat de Washington, mais aussi chez leurs sous-traitants.

Le président n'a pas caché cependant que le soutien actif de plusieurs de ses ministres avait aussi aidé au choix saoudien. Mon administration *«a passé beaucoup de temps sur ce dossier»*, a souligné M. Clinton, rappellant que MM. Brown (commerce) et Panetta (transport) s'étaient rendus à plusieurs reprises à Ryad, ainsi que le secrétaire d'Etat, M. Christopher, l'un des principes de M. Clinton étant que la diplomatie, comme la culture ou la technologie, doit être au service des affaires et de l'emploi.

La conclusion de ce contrat avait été facilitée, il y a quelques jours, par le règlement du contentieux entre Washington et Ryad sur des retards de paiements pour l'achat d'armements. Le différend portait sur les conditions de paiement pour des ventes d'un montant de 9,2 milliards de dollars par cinq groupes américains.

M. Brown a indiqué que l'administration américaine allait utiliser les mêmes armes que celles qui viennent de démontrer leur efficacité pour que l'Arabie saoudite achète des équipements téléphoniques à ATT (un contrat de 4 milliards de dollars serait en négociation).

ERIK IZRAELEWICZ

Souhaitant éviter les successions de plans sociaux

Les syndicats de BSN demandent des initiatives pour limiter les suppressions d'emplois

Rompant avec leur tradition de discrétion, des syndicats de BSN ont rendu publique une déclaration faite au comité de groupe le 1er février pour que s'arrête la *«spirale de suppression de postes de travail, d'emplois et d'établissements»*. Les six organisations (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SNICAM) *«refusent cette seule logique, alors que d'autres solutions existent»*.

«On demande à BSN, au passé social reconnu, des initiatives importantes. Nous sommes prêts à y participer, car nous ne pouvons accepter de voir se dégrader la situation de l'emploi», a expliqué le 16 février André Visse (CGC), porte-parole des quatre organisations présentes, la CFDT et FO bien que signataires, ne s'étant pas associées à cette démarche.

Pour ces quatre syndicats, la crise économique a amené une *«cassure»* dans le dialogue social. Ils en veulent pour preuve la réponse faite par Antoine Riboud à leur déclaration lors du comité de groupe. Comprenant leur inquiétude, le président de BSN a exprimé ses plus vives réserves. La concurrence est si âpre que toute initiative hardie est quasi impossible. Dans ces conditions, *«je ne veux pas être le premier à me lancer»*, leur aurait-il répondu.

Les syndicats souhaitent trouver d'autres solutions que les successions de plans sociaux. Cette année, ceux-ci devraient encore porter sur neuf cents postes. La solution consistant à sauver des emplois par une baisse des salaires liée à une réduction d'horaires est critiquée par la CGT, la CFTC et la CGC. A Château-Thierry (Aisne), plutôt que de se séparer de 145 personnes, l'usine de biscuits Belin a opté pour une réduction des salaires de 12 % parallèlement au passage à 30 heures hebdomadaires de travail. *«Devant la panique de perdre son emploi, tout le monde est prêt à signer n'importe quoi»*, a affirmé M. Visse.

L'une des pistes à explorer serait une utilisation différente de la masse salariale. Une réflexion pourrait être menée sur les primes d'intéressement dont le *«montant très élevé»* dans certaines filiales – comme Kronenbourg ou Danone – permet à la direction *«d'acheter la paix sociale»*.

La décision prise par Danone est jugée intéressante, même s'il n'est pas question de l'étendre systématiquement : dans cette entreprise, une partie de l'augmentation de l'intéressement versé aux salariés a été affectée à la création d'une cinquantaine d'emplois d'insertion. *«Nous voulons bien faire des efforts financiers si tout le monde en fait»*, ont indiqué les représentants syndicaux à l'adresse de la direction et des actionnaires de BSN.

DOMINIQUE GALLOIS

Sanctionnés à hauteur de 686 millions de francs

Les principaux sidérurgistes sont décidés à affronter la Commission européenne

Un vrai tollé ! En infligeant, mercredi 16 février, des amendes d'un montant total de 104 millions d'écus (686 millions de francs) à seize sidérurgistes accusés d'entente sur les prix et de cartel dans le secteur des poutrelles acier, la Commission européenne a provoqué un branle-bas de combat chez les producteurs européens.

Les sidérurgistes concernés – au premier rang desquels l'anglais British Steel, sanctionné à hauteur de 32 millions d'écus, le français Usinor Sacilor à hauteur de 12,3 millions, les allemands Preussag et Thyssen respectivement pour 9,5 millions et 6,5 millions, le luxembourgeois Arbed pour 11,2 millions et l'espagnol Aristrain pour 10,6 millions, tous d'autant plus lourdement frappés que Bruxelles y a vu un acte de récidive – ont très vivement réagi.

A peine la décision rendue publique, British Steel a fait part de son intention de faire appel devant la Cour européenne de justice. Pris à parti à la Chambre des communes, le gouvernement britannique s'en est tenu à une position réservée. Tim Sainsbury, le ministre de l'industrie, s'est refusé à lier le dossier des amendes aux difficultés rencontrées par la Commission pour faire adopter son plan de restructuration du secteur acier. Durant ces dernières semaines, les sidérurgistes non aidés – ceux-là mêmes qui se voient aujourd'hui infliger des amendes – s'étaient montrés très critiques vis-à-vis de Bruxelles, coupable à leurs yeux de laxisme, voire de bienveillance à l'égard des sidérurgies subventionnées italienne, espagnole et du combinat Ekostahl d'ex-Allemagne de l'Est.

En tout cas, le fossé se creuse désormais davantage entre la Commission et les sidérurgies «non aidées». L'allemand Preussag envisage désormais de s'*«opposer par tous les moyens»* à la décision de l'exécutif européen, soutenu par la fédération patronale de l'acier, outre-Rhin. Pour Rupert Vondran, le patron de cette organisation, *«les entreprises allemandes ne vont pas accepter cette décision sans riposter»*.

En France, le groupe public Usinor Sacilor a déclaré *«contester sur le fond»* les amendes. Le sidérurgiste français récuse totalement l'accusation d'entente sur les prix. Eurofer, le groupement européen des industries sidérurgiques, le lobby des producteurs d'acier à Bruxelles, est en train de fourbir ses armes. Cette organisation n'a toutefois pas officiellement réagi aux affirmations du commissaire européen Karel Van Miert, selon qui Eurofer aurait elle-même créé un groupe de travail pour coordonner les activités du cartel.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

DASSAULT-AVIATION : riposte des syndicats aux suppressions d'emplois en 1994. – Quatre organisations syndicales de Dassault-Aviation (CFDT, FO, CGT, CFTC) ont annoncé, mercredi 16 février, qu'elles avaient décidé d'engager une *«riposte unitaire»* au projet de la direction de supprimer 250 emplois en 1994 (la compagnie compte actuellement 9 700 salariés). La direction de Dassault avai. proposé fin décembre *«des mesures correspondant à des risques calculés pour réduire de moitié»* le nombre des suppressions d'emplois pour 1994, face à un sureffectif estimé à 500 personnes. Les syndicats protestent également contre *«une remise en cause des avantages sociaux datant d'accords de 1945»*, par le biais d'une réduction la subvention de la société au comité d'établissement de 5 % à 3 % de la masse salariale.

NOMINATION

CHAMPAGNE DE VENOGE : Emmanuel Gautier, nouveau président. – Emmanuel Gautier a été nommé président-directeur général de la société Champagne de Venoge, filiale de la Compagnie de navigation mixte. Il succède à ce poste à M. Thierry Mantoux, qui rejoint la Compagnie française de sucrerie pour prendre la direction du développement. La société Champagne de Venoge a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 106 millions de francs, pour 1,3 million de bouteilles, dont près de 50 % à l'exportation.

RÉSULTATS

NCB (bois, papier) : pertes de plus de 79 millions de francs en 1993. – Le groupe suédois NCB, spécialisé dans le bois et le papier, a enregistré pour l'exercice 1993 des pertes de 107 millions de couronnes suédoises (79,2 millions de francs), soit un léger progrès par rapport aux pertes de 202 millions de couronnes de l'exercice 1992, a annoncé, mardi 15 février, la direction de NCB. Le chiffre d'affaires de NCB a augmenté l'an dernier de 6 % par rapport à l'exercice précédent, atteignant 2,05 milliards de couronnes.

CAPITAL

BANESTO : 20 % de l'augmentation de capital réservés aux actionnaires. – Banesto envisage de réserver à ses actuels actionnaires l'équivalent de 20 % de l'augmentation de capital de 180 milliards de pesetas (plus de 7 milliards de francs) prévue dans le cadre d'un plan de redressement de la banque mise sous tutelle fin décembre par la Banque d'Espagne, a indiqué mardi 8 février un porte-parole de Banesto. D'après les grandes lignes de ce plan, l'augmentation de capital sera entièrement souscrite par le Fonds interbancaire de garantie, qui, à terme, pourrait céder sa participation dans le capital de Banesto à une ou plusieurs entités bancaires. Le président du Banco Santander, une des plus importantes banques privées espagnoles, Emilio Botin, a déclaré que sa banque étudiait la possibilité de présenter une offre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Information SICAV

UNIFRANCE
Assemblées Générales

La COB ayant préconisé de nouveaux statuts types pour les Sicav, il est prévu de mettre ceux de la Sicav Unifrance en harmonie avec ces documents, ce qui n'entrainera toutefois aucun changement tant dans la politique de gestion que dans les caractéristiques de la Sicav.

A cet effet, les actionnaires de la Sicav Unifrance sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 16 mars 1994 à 14 h 30 au 23 Place de Catalogne, Immeuble Jean Zay (6ème étage) - 75014 Paris. En cas de défaut de quorum, une seconde Assemblée est prévue le vendredi 25 mars 1994 à 14 h 30 au 90 Bd Pasteur, Immeuble Cotentin (salle 13/14) - 75015 Paris.

Les actionnaires sont également convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 25 mars 1994 à 15 heures, même adresse. Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice 1993. La distribution du dividende est prévue le samedi 26 mars 1994.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser auprès de leur agence habituelle de Crédit Agricole.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 février ↓ Accès de faiblesse

Nouvel accès de faiblesse de la Bourse de Paris jeudi 17 février dans un marché calme dans l'attente, sans grandes illusions, des décisions prises ce jour par le conseil de la Bundesbank. En repli de 0,32 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait en milieu de journée 0,98 % à 2 242,18 points.

Les milieux financiers n'attendaient en fait pas grand-chose de la Bundesbank. Le MATIF était très déprimé, reculant de 0,34 %. Les opérateurs ne se faisaient guère d'illusions sur les chances d'un assouplissement du loyer de l'argent allemand après l'allusion aux «problèmes» prévisibles posés par la croissance de la masse monétaire M3 en ce début de 1994 dans le dernier rapport de la Banque centrale allemande.

Les opérateurs étaient également prudents avant la publication dans la journée de l'indice des prix de détail américain pour janvier. Si cet indice reflète une surchauffe de l'activité, les experts craignent que la Réserve fédérale ne resserre à nouveau sa politique monétaire. Les taux à long terme aux Etats-Unis se sont d'ailleurs très légèrement appréciés mercredi.

Les échanges sont encore importants sur Elf Aquitaine avec près de 500 000 titres échangés. L'action perd 1,5 % à 417 francs. Rhône-Poulenc s'effrite un peu sur *«un retour de papier après l'annonce hier de la baisse des résultats en 1993»*, explique un opérateur. Le titre cède 2,4 %. SCOA souffre encore de son éviction de l'indice SBF 120, perdant près de 12 %. Echanges nourris enfin sur Saint-Gobain qui gagne 1,8 %. Hausse également de 1,3 % de Spie-Batignolles et de 1,1 % de Cetelem après la hausse des bénéfices de l'établissement de crédit en 1993.

NEW-YORK, 16 février, ↑ Gain modeste

Wall Street a terminé en modeste hausse, mercredi 16 février, continuant sur sa lancée de la veille, mais ses gains ont été limités par les inquiétudes sur les tensions commerciales entre les Etats-Unis et le Japon. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui gagnait jusqu'à 22 points en milieu de séance, a clôturé à 3 937,27 en hausse de 9,00 points (+0,23 %). Quelque 286 millions d'actions ont été échangés. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 183 contre 939. 625 titres ont été inchangés.

Les analystes estiment que l'éventualité de rétorsions commerciales envers le Japon pourrait pénaliser l'activité. Certes, un dollar plus bas favoriserait les exportateurs, mais il pourrait décourager les investissements financiers étrangers aux Etats-Unis. Les constructeurs McDonnell Douglas et Boeing, qui ont remporté un contrat de 6 milliards de dollars avec l'Arabie saoudite (*lire page 7?*), ont gagné respectivement 1-3/4 à 118-7/8 et 2 à 46-1/2 dollars. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, remontait à 6,46 % contre 6,45 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 15 février	Cours du 16 février
Alcoa	78 1/8	79 5/8
Allied Signal Inc.	79 3/4	79 7/8
American Express	30 1/2	30 1/4
ATT	54 3/4	54 5/8
Bethlehem Steel	22 1/4	22 3/4
Boeing	44 1/2	46 1/2
Caterpillar Inc.	107 3/8	107 3/8
Chevron	89 7/8	89 1/2
Coca-Cola	40 7/8	41 3/8
Disney Corp.	41 3/4	46 7/8
Du Pont de Nemours	54 7/8	54 7/8
Eastman Kodak	43	42 3/4
Exxon	66 5/8	66 3/4
General Electric	109	108 7/8
General Motors	61 5/8	61
Goodyear Tyre	47 1/2	47
IBM	54 1/2	54 5/8
International Paper	76 1/2	76 1/2
McDonnell Douglas	117 1/8	118 7/8
Merck and Co	33 5/8	33 1/8
Minnesota Mining	103 3/8	109 1/2
Morgan (J.P.)	69 3/8	68 5/8
Philip Morris	59 3/8	69 1/4
Procter Gamble	58 7/8	59 3/8
Sears Roeb. and Co.	48 5/8	41 1/4
Texaco	68 7/8	66 5/8
Union Carbide	24 7/8	25
United Tech.	68 3/8	71
Westinghouse El.	15	14 5/8
Woolworth	24 3/8	24 1/4

LONDRES, 16 février, ↑ Petite hausse

Le Stock Exchange a été stimulé, mercredi 16 février, par les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt britanniques après la publication de plusieurs indicateurs économiques montrant que la reprise piétine. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 24,5 points (0,7 %) à 3 417,7. Quelque 791,1 millions de titres ont été échangés contre 615 millions la veille.

Les chiffres du chômage en janvier et la progression modérée (0,6 %) des ventes de détail ont renforcé les spéculations sur une baisse des taux, d'autant que le taux annuel d'inflation (hors crédits immobiliers) ne s'est que légèrement accéléré à 2,8 % contre 2,7 % en décembre. British Steel s'est légèrement apprécié malgré l'annonce d'une amende de 32 millions d'écus de la Commission européenne, qui accuse seize entreprises sidérurgiques européennes d'avoir constitué un cartel dans le secteur des poutrelles métalliques.

VALEURS	Cours du 15 février	Cours du 16 février
Allied Lyons	6,18	6,27
BP	3,66	3,65
BTR	3,82	3,81
Cadbury	5,20	5,25
Glaxo	6,15	6,76
GUS	6,04	6,08
ICI	7,95	7,93
Reuters	20,32	20,70
RTZ	8,60	8,53
Shell	7,30	7,35
Unilever	12,12	12,22

TOKYO, 17 février ↓ Recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, jeudi 17 février, reflétant l'inquiétude ambiante au sujet des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon. L'indice Nikkei a reculé de 0,6 % à 18 931,39 points. Les échanges ont porté sur quelque 300 millions d'actions contre 372 millions la veille.

Les investisseurs sont troublées par les remarques attribuées, mercredi, au président américain Bill Clinton selon lequel les Etats-Unis pourraient prendre des sanctions commerciales supplémentaires contre le Japon. Des ventes d'arbitrage liées aux indices ont également contribué à la baisse des valeurs. Les échanges ont été limités par l'attente de la publication, jeudi 17 février, des chiffres du commerce extérieur américain pour décembre.

VALEURS	Cours du 16 février	Cours du 17 février
Bridgestone	1 450	1 450
Canon	1 590	1 580
Fuji Bank	2 180	2 140
Honda Motors	1 580	1 620
Matsushita Electric	1 670	1 680
Mitsubishi Heavy	673	665
Sony Corp.	5 880	5 800
Toyota Motors	1 890	1 900

CHANGES

Dollar : 5,8730 F ↓

Jeudi 17 février, le deutschemark s'effritait à 3,4048 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4073 francs mercredi soir (cours indicatif de la Banque de France). A Paris, le dollar fléchissait légèrement à 5,8730 francs, contre 5,8785 francs la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	16 fév.	17 fév.
Dollar (en DM)	1,7217	1,7249
TOKYO	**16 fév.**	**17 fév.**
Dollar (en yens)	103,15	103,48

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (17 fév.)	6 5/16 % - 7/16 %
New-York (16 fév.)	3 3/8 %

BOURSES

PARIS

	15 fév.	16 fév.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 257,97	2 264,32
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 577,43	1 583,87
Indice SBF 250	1 522,18	1 527,44

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	15 fév.	16 fév.
Industrielles	3 928,27	3 937,27

LONDRES (*Indice «Financial Times»*)

	15 fév.	16 fév.
100 valeurs	3 393,20	2 632,60
30 valeurs	2 606,10	3 417,70

FRANCFORT

	15 fév.	16 fév.
Dax	2 115,62	2 136,61

TOKYO

	16 fév.	17 fév.
Nikkei Dow Jones	19 052,11	19 931,39
Indice général	1 559,10	1 554

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8770	5,8790	5,9170	5,9200
Yen (100)	5,6680	5,6720	5,7250	5,7300
Ecu	6,5860	6,5900	6,5850	6,5910
Deutschemark	3,4005	3,4015	3,4035	3,4055
Franc suisse	4,0265	4,0295	4,0475	4,0520
Lire italienne (1000)	3,4965	3,5000	3,4770	3,4820
Livre sterling	8,6740	8,6790	8,7005	8,7070
Peseta (100)	4,1580	4,1620	4,1320	4,1375

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4
Yen (100)	2 3/16	2 5/15	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 1/2
Livre sterling	5	5 1/8	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	8 7/8	9 1/8	8 5/8	8 7/8	8 3/8	8 5/8
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 1/4	6 3/8	6 1/16	6 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 17 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,98 % (2242,15)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5770	EDF-GDF 3%	5980	5760	−0,34
1107	B.N.P. (T.P)	1128	1112	−1,42
1103	Cr.Lyonnais(T.P.)	1105	1105	—
2701	Renault (T.P.)	2700	2700	—
2601	Rhone Poulenc(T.P)	2641	2632	−0,34
1275	Saint Gobain(T.P.)	1290	1276	−1,09
1125	Thomson S.A (T.P)	1132	1135	+0,27
720	Accor 1	728	720	−1,10
850	Air Liquide 1	841	835	−0,71
760	Alcatel Alsthom 1	737	732	−0,68
720	Alcatel Cable 1	673	682	−1,63
410	Alspi 1	418	417	−0,24
680	AGF(Ass.gle.Fce) 1	663	662	−0,15
1500	Axa 1	1503	1483	−1,33
1230	Bail Invest. 1	1212	1240	+2,31
625	Bancaire (Cie) 1	638	628	−1,57
175	Bque Colbert C2	188	187,50	−0,27
710	Bazar Hot. Ville 2	678	—	—
1320	Berger (M) 2	1325	1384	+4,45
580	Bertrand Faure 2	641	631	−1,56
1300	BIC 1	1321	1320	−0,08
260	BIS 1	266,60	268	+0,53
270	B.N.P 1	282,30	277,50	−1,70
385	Bollore Techno.1	406	402,10	−0,96
3100	Bongrain 1	3439	3411	−0,81
720	Bon Marche (Au) 1	750	758	+1,07
720	Bouygues 1	729	716	−1,85
945	BSN 1	932	920	−1,29
1110	Canal + 1	1036	1024	−1,16
187	Cap Gemini Sogeti1	212,50	208,10	−2,07
205	Carnaudmetalbox 1	199	197,70	−0,65
4050	Carrefour 1	4099	4060	−0,95
192	Casino Guichard 1	188,80	187	−0,95
152	Casino Guich.ADP 1	151,50	152	+0,33
895	Castorama Dl (Li)1	901	900	−0,11
405	Cesmaron Part(M)2	435	420	−3,45
280	C.C.F. 1	278,90	276,80	−0,75
78	CCMC-Managio(Ly) 2	88	89	+1,14
515	Cegid (Ly) 1	543	541	−0,37
30	Centrest (Ny) 2	31	31	—
475	CEP Communication1	496	494,80	−0,24
139	Cerus Europ.Reun 1	147	147	—
1400	Cetelem 1	1340	1352	+0,90
1250	CGIP 1	1370	1355	−1,09
1330	Chargeurs 1	1419	1429	+0,70
370	Christian Dior 1	359,80	356	−1,06
380	Ciments Fr.Priv.B2	380	380	—
570	Clarins 1	582	579	−0,52
370	Club Mediterranee1	368	355,80	−3,32
1210	Colas 1	1150	1165	+1,30
760	CGP (Papiers)(Ly)2	730	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1710	Comptoir Moder. 1	1715	1690	−1,46
570	CPR Paris.Reesc. 1	588	570	−3,06
1260	Cred.Fon.France 1	1302	1280	−1,69
485	Credit Local Fce 1	470	469,50	−0,11
785	Credit Lyonn.CIP 1	782	785	+0,38
720	Credit National 1	654	656	+0,31
865	CSEE 1	860	857	−0,45
6880	Damart 1	5880	5880	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
495	Dassault-Aviation1	583	580	−0,51
450	Dassault Electro 1	478	479	+0,21
2340	De Dietrich 1	2530	2520	−0,40
585	Degremont 1	555	551	−0,72
41	Dev.R.N-P De Cal 2	41	41,20	+0,49
67	Dev R.Sud-Est(Ly)2	83	81,75	−1,51
470	DMC (Dollfus Mi)1	423,40	414	−2,22
750	Docks France 1	759	744	−1,98
121	Dynaction 1	140,10	139,20	−0,64
2790	Eaux (Gle Des) 1	2752	2743	−0,33
920	E.B.F 1	944	945	+0,11
665	Ecco 1	657	668	+0,15
1390	Eiffage 1	1400	1340	−4,29
420	Elf Aquitaine 1	423,70	417,80	−1,39
1060	Elf Sanofi 1	1087	1070	−1,56
375	Erap-Elf CPet 1	382,40	375,50	−1,80
970	Eridania Beghin 1	1006	1004	−0,20
720	Essilor Intl 1	730	735	−0,41
480	Essilor Intl ADP 1	522	530	+1,53
1100	Esso 1	1054	1045	−0,85
2310	Eurafrance 1	2395	2350	−1,88
35	Euro Disney 1	34,90	34,70	−0,57
650	Euro RSCG W.W 1	635	624	−1,73
1850	Europe 1- 1	1850	1801	−2,65
50	Eurotunnel 1	50,25	49,55	−1,39
880	Filipacchi Medias1	909	900	−0,99
177	Finextel 1	169	169	—
580	Fives-Lille 1	585	578	−1,20
5420	Fromageries Bel 1	5700	5600	−1,75
2370	Galeries Lafayet.1	2460	2510	+2,03
505	GAN 1	538	553	+2,79
570	Gascogne (B) 1	548	550	+0,36
2170	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2128	2138	+0,47
590	Geophysique 1	597	592	−0,84
740	Groupe Andre S.A 1	724	710	−1,93
855	Groupe De La Cite1	825	833	+0,97
545	GTM-Entrepose 1	520	511	−1,73
1890	Guyenne Gascogne 1	1800	1783	−0,94
425	Havas 1	457,40	456	−0,31
260	IDIA 1	252	249,30	−1,07
590	Imetal 1	640	633	−1,09
730	Immob.Phenix 1	107	107,90	+0,84
151	Ingenico 1	147,20	147,10	−0,07
2100	Ins.Merieux Int. 1	2180	2160	−0,92
545	Interbail 1	548	545	−0,55
535	Intertechnique 1	640	642	+0,31
1430	Jean Lefebvre 1	1380	1335	−3,26
785	Klepierre 1	810	821	+1,36
825	Labinal 1	812	820	+0,99
460	Lafarge Coppee 1	463,70	460,10	−0,78
150	Lagardere (MMB) C1	148,70	150	+0,87
340	Lapeyre C1	338	332,10	−1,75
285	Lebon 2	318	312	−1,89
5790	Legrand 1	5740	5660	−1,39
4460	Legrand ADP 1	4485	4500	+0,33
260	Legris Indust. 1	274	268	−2,19
1100	Locindes 1	1135	1135	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
3800	LVMH Moet Vuitton1	3880	3850	−0,77
600	Lyon.Eaux-Dumez 1	574	579	+0,87
425	Marine Wendel 1	455	453,10	−0,41
156	Matra-Hachette 1	162,50	159	−2,33
83	Metaleurop 1	91	89,80	−1,32
15,50	Metrologie Intl 1	15,40	15,10	−1,95
225	Michelin 1	253,80	252,50	−0,51
115	Moulinex 1	123,50	117	−5,26
1160	Navigation Mixte 1	1227	1221	−0,49
175	Nord-Est 1	171,50	171,50	—
640	Nordon (Ny) 1	651	659	+1,23
23	Olipar 1	25,60	25,30	−1,15
1320	Oreal 1	1280	1267	−1,02
505	Paribas 1	544	544	—
430	Pechiney CIP 1	421,20	424	+0,66
215	Pechiney Intl 1	214,50	211	−1,63
430	Pernod-Ricard 1	429,50	423,40	−1,42
810	Peugeot 1	845	840	−0,59
980	Pinault-Printemps1	929	931	+0,22
800	Plastic-Omn.(Ly) 1	853	850	−0,35
450	Poliet	466	472	+1,29
1050	Primagaz 1	962	954	−0,91
1040	Promodes 1	1095	1076	−1,75
—	Publicis 1	536	520	−2,99
495	Radiotechnique 1	540	537	−0,56
1060	Redoute(S.A.La)1	965	954	−1,14
260	Remy Cointreau 1	248,60	247	−0,64
715	Rexel 1	759	744	−1,98
144	Rhone Poulenc A 1	150,40	146	−2,93
40	Rochette (La) 1	38,20	38,20	—
680	Roussel Uclaf 1	735	734	−0,14
4530	Rue Imperiale(Ly)1	4880	4875	−0,10
170	Sade (Ny) 1	174	172,70	−0,75
3100	Sagem 1	3300	3260	−1,21
660	Saint-Gobain 1	574	580	+1,04
1680	Saint-Louis 1	1560	1552	−0,51
2260	Salomon (Ly) 1	2349	2310	−1,66
580	Salvepar (Ny) 2	505	511	+1,19
2300	Sat 2	2930	2935	+0,17
1200	Saupiquet (Ns) 1	1334	1330	−0,30
435	Schneider 1	441	426	−3,40
9	SCOA 1	7,15	6,20	−13,29
905	SCOR S.A 1	599	600	+0,17
540	S.E.B 1	585	566	−3,17
570	Sefimeg 1	575	556	−3,30
200	Selectibanque 1	201,50	201,10	−0,20
1190	SFIM 2	1332	1365	+2,48
300	SGE 1	290	282,20	−2,69
665	Simco 1	652	657	−1,87
805	S.I.T.A 1	850	841	−1,06
2160	Skis Rossignol 1	2275	2299	+1,05
620	Sligos 1	590	590	—
740	Societe Gale A 1	733	726	−0,95
37	Sodecco (B) 2	43,50	42,80	−1,61
54	Sodero (Ns) 2	65,50	63,50	−3,05
1200	Sodexho 1	1071	1059	−1,12
162	Sogenal (Ny) 2	160,10	158,20	−1,19

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
2200	Sommer-Allibert 1	2300	2290	−0,43
550	Sophia 1	568	563	−0,88
1850	Sovac 1	2000	1960	−2
520	Spie Batignolles 1	475,80	475	−0,17
680	Strafor Facom 1	883	865	−2,05
345	Suez 1	354,80	350,30	−1,27
215	Synthelabo 1	227	221,70	−2,33
195	Thomson-CSF 1	194,30	191	−1,70
315	Total 1	341,80	336,50	−1,55
625	UAP 1	289,50	285	−2,15
455	UFB Locabail 1	456	447	−1,97
240	UGC DA M1	259	265	+2,32
555	UIC 1	548	541	−1,28
715	UIF 1	745	730	−2,01
1140	UIS 2	1156	1198	+3,63
615	Unibail 1	632	624	−1,27
1350	Valeo 1	1470	1468	−0,14
270	Vallourec 1	274,90	269,90	−1,82
415	Via Banque 1	450	448	−0,44
350	Worms & Cie 1	349	347	−0,57
2250	Zodiac 1	2320	2320	—
1090	Elf Gabon 1	1157	1130	−2,33
173	American Barrick 1	151,60	154	+1,58
184	American Express 1	180	179	−0,56
235	A.T.T. 1	323,10	323,50	+0,12
265	Anglo American 1	243,20	257	+5,67
535	Amgold 1	465	482,50	+3,76
280	Banco Santander 1	293,60	296,10	+0,85
545	B.A.S.F. 1	1005	1004	−0,10
1160	Bayer 1	1232	1208	−1,95
22	Blenheim Group 1	31,50	31,50	—
66	Buffelsfontein 1	63	65,45	+3,89
210	Chase Manhattan 1	196,40	197,30	+0,46
2650	Daimler Benz 1	2830	2850	+0,71
140	De Beers 1	135,30	140	+3,47
2700	Deutsche Bank 1	2813	2798	−0,53
1410	Dresdner Bank 1	1411	1420	+0,64
69	Driefontein 1	67,60	70	+3,55
325	Du Pont Nemours 1	318	321,90	+1,23
255	Eastman Kodak 1	253	253	—
8,50	East Rand 1	8,10	8,30	+2,47
81	Echo Bay Mines 1	75,50	75,60	+0,13
250	Electrolux 1	287,50	285	−0,87
275	Ericsson 1	263,20	264	+0,30
395	Exxon Corp. 1	396	398,50	+0,63
400	Ford Motor 1	331,70	326	−1,71
87	Freegold 1	78,30	84,05	+7,34
11	Gencor Limited 1	10,45	11	+5,26
557	General Electric 1	636	639	+0,47
360	General Motors 1	370	363,60	−1,73
440	Generale Belgique1	455	—	—
43	Grd Metropolitan 1	40,50	40	−1,23
46	Guinness Plc 1	45,50	45,50	—
25	Hanson Plc 1	24,85	24,95	+0,40
34	Harmony Gold 1	32,35	34,60	+6,96
505	Hewlett-Packard 1	520	526	+1,15
43	Hitachi 1	49	49,75	+1,53

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
960	Hoechst 1	1016	1022	+0,59
330	I.B.M 1	320,80	322,50	+0,53
69	I.C.I 1	68,40	—	—
570	I.T.T. 1	592	612	+3,38
275	Ito Yokado 1	311	311,10	+0,03
83	Matsushita 1	94,20	93,70	−0,53
350	Mc Donald's 1	365	359	−1,64
210	Merck and Co 1	196	196,20	+0,10
670	Minnesota Mining 1	635	—	—
56	Mitsubishi Corp. 1	61	61,90	+1,48
480	Mobil Corporat. 1	478,10	486,40	+1,74
420	Morgan J.P 1	406,20	—	—
5360	Nestle SA Nom.1	5430	5440	+0,18
83	Nippon MeatPacker1	86	86	—
195	Norsk Hydro 1	198	196	−1,01
229	Ofsil 1	198,10	210,20	+6,11
1730	Petrofina 1	1680	1671	−0,54
340	Philip Morris 1	349,50	346,90	−0,74
141	Philips N.V 1	142,70	142,70	—
156	Placer Dome Inc 1	142	147,10	+3,59
355	Procter Gamble 1	345	346,40	+0,41
255	Quilmes 1	279	277	−0,72
58	Randfontein 1	58,50	53,70	+8,34
280	Rhone Poul.Rorer 1	201,30	203,50	+1,09
645	Royal Dutch 1	638	634	−0,63
77	R T Z 1	74	73,15	−1,15
13,50	Saatchi & Saatchi 1	12,30	12,20	−0,81
465	Sega Enterprises 1	427,90	425	−0,68
59	Saint-Helena 1	53	56,65	+6,89
355	Schlumberger 1	336,10	336	−0,03
64	Shell Transport 1	63,20	63	−0,32
2390	Siemens 1	2384	2362	−0,92
300	Sony Corporation 1	334,90	328	−2,06
113	Sumitomo Bank 1	122,10	120,20	−1,56
285	T.D.K 1	227,60	233,90	+2,77
79	Telefonica 1 ■	84,70	86	+1,53
36	Toshiba 1	40,75	40,50	−0,61
685	Unilever 1	691	696	+0,72
385	Unit.Technologie 1	406	414	+1,97
560	Vaal Reefs 1	520	540	+3,85
1460	Volkswagen A.G 1	1534	1500	−2,22
456	Volvo (act.B) 1	490,10	498	+1,61
210	Western Deep 1	218	233	+6,88
580	Xerox Corp. 1	592	600	+1,35
111	Yamanouchi 1	120,30	121,30	+0,83
5	Zambia Copper 1	5,20	5,25	+0,96
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,90	2,589
CEPME 8,5% 88 CB	108,27	5,379
CEPME 9% 89 CA#	114,82	4,488
CEPME 9% 92-06 TSR	119,75	5,893
CFD (CCCE)9,7%90CB	123	8,319
CFD ex(CCCE)8,6%92CB	—	0,165
CFF 10% 88-98 CA#	118,32	3,233
CFF 9% 88-97 CA#	110,08	3,370
CFF 10,25% 90 CA#	122,80	9,520
CLF 8,9% 88 CA#	115,40	6,462
CLF 9%88-93/98 CA#	118,94	0,395
CNA 9% 4/92 CB	120,16	7,126
CRH 8,6% 92-93 CB	114,10	5,490
CRH 8,5% 87-88 CA#	111,60	8,127
EDF 8,6% 88-89 CA#	114,60	0,047
EDF 8,6% 92 CA#	118,01	7,398
Emp.Etat 10,8%79	102,35	4,912
Em.Etat 10,26%86 CA	108,65	9,613
Emp.Etat 6%7/93-97	101,10	3,551
Finansder 9%91CB#	121,90	2,047
Finansd.8,6%92 #CB	115,55	0,495
Floral9,75% 90 CA#	117,95	5,556
OAT 9,90%12/97 CA#	114,69	1,790
OAT TMB 81/99 CA	99,51	0,395
OAT 10% 5/00 CA#	121,56	7,288
OAT 01 TME CA	100,70	6,325
OAT 8,5%11/02 CA #	117,40	1,956
OAT 8,50% 19 CA #	124,65	2,678
OAT 8,50%92-23 CA#	125,80	6,940
PTT 11,2% 85 CB#	—	2,320
SNCF 8,8% 87-93CA	111,85	0,362
Lyon.Eaux 6,5%90CV	949	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	573	550
Bains C.Monaco 2	933	933
Bque Hypoth.Europ.	93	—
B.N.P.Intercont.2	429	440
Bidermann Intl	170,50	—
B T P (la cie) 2	30,20	30,20
Cambodge	1030	—
Carbone Lorraine 2	594	575
Caso Poclain 2	2,73	—
CBC 1	408,80	405
Centenaire Blanzy	380	—
Ceragon Holding	21,10	—
Champex (Ny)	8,75	8,90
CIC Un.Euro.CIP 1	470	485
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	463	459
Concorde-Ass Risq2	1181	1171
Constr.Met.Prov.	14,25	—
Credit Gen.Ind.	88	—
Darblay	636	—
Didot Bottin	686	690

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2785	—
Ecia 1	685	685
Ent.Mag. Paris	4811	—
Eridania Beghin CI	852	850
Fidei(ex-Immofice)2	385	382,20
Fiodens	417	—
F.I.P.P.	245	—
FNAC 2	2918	—
Foncière (Cie)	778	—
Fencina	529	538
France I.A.R.D	572	579
France S.A 1	2690	2698
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	938	918
Genefim	393,30	—
Gevelot	852	849
G.F.C. 1	555	558
G.T.I (Transport)	479	480,10
Immobail 2	567	568
Immobanque 2	1042	1060
Im.Marseillaise 2	8520	—
Invest.(Ste Cle.)	1950	1930
Lille Bonnieres	1395	1403
Locafinanciere	482	485
Louvre 1	240	245,50
Lucia	165	160
Machines Bull 2	25	—
Mag.Uniprix	195	190
Metal Deploye	387	312
Mors 2	38	38
Navigation (Nle)	142,50	—
Optorg 2	360	330
Oreal (CI)	979	979
Origny-Desvroise	1192	1192
Monoprix	1640	—
Paluel-Marmont	420	410
Parfinance	240	240
Paris Orleans	290	290
Piper Heidsieck	790	—
Porcher	358,10	358
Promodes (CI)	920	—
Rochefortaise Com.	164,90	158
Rosario 2	200	—
Rougier	465	465
S.A.F.I.C Alcan	187	187
Saga	585	585
Salins du Midi 2	542	545
Savoisienne M.	161,10	—
Silic 2	925	930
S.I.P.H.	145	—
Sofal	480	—
Sofio	306,90	309
Sofitam	72,10	—
Sofragi	3900	—
Soudure Autogene	858	860
Sovabail	489	494,90
Taittinger 1	2901	2811
Tour Eiffel	325	336
Ufiner Colreth.	1810	1818
Vicat 2	560	555
Virax	115	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	551	—	Kubota Corp.	38	35
Akzo NV	622	630	Noranda Mines	116,90	—
Alcan Aluminium	134,90	—	Olivetti Priv.	6,90	6,90
American Brands	204	—	Pfizer Inc.	349,90	348
Arbed	587	—	Ricoh Cy	42	42
Asturienne Mines	725	—	Robeco	388,10	387,30
Banco Pop. Espanol	690	—	Rodamco N.V.	192	194,80
Banque Reg.Inter.	44690	44290	Rolinco	395	396,30
Chrysler Corp.	362,70	358	Saipem SPA	8,10	—
C.I.R SPA	7,85	—	Sema Group Plc	30,50	30,30
Commerzbank AG	1245	—	SKF Aktiebolaget	108	108,10
Dow Chemical Co.1	378	380	Tenneco Inc.	349	—
Fiat Ord.	18,25	18,75	Toray Ind.	35	36
G.B.L.(Brux.Lamb.)	670	680	West Rand Cons.	5,40	5,35
Gevaert	1301	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	58,10	59		—	—
Goodyear T.& R.Cy	281	281		—	—
Honeywell Inc.	192	—		—	—
Johannesburg Cons.	111	113,80		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Motex	160,10	—
Benedictine*	6000	—	Off.Com.Pharm.*	657	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	Pardo.Percier*	280	—
Brasseries Maroc	400	—	Rorento	383,40	—
Calciphos*	101	—	Safaa	211,30	—
Canadien Pacifique	108,10	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
CGH Cogenher ech.*	7	—	St Gobain Emball.*	1860	—
Cie Industrielle*	6900	—	Schlumberger Ind.*	495	—
Coparex Inter.*	552	—	SEPR*	1078	—
Cr.Universel (Cie)	241	—	SPR "B" nom.	290	—
CEAC*	75,85	—	Starni	612	—
Grace and Co	236	—	Testut-Aequitas*	117	—
Groupe Victoire*	1500	—	Waterman*	850	—
Guintoli	701	—		—	—
Table France*	280	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	64,25	—		—	—
Lecteurs Monde+ *	181	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	59	59
Boiron (Ly) 2 #	697	695	Immob.Hotel. 2 #	295,50	292,10
Boisset (Ly)	268	270	Int. Computer	161,90	162
C.A. Paris IDF 1	1267	1195	IPBM	57,90	58
Calberson	452	452	N.S.C Schlum.Ny	1150	1150
Cardif SA 1	1295	1285	Seribo	453	448
CEGEP #	158,10	158,20	Sopra	295	295
CFPI	205,50	206	TF1-1	535	536
C.A.L.M 1	1495	1483	Thermador Hold(Ly)	585	600
Codetour	307	307	Unilog	335	330
Creeks	196	—	Viel et Compagnie#	290,10	290
Dauphin OTA	321	325	Vilmorin et Cie#2	425	427
Devanlay 2	1400	—		—	—
Labor.Dolisos	147,50	148		—	—
Editions Belfond	119	—		—	—
Europ Propulsion 2	403	390		—	—
Finabail	192	192		—	—
Finacor	285	271		—	—
G.L.M. S.A	1180	1180		—	—
Gravograph	238	240		—	—
I.C.C. 2	257	250		—	—

Sicav (sélection) 16 février

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	32884	32884
Actimonetaire D	31349,96	31349,96
Améri-gan	9328,96	8970,15
Amplitude	867,85	842,57
Antigone trésor	754417	754417
Arbitr. Court Terme	8365,59	8365,59
Associa Première	34459,11	34459,11
Associc	1154,55	1154,55
Atout Amérique	120,39	117,45
Atout Asie	118,74	115,84
Atout Futur C	628,38	612,98
Atout Futur D	618,80	603,71
Aurecic	1860,58	1806,31
Avenir Alizes	2053,88	2013,61
Axa Capital	218,37	212,01
Axa Court Terme	9251,55	9251,55
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1225,67	1189,97
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	1019,65	989,95
Axa Europa	148,34	144,02
Axa Investissements	141,98	137,84
Axa NPI	189,63	184,11
Axa Ob.Fr.Extrans	171,90	166,89
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	160,60	155,92
Axa Prem.Ex.Agepre	135,35	131,41
Axa Sel.Ex.Dr.Sele	171,76	166,76
Axa Valeurs PER	173,88	168,82
Cadence 1	1132,11	1109,91
Cadence 2	1118,85	1096,13
Cadence 3	1127,68	1105,57
Capimonetaire	7202,97	7195,77
Capioblig	8054,77	7896,83
Capitacic	1666,77	1642,14
Cicamonde	1370,15	1330,24
Conxis	1598,31	1569,49
Comptavalor	4059,87	4052,99
Credit Mutuel Capital	1540,59	1510,38 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour T.	763,78	763,78 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	122,15	118,88
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	119,97	116,76
Cred.Mut.Ep.J	20837,59	20837,59
Cred.Mut.Ep.long.T	238,89	232,50
Cred.Mut.Ep.Monde	1458,83	1419,79
Cred.Mut.Ep.Quatre	1175,57	1144,11 ◆
Diaze	1763,60	1730,72
Drouot France	1141,71	1108,46
Drouot Sécurité	270,17	262,30
Ecocic	1313,02	1274,78
Ecupar	146,91	142,63
Ecur. Actions futur	218,88	212,50
Ecur. Capicourt	205,23	204,72
Ecur. Capitalisation	3146,81	3115,65
Ecur. Expansion	559138,38	558300,93
Ecur. Géovaleurs	2936,28	2850,68
Ecur. Investissement	181,63	176,34
Ecur. Monepremière	77649,89	77649,89
Ecur. Monétaire	22708,34	22706,34
Ecur. Trésorerie	2795,50	2795,50
Ecur. Trimestriel	2114,87	2093,93
Elanciel	144,38	140,17
Emergence Poste	118,91	115,45
Energia	412,55	393,84
Eparcic	4183,53	4183,53
Eparcourt-Sicav	4481,12	4469,95
Epargne-Unie	1699,29	1657,84
Eufi Cash capi	9144,17	9144,17 ◆
Eurco Solidarité	1242,84	1230,53
Eurocic Leaders	1384,28	1343,96
Eurodyn	1560,16	1512,35
Euro Gan	8826,07	8466,61
Fonsicav	16791,75	16758,23

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	15566,23	14967,53
France Garantie	294,07	293,48
France Obligations	513,29	508,21
Francic	607,79	590,09
Francic Pierre	150,81	146,42
Francic-Regions	1539,76	1494,91
Fructi-Associations	40,32	40,32
Fructi-Capi	51,07	50,32
Fructidor	253,68	249,91
Fructifrance action C	252,74	246,58
Fructifrance action D	241,88	235,96
GAN Rendement	5867,28	5780,57
Gestilion	17821,44	17821,44
Horizon	1734,78	1684,25
HLM Monétaire	16160,99	16160,99
Indicia	1324,79	1292,24 ◆
Indest.Fsa.Court T.	1711,27	1711,27
Intensys	108,51	108,24
Interepar	119547,85	118065,87
Interoblig	18321,09	17961,85
Intersélection Fce	623,69	611,48
Japacic	207,41	201,37
Jeunepargne	349,36	343,21
Latitude	2589,78	2585,90
Lion Association	11524,03	11524,03
Lion Institution	37651,28	37557,39
Lionplus	1248,55	1222,11
Lion Trésor	2528,66	2503,82
Livret Bourse Inv.	718,65	697,72
Livret Portefeuil.	902,54	876,25
Méditerranée	239,81	232,83
Mensuel CIC	10417,82	10314,67
Moneden	79058,52	79058,52
Mone.J	41598,73	41598,73 ◇
Monévalor	47463,03	47463,03
Mutualité dépôts	16030,24	15998,24
Natio Court Terme	109709	109381
Natio Court Terme2	330421	330421
Natio Epargne	21233,98	21023,66
Natio Ep. Capital	13491,89	13358,11
Natio Ep. Croissance	2238,33	2178,42
Natio Ep. Obligations	236,14	229,82
Natio-Ep. Retraite	155,04	150,89
Natio Ep. Trésor	9394,58	9375,81
Natio. Eparg. Valeurs	558,19	543,25
Natio-Fran.index	1235,81	1202,73
Natio-Imm.	1570,86	1528,82
Natio-Inter	1835,83	1785,92
Natio-Monétaire	28890,59	28890,59
Natio-Opportunités	161,92	157,59
Natio-Patrimoine	1863,68	1819,15
Natio-Perspectives	1421,55	1383,52
Natio-Placements	88213,39	88213,39
Natio-Revenus	1119,89	1108,80
Natio Sécurité	11731,52	11731,52
Natio-Valeurs	1094,86	1065,58
Nippon-Gan	7864,68	7581,42
Nord Sud Dévelop.	2000,67	1996,68
Oblicic-Mondial	3248,33	3198,35
Oblicic-Régions	1193,54	1175,90
Obliture	3537,95	3471,98
Oblig. tres cat.	216,38	213,16
Obliion	1794,49	1776,72
Oblisécurité Sicav	14976,60	14976,60
Oblitys	539,18	531,21
Orecnon	1775,65	1732,29
Patrimoine Retraite	263,54	258,37
Parvalor	708,62	694,73
Planinter	1588,32	1547,63
Plénitude	181,58	176,29

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	3158,09	3154,94
Poste Gestion	76330,12	76330,12
Première Oblig.	11417,53	11411,82
Prévoy. Ecureuil	116,44	115,29
Priv'Associations	33906,67	33906,67
Proficic	1088,19	1049,27
Rentacic	179,55	176,90
Revenus Trimestr.	5603,72	5548,24
Revenu-Vert	1236,82	1213,76
St Honoré Vie & Santé	1255,76	1198,82
St Honoré Bons du Tr.	12919,42	12855,14
St Honoré Invest.	1108,16	1050,27
St Honoré Pacifique	909,85	888,59
St Honoré Real	17299,24	17230,32
Sécuricic	1994,07	1994,07
Sécuri-Gan	12699,88	12646,94
Sécuritaux	1598,76	1598,76
Sensivalor	31019,32	31019,32
SEVEA	108,70	106,05 ◆
SFI-CNP Assur	845,70	821,07
S.G. Fr. opport. C et D	1730,39	1696,48
Sicav Associations	2119,03	2119,03
Sicav 5.000	562,48	547,43
S.I. Est	1696,48	1647,07
Silvafrance	882,69	859,07
Silvam	510,30	498,64
Silvarente	249,55	244,66
Sinéstar	598,47	582,45
Sogenfrance C	1508,04	1470,47
Sogenfrance D	1433,90	1405,78
Sogépargne	344,33	337,58
Soginter	1757,67	1723,21
Soleil Investissements	778,20	748,27
Solstice	2305,38	2299,63
State Street Act. Eur	13811,22	13344,17
State Street Act. Frce	14184,74	13771,59
St. Str. Act.Japon	15640,47	15111,57
State Street Emer. Mts	21672,73	20830,77 ◆
St.Street OAT Plus	13430,98	13167,63
Stratégie Actions	1092,92	1050,88
Stratégie Rendement	1696,61	1643,21
Techno-Gan	7506,15	7217,45
Thesora	806,30	798,32
Trésor Plus	1586,66	1551,15
Trésor Trimestriel	1081,34	1070,63
Trésoricic	151165,90	151165,90
Trilion	5581,49	5509,86
Uni-Associations	120,52	120,52 ◇
Uni-Foncier	1695,40	1654,14
Unifrance	745,74	727,55
Uni Régions	1726,51	1684,40
Univer	268,68	268,68 ◇
Univers Actions	1751,87	1709,14
Univers Obligations	2141,52	2101,59
Valorg	2356,66	2354,31
Valrea	61521,12	61490,37
Winterthur St-Honoré	276,97	264,41
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8870	5,8785	5,65	6,15
Ecu	6,5900	6,5940	—	—
Allemagne (100 dm)	340,3900	340,7300	327	350
Belgique (100 F)	16,5225	16,5415	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,3800	303,7400	291	312
Italie (1000 lires)	3,5065	3,4925	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	86,9000	86,9700	83	91
Irlande (1 iep)	8,3125	8,3120	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6935	8,6945	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3565	2,3575	2,05	3,35
Suisse (100 f)	404,1900	404,7200	390	412
Suède (100 krs)	73,2300	72,9700	70	79
Norvège (100 k)	78,6700	78,7400	75	84
Autriche (100 sch)	48,4210	48,4860	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1690	4,1575	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3750	3,3700	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3527	4,3496	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,7228	5,6689	5,50	5,85

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/02
Or fin (kilo en barre)	73000	72400
Or fin (en lingot)	73100	72850
Napoléon (20f)	419	420
Pièce Fr (10 f)	350	—
Pièce Suisse (20 f)	423	421
Pièce Latine (20 f)	418	415
Souverain	532	529
Pièce 20 dollars	2580	2520
Pièce 10 dollars	1540	1502,50
Pièce 5 dollars	837,50	—
Pièce 50 pesos	2690	2725
Pièce 10 florins	444	436

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15

TAPEZ LE MONDE

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
✆ 44-43-76-26

Matif (Marché à terme international de France)

16 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 232 677

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	128,64	128,18	127,30
Précédent	128,66	128,26	127,52

CAC 40 A TERME
Volume : 25 986

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2273	2281	2289
Précédent	2268	2279	2290,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - *Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon* - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ *coupon détaché* - ● *droit détaché* - ◇ *cours du jour* - ◆ *cours précédent*
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

LETTRES

Deux disparitions

L'épistémologue Paul Feyerabend

Paul Feyerabend, épistémologue et philosophe des sciences, est mort le 11 février à l'âge de soixante-dix ans.

« Il me semblait indispensable de défendre l'épistémologie anarchiste face au rationalisme critique », affirmait Paul Feyerabend. Il ne se départira jamais de cette attitude provocatrice, fondée sur une méfiance très raisonnée et tonique envers l'empirisme anglo-saxon et toutes les formes de scientisme.

Né en 1924 à Vienne, Paul Feyerabend a mené une double carrière de scientifique et d'homme de théâtre. Parallèlement à des études de physique, d'histoire et d'astronomie, il se rapproche du Cercle de Vienne. Dans les années 50, il suit les cours de Karl Popper en Grande-Bretagne, puis devient professeur à Berkeley. C'est en 1975, avec son livre *Contre la méthode* (Seuil, 1979), que Paul Feyerabend accède à la notoriété et au statut d'épistémologue subversif – voire dadaïste – en jetant un certain trouble parmi ceux qu'il appelait les *« fonctionnaires de la pensée »*. En 1987, il poursuivait dans la veine anticonformiste avec *Adieu la raison* (Seuil, 1989). *« Sans une destitution fréquente de la raison, il n'y a point de progrès »*, pensait Paul Feyerabend, qui prônait, à l'encontre des dogmatismes scientifiques, une séparation de la science et de l'Etat.

L'essayiste Christopher Lasch

Christopher Lasch est mort d'un cancer, lundi 14 février, à Pittsford, dans l'Etat de New-York. Il était âgé de soixante et un ans.

En centrant toute l'activité sociale sur la consommation, la société industrielle a engendré un nouveau type d'être humain, transparent, angoissé, entièrement tourné vers lui-même et dépendant des autres : c'est l'analyse de cet homme, qu'il avait appelé « le nouveau Narcisse », qui avait fait la célébrité de Christopher Lasch, dont le livre *The Culture of Narcissism* était resté plusieurs semaines en tête des meilleures ventes aux Etats-Unis en 1979. Il avait été traduit en français deux ans plus tard sous le titre *le Complexe de Narcisse, la nouvelle sensibilité américaine* (éd. Robert Laffont).

Dans les deux décennies précédant ce succès de librairie, Lasch s'était attaché à explorer les forces et les faiblesses des idéologies libérales et radicales, notamment dans *The New Radicalism in America 1889-1963* (1969), *The Agony of the American Left* (1969), *The World of Nations* (1973) (voir l'entretien avec Lasch dans *le Monde* daté 12-13 avril 1981).

CARNET

Naissances

Damien et Michèle PONSONNET-AULAGNON
sont heureux de faire part de la naissance de

Clément,

le 14 février 1994.

39, avenue René-Coty,
75014 Paris.

Martine CHARTIER et Alain BRALEY
sont heureux d'annoncer la naissance de

Niels,

le 3 février 1994.

22, rue de la Grande-Chaussée,
59800 Lille.

Marie-Laure et Karel VASAK, Natacha et Marouchka,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sophie.

Londres, le 5 février 1994.

Décès

– M. Marcel Abach,
son époux,
M. et Mme Pierre Abach,
ses enfants,
M. Bruno Jauffret,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paulette ABACH,
née Battaglia,

survenu le 8 février 1994, à l'âge de quatre-vingts ans, des suites d'un cancer.

La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 11 février, en la chapelle de l'hôpital André-Mignot, au Chesnay, dans l'intimité familiale.

Elle repose désormais auprès de sa fille,

Françoise,

décédée le 11 octobre 1970, accidentellement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

155, boulevard de la Reine,
78000 Versailles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Lucien LAINÉ,
née Suzanne Sailly,

survenu le 15 février 1994, à Paris, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 31 janvier 1994, de

Catherine LÉRY,
comédienne.

– Son épouse,
Ses fils et belles-filles,
Ses petits-enfants,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu le 13 février, de

Alexandre (Sacha) PESCHANSKI
(1908-1994)
officier de la Légion d'honneur
au titre de la Résistance,
officier FFI,
militant communiste,
volontaire des Brigades internationales
en Espagne,
combattant pour la libération
de la France,
déporté-résistant.

Les obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, avenue de Chastenaye,
92290 Châtenay-Malabry.

Olivier TOIN

est mort le 15 février 1994.

Jacqueline Toin,
sa mère,
Lucienne Leperre,
Et ses amis,
se réuniront le samedi 19 février, à 11 heures, au Père-Lachaise, entrée boulevard de Ménilmontant.

Vous pouvez adresser des dons à l'Association des artistes contre le sida, 5, rue du Bois-de-Boulogne, Paris-16e.

– Le doyen de l'UFR de santé médecine biologie humaine Léonard-de-Vinci de Bobigny,
Et tous ses collègues,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Jean TRICOIRE,
professeur honoraire,

survenu le 12 février 1994, à l'âge de soixante-sept ans.

Chef de service de médecine interne et professeur dès 1969 au CHU de Bobigny qu'il a contribué à développer, il a marqué les mémoires par sa personnalité, son dévouement pour ses malades et ses qualités d'enseignant passionné.

L'ensemble de la communauté universitaire de Bobigny présente à Mme Jean Tricoire et à ses enfants l'expression de ses condoléances très attristées.

– Le président
Et les membres de l'Association des anciens de l'Union nationale des étudiants de France,
font part, avec tristesse, du décès de

M. Pierre TROUVAT,
ancien président de l'UNEF,

survenu le 12 février 1994.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 17 février, à Barbizon (Seine-et-Marne).

(Le Monde du 17 février.)

Anniversaires

« Dans les bras tordus des désirs à jamais inassouvis sera sa mémoire. »
Henri Michaux

Il y a cinq ans, le 18 février,

David,

et ses grands-parents
Emile et Monique,

nous quittaient, victimes de l'inconscience routière.

Merci à tous ceux qui partagent ce souvenir avec nous.

Anne et Daniel Lenoir-Joussen,
Aurélie, Romain et Estelle.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire de la mort de

Jean LECANUET,
sénateur et maire de Rouen,

une messe sera dite le mardi 22 février 1994, à 9 h 30, par le R.P. J. Laval, en la chapelle du couvent des dominicains, 22, rue des Tanneries, Paris-13e.

Conférences

– Séminaire exceptionnel sur la fête de

Pourim.

Explication selon le Zohar et la Kabbale, mardi 22 février 1994, à 20 heures. Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Métro Nation.

Communications diverses

Ecole du Louvre
rentrée 1994-1995

Bacheliers, futurs bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole du Louvre pour l'année 1994-1995.

Un test probatoire d'entrée en première année de premier cycle est instauré à partir de cette année.

Retrait des dossiers : 34, quai du Louvre, Paris-1er, ou par correspondance.

Dépôt des dossiers : par correspondance, avant le 4 mars 1994, minuit.

Renseignements : (1) 42-60-25-50.

Soutenances de thèses

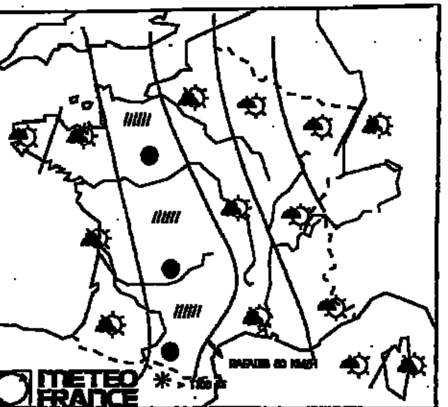
– François Charles a soutenu sa thèse de doctorat de l'université Paris-VI, spécialité océanographie biologique, intitulée : « Etude expérimentale du niveau d'utilisation de matériel détritique d'origines différentes par le bivalve *Abra ovata* ». Le jury lui a accordé la mention très honorable avec félicitations.

– Elisabeth de Franceschi-Berriot soutiendra sa thèse de doctorat ès lettres : « Pulsion de mort et sublimation : la création littéraire et artistique », le samedi 26 février 1994, à 14 heures, à la Sorbonne, salle Louis-Liard, devant un jury composé de Mme Julia Kristeva et MM. Yves Chevrel, John E. Jackson et Georges Molinie (directeur de thèse).

« Le Bella Vista », A,
2, avenue de Normandie,
06000 Nice.
Tél. : 93-53-08-32.

CARNET
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

MÉTÉOROLOGIE

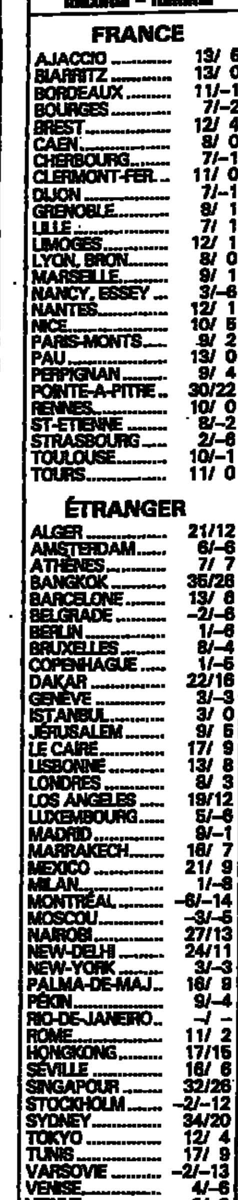


TEMPS PREVU LE VENDREDI 18 FEVRIER VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

Vendredi : nuageux et faiblement pluvieux à l'ouest. – Sur la Bretagne, les passages nuageux seront nombreux, entrecoupés de quelques éclaircies. Du Cotentin à la Vendée et à l'Aquitaine, de faibles pluies tomberont au lever du jour. Elles s'atténueront en cours de journée, avec encore quelques averses sur les côtes de la Manche et sur le Sud-Ouest.
Ces pluies faibles progresseront lentement vers l'est, pour atteindre la Haute-Normandie, le Centre, le Massif Central, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon en cours de journée. Il neigera en montagne à partir de 1 000 mètres. Du Nord à l'Ile-de-France, les brouillards matinaux laisseront la place à un ciel nuageux.
Plus à l'est, après la dissipation des nuages bas matinaux, le soleil fera de belles apparitions, principalement sur le sud-est du pays. En Corse, le ciel restera nuageux toute la journée.
Les températures matinales seront positives sur les côtes méditerranéennes et atlantiques, entre 2 et 5 degrés, et de 5 à 8 degrés en Bretagne. Dans l'intérieur du pays, le thermomètre descendra jusqu'à – 8 dans le nord-est, – 2 à – 5 sur le Massif Central, le Nord et les Alpes, 0 à – 2 sur le reste du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



TEMPÉRATURES maxima – minima

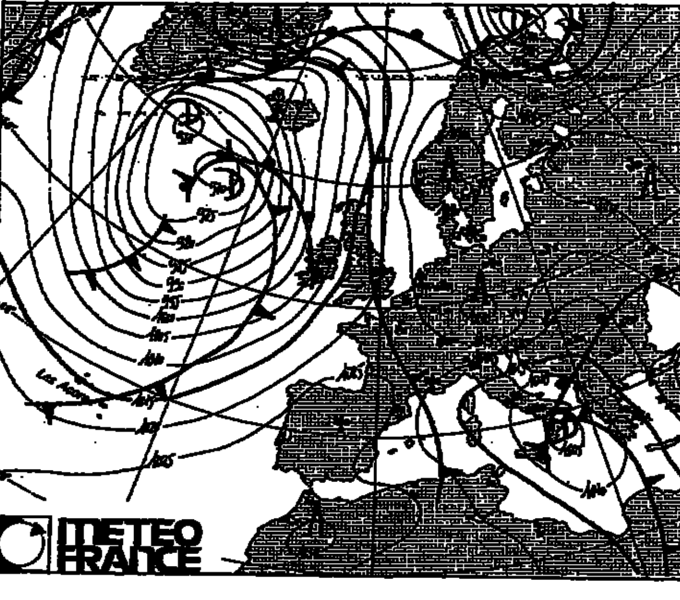
FRANCE	
AJACCIO	13/ 6
BIARRITZ	13/ 0
BORDEAUX	11/–1
BOURGES	7/–2
BREST	12/ 4
CAEN	8/ 0
CHERBOURG	7/–1
CLERMONT-FER.	11/ 0
DIJON	7/–1
GRENOBLE	8/ 1
LILLE	7/ 1
LIMOGES	12/ 1
LYON, BRON	8/ 0
MARSEILLE	9/ 1
NANCY, ESSEY	3/–6
NANTES	12/ 1
NICE	10/ 5
PARIS-MONTS.	9/ 2
PAU	13/ 0
PERPIGNAN	9/ 4
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	10/ 0
ST-ETIENNE	8/–2
STRASBOURG	2/–6
TOULOUSE	10/–1
TOURS	11/ 0

ÉTRANGER	
ALGER	21/12
AMSTERDAM	6/–6
ATHÈNES	7/ 7
BANGKOK	35/26
BARCELONE	13/ 6
BELGRADE	–2/–6
BERLIN	1/–6
BRUXELLES	8/–4
COPENHAGUE	1/–5
DAKAR	22/16
GENÈVE	3/–3
ISTANBUL	3/ 0
JÉRUSALEM	9/ 5
LE CAIRE	17/ 9
LISBONNE	13/ 8
LONDRES	8/ 3
LOS ANGELES	19/12
LUXEMBOURG	5/–6
MADRID	9/–1
MARRAKECH	16/ 7
MEXICO	21/ 9
MILAN	1/–8
MONTRÉAL	–6/–14
MOSCOU	–3/–5
NAIROBI	27/13
NEW-DELHI	24/11
NEW-YORK	3/–3
PALMA-DE-MAJ.	16/ 8
PÉKIN	9/–4
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	11/ 2
HONGKONG	17/15
SÉVILLE	16/ 6
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	–2/–12
SYDNEY	34/20
TOKYO	12/ 4
TUNIS	17/ 9
VARSOVIE	–2/–13
VENISE	4/–6
VIENNE	–2/–8

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-02-1994 à 6 heures TUC et le 17-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6239

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III									
IV				■	■				
V							■		
VI								■	■
VII					■	■			
VIII		■	■						
IX								■	
X						■			
XI	■						■		

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui peuvent être intéressés par les beaux tableaux. – II. Constituaient une des divisions ethniques du peuple grec. – III. Laisse à d'autres le soin de s'occuper des détails. – IV. Rejoint le Rhône. Un animal qui valait de l'or. – V. Se nourrir comme celui qui est tombé sur un os. Cité antique. – VI. Pas remuants. – VII. Est familière au boucher. Peuvent se compter par cent. – VIII. Est bien mûr quand il est vert. – IX. Prendre la moitié. – X. Nourriture tirée d'une fleur. Au plus haut niveau. – XI. Qui n'ont pas eu leur juste part. Symbole.

VERTICALEMENT

1. On ne leur demande évidemment pas de jouer avec les tripes. – 2. Les coups durs. Peut être injecteur pour l'agriculteur. – 3. Lus très bêtement. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe. – 4. Placé. Tirées par celui qui file. – 5. Possessif. Conjonction. Pour tirer la soie. – 6. Rend très gai. Largeur de crêpe. – 7. Château de la Loire. L'alfa, par exemple. – 8. Grecque. Période. Un vague sujet. – 9. L'homme du greffier. Monument funéraire.

Solution du problème n° 6238

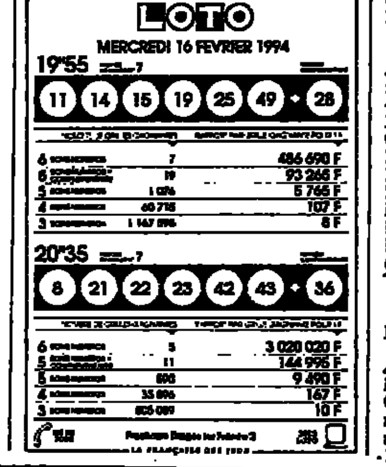
Horizontalement

I. Siamoises. – II. Traîneau. – III. Ré. Sien. – IV. Rhône. SSE. – V. Enns. Po. – VI. Rendu. – VII. Prouesses. – VIII. Ris ! Ne. – IX. Etamerait. – X. Ténu. Peu. – XI. Estropiée.

Verticalement

1. Stère. Prête. – 2. Ir. HN. Rites. – 3. Aaron. Osant. – 4. Miens. Mur. – 5. On. Râne. – 6. Ies. Peser. – 7. Saisons. Api. – 8. Eues. Déliée. – 9. Négus. Tue !

GUY BROUTY



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 15 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 40-210 ; Les Carroz-d'Araches : 30-310 ; Chamonix : 40-345 ; Châtel : 40-160 ; La Clusaz : 35-250 ; Combloux : 20-180 ; Les Contamines-Montjoie : 25-220 ; Flaine : 105-310 ; Les Gets : 30-170 ; Le Grand-Bornand : 15-150 ; Les Houches : 15-145 ; Megève : 40-150 ; Morillon : 0-160 ; Morzine : 40-210 ; Praz-de-Lys-Sommand : n.c. ; Praz-sur-Arly : 40-145 ; Saint-Gervais : 65-135 ; Samoëns : 10-310 ; Thollon-Les Mémises : 15-90.

SAVOIE
Les Aillons : 25-135 ; Les Arcs : 108-330 ; Arêches-Beaufort : 30-195 ; Aussois : 70-110 ; Bessans : 170-190 ; Bonneval-sur-Arc : 160-385 ; Le Corbier : 80-180 ; Courchevel : n.c.-200 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : 40-140 ; Les Karellis : 115-250 ; Les Menuires : 85-220 ; St-Martin Bellev. : 50-220 ; Méribel : 70-190 ; La Norma : 70-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-170 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 55-185 ; La Plagne : 150-290 ; Pralognan-la-Vanoise : 100-140 ; La Rosière 1850 : 135-210 ; Saint-François-Longchamp : 110-250 ; Les Saisies : 135-170 ; Tignes : 140-270 ; La Toussuire : 80-130 ; Val-Cenis : 90-230 ; Valfréjus : 70-160 ; Val-d'Isère : 140-350 ; Valloire : 70-180 ; Valmeinier : 50-180 ; Valmorel : 80-210 ; Val-Thorens : n.c.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 130-220 ; Alpe-du-Grand-Serre : 40-120 ; Auris-en-Oisans : 90-130 ; Autrans : 40-100 ; Chamrousse : 100-120 ; Le Collet-d'Allevard : 35-110 ; Les Deux-Alpes : 80-300 ; Lans-en-Vercors : 70-80 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-130 ; Les Sept-Laux : 30-150 ; Villard-de-Lans : n.c.

ALPES DU SUD
Auron : 180-215 ; Beuil-les-Launes : 150-190 ; Briançon : 52-164 ; Isola 2000 : 230-190 ; Montgenèvre : 140-230 ; Orcières-Merlette : 120-290 ; Les Orres : 100-200 ; Pra-Loup : 160-280 ; Puy-Saint-Vincent : 80-240 ; Le Sauze-Super-Sauze : 80-190 ; Serre-Chevalier : 52-164 ; Superdévoluy : 90-250 ; Valberg : 150-190 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 175-230 ; Val-d'Allos-La Foux : 190-300 ; Risoul : 150-210 ; Vars : 150-210.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 100-180 ; Cauterets-Lys : 200-330 ; Font-Romeu : 130-150 ; Gourette : 65-340 ; Luchon-Superbagnères : 100-220 ; Luz-Ardiden : 110-210 ; Peyragudes : 120-220 ; Piau-Engaly : 20-180 ; Saint-Lary-Soulan : 120-135.

MASSIF CENTRAL
Le Mont-Dore : 65-85 ; Besse-Super-Besse : 50-120 ; Super-Lioran : 90-130.

JURA
Métabief : 30-110 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 40-80 ; Les Rousses : 20-100.

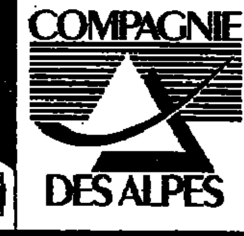
VOSGES
Le Bonhomme : 40-80 ; La Bresse-Hohneck : 50-80 ; Gérardmer : 40-80 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-55.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.



LES MENUIRES – VAL THORENS – LA PLAGNE – PEISEY/VALLANDRY – LES ARCS – TIGNES – LES GRANDS MONTETS

ENNEIGEMENT (cm) : 85/220 – 140/300 – 150/290 – 55/330 – 108/330 – 140/280 – 50/370



VAL THORENS JUSQU'AU 12.03.94: UNE SEMAINE A PARTIR DE 2970F/PERS. (HOTEL 1/2 PENSION + FORFAIT 3 VALLEES)-TEL: 79 00 01 06

JEUDI 17 FÉVRIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : MC Solaar.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Tiercé et Météo.
20.50 Série : La Guerre des privés. Deux morts sans ordonnance, de Josée Dayan, avec Robert Lamoureux, Daniel Prévost.
22.30 Magazine : Méfiez-vous des blondes ! Présenté par Amanda Lear. Invité : Sacha Distel.
23.35 Série : Peter Strohm. A trois minutes près, de Sigi Rothemund, avec Klaus Löwitsch, Marita Marschall.
0.30 Journal et Météo.
1.05 TF1 nuit (et à 2.05, 3.00, 3.35, 4.35).
1.10 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.45, 5.30).

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Nos chères maisons.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.20 Sport : Jeux olympiques. En direct. Hockey sur glace : France-Suède.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Avortement : les nouveaux croisés ; La grande secousse ; La télé du futur.
22.35 Expression directe. RPR.
22.40 Série : Haute tension. Notorious, de Colin Bucksey, avec John Shea, Jenny Robertson.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.45 Téléfilm : La Colline du diable.

FRANCE 3

14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Frédéric François.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Invitée : Lova Moor.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Catalina*, de Florence Delay.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : *Madame Bovary.* ■■ Film français de Claude Chabrol (1990). Avec Isabelle Huppert, Jean-François Balmer, Christophe Malavoy.
23.10 Journal et Météo.
23.40 Sport : Jeux olympiques. En direct. Patinage artistique : programme technique messieurs.
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

16.00 Cinéma : Le Vent sombre. ■ Film américain d'Errol Morris (1991). Avec Lou Diamond Phillips, Gary Farmer, Fred Ward.
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Philippe Léotard.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Trois lits pour un célibataire. □ Film américain de Will McKenzie (1989). Avec Mark Harmon, Madeleine Stowe, Lesley Ann Warren.
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Max et Jeremie. ■ Film français de Claire Devers (1992). Avec Philippe Noiret, Christophe Lambert, Jean-Pierre Marielle.
0.15 Cinéma : Scanners 3, la Conquête. □ Film canadien de Christian Duguay (1991). Avec Liliana Komorowska, Steve Parrish, Valérie Valois.
1.50 Cinéma : Faisons un rêve. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1936). Avec Sacha Guitry, Jacqueline Delubac, Raimu.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : S'en fout la mort. ■■■ Film français de Claire Denis (1990, *rediff.*).
18.30 Vidéos : Pack de cinq (rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : O sport, tu es la paix. *Juan Antonio Samaranch et l'esprit olympique.*
20.05 Documentaire : *Les SDF à Saint-Pétersbourg.* De Dietmar Schumann.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : Salman Rushdie. Soirée proposée par Antoine Perset sur des photos de William Klein.
20.41 Débat (et 21.10, 21.30, 21.55, 22.20, 22.55). La fatwa, décret religieux ou manipulation politique ? ; La fatwa et les musulmans ; Enjeux politiques de l'affaire Rushdie ; Blasphème et religion : fiction et textes sacrés ; Salman Rushdie écrivain. Invités : Claude Lanzmann, Bernard-Henri Lévy, Pierre Nora, Fritz Raddatz.
20.45 Document : 1829 Jours. Chronologie de l'affaire Rushdie, d'Antoine Perset.
21.40 Lettres hommage (et à 22.40, 23.15). Courts métrages réalisés par Patrice Chéreau, Romain Goupil, Agneska Holland, Ken Loach, Raul Peck, Raul Ruiz, Werner Schröter, Yolande Zauberman, Abbas Kiarostami, Found El Koury, Michel Semeniaco.
23.20 Documentaire : L'Enigme de minuit. *L'auteur des* Versets sataniques *est retourné en Inde et s'interroge sur l'identité de son pays.*

M 6

14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Police Python 357. ■■ Film français d'Alain Corneau (1975). Avec Yves Montand, François Périer, Simone Signoret.
23.00 Téléfilm : Vengeance au-delà du temps. *De Michael Pressman, avec Susan Lucci, John James.*
0.35 Informations : Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. La Cadence, de Jean-Pierre Ostende.
21.30 Profils perdus.
22.40 Les Nuits magnétiques. Travail : et s'il s'agissait de trouver sa place ? (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Mahalia Jackson (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : Les Préludes, de Liszt ; Concerto pour violon et orchestre nº 1 en ré majeur op. 6, de Paganini ; Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120, de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.30 Soliste. Isaac Stern, violon.
23.07 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle en ré mineur op. 120, Barcarolle pour piano nº 6 en mi bémol majeur op. 70, de Fauré ; Quintette à cordes nº 1 en fa majeur op. 88, de Brahms.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Lucette Michaux-Chevry (« Le grand O'-O'FM-*la Croix*).
France-Inter, 19 h 20 : « Les Jeux olympiques d'hiver », avec Bernard Chevalier (« Le téléphone *sonne* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La perle et le boulet

JUSQU'A nouvel ordre, les Guignols de Canal Plus sont toujours vivants. Pour le troisième soir consécutif, ils multipliaient les signes de résistance, s'interrogeant ingénument sur l'identité du coupable dans l'affaire Rousselet – « pas de mystère, c'est le même que dans l'affaire Hervé Bourges » –, remplaçant par dérision le « + » de Canal Plus par une croix de Lorraine, et montrant avec délices le premier ministre Edouard Balladur *en train de lire son journal,* « le » fameux journal qui constitue, dit-on, son mode d'information privilégié sur la vie économique du pays. Tout se passait en somme comme si les Guignols observaient les déboires de Canal Plus d'une *autre chaîne, ou de la planète* Saturne.

Nul doute que l'on fabrique déjà, à toute allure, des marionnettes de MM. Dejouany, Dauzier et Viénot, les nouveaux patrons véritables de la chaîne. On saura ainsi si ces puissants sans visage jouissent du sens de l'humour, ce dont, *a priori,* on n'a aucune raison de douter. N'empêche ! Jamais le sentiment n'avait été si fort que ces cinq minutes d'impertinence constituent désormais, dans ce pays, la seule opposition, redoutable privilège qui pourrait bien causer bientôt quelques soucis à M. Lescure, président en titre.

Sur les autres chaînes, l'attention aux malheurs de Canal Plus fut variable. Si les deux chaînes de service public leur consacrèrent une place importante, TF 1 considéra pour sa part que les déboires de sa concurrente privée valaient exactement deux minutes, de 20 h 18 à 20 h 20, loin derrière une médaille de bronze passée au cou d'un skieur français et la mort de l'ancien archevêque de Paris. Dommage que Gérard Carreyrou et PPDA fussent précisément en vacances. Quel magnifique « Droit de savoir » on eût construit autour de ce mystère !

Quoi qu'il en soit, pour la première fois, de malséants remous troublaient le fleuve tranquille balladurien. Pour la première fois, trouant les habituels effluves d'encens, flottait dans l'air une odeur de poudre, ou de soufre. Toutes les chaînes rediffusèrent la fameuse phrase de « L'Heure de Vérité » : *« Je l'ai appris comme vous, en lisant le journal. »* Et l'on sut que cette *perle-là,* Edouard Balladur la traînerait désormais comme son premier boulet. On venait même de voir, depuis bientôt un an, la première image capable de faire contrepoids à celle de la mémorable arrivée à pied à l'Hôtel Matignon, qui imposa l'impression d'un premier ministre simple et modeste, demandant pardon pour les turpitudes du passé. Pour la première fois depuis un an, en surimpression sur les visages virginaux des hommes du pouvoir, se dessinait le masque éternel du mensonge.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 18 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; L'île au trésor ; Les Attaquantes ; Clip ; Le Manège enchanté ; Transmutazors.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances. Princesse Sarah ; Sailor Moon ; Le Collège fou, fou, fou ; Les Chevaliers du zodiaque ; Ranma un demi ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Résumé des J.O., Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances. Sacrée Famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Amber Host.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Météo et Trafic infos.
20.50 Téléfilm : *Les Aventuriers d'Eden River.* De Don Kent, avec Jean Reno, Carole Laure. *Course poursuite dans le nord du Québec.*
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Au Népal. Le dernier refuge, de Jean Queyrat et Benoît Ségur ; Le pays des escaliers, de Philippe Lallet ; La sagesse des cimes, de Vic Sarin ; Les premiers 8 000 mètres, de Jean Afanassieff et Jean-Marie Perthuis.
23.30 Série : Aventures à l'aéroport. Un trafic d'or.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Jeu : Millionnaire.
1.05 Série : Marc et Sophie (et à 3.05, 4.40).
1.30 Téléfilm : A notre regrettable époux (1re et 2e parties).
3.30 Série : Tribunal.
3.55 Série : Douce France (et à 5.05).
4.20 Série : Ray Bradbury présente... Le Messager.
5.25 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Série : Mission casse-cou.
10.15 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Luge : luge double ; Biathlon : 15 km dames ; à 12.25, Combiné nordique : saut individuel K 90.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.55 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Nos chères maisons closes. Avec Alphonse Boudard, Rosalie Dubois, Gérard Berliner, Lucienne Troka, Guy Bontempelli, Caroline Clerc, Charlotte Julian, Robert Ripa, Jacqueline Danno, Jo Privat.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35). Animé par Nagui.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : Vidéo meurtres. De Michel Favart, avec Kader Boukhane, Pierre Santini. *Une prostituée de luxe reçoit en cadeau une vidéocassette très convoitée...*
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invité : Richard Bohringer (*le Bord intime des rivières*).
23.35 Journal, Météo et Journal des courses.
0.00 Cinéma : Rosalie goes shopping. ■■ Film allemand de Percy Adlon (1989). Avec Marianne Sagebrecht, Brad Davis, Judge Reinhold (v.o.).
1.30 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.10 Documentaire : Corsicayak.
4.05 24 heures d'info.
4.20 Documentaire : Bolivie, les oubliés de l'Altiplano.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Les Minikeums. (Sur France 3 Aquitaine et Paris-Ile-de-France, Centre) Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Fantômette ; Jeu : Génies en herbe.
8.20 Continentales. (Sauf sur France 3 Aquitaine et Paris-Ile-de-France, Centre) Churchill ; A 9.25, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. *Environnement : Des parcs dans la ville (Espagne), de Bartomeu Vila ;* à 10.00, Semaine thématique : Les mutations du monde rural (rediff.). 4. Agriculteurs de demain. Invité : Michel Teyssedou, secrétaire général adjoint de la FNSEA.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Sport : Jeux olympiques. Combiné nordique : saut individuel K 90.
14.45 Série : Capitaine Furillo.
15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La nuit m'appartient,* de Ludmila Petrouchevskaïa.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Cornemuses et bigorneaux, de Carole Pither et Patrick Millerioux. *Dans l'île écossaise de Mull.*
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Mimie Mathy. Inde : les secrets de la balle d'argent, de Vanessa Guillemot et Laurent Champonnois ; Chine : les diamants blancs d'Harbin, de Sylvie Levey et Daniel Brosset ; Sardaigne : Orgosolo, la révolte des murs, de Jean Dulon et Didier Portal.
22.45 Journal et Météo.
23.10 ▶ Magazine : *Du côté de Zanzi bar.* Do ré mi fa sol la si do, les Kummer, de Christophe de Ponfilly et Jean François Giré.
0.05 Court métrage : Libre court. Uhloz, de Guy Jacques.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. La Famille Addams.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 Ça cartoon.
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Cinéma : La Bande à Picsou. ■ Film d'animation franco-américain de Bob Hathcock (1991). *Une version « cinéma » de la série télévisée.*
10.15 Flash d'informations.
10.18 Surprises.
10.35 Le Journal du cinéma.
10.40 Cinéma : Le Vent sombre. ■ Film américain d'Errol Morris (1991). Avec Lou Diamond Phillips, Gary Farmer, Fred Ward. *Une intrigue compliquée, mais de beaux décors naturels.*

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Le Dernier Samaritain. ■ Film américain de Tony Scott (1991). Avec Bruce Willis, Damon Wayans, Chelsea Field. *Enquête dans des milieux louches.*
15.15 Documentaire : National Geographic nº 4. *Les Gardiens de la vie sauvage.*
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Téléfilm : L'amour est un jeu d'enfants. De Pierre Grimblat, avec Richard Bohringer, Isabel Otero.
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : David Hallyday, Amanda Filipacchi.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Dernier souhait, dernier sourire. De Jeff Fleckner, avec Patty Duke, Maureen Stapleton. *Plaidoyer pour l'euthanasie.*
22.05 Documentaire : Shirley Temple, l'enfant chérie de l'Amérique. De Gene Feldman (rediff.).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Medecine Man. □ Film américain de John McTiernan (1991). Avec Sean Connery, Lorraine Bracco, F. Tsirene Tsere Rereme.
0.45 Cinéma : Trois lits pour un célibataire. □ Film américain de Will McKenzie (1989). Avec Mark Harmon, Madeleine Stowe, Lesley Ann Warren. *Séduire trois femmes en moins de trois mois...*
2.25 Cinéma : Mensonge. □ Film français de François Margolin (1991). Avec Nathalie Baye, Didier Sandre, Hélène Lapiower. *Des clichés conformistes et odieux sur l'homosexualité et le sida.*
3.50 Cinéma : Johnny Stecchino. ■ Film italien de Roberto Benigni (1991). Avec Roberto Benigni, Nicoletta Braschi, Paolo Bonacelli (v.o.). *Benigni en fait des kilos.*
5.40 Surprises (et à 6.50).
5.45 La Nuit de la connerie (2e partie) (rediff.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. MC Solaar (rediff.).
19.00 Série : Mister Bean.
19.25 Documentaire : La Pomme de terre, un produit colonial. De Werner Biermann.
19.40 Documentaire : La Route des pics des 8 000. De Hajo Bergmann. 2. L'Himalaya, où les montagnes sont des dieux. *Cette deuxième partie du documentaire traverse le Tibet et le Népal. Les touristes, nombreux au départ, disparaissent à l'approche du Khumbu et de l'Annapurna.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Or et le Sang. De Giacomo Battiato, avec Wadeck Stanczak, Sophie Ward (2e partie). *La vie mythique et scandaleuse de Benvenuto Cellini, célèbre joaillier et sculpteur de la Renaissance.*
21.55 ▶ Documentaire : Thierry, portrait d'un absent. De Christophe François.
22.55 Cinéma : David. ■■ Film allemand de Peter Lilienthal (1979). Avec Mario Fischl, Walter Taub, Irena Vrkljan (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivier (et à 8.05). Emission présentée par Olivier Carreras.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.55, 6.15).
10.50 Série : Daktari.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Capital. *A qui rapporte la cassette des Visiteurs ?*
20.45 Téléfilm : Détective de père en fille. De Will McKenzie, avec Cybill Shepherd, Tony Lo Bianco. *Une jeune privée reprend l'enquête sur une affaire de disparition vieille de quinze ans.*
22.30 Série : Mission impossible. L'Aveugle.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Laine : la chute d'une matière première.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de 1966.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

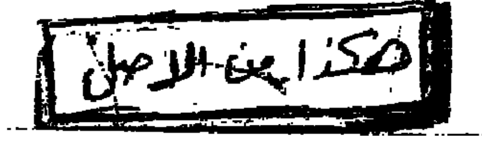
20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue. Joshua Redman, saxophoniste.
22.40 Les Nuits magnétiques. Travail : et s'il s'agissait de trouver sa place ? (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... *notre collaborateur Michel* Cournot.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Maison de la culture de Grenoble) : Cinq pièces en style populaire pour violoncelle et piano op. 102, de Schumann ; Grande sonate de concert pour violoncelle et piano op. 47, d'Alkan ; Pièces pour violoncelle et piano, de Liszt ; Sonate de requiem pour violoncelle et piano, de Greif, par Christoph Henkel, violoncelle, Harides Greif, piano.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New Morning à Paris : Roy Haynes, batteur et son quartette avec Don Braden, saxophone, Dwayne Burno, contrebasse, David Kikoski, piano.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Edmond Alphandéry (Forum RMC-*l'Express*).



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Vacance

Le premier ministre ne s'est occupé «ni de près, ni de loin» du dossier de Canal Plus et du complot contre André Rousselet. De même, il s'était totalement désintéressé des nominations à la tête du service public de télévision.

Toujours détaché des choses de ce monde, et désireux de ne pas se mêler de ce qui ne le regarde pas, Edouard Balladur fait régulièrement savoir que la politique monétaire de la France, ce n'est plus lui. Il y a des sages pour cela !

On ne saurait exiger qu'il crée lui-même des emplois. Il est avéré que l'élection présidentielle de 1995, il ne s'en soucie pas. La loi Falloux ce n'était pas lui. Ni Air France, ni les pêcheurs, ni quoi, ni qu'est-ce...

Il est urgent de désigner une commission pour savoir de quoi s'occupe, au juste, Edouard Balladur.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Résistance : «Roland, Roger et tous les autres», par Jean-Maurice Mercier ; Bibliographie : «Trigano, l'aventure du Club Med», par Alain Faujas *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La Grèce prend des mesures de rétorsion contre la Macédoine

A quatre jours de l'expiration de l'ultimatum lancé par l'OTAN aux forces serbes bosniaques, la Grèce a choisi, mercredi, de faire monter d'un cran la tension dans la région en fermant son consulat général à Skopje et, surtout, en interrompant l'approvisionnement de la petite République de Macédoine *(page 3)*.

Les Etats-Unis prennent leurs distances à l'égard du président haïtien Aristide

Les relations entre l'administration Clinton et Jean-Bertrand Aristide, le président haïtien en exil, paraissent de plus en plus difficiles sinon conflictuelles, pour la plus grande joie des putschistes au pouvoir à Port-au-Prince *(page 4)*.

Afrique du Sud : nouvelles concessions de M. Mandela pour sauver les élections d'avril

Pour convaincre l'extrême droite blanche et les conservateurs noirs de participer aux élections d'avril, Nelson Mandela a annoncé mercredi que l'ANC consentait à amender la nouvelle Constitution sur plusieurs points *(page 5)*.

POLITIQUE

Fin de la «trêve» des attentats en Corse

Le Front de libération nationale de la Corse (FLNC)-Canal historique a annoncé dans la nuit de mercredi à jeudi, lors d'une conférence de presse tenue en plein maquis de la Corse du Sud, la rupture de la trêve de ses *«actions militaires»* observée depuis le 22 juin 1993 *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

La mort du cardinal Marty

Le cardinal François Marty, âgé de quatre-vingt-neuf ans, qui avait été archevêque de Paris de 1969 à 1981 et président de la Conférence épiscopale française de 1969 à 1975, est mort mercredi, à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), lors d'une collision entre sa voiture et un autorail *(page 9)*.

CULTURE

Cinq villes en quête d'avenir : Bruxelles

Après Rome, Berlin et Barcelone, nous continuons d'explorer les crises de croissance et d'identité de cinq cités européennes. A Bruxelles, deux priorités : arrêter le saccage du cœur historique de la cité, enjeu de la spéculation immobilière, et lutter contre la désertification du centre-ville *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Forte augmentation des commandes d'automobiles

Accueillies avec scepticisme, les mesures gouvernementales en faveur de l'industrie automobile semblent avoir réussi à relancer la consommation dans ce secteur. Entre le 7 et le 15 février, les prises de commandes ont augmenté de 67 % chez Peugeot (par rapport à 1993) et de 80 % chez Citroën. Chez Renault, 40 % des commandes de Twingo sont dues aux nouvelles mesures *(page 17)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté I à VIII

Demain

Temps libre

Reportage d'hiver chez les Montagnais de la côte nord du Saint-Laurent, mis violemment sous les feux de l'actualité dans la banlieue de Montréal, en 1990, lors de la *«guerre du golf d'Oka»*. Ces Indiens du Québec, sensibles à *«l'appel de la forêt»*, pensent maintenant pouvoir le faire partager aux amateurs d'un voyage vers les origines.

Le numéro du «Monde» daté jeudi 17 février 1994 a été tiré à 441 413 exemplaires

Les « casques bleus » au-delà de « l'humanitaire »

Le contingent français en Bosnie assume de plus en plus une autre mission : « l'interposition »

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Le sergent-chef Yves Benoist gardera l'image à jamais gravée dans sa mémoire : celle des enfants déguenillés de Sarajevo faisant la queue, au milieu des adultes, pour obtenir de quoi manger.

Yves Benoist a lui-même trois enfants, et, un instant, le baroudeur qui a derrière lui un certain nombre de «campagnes» africaines, perd son air gouailleur, pour répéter : *«la première soupe, ça remue»* ; tout comme ces *«soupes populaires»*, organisées par les «marsouins» du lieutenant-colonel Jean-Paul Monfort dans certains quartiers de Sarajevo, ont remué l'ensemble de la 3e section de la 4e compagnie du 3e Régiment d'infanterie de marine.

La moyenne d'âge de l'unité est de 24 ans ; les plus jeunes ont à peine 18 ans et six mois de service ; le plus âgé est le sergent-chef Benoist, 33 ans, adjoint au chef de section, le lieutenant Eric Plantecoste. Celui-ci a 26 ans, trois ans de service dans l'armée, après des études de géographie. *«Nous apportons à la population ce que nous pouvons en matière humanitaire»*, explique le lieutenant Plantecoste, pour qui les «casques bleus» déployés en Bosnie-Herzégovine représentent *«un petit coin de ciel bleu, une fenêtre ouverte sur la paix, sur autre chose que la guerre»*. *«Si nous n'étions pas ici, il y aurait un véritable massacre»*, estime-t-il.

«Nous sommes ici pour effectuer notre mandat de six mois, remplir notre mission qui est de réaliser tout ce qui peut être favorable à la population civile – opérations de réhabilitation dans la ville, escortes de convois humanitaires, distribution de l'aide, secours aux victimes, ...», déclare le chef de corps, le lieutenant-colonel Monfort, sans *«états d'âme»* devant les menaces de retrait de la FORPRONU proférées par les politiques si aucun progrès n'est perceptible, d'ici le printemps, dans les négociations de paix. Mais certains, sont, au fond, sceptiques et finissent par reconnaître qu'il y a de fortes chances pour qu'ils ne voient pas longtemps Sarajevo sous le soleil de printemps ; *«En attendant, nous faisons le maximum.»*

«Notre quartier»

«En avant, et marchez sur le bitume». Devant le groupe de soldats qui se met marche en file indienne sous le commandement du sergent-chef Benoist, s'ouvre une avenue jonchée de gravats, de débris de toutes sortes, entre des immeubles noircis par le feu, percés de grandes brèches ; au bout, l'objectif : le pont Bratstvo-Jedinstvo qui enjambe la Milacka. Depuis mai 1992, personne n'a plus traversé ce pont, transformé en ligne de front entre la capitale restée fidèle au président Alija Izetbegovic et le quartier de Grbavica, passé sous le contrôle des forces serbes de Radovan Karadzic. Nous sommes le 10 février 1994, et les «marsouins» de la 3e section sont en plein dans leur spécialité : le combat en localité. Leur mission : prendre position sur l'ouvrage et y établir un poste d'interposition.

De combat, il n'y en aura pas, car l'accord de cessez-le-feu conclu la veille entre belligérants sous l'égide du général britannique Michaël Rose, chef des «casques bleus» pour la Bosnie, tiendra. Mais, comme le relèveront le lendemain, les porte-paroles de la FORPRONU, on a frôlé l'incident, les Serbes ayant été particulièrement incommodés par la nuée de journalistes venus couvrir le déploiement des «casques bleus» sur le front ; des canons de fusil sont apparus aux fenêtres de la rive «serbe», des grenades ont été dégoupillées. Un peu plus haut, un char a braqué son canon sur le déploiement militaro-médiatique. Outre la nervosité des combattants, la tâche des Français est rendue d'autant plus difficile que le pont a été piégé par les deux camps.

De l'autre côté du pont, *«c'est notre quartier»*, comme le disent fièrement les hommes de la 4e compagnie. Aujourd'hui, le groupe qui s'y est aventuré s'est déployé en protection pendant que les artificiers du génie «dépolluent» la zone. Mais quelques jours auparavant, les mêmes «casques bleus» français s'y rendaient encore dans un tout autre état d'esprit, presque les mains dans les poches.

Basés dans l'ancien complexe sportif de Skenderija, en quartier loyaliste, les «marsouins» allaient régulièrement – trois fois par semaine – à Grbavica, après de longs détours pour contourner le front, pour distribuer des vivres dans ce quartier contrôlé par les Serbes. Neutralité oblige. Souvent, le lieutenant Régis Colcombet, mettait à profit cette mission pour rencontrer un vieil universitaire bosniaque et converser avec lui, le temps que les cinq ou six camions de farine, d'huile et de petits pois du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés soient déchargés ; c'est que le lieutenant Colcombet s'est mis au serbo-croate et ne rate pas une occasion pour le pratiquer.

Depuis le 9 février et l'accord de cessez-le-feu, appuyé par l'injonction de l'OTAN aux Serbes d'avoir à retirer leur artillerie hors de portée de la cité, l'ordre des missions des «casques bleus» a été bouleversé. Il faut, maintenant, effectuer un *«dosage»* entre l'humanitaire et l'interposition, selon un officier supérieur de la FORPRONU, cette dernière tâche accaparant de plus en plus d'hommes, sur les 3 000 – dont 2 000 Français – stationnés à Sarajevo. Car, jusque-là, l'essentiel des missions des «casques bleus» était dévolu à l'humanitaire.

> ### Dix-huit morts et trois cents blessés
>
> Selon l'état-major des armées, on dénombre à l'heure actuelle dix-huit morts et près de trois cents blessés parmi le contingent français de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie.
>
> Cette évaluation porte sur les cas constatés d'agression, une fois défalquées les victimes d'accidents, principalement de la route, qui composent 60 % des pertes totales.
>
> L'origine d'une majorité des agressions dont sont victimes les « casques bleus » français n'a pas été identifiée. Toutefois, pour celles qui ont lieu en Bosnie, elles ont en majorité des Musulmans bosniaques pour auteurs, à raison de cinq cas contre deux ayant une origine serbe. On dénombre aussi des agressions de la part des Croates, mais hors de la Bosnie.

En deux endroits, toutefois, les soldats français faisaient de l'interposition ; d'une part sur le mont Igman, qui domine la capitale bosniaque et que les forces serbes ont dû évacuer en août dernier – sous la menace, déjà, de frappes aériennes – après avoir fait reculer l'armée bosniaque qui le tenait auparavant ; sur la route menant de Sarajevo au fief serbe de Pale, d'autre part. Cette route, longtemps fermée, avait été rouverte en novembre dernier en vue d'y faire passer l'aide humanitaire ; mais, après qu'un seul convoi eut réussi à passer, les Serbes ont décidé de refermer la route, installant, par la même occasion, des positions d'artillerie un peu plus près de Sarajevo. Le «check point» des «casques bleus» censé assurer le bon passage de l'aide s'est, du même coup, transformé en position d'interposition entre forces serbes et loyalistes, près du petit hameau de Lapisnica, à cinq kilomètres environ de Sarajevo.

La nuit, la température peut descendre à près de – 20° ; les parois du tunnel «Tito», à quelques dizaines de mètres de Lapisnica (quatre à cinq maisons abandonnées à la hâte par leurs propriétaires), sont recouvertes de plaques de glace. Dans l'obscurité, on distingue trois conteneurs et une tente. Les premiers abritent des chambrées, la dernière est aménagée en cuisine et en cantine pour les vingt hommes de la section postés dans cette gorge, dominée, à l'aplomb de la position française, d'un côté par les batteries serbes et de l'autre par des unités bosniaques. Quelques centaines de mètres seulement séparent les deux camps en guerre. Entre eux, en contre-bas, vingt «marsouins» sont exposés en permanence aux regards des uns et des autres.

En cas d'agression – et Dieu sait qu'une attaque serait aisée étant donné la position des Français –, les vingt hommes du 3e RIMa, qui se relaient toutes les semaines dans la gorge de Lapisnica, disposent d'un poste Milan (lance-missiles anti-chars), de quelques lance-roquettes anti-chars, d'un canon de 20 mm monté sur un véhicule blindé, de fusils-mitrailleurs et de quelques fusils de tireurs d'élite, des FRF-2 ainsi que l'impressionnant MacMillan, de fabrication américaine, sorte de petit «canon portatif» d'un calibre de 12,7 mm au long et épais canon noir.

«Quand on est en blanc on se montre»

Placardé sur la porte du conteneur-chambre-bureau du chef de section, le «mode d'emploi» de cet armement. *«Consignes d'ouverture du feu*, y lit-on : *La zone ONU s'étend à 600 mètres de part et d'autre du tunnel. Ouverture du feu automatique en cas de prise à partie de notre poste, même au-delà de la ligne des 600 mètres. Ouverture du feu sur tout véhicule armé ou personnels armés dans la zone des 600 mètres, après des tirs d'intimidation – emploi du Milan autorisé. Pas de tir sur des véhicules non armés ou des personnels cherchant à entrer en contact avec le chef de section du poste.»*

La difficulté de l'interposition est que le militaire doit inverser certains de ses réflexes élémentaires, être constamment sur la défensive, s'abstenir soigneusement de toute manifestation d'agressivité et assumer le fait d'être un «gibier» facile en cas de représailles. *«Notre attitude doit être totalement différente, selon que l'on est peint en blanc* (de la couleur des véhicules de l'ONU) *ou en vert*, explique un officier. *Lorsque l'on est en blanc, on se montre, on doit être bien visible ; pas question de se cacher, alors que c'est notre réflexe naturel.»*

«Le casque bleu n'est pas fait pour faire la guerre ; sinon, on ne prend pas le même casque», renchérit le lieutenant-colonel Monfort, avant de préciser que les seules actions possibles pour les «casques bleus» consistent en des *«ripostes»*. *«Il y a déjà assez de belligérants comme cela ; ce n'est pas la peine d'en amener d'autres»*, relève le patron du 3e RIMa.

«J'espère que vous allez vous en sortir dans la joie et, surtout, faites attention à vous. Nous, en France, nous pensons que Sarajevo va gagner» : affichés sur l'un des conteneurs du tunnel «Tito», d'une écriture maladroite, ces mots sont extraits d'une lettre envoyée par un écolier de neuf ans et demi de la région de Tarbes. Le colonel Gildas Sonnic, chef d'état-major de la FORPRONU pour la région de Sarajevo, lui, est réaliste : *«Ce n'est pas à nous à trouver une solution. On peut simplement faire que les gens aillent mieux, atténuer un incident (...) Cela peut paraître une goutte d'eau, mais on fait le compte des morts, on ne peut pas faire le compte de ceux que l'on a sauvés.»*

YVES HELLER

> ### Comment calculer vos impôts sur les revenus de 1993
>
> *Le Monde* publie dans ses éditions datées du 19 février un tableau permettant à chacun un calcul simple de l'impôt sur le revenu de 1993.

LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE

LES PERES FONDATEURS DE LA SCIENCE

Ambroise Paré

Homme de génie,
Homme de science,

Découvrez
le destin exceptionnel
de celui qui fut
le premier
chirurgien des temps
modernes

DES HISTOIRES
RICHES
EN DÉCOUVERTES

Le Monde

DES LIVRES

La subversion du sujet

Le style de De Quincey : une vision capitale, violente, ralentie, de l'irruption de la mort dans la vie

ESQUISSES AUTOBIOGRAPHIQUES
de Thomas De Quincey, présentation et traduction de l'anglais par Eric Dayre, José Corti, 694 p., 200 F.
LES SOCIÉTÉS SECRÈTES,
présentation et traduction de l'anglais par Liliane Abensour et Ann Grieve. Le Promeneur, 130 p., 80 F.

En 1791, un garçon anglais de six ans perd sa jeune sœur. C'est l'été, la mort se révèle à lui en pleine effervescence figée de la nature. Il est habité par la Bible, et le drame qu'il ressent alors lui semble lié à une foule d'images évangéliques venues de Jérusalem. Il est là, seul, avec le cadavre dans la chambre mortuaire. Il est une heure de l'après-midi. La fenêtre est grande ouverte, le soleil brille, un vent étrange se lève. Pour lui, à ce moment-là, tout se joue.

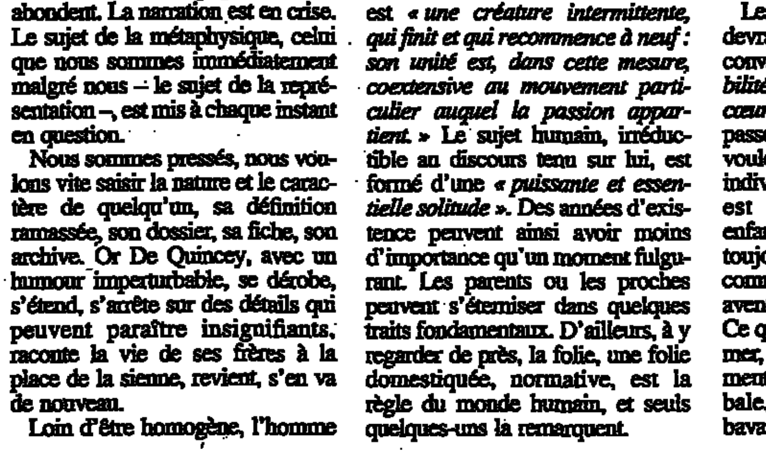
Quelque temps après, même solennité décisive : son père de trente-neuf ans, qu'il connaît à peine, rentre des Antilles en Angleterre dans un état proche de l'agonie. C'est encore l'été, la nuit tombe, les enfants sur la pelouse attendent l'arrivée de la voiture, puis partent à sa rencontre. Ils entendent enfin le martèlement des sabots des chevaux. *« La première annonce visible de cette approche fut la soudaine émergence des têtes de chevaux à travers l'obscurité profonde du chemin ombreux ; la suivante, la masse d'oreillers blancs contre lesquels on avait allongé le mourant. »*

Le style de De Quincey, c'est cela : une vision capitale, violente, ralentie, de l'irruption de la mort dans la vie ; le renversement des coordonnées habituelles qui nous servent à raconter ce que nous appelons la vie. Baudelaire le remarque immédiatement : *« La biographie servira à expliquer et à vérifier, pour ainsi dire, les mystérieuses aventures du cerveau. »* Et encore : *« Le génie n'est que l'enfance nettement formulée. »*

Pourquoi ce don est-il si rare ? Si difficile à entretenir, à développer ? L'opium ? Sans doute, mais comme toute drogue s'agissant d'un écrivain, il est d'abord ce qu'on peut en dire. Le défi de la drogue s'adresse au langage tout entier si ce dernier se rend capable d'affronter logiquement une ouverture et une complexité vertigineuses, une contestation radicale de l'espace et du temps. Maîtriser l'effondrement, le délire, la perte d'orientation, l'altération d'identité, l'hallucination, demande un calcul constant. Beaucoup d'appelés (et dans notre société affolée, de plus en plus), mais peu d'élus.

De Quincey, comme Poe, Coleridge, Gautier (si méconnu) (1), Baudelaire, Balzac, Rimbaud, Artaud, Michaux, a été élu. Grâce à lui nous allons de révélations en révélations, lesquelles, d'ailleurs, ne sont pas contradictoires, avec les découvertes de ce spécialiste imprévu de la cocaïne : le docteur Freud lui-même.

Les *Esquisses autobiographiques* ont été écrites entre 1833 et 1851 pour un journal, le *Tait's Magazine*. C'est une série de textes bizarres et parfois trop longs, aux antipodes du récit ordonné et chronologique. La pensée de De Quincey, dit encore Baudelaire, est *« naturellement spirale »*. A peine a-t-il abordé un sujet que les digressions et les notes en bas de page abondent. La narration est en crise. Le sujet de la métaphysique, celui que nous sommes immédiatement malgré nous – le sujet de la représentation –, est mis à chaque instant en question.



Nous sommes pressés, nous voulons vite saisir la nature et le caractère de quelqu'un, sa définition ramassée, son dossier, sa fiche, son archive. Or De Quincey, avec un humour imperturbable, se dérobe, s'étend, s'arrête sur des détails qui peuvent paraître insignifiants, raconte la vie de ses frères à la place de la sienne, revient, s'en va de nouveau.

Loin d'être homogène, l'homme est *« une créature intermittente, qui finit et qui recommence à neuf : son unité est, dans cette mesure, coextensive au mouvement particulier auquel la passion appartient. »* Le sujet humain, irréductible au discours tenu sur lui, est formé d'une *« puissante et essentielle solitude »*. Des années d'existence peuvent ainsi avoir moins d'importance qu'un moment fulgurant. Les parents ou les proches peuvent s'éterniser dans quelques traits fondamentaux. D'ailleurs, à y regarder de près, la folie, une folie domestiquée, normative, est la règle du monde humain, et seuls quelques-uns la remarquent.

Les rapports de police, pourtant, devraient à chaque instant nous convaincre de la *« colossale culpabilité et de la colossale misère du cœur humain »*. Mais non, nous passons, nous oublions, nous ne voulons pas savoir en quoi chaque individu flotte sur un abîme. Il nous est demandé d'ignorer notre enfance et sa vérité indestructible, toujours à contre-temps. Voyez comme De Quincey insiste sur ses aventures avec les mots, la lecture. Ce que l'opium ne fera que confirmer, démultiplier, c'est ce sentiment de présence musicale et verbale, constamment niée par le bavardage social.

« Même les sons articulés ou brutaux du globe doivent être, tous autant qu'ils sont, des langages et des chiffres qui possèdent quelque part la clé qui leur correspond – une syntaxe et une grammaire qui leur sont propres ; et c'est ainsi que les moindres choses dans l'univers doivent être des miroirs secrets pour les plus grandes. » Ce qui est essentiel, ce n'est pas le sujet, mais les *connexions* qu'il met en œuvre. Avant d'être moi, je suis un réseau de réseaux, un enchevêtrement de chemins qui ne vont pas forcément quelque part, une éclaircie fugitive de l'Être, une phrase ou une citation dans un palimpseste obscur et illimité. Ainsi *« l'arène incommensurable et océanique que Shakespeare parcourt – co-infinie à la vie elle-même, et qui contient quelque chose de plus que la vie. »*

Avant mon apparition biologique, il y a donc cette multiplicité d'enjeux symboliques que De Quincey définit ainsi : *« Une partie des effets de ce qui est symbolique dépend du grand principe catholique* idem in alio. *Le symbole restaure le thème, mais sous de nouvelles combinaisons de forme et de couleur ; restitue, mais change ; restaure, mais idéalise. »* Et Baudelaire : *« Il y a une jouissance singulière et nouvelle à voir s'épanouir ici cette mysticité ardente et délicate qui ne fleurit généralement que dans les jardins de l'Eglise romaine. »*

Comme tout grand écrivain, De Quincey est une société secrète à lui seul. *« Rester caché dans la foule est sublime ; passer de génération en génération, ignoré de la multitude, est doublement sublime. »* Tout ce qui est énigme, envers de l'histoire officielle, indication furtive, raisonnement inaperçu, l'enchante. Le christianisme, ainsi, devient pour lui, contre toute attente, un comble de dissimulation organisée, à côté de laquelle les mystères d'Eleusis ou la franc-maçonnerie sont des amusettes. L'Eglise primitive est la société secrète par excellence. S'agissant de philosophie, d'autre part, on connaît ses sarcasmes constants à l'égard de Kant. La vérité qu'il dit détenir, lui, se montre et se cache : elle n'a pas à s'imposer dans le temps, puisqu'elle est une autre expérience du Temps.

L'Angleterre puritaine, on s'en doute, voit mourir De Quincey, en 1859, sans regrets. Baudelaire, qui prévoyait l'expansion de *« la grande folie de la morale »*, rappelle ce jugement d'un journal de l'époque : *« La mort a mis fin à la carrière triste et sans utilité du* « Mangeur d'opium anglais » *retirant du monde une intelligence qui resta active jusqu'à la fin, mais qui n'avait jamais rendu de grands services à ses semblables. »*

Philippe Sollers

(1) Théophile Gautier, *la Mille et Deuxième Nuit*. Postface et notes de Gérard-Georges Lemaire, « L'école des lettres », Seuil, 357 p., 50 F.

Le mystère de Lise

Une femme hantée par son passé : Maspero l'auteur est, comme jadis Maspero l'éditeur, un homme de mémoire

LE TEMPS DES ITALIENS
de François Maspero. Seuil, coll. « Fiction et Cie », 140 p., 79 F.

François Maspero est un ancien éditeur de renom. Sa librairie, ses collections, ses revues furent, au carrefour des années 60, le terrain d'élection de toutes les révoltes, de la lutte contre toutes les oppressions. Depuis quelques années, il a franchi le pas : l'éditeur s'est mué en auteur. Sans amnésie pour autant. Au contraire. A la fin du *Temps des Italiens*, son nouveau roman, une note discrète signale : *« Les références au calvaire des* alpini *en Russie et à la guerre des partisans dans l'arrière-pays niçois ont pour source les livres (...) de Nuto Revelli, qui a consacré sa vie à faire vivre la mémoire du petit peuple piémontais et dont j'ai eu la chance de publier jadis* le Monde des vaincus. »

Manière, en somme, pour l'éditeur d'hier de tendre la main à l'auteur d'aujourd'hui. Et symbole d'une démarche : l'écrivain – à travers fictions, chronique ou essai biographique (1) – n'a cessé de travailler sur sa mémoire et celle de son temps. *Le Temps des Italiens* ne fait pas exception à la règle. Mieux : dans sa brièveté – cent quarante pages –, il en donne une illustration d'une extraordinaire densité.

Voici l'histoire de Lise qui eut douze ans en octobre 1942. En guise d'anniversaire, elle apprendra ce jour-là que son père, disparu dans le piège de Dunkerque deux ans plus tôt, était désormais « officiellement » mort. Orpheline de mère depuis sa naissance, Lise, fillette sauvage et solitaire, va trouver refuge en Provence, chez ses grands-parents Silvestry, paysans dans un bout du monde odorant, parfums végétaux et marins mêlés. C'est là qu'en deux mois à peine basculera – sans qu'elle en ait, à l'époque, une claire conscience – son destin.

Elle rencontrera d'abord, parmi ces *alpini* italiens qui occupent le sud-est de la France, conquérants dérisoires, mal vêtus, mal nourris, vite considérés avec pitié, voire fraternité, un jeune lieutenant, Mario, malicieux, cultivé, sensible, qu'elle aimera comme un frère. Elle nouera aussi l'une de ces amitiés profondes et naïves, qui sont le privilège des enfants, avec une autre fillette, Alice, qui disparaîtra mystérieusement un soir de Noël : elle s'appelait Spacjz... Et Mario, qui sait bien, lui, qu'elle ne reviendra plus, fera jurer à Lise de ne jamais oublier ce nom. Avant de partir, à son tour, en direction du front russe, la mort et non plus la malice au fond des yeux...

Pour Lise, la vie continuera. Elle se mariera, aura des enfants, fera une belle carrière de journaliste à la radio. Mais elle sera, désormais, *« en transit »*. Car jamais elle ne pourra oublier ces quelques moments d'éternité, concentrant, en si peu de jours, les extrêmes du bonheur et du malheur, qui auront marqué si fort son existence qu'à la veille de sa disparition, un demi-siècle plus tard, Gilles, un ami d'enfance, amoureux déçu, dira *« haïr ces morts éternellement jeunes et beaux qui savent si bien empêcher les vivants d'aimer les vivants »*. Mais Gilles, qui n'est qu'un personnage, a tort.

Bertrand Audusse
Lire la suite page III

(1) *Le Sourire du chat, le Figuier* et *les Passagers du Roissy-Express* sont disponibles en Points-Seuil. *L'Honneur de Saint-Arnaud* a paru chez Plon.



au-delà de « l'humanitai



HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Musiques de crépuscule

MADEMOISELLE DE CLERMONT
de Mme de Genlis.
EDOUARD
de Mme de Duras.
Postface de Gérard Gengembre, Autrement, 164 p., 79 F.

DU règne de Louis XV à la monarchie de Juillet, Mme de Genlis vécut sous tous les régimes. Ce n'était pas reposant, mais elle connaissait l'art de traverser les époques. Née en 1746, elle mourut le dernier jour de 1830, quelques mois après l'avènement de son ancien « élève », Louis-Philippe. Elle faisait partie de ces gens, comme Fontenelle et Talleyrand, qui servent d'entremetteurs entre les siècles. Dans sa jeunesse, Félicité jouait si bien de la harpe qu'elle lança la mode de cet instrument. Elle rencontra la Pompadour, Mme du Deffand, d'Alembert et Rousseau. Le premier lui déplut, mais elle trouva le second très *« aimable »*, ce qui n'était pas l'avis de tout le monde. Entrée au service des Orléans, elle « coucha » avec le futur « Philippe Egalité », mais elle prêcha la vertu dès qu'elle devint la gouvernante de ses enfants. Mme de Genlis ou l'art de composer avec les circonstances...

Contrainte de s'exiler pendant la Révolution, elle en profita pour visiter l'Europe. De retour à Paris, en 1800, elle allait fonder, à l'Arsenal, un salon très brillant, que fréquenta notamment Talleyrand. Pour remercier Napoléon de l'avoir pensionnée, elle fut quelque temps *la* « correspondante secrète » de l'empereur. Elle le renseignait sur la vie mondaine, le climat de la France ou les intrigues parisiennes. Plus tard, on surnomma Félicité *« la vieille Sibylle »*. Avec tout ce qu'elle savait sur les gens, elle pouvait avoir des pressentiments de l'avenir ! Chateaubriand lui fit une visite dans sa vieillesse, un jour de 1820 ou de 1821. *« Ses cheveux blancs* offusquaient *son visage,* dit-il ; *elle tenait une harpe entre ses genoux, et sa tête était abattue sur sa poitrine. (...) Elle promenait deux mains pâles et amaigries sur l'un et l'autre côté du réseau sonore, dont elle tirait des sons affaiblis, semblables aux voix lointaines et indéfinissables de la mort. »* Il faut admirer, au passage, l'emploi du verbe *offusquer*.

La comtesse de Genlis écrivit énormément et conserva cette sorte d'appétit jusqu'à son crépuscule. Elle donna dans tous les genres : des traités d'éducation comme *Adèle et Théodore*, des romans historiques comme *Mademoiselle de Clermont* ou *la Duchesse de La Vallière* et plusieurs volumes de *Mémoires*. *« Si quelque célébrité durable est réservée à Mme de Genlis, c'est comme institutrice qu'elle l'obtiendra »*, disait Sainte-Beuve. Mais les séductions et les beautés de *Mademoiselle de Clermont* prouvent qu'il a sous-estimé la romancière.

C'est une bonne idée d'avoir réédité ce récit avec *Edouard*, de Mme de Duras. Les deux œuvres, qui datent de 1802 et de 1825, dépeignent en effet les désespoirs de l'amour quand il se heurte aux *« préjugés »*. Le malheur des passions lorsque les amants ne sont pas de même *« rang social »* ...



Mme de Genlis

VIEILLE histoire, que Mme de Genlis traite d'une manière très classique, en petite cousine de Mme de La Fayette. D'ailleurs, son roman commence de la même façon que *la Princesse de Clèves*. Dans les premières pages, nous apprenons que Mlle de Clermont *« fixa tous les yeux »* quand elle *« parut à Chantilly pour la première fois »*. Et Mme de La Fayette avait écrit : *« Il parut alors une beauté à la cour, qui attira les yeux de tout le monde. »* Chez Mme de Genlis, on retrouve les voix et les ombres du Grand Siècle, tandis que Mme de Duras est imprégnée de romantisme. Elle en épouse les accents, les cris et les plaintes. Son héros, Edouard, est de la même famille que le René de Chateaubriand. Il porte comme un fardeau ce *« moi »* qui est la *« source de toutes les misères de nos cœurs »*. La réserve ou la (presque) sécheresse de Félicité, et les larmes de Claire...

Car Mme de Duras se prénommait ainsi. Née en 1778, elle avait également voyagé pendant la Révolution, allant jusqu'en Amérique pour se consoler, peut-être, de la mort de son père, qui avait eu le tort d'être girondin. Par la suite, cette jeunesse mélancolique ne trouva pas de compensation dans le mariage. Vers la fin des années 1800, Mme de Duras devint l'amie très intime de Chateaubriand, qui l'appela *« ma chère sœur »*. Mais elle eut trop vite Mme Récamier pour rivale. Et le charme de Juliette fit pâlir celui de Claire. En 1822, alors qu'il était ambassadeur à Londres, Chateaubriand écrivit régulièrement à l'une et à l'autre dame.

Cependant, Claire récriminait souvent, et le vicomte en avait assez de ces *« lamentations »* ou de ces *« tempêtes éternelles »*. Le 14 mai 1822, il disait à Juliette : *« Mme de Duras est à moitié folle à cause de vous, Mme de Chateaubriand grogne et voilà que vous vous mettez à gémir. Allons, il ne me reste plus qu'à me noyer. »* Et d'ajouter : *« C'est pourtant dommage. Je commençais à être en pleine fortune. (...) Le 26, le duc d'York vient dîner chez moi, et le roi en meurt d'envie. »* L'insoutenable légèreté de l'être...

AVEC l'été, Chateaubriand devait se radoucir. Le 26 juillet, il annonçait à Claire qu'il avait acheté pour elle *« une petite robe »* dans *« la Cité »*. Et sa lettre se terminait par cette déclaration : *« J'ai aussi mon hobby-horse : c'est de vous aimer. »* J'ignore si les toilettes anglaises atténuent quelquefois les chagrins d'amour ni s'il est réconfortant, pour certaines personnes, d'être les *hobbies* des vicomtes qui séjournent sur les bords de la Tamise, mais cela ne modéra pas les tourments de Mme de Duras. Au contraire, elle ne cessa de dépérir. C'était une héroïne « moderne ». Elle souffrait de langueur. Elle avait le « mal du siècle », et Chateaubriand n'était pas la seule ni même la principale raison de sa mélancolie. Claire était habitée, surtout, par les sentiments qu'elle portait à sa fille, Félicie, dont *« l'éloignement affectif »* la désespérait. Tant pis pour le vicomte ! Il ne pouvait rivaliser avec cette sorte de passion, devenue presque une habitude dans la littérature française.

Mme de Duras partit pour la Suisse, à l'automne 1827, et rejoignit ensuite les bords de la Méditerranée, *« fuyant devant la mort qui l'atteignit à Nice »*, comme le dit Chateaubriand. Le 14 novembre, elle lui avait écrit : *« Je languis sur mon canapé, toute la journée. (...) Ma vie présente est si éloignée de ma vie passée qu'il me semble que je regarde un spectacle. »* Chateaubriand fit l'oraison funèbre de Claire, dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : *« Mme de Duras, femme excellente qui me permettait de l'appeler* ma sœur, *(...) est allée mourir à Nice : encore une plaie rouverte. (...) Déjà, je n'appartenais plus à ces matins qui se consolent eux-mêmes, je touchais à ces heures du soir qui ont besoin d'être consolées. »* Naturellement, le vicomte trouvait encore le moyen de parler de lui, mais c'était très beau tout de même. Et pendant ce temps, Mme de Genlis jouait de la harpe, dans le clair-obscur de son existence.

★ *Signalons également la réédition des* Mémoires de ma vie, *de Chateaubriand, dans le Livre de poche, nº 9691, préface et notes de Jacques Landrin.*

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

BAILEY'S CAFÉ
de Gloria Naylor.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Mimi et Isabelle Perrin, Gallimard, 292 p., 140 F.
GORILLE, MON AMOUR
de Toni Cade Bambara. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anne Wicke, Christian Bourgois, 204 p. 120 F.
LES MANGEURS DE SEL
de Toni Cade Bambara. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Anne Wicke, Christian Bourgois, 380 p, 150 F.



MARION ETTLINGER



CAROLE DUFRECHUN

Deux voix noires : Gloria Naylor et Toni Cade Bambara.

Le blues de Gloria et le rap de Toni

« CERTAINS *croient vraiment entrer ici pour boire une tasse de café, même s'ils découvrent bientôt qu'il est dégueulasse. Le moulin est détraqué et je ne peux jamais savoir quelle taille de grains je vais récolter d'une fournée à l'autre. Je leur en prépare quand même, mais pas question d'en faire passer le goût avec la nourriture. »* Ainsi se présente le patron de *Bailey's Café*, le dernier roman de Gloria Naylor, une des grandes narratrices de l'Amérique noire révélée il y a dix ans avec *les Femmes de Brewster Place* (Belfond, 1987). Née en 1950 à Queens, le quartier de New-York où ses parents, tous deux originaires du Mississippi, venaient d'arriver, elle arrête ses études secondaires après l'assassinat de Martin Luther King pour devenir Témoin de Jéhovah, puis après avoir fait les métiers les plus divers, revient à l'université, à Brooklyn College puis à l'université Yale, pour pouvoir écrire. *Bailey's Café*, paru en 1992, est son quatrième roman.

Bailey n'est pas le nom du patron, mais on ne lui en connaît pas d'autre. C'est le nom de son sinistre café, coincé entre la maison d'Eve, mi-pension de famille mi-maison close, et la boutique de Gabe, le prêteur sur gages juif, qui n'est jamais ouverte. Quelque part dans le Sud, peu après la deuxième guerre mondiale, quand Truman et Dewey s'affrontaient pour la présidence... Vétéran de la guerre dans le Pacifique, Bailey a grandi à Flatbush. Persuadé que Brooklyn était la capitale du monde entier et que tous les Noirs étaient riches, sauf ses parents, qui servaient, comme majordome et cuisinière, dans une famille de Noirs riches.

Ce café-là est un lieu de passage pour des clients qui ne viennent ni pour la nourriture ni pour l'ambiance. Un café qu'on ne décore pas pour les fêtes, car des clients de traditions et de milieux trop différents y défilent, et respecter la tradition des uns risquerait d'offenser les autres. *« De ce point de vue, l'absence de décorations dans ce café durant les fêtes est plutôt bienvenue. Au moins, ça ne rappelle rien aux clients sinon leur dernière indigestion, ou la fois où la patronne les a insultés parce qu'ils s'attendaient à la voir quitter la caisse pour venir les servir. »* La cuisine n'est pas fameuse : un plat unique. Sauf le dimanche, où tous les choix sont permis. Un lieu métaphorique pour damnés de la terre.

Comme dans *les Femmes de Brewster Place*, Gloria Naylor égrène, une à une, des histoires de femmes, recréant une sorte de jam-session, par une série de monologues entrecoupés de versets bibliques et de bouffées de tendresse, cultivant la monotonie de mémoires chuchotées, ressassées, mais sans esprit de révolte ou de colère. Un blues pour raconter la société des exclues, des estropiées de la vie, échouées dans ce bout du monde d'où on ne peut tomber plus bas : *« Il n'y a rien derrière ce café. Comme il est situé entre les confins du monde et d'infinies possibilités, la porte ouvre sur le vide. »* Chacune des habituées va improviser son solo, raconter une vie encombrée de reliques, d'horreurs et de rêves. D'abord, *« couleur indigo »*, comme chez Duke Ellington, il y a Sadie, qui avait rêvé de devenir infirmière ou institutrice, *« une pute à vingt-cinq cents la passe »* mise sur le trottoir à treize ans par une mère alcoolique qui la haïssait de n'avoir pu l'empêcher de naître. *« La Faute-au-Cintre »*... Sadie avait si souvent entendu sa mère l'appeler ainsi qu'elle croyait que c'était son prénom. A quatre ans seulement, elle avait fini par demander : *« Maman, j'ai un nom ? »*

Toutes sont plus ou moins les pensionnaires d'Eve, qui a échappé à la boue du Delta, qui s'est échappée de La Nouvelle-Orléans pour venir là s'adonner à sa passion : cultiver les fleurs de son jardin. Est-elle la mère maquerelle, la mère tout court, qui loue des chambres à des femmes seules et exige d'elles qu'elles reçoivent uniquement des messieurs disposés à leur offrir des fleurs ? Il y a Jesse Bell qui est devenue junkie après avoir été mariée bourgeoisement pendant dix-neuf ans, subissant l'exclusion, même dans sa famille où l'on considérait les Blancs comme des dieux, pour finir par être chassée par un Oncle Tom, l'oncle de son mari, qui ne voulait qu' *« élever sa race »* : *« Pour élever une chose, il faut d'abord la considérer à un rang inférieur. Et moi je ne voyais rien d'inférieur au fait d'être des gens de couleur »*, se disait Jesse.

Il y a la Douce Esther que son frère a vendue à douze ans pour une machine à laver et qui n'accepte, en paiement de ses faveurs, que les roses blanches que cultive spécialement Eve. Il y a aussi Stanley, alias « Miss Maple », qui s'habille en femme, par provocation, et qu'il ne faut pas confondre avec un vulgaire gay. Il a été engagé comme gouvernante et fait le ménage, avec beaucoup d'efficacité, chez Madame Eve. Il avait posé sa candidature dans toute l'Amérique auprès de sociétés proposant un emploi d'analyste de marché, qui l'ont partout refusé malgré ses diplômes et son doctorat d'université. Un des vice-présidents sincèrement désolé lui a même dit qu'*« un jour, on se déciderait à engager un Noir »*.

Est-ce le purgatoire ou l'enfer que ce café où, miracle ! la petite Mariam, la Falacha arrivée d'Addis-Abeba, est venue accoucher ? Un garçon que Gabe, le juif russe, a fait circoncire, puisque c'est sa tradition. Et que lui aussi sera un exclu. Même si leurs deux héritages n'ont rien à voir. *« Si le monde extérieur change aussi au point que la vie même puisse naître au milieu de nulle part, alors, un jour prochain, je verrai de jeunes enfants franchir le seuil de cette porte »*, soupire Bailey, qui ne peut croire à un dénouement heureux. Car cette exploration lucide de l'âme humaine nous dit que la ségrégation semble n'avoir pas de fin.

« DÉCOUVERTE par Toni Morrison »... Sans la bande rouge qui signale les deux livres de Toni Cade Bambara, qui aurait été assez curieux pour lire (et pour éditer) ces deux livres publiés il y a déjà bien longtemps ? Il est vrai que c'est Toni M, l'autre Toni, alors qu'elle était éditeur chez Random House, qui avait fait découvrir cette romancière qu'elle considère comme une des grandes voix de la littérature noire américaine. Née en 1939, Toni Cade Bambara (est-ce son nom de combattante ?), qui a grandi a Harlem, appartient à une autre génération, plus tournée vers le politique que celle de Gloria Naylor : celle qui a cru au Black Power, qui a lutté pour les droits civiques, qui a mis ses espérances dans la révolution cubaine, qui a exhumé l'héritage africain et ses cultes ancestraux. Finalement moins désespérée.

Expérience de la guérilla politique que l'on retrouve évoquée dans son roman plein de chansons d'autrefois et de souvenirs, *les Mangeurs de sel* (American Book Award 1980). L'histoire de Noirs du Sud qui mangent du sel pour se prémunir contre les morsures de serpent et qui, comme la femme de Loth, sont parfois changés en statues de sel. Ce qui arrivera à Velma Henry, la militante radicale figée sur son tabouret à la Maison des Sept Arts, tandis que la guérisseuse et son ange gardien, la Vieille Femme, essaient d'entrer en contact avec elle.

Mais c'est certainement la nouvelle, genre dans lequel elle donne libre cours à son humour et à son sens du rythme, des ruptures de rythme, qui est le domaine d'élection de Toni Cade Bambara. *« A écouter les orateurs, elle apprend le tempo du « rap »*, note Pierre-Yves Pétillon dans son *Histoire de la littérature américaine* (Fayard, 1993. pp. 573-575). *On en retrouve la trace dans son écriture, décousue et flamboyante. L'autre empreinte, c'est le jazz, tel qu'il fleurissait dans le New-York de l'époque : le paradis du be-bop. Elle cherche une écriture qui se rapproche de celle de « Bud » (Powell), de « Dizzy » (Gillespie), de « Bird » (Charlie Parker), ou de « Miss Sassy (Sarah) Vaughan »*.

Les quinze nouvelles, publiées entre 1960 et 1972, réunies sous le titre de *Gorille, mon amour* n'ont pas vieilli et esquissent, dans une traduction allègre, avec un réel bonheur, des histoires d'adolescents face à l'incompréhension des adultes : la mère de famille jugée par ses enfants, les conflits entre les générations, le vieux chanteur de blues qui ne veut pas aller enregistrer dans le Nord. Une verve revigorante qui illustre bien le refus de ce que Zora Neale Hurston appelait *« l'école sanglotante de la négritude »* (1).

(1) A signaler, la publication de *Spunk*, des nouvelles de Zora Neale Hurston (1903-1960), un des écrivains les plus marquants de la « renaissance » de Harlem et une des figures les plus pittoresques et originales de la littérature féminine noire (traduit de l'anglais par Françoise Brodsky. Zulma, 140 p., 95 F.)

هكذا من الأصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le désastre de Calcutta

Un récit de voyage beau et déconcertant de Danièle Sallenave sur un pays qui remet en question les raisons de vivre et d'écrire

LE PRINCIPE DE RUINE
de Danièle Sallenave.
Gallimard,
coll. « L'un et l'autre »,
127 p., 84 F.

Comment voyager en Inde sans être voyeur ? Quel regard exact porter sur ce continent de la misère sans verser dans les commentaires ou l'imagerie compatissante ? Et d'ailleurs que signifie « voir » là-bas ? Ces questions ouvrent le récit de voyage, à la fois beau et déconcertant, de Danièle Sallenave. Car elle nous ramène à une sorte de degré zéro du voyage ; en arrivant à New-Delhi, puis en traversant le Rajasthan, elle ne retrouve aucune des émotions qu'elle a éprouvées lors de voyages antérieurs.

Son livre est, d'abord, un journal de la déception, écrit dans un style atone, parfois illuminé par des visions comme celle d'une *« belle main baguée à la fenêtre d'un autobus qui semble passé par les flammes »*. A force, peut-être, de s'abstenir de tout rêve de dépaysement, elle se sent être une *«greffe qui ne prend pas, un écho inutile, une résonance qui ne sert à rien »*. Elle cherche la voie, la brèche, mais rien ne s'ouvre dans cet univers à ses yeux entièrement noir, *« peaux et tissus, terre et murs »*, et que la beauté même semble accompagner de très loin, sans rapport avec lui. Et ce sont ses propres tâtonnements mentaux, ses efforts répétés pour tenter de capter des *« appels locaux »*, l'humilité désemparée avec laquelle elle recherche un mimétisme avec un pays qui désormais lui échappe, qui passionnent.

Mais, un matin, elle a une sorte d'hallucination olfactive. Partout elle flaire *« l'odeur du girofle, de la chair et du bois brûlé »*. Cette odeur la ramène au cœur de l'Inde : en même temps, elle redevient, comme à son insu, écrivain : les images sensuelles et sombres se libèrent, abondent, noyant ses dernières velléités de distance interrogative et impuissante. Elle pénètre enfin dans le fouillis *« d'excréments, de cochons, d'enfants, de fumées de foyers en plein vent »*, se laisse couler dans l'incompréhensible.

Après que se sont effritées toutes ses protections, elle est envoûtée par une sensation de perte, l'impression de *« petite aube »* qu'elle n'a déjà connue que lors d'événements graves, de ruptures, de coups du sort. Mais la tentation de s'abîmer dans les appels troubles à ne plus exister, qui montent vers elle de tous côtés, s'accompagne – surtout au moment où elle s'approche en bateau des bûchers de Bénarès – d'une peur : celle de son propre anéantissement, de sa dissolution dans le fond nu de la terre dont *« on voit de quoi elle est faite, de nous-mêmes »*.

« Le delta des espoirs humains »

Peut-être est-ce pour fixer son vertige d'attirance et de panique mêlées que Danièle Sallenave pose une sorte d'axiome : « le principe de ruine » qui se substitue, à ses yeux, à celui de progrès. Elle l'établit devant Calcutta, cette cité miséreuse et surpeuplée qui lui paraît être une *« figure de l'Histoire livrée à ciel ouvert »*, un retour de ce que fut la Rome antique quand elle eut sombré. Envahie par les bordes de déshérités, n'accordant pas plus d'espace à chacun qu'on ne donne à un mort, la cité de lumière est devenue *« le delta fangeux des espoirs humains »*.

Est-ce d'ailleurs encore une cité, c'est-à-dire, au sens traditionnel du mot, un territoire et une organisation ? se demande Sallenave. Ce n'est pas la raison qui y triomphe mais la régression vers le *« besoin nu absolument insatisfait »*. On est très loin de la culture et tout près de la nature qui finit par l'emporter dans les ruelles d'où monte un *« élan d'avant monde »* et où rampent, à ras du sol, les corps couleur de cendre froide et faits d'une matière commune où ne *« vivent que les yeux »*.

Parce que le désastre de Calcutta lui paraît être une anticipation de ce qui sera bientôt peut-être la figure unifiée du globe, Sallenave se débat avec *« le sentiment éperdu d'être déjà vaincue »*. Cette conscience d'une défaite intime, qui fait écho à celle d'une cité condamnée par la misère, nous touche. Eprouvant peine à se rajuster avec elle-même, elle se sent *« malade du temps »* à son retour à Paris. Même si elle aspire à être *« dispensée »* de l'Inde – le seul pays où elle n'a jamais ressenti le moindre mouvement de joie ou de gratitude –, elle a, presque aussitôt, la nostalgie de la douleur où les lieux l'ont plongée et le désir d'être à nouveau *« ébranlée »*. Et l'on sent, au terme de ce récit scrupuleux et grave, tout l'amour, même ambigu, que Sallenave porte à l'Inde : bien plus qu'un but de voyage – dont la notion semble d'ailleurs s'effacer –, ce pays reste pour elle le territoire le plus apte à remettre en question ses raisons de vivre et d'écrire.

Jean-Noël Pancrazi

L'enfance blessée


JEAN-MARIE HURON/EDITING
Guy Walter : un style incantatoire

UN JOUR EN MOINS
de Guy Walter.
Verdier, 92 p., 85 F.

L'adulte à la recherche de son enfance... Que de pages à écrire ! Et voici qu'en moins de cent, tout est dit de ce temps perdu, l'essentiel comme le détail. La remontée dans la mémoire n'est pas ici une chasse aux souvenirs, une quête laborieuse de l'innocence et de la pureté, mais, plus subtil et plus angoissant, un retour au passé pour en retrouver un seul moment, un seul jour, celui où *« l'horreur est venue dans mes yeux »*, ceux d'un enfant de cinq ans qui reçut cette horreur d'une photo, des *« hommes faméliques et rayés, debout comme des barres qui ferment un accès »*.

L'originalité de ce retour suffirait à donner au récit de Guy Walter un intérêt particulier. Il y a plus, il y a mieux. L'écriture. Quelle maîtrise pour dire la découverte des vocables par un enfant, pour évoquer la virginité du mot qui va de son oreille à sa bouche, reste longtemps dans celle-là avant de se décider à jaillir par celle-ci.

D'entrée, on est saisi par un style incantatoire qui ne répond pas aux règles qu'un correcteur rappellerait à l'auteur. En cinq lignes, cinq fois le mot *« enfance »*, en huit, sept fois *« enfant »*, en six, huit fois *« jour »*. Et cela se multiplie, avec *« nuit »*, *« eau »*, *« baisers »*, *« douleur »*... dans des phrases répétitives, persistantes, genre Péguy. Et se produit une espèce de miracle. On est pris par le rythme d'un chant nouveau, on est emporté par l'antienne qui ne redit pas sa poésie par maladresse, mais pour arriver à un mot – posé, lui, sans insistance – *« juif »*.

Dire ce texte exceptionnel, ce n'est pas user d'exagération. Rarement, un sujet et un style ont été aussi bien unis pour exprimer, par le truchement de la littérature, l'indicible d'un drame et de ses mystères qui *« s'incarnent dans un corps d'enfant »*.

Pierre-Robert Leclercq

L'éditeur et le joueur

Pierre Belfond a toujours aimé « l'aspect aléatoire et magique » de l'édition. Dans son autobiographie, il raconte comment il a créé, développé et vendu la maison qui porte son nom

LES PENDUS DE VICTOR HUGO
de Pierre Belfond.
Fayard, 372 p., 130 F.

Rares sont les auteurs d'autobiographies qui renoncent aux petits arrangements grammaticaux susceptibles de leur donner le beau rôle. Pierre Belfond, lui, appartient à la précieuse espèce de ceux dont l'humour s'applique aussi à leur propre personne. Cette faculté fait une partie du charme des *Pendus de Victor Hugo*, comédie dramatique retraçant la vie d'un éditeur parisien en trente-six tableaux. D'anecdotes en réflexions, l'auteur livre les moments les plus intenses d'une carrière tissée d'intuitions heureuses et d'omissions regrettées, de passion et de raison, d'actes de courage et de petites compromissions. Le tout avec un entrain et un art du récit qui rendent ces *Pendus* pleins d'allant, de drôlerie et même d'un certain suspense.

A croire que Pierre Belfond, figure de l'édition française durant tant d'années, fut aussi un conteur qui ne se donnait pas libre cours. *Les Pendus de Victor Hugo* seraient-ils l'aimable revanche de celui qui exprime *« une certaine frustration d'avoir joué au pion avec les manuscrits des autres pendant trente ans »* ? La joyeuse vengeance du très jeune homme qui se sentit découragé dans ses ambitions littéraires – du *« sous-Balzac »*, note-t-il aujourd'hui en riant – par la lecture de Sarraute et de Robbe-Grillet ? L'auteur des *Pendus* reconnaît en tout cas qu'il s'est dirigé vers l'édition faute de se découvrir le talent d'un romancier génial ou d'un chef d'orchestre hors de pair, ses études d'harmonie lui ayant montré qu'il risquait de n'être jamais l'égal des plus grands.

L'orgueil a du bon. De cette conjonction de vocations avortées naquirent les éditions Belfond, en 1963, bientôt maison mère d'autres structures plus petites comme Acropole ou Les Presses de la Renaissance. Pour Pierre Belfond et l'inséparable alliée que fut sa femme Franca, l'aventure dura près de trente ans. En 1991, trois ans après avoir cédé sa société au groupe Masson, le couple quitta la maison qui porte encore son nom pour une galerie de peinture dans le sixième arrondissement de Paris. De ce grand voyage restent des souvenirs flamboyants ou anxieux, tristes parfois, mais jamais amers, dont *les Pendus de Victor Hugo* sont la mise en scène.

On y découvre comment fut menée, dans un secret digne de James Bond, l'opération GWTW II (autrement dit « Gone With The Wind II ») qui désignait *Scarlett*, la suite contestée d'*Autant en emporte le vent*. Ou de quelles angoisses fut accompagnée la sortie des œuvres de Gilbert Toulouse et quels démêlés avec Max Ernst suscitèrent les expériences d'édition d'art. Sans oublier le mystère qui entoura l'identité d'Aguéev, insaisissable auteur de *Roman avec cocaïne*, ou la sombre affaire qui causa la mort de Laszlo Deutsch, le premier à avoir travaillé sur *l'Affaire Frankenheim*.

La « mascarade des prix »

Composé « de chic », sans le renfort d'aucune documentation écrite – ou presque –, le livre offre une série de portraits. Ecrivains à succès, divas des émissions télévisées, gens de la chanson, de la politique ou du cinéma, il y a là de quoi réjouir les amateurs de coulisses. Mais *les Pendus* ont aussi l'intérêt d'évoquer, de l'intérieur, les délices et les contraintes d'une profession dont le fonctionnement demeure mal connu du public. L'auteur évoque de façon piquante la *«mascarade des prix littéraires »*, le recours aux nègres pour la rédaction de prétendus Mémoires, les rapports épiques avec certains auteurs ou traducteurs, et le travail sur les manuscrits.

Doué d'un tempérament de *« joueur »*, Pierre Belfond a visiblement aimé *« l'aspect aléatoire et magique »* de l'édition. S'il raconte les soucis d'argent, les cent façons de tirer le diable par la queue ou même de se faire oublier de ses créanciers, il dit aussi les exaltations, le bonheur de décrocher un ouvrage, de découvrir un manuscrit ou de débaucher un auteur publié par la concurrence. Joueur, il le fut jusqu'à introduire sa maison sur le marché boursier, grande première dans le milieu des éditeurs de littérature. C'était en 1985, et la décision se situait dans le droit fil d'une logique que Pierre Belfond résume en disant : *« Pour moi, un véritable éditeur est celui qui assume ses fins de mois. »* D'où la théorie dite des vases communicants : *« Les bénéfices engendrés par le succès des « mauvais » livres commerciaux*, écrit-il, *permettent de publier les « bons » livres littéraires a priori invendables. »*

D'avance, l'auteur se justifie, entendant sans doute les critiques et se souvenant du jour où sa femme et lui signèrent leur premier contrat « alimentaire » avec Jacqueline Susann, l'auteur de *The Love Machine*, *« coupables et honteux, en rasant les murs »*. Il rappelle qu'il fut aussi l'éditeur de Stefan Zweig et de Francis Scott Fitzgerald ou du Prix Nobel Wole Soyinka, qu'il donna leur chance à de jeunes écrivains encore obscurs. *« Il me manque seulement d'avoir été un éditeur maudit*, constate-t-il avec ironie, *et le crime impardonnable fut d'introduire la société en Bourse. »* Le jeu a ses lois, implacables. Conduit à vendre sa maison à plus gros que lui, l'éditeur voulut croire que son indépendance serait préservée. A tort, mais cela est une autre histoire, dont Pierre Belfond se réserve de raconter la suite, *« plus tard »*.

Raphaëlle Rérolle

Le poème et le pire

MESURE DU PIRE,
de Bernard Simeone.
Verdier, 94 p., 89 F.

Le pire se mesure-t-il ? On dirait plutôt qu'il s'éprouve, et qu'au-delà des mots qui prétendraient le dire, il n'a pouvoir que de faire entendre la plainte ou le cri de sa démesure. Mais le titre du dernier recueil de Bernard Simeone n'est pas là pour faire miroiter un paradoxe. Devant l'excès douloureux d'un *« monde incommensurable, hirsute, à deux doigts comme un insecte mort »*, le poème cherche ses mots, sa forme, sa mesure. *« Feux de poussière, laps dérisoire »*, il affronte cet excès, non pour le combattre, mais pour le comprendre et se comprendre en lui.

Le lyrisme de Bernard Simeone est âpre et violent ; il est un état de veille et de conscience qui ne concède rien à l'attendrissement sur soi. Pourtant, une douceur comme empêchée, un *« extrême abandon des forces »*, se dessine souvent, dans la concision, la sécheresse. Le bel ensemble de poèmes intitulé *Extérieur nuit*, à travers le deuil, fait entendre la voix de cette douceur et la brisure de cet empêchement. *« ...Loin de toi cette/histoire, cette fable encombrée/de visages qu'on dit être/la tienne, jusque dans l'oubli/ne se taisent pas les symboles... »*

P. K.

Le mystère de Lise

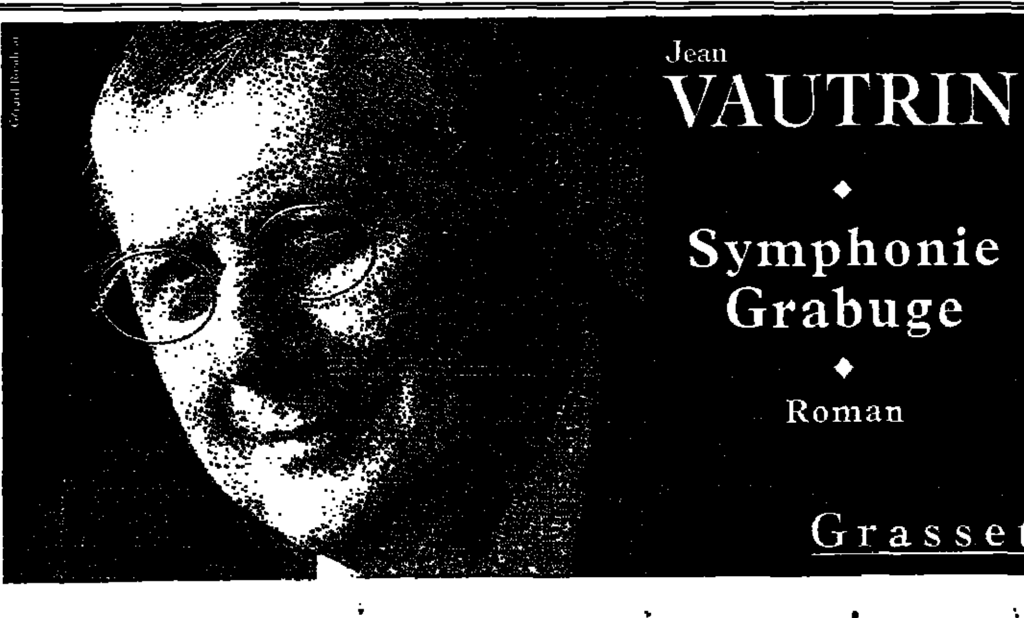
Suite de la page I

C'est bien le miracle du Temps des Italiens : traversé par les fracas de la guerre et les déchirures du monde, tout entier voué à une femme habitée par la secrète douleur de son passé, ce livre est pourtant un bouleversant chant d'amour à la vie, une exaltation empreinte de tendresse de l'humaine condition. Car le passé qui hante Lise n'est pas un ressassement aride ou amer, de ceux qui figent à jamais une existence dans une vaine douleur.

C'est, au contraire, une blessure vive, active, l'exercice d'un devoir de fidélité qui aide à vivre, à comprendre, à aimer. *« Elle ne parlait jamais de Pignerol. Y pensait-elle ? Oui, mais comme à un monde englouti dans le passé. Princesse déchue d'un royaume disparu, elle portait son exil avec dignité (...) De se sentir sans autres attaches que celles d'un passé mort rendait Lise à la fois grave et légère. »* Grave et légère, en effet : c'est bien dans cette troublante posture que Lise traverse, souveraine, ces pages lumineuses. Ballerine sur le fil de sa mémoire, elle s'inscrit dans le présent, mais *« un présent lourd des souvenirs du passé, et qui la possédait si intensément qu'elle n'avait jamais éprouvé le besoin de faire des plans d'avenir »*.

Ce délicat équilibre, un rien suffirait à le rompre. Mais *le Temps des Italiens* est à l'image de ces *Bateaux*, de Nicolas de Staël, qui ornent sa couverture : un livre sobre, à la limite de l'épure, où chaque trait trouve sa place, sa nécessité, pour donner à l'ensemble un pouvoir d'évocation, une émotion extrême. Embrassant, au plus juste, au plus fragile, la vie d'un être – de fiction ? De réalité ? Tout juste un *« je »*, furtivement glissé aux deux tiers du livre pour désigner l'auteur... ou le narrateur, entretiendra-t-il l'ambiguïté –, François Maspero parvient à lui conserver son mystère. De telle façon que Lise, à son tour, hantera – durablement – la mémoire du lecteur...

Bertrand Audusse



LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le secret de Dominique Rolin

Elle vient d'avoir quatre-vingts ans. En trente-deux livres, elle a composé une œuvre variée et méconnue qui pourchasse résolument tout sentimentalisme.

A l'occasion de la sortie de ses deux derniers livres, nous avons décidé de porter un regard rétrospectif sur le parcours d'écrivain de Dominique Rolin – commencé en 1942 – et d'inaugurer ainsi une série consacrée à des auteurs vivants dont l'œuvre a accompagné le demi-siècle, voire le siècle.

Marguerite Duras va avoir quatre-vingts ans. Dominique Rolin les a eus voilà quelques mois. L'une est une star ; l'autre est méconnue. Leurs œuvres ont peu en commun (Dominique Rolin serait plus proche de Nathalie Sarraute, qui aime ses livres). Mais si l'on s'intéresse à ces deux romancières, on pourrait écrire tout un livre pour explorer les multiples raisons de cet « écart de visibilité ». L'une est évidente : l'œuvre de Marguerite Duras peut susciter un emportement sentimental, un assentiment social ; celle de Dominique Rolin provoque l'hostilité sociale (notamment dans sa mise à nu des relations familiales) et se revendique comme violemment anti-sentimentale (ce qui ne signifie pas que le sentiment en soit exclu – au contraire –, mais le sentimentalisme y est pourchassé).

Si l'on s'en tient à une fiche signalétique, Dominique Rolin, c'est trente-deux livres, cinquante-deux ans de « carrière », un public restreint, sauf en quelques occasions. Un curieux parcours, complexe dans son interprétation, difficile à résumer, qui va d'une « découverte en fanfare », en 1942, et de l'installation d'une réputation, à une relative éclipse, avant une redécouverte, à la fin des années 80, par des lecteurs et des critiques d'une nouvelle génération.

En 1942, *les Marais*, le premier roman d'une jeune femme de vingt-neuf ans venue de Belgique (et petite-fille de l'écrivain Léon Cladel) est salué tant par Paulhan que par Max Jacob et d'autres, dont Cocteau – qui dédicacera ainsi l'un de ses livres à cette rêveuse impénitente : *« A Dominique Rolin qui dort debout. »*

« On est en pleine guerre, et mon deuxième livre, Anne la bien-aimée (Denoël), *passe assez inaperçu,* se souvient Dominique Rolin. *En 1946,* les Deux Sœurs (Denoël), *un livre un peu baroque, est un échec total. Seules dix lignes de Maurice Nadeau dans* Combat *me sauvent la mise ! » « Mais c'est l'époque à laquelle je rencontre le sculpteur Bernard Milleret, avec lequel je vais vivre jusqu'à sa mort en 1957, et cet échec n'a aucune importance »*, conclut-elle en riant.

Car Dominique Rolin, qui, dans son œuvre, travaille sur le thème du double, est aussi, dans sa vie d'écrivain, double. D'un côté elle écrit, imperturbablement. D'un autre, ses livres sont reçus, bien ou mal, dans le bruit ou dans le silence, et rien de cela ne la trouble : *« Je pense qu'un travail d'écrivain doit se faire absolument ailleurs que dans le cadre social. Cinq mille personnes, c'est cinq mille lecteurs. Quand on en a cent mille, c'est un hasard, et tous ne sont pas de vrais lecteurs. Quant à ce que vous nommez ma «redécouverte », ça me fait plaisir, bien sûr, parce que ça me donne raison d'avoir « tenu le coup », ça justifie ma ligne de vie. Entièrement. »*

Quelques scènes de la vie d'un écrivain... En 1948, elle manque le Renaudot d'une voix, pour Moi qui ne suis qu'amour (Denoël) (le prix va à Pierre Fisson...) : *« Mais le livre se vend à vingt mille exemplaires environ. »* En 1952, elle obtient le Femina pour *le Souffle* (Seuil) et connaît son plus grand succès commercial avec cent mille exemplaires. *« Grâce à cela, nous sortions enfin de la pauvreté, mais nous avons acheté une maison. J'ai donc demandé, alors que j'écrivais mon roman suivant,* le Gardien, *de l'argent à mon éditeur d'alors, Paul Flamand, du Seuil. Il a refusé. J'ai fait valoir mon prix Femina.* « Justement, *a-t-il répondu,* tu as eu le prix ; de sorte que nous n'avons plus rien à miser sur toi... »

La bénédiction du nouveau roman

En 1958, elle est élue au jury Femina *« parce que Madame Simone le souhaitait et parce que j'étais la nièce de Judith Cladel, qui avait appartenu au jury. Pour moi, c'était un enchantement »*. Et pourtant cette entrée dans l' « establishment » littéraire, loin d'être un adoubement, marque le début de ruptures que ce milieu, si conventionnel, lui fera payer cher.

« Dès les années 30 j'avais lu Virginia Woolf. Puis Faulkner. Quand est arrivée la fracture du nouveau roman, ce fut pour moi une bénédiction. Je sentais que, si je voulais exprimer ce que j'avais en moi, il fallait en passer par une libération de ma technique romanesque. Sinon je risquais de sombrer dans le néoréalisme. » Après les quelque vingt mille exemplaires du *Lit* (Denoël, 1960), *« déjà marqué par ma nouvelle manière, mais qu'on a lu comme le récit autobiographique de la mort de Bernard Milleret »*, les tirages de Dominique Rolin deviendront plus modestes, parfois *« franchement minimes. Quelle importance ? Je crois qu'on a été désarçonné et j'ai dû avoir de mauvaises critiques, mais je ne m'en souviens pas... »* Il y a eu aussi *« les fidèles »*, comme Jean-Jacques Brochier, le très raffiné rédacteur en chef du *Magazine littéraire*, *« et d'autres, comme le critique d'un grand hebdomadaire, qui, dans la rue, pendant des années, me disait combien il aimait mes livres et n'a jamais écrit une ligne sur moi. Que c'est drôle ! »*.



D.R.

Dominique Rolin, avec Dino Buzzati, au début des années 60.

C'est drôle, en effet, et même cocasse, si on écrit et si on est heureux. C'est le cas de Dominique Rolin, qui a rencontré en 1958 un tout jeune écrivain dont le premier roman venait d'être très remarqué. Ils ont eu *« un vrai coup de foudre »* et ont commencé une existence clandestine – et littéraire puisque cet homme est très « écrit », sous le nom de Jim, dans l'œuvre de Dominique Rolin, et qu'elle-même est présente dans la sienne. Cet amour hors normes (il est de vingt-trois ans son cadet), qui dure aujourd'hui depuis trente-cinq ans, l'indépendance d'esprit que cela suppose, les positions politiques d'extrême gauche prises par ledit jeune homme en 1968 et dans les années suivantes... tout cela était intolérable pour le milieu littéraire qui avait « poussé », un temps, la très belle Dominique Rolin (inutile de dire que sa beauté physique aggravait les jalousies). En 1965, après un article paru en décembre 1964 dans *Candide* – où figurait notamment cette phrase : *« Peut-être un jour le jury Femina se trompera-t-il et, par un hasard imprévisiblement poétique, couronnera-t-il un livre vraiment contemporain »* –, les « Dames du Femina » demandent à leur collègue sa démission. Elle refuse. Elle est exclue, ce qui ne s'était jamais vu.

« Toute une vie de liberté »

Dominique Rolin, donc, cumulait les « défauts ». Auxquels s'ajoutait une impossibilité de rejoindre un « mouvement » littéraire : *« Je ne peux pas théoriser. Je ne suis pas une intellectuelle. Mon travail est une chose concrète. J'ai besoin de vivre au ras de moi-même, de mes expériences, et j'ai toujours eu en horreur ce qui pouvait déranger cette trajectoire. Les artistes ne sont pas nécessairement des intellectuels. De même, les intellectuels ne sont pas nécessairement des artistes, ils l'oublient parfois. »* Finalement, quel est le secret de Dominique Rolin, de ses quatre-vingts ans rayonnants, de sa voix de jeune femme ? *« Toute une vie de liberté, placée sous le signe d'une intense séduction »*, répond sans hésiter son ami le cinéaste Jean Antoine, auteur de trois films sur elle (1). Il raconte comment, en 1958, alors qu'il débutait dans son métier, il chercha un prétexte pour filmer un entretien avec elle. Il se souvient du récit fait en Belgique *« par ceux qui, dans les années 30, alors qu'elle travaillait à la bibliothèque de l'université de Bruxelles, y allaient, non pour les livres, mais pour la voir »*.

Quant à son amour avec Jim, Jean Antoine le désigne comme *« l'une des plus bouleversantes histoires d'amour dans la littérature de ce siècle »*. Peut-être faut-il « être en littérature » pour vivre ça... Pourtant toutes les femmes pourraient s'interroger sur cette clandestinité amoureuse que Dominique Rolin a su vivre comme l'aventure d'une liberté, et non comme une aliénation. Elle a laissé à d'autres la tentation de jouer avec le piège social de la liaison affichée, du couple, de la famille.

Quand la nécessaire biographie de chacun – puisque tous deux sont des écrivains connus –, brisera le secret (2), on découvrira alors que si Simone de Beauvoir et Sartre ont été, non le couple – ils ont toujours refusé tout lien légal –, mais la paire qui a tant séduit, l'attelage clandestin de Dominique Rolin et de Jim fait rêver « autrement ». Pour Dominique Rolin, l'amour est une activité radicalement « antisociale » – comme le sont ses rêves, dans lesquels elle s'autorise toutes les paroles que la société lui interdit.

Et on ne peut terminer qu'en laissant la parole à la narratrice de *Trente ans d'amour fou* (1988) : *« Il est à moi sans être mien, je suis à lui sans être sienne, il le sait, je le sais, tout va bien. Aimer Jim, c'est aimer le monde et son obscure, abominable et superbe totalité. »*

Josyane Savigneau

(1) *Dominique Rolin ou le bonheur d'écrire* (1974, en noir et blanc) ; *Dominique Rolin et Bruegel* (1978) ; *L'Infini chez soi* (1992).

(2) Il est déjà en partie levé si on lit attentivement *Train de rêves* (voir l'article de René de Ceccatty). Mais la « révélation » n'appartient qu'aux deux personnes en cause.

L'attente, la mémoire

LE JARDIN D'AGRÉMENT
de Dominique Rolin.
Gallimard, 214 p., 90 F.
TRAIN DE RÊVES
de Dominique Rolin.
Gallimard, coll. « L'infini », 126 p., 75 F.

La lecture d'un livre de Dominique Rolin ne fait pas appel aux qualités d'attention, au sens critique ou à la bonne volonté, aux capacités d'imagination, de sublimation, de transposition ordinairement requis par la littérature de fiction. Mais à autre chose qui permet l'envoûtement, l'assujettissement aux normes curieuses de son univers.

Depuis le début des années 60, date d'un tournant qui clairsema son public en l'arrachant au roman classique qu'elle avait tout de même malmené dès *les Marais* (1), Dominique Rolin s'est lancée dans une entreprise autobiographique unique, qui la catapultait dans l'au-delà – avec *le Gâteau des morts* (2) et *la Voyageuse* (3) – et renouvelait à l'infini le combat familial et le duel des voix intérieures et contradictoires constituant sa personnalité. On retrouve dans *le Jardin d'agrément* les éléments autobiographiques qui ont nourri l'œuvre, mais à ce point condensés, intensifiés, authentifiés que le lecteur le plus familier de ses livres déjà publiés peut avoir le sentiment de découvrir ce qu'il croyait savoir, tout simplement parce que l'éclairage y est nouveau.

Dominique Rolin a la faculté d'imposer en douceur la démarche qui est la sienne, comme un compagnon de voyage, apparemment nonchalant et capricieux, donne le rythme à l'équipée dont, avec charme, légèreté et autorité, il prend la tête. Voyage dans l'espace, puisque Venise est omniprésente, sans être nommée. Mais surtout dans le temps : le principe de la narration est, en effet, d'alterner l'instant de l'écriture (chapitres « Ici ») et l'expérience passée (« Loin »).

Il ne s'agit toutefois pas de simples réminiscences, mais d'une double visite. La romancière d'aujourd'hui reçoit, dans son appartement parisien, la jeune femme angoissée et batailleuse qu'elle fut. En retour, la Dominique Rolin de 1994, riche de tous ses romans, mais désireuse d'en écrire encore *« une trentaine, aussi obsessionnellement répétitifs que tous les autres »*, se promène dans son passé et croise, sous le regard incrédule de celle qui doit encore vivre l'avenir, les fantômes qui ont constitué son expérience. C'est donc beaucoup plus que le va-et-vient du souvenir, c'est plus aussi que les minutes d'un affrontement singulier ; c'est le refus de céder à la fatalité du flux du temps, la revendication d'un droit au contre-courant.

« Je suis faite pour la rage »

« Comment a-t-elle fait pour mener si loin, sans faillir, un seul corps et son contenu borné d'esprit ? Où puise-t-on l'énergie quasi surhumaine pour ne pas s'effondrer avant terme ? » Par ce genre de réflexions, qui participent autant de la cruauté exercée sur soi-même que d'une certaine satisfaction justifiée devant le miracle de l'existence (*« Je suis fou de ton existence »*, lui dit son ami Jim), la romancière amadoue le lecteur en faisant échapper son livre à l'autobiographie souveraine (où l'auteur saurait sur lui-même une vérité qu'il révélerait au lecteur) et à l'autocritique affectée. Elle nous étonne parce qu'elle s'étonne. Rien n'est plus délicieux que de partager la surprise qu'un écrivain se fait à lui-même.

Mais la façon extrêmement originale que Dominique Rolin a de raconter sa vie tient surtout à la vitalité époustouflante d'un amour, dont on pourra vérifier l'ampleur en lisant parallèlement *Train de rêves*. Cet amour pour Jim, écrivain renommé, a déjà été célébré, sous forme romanesque, dans *Trente ans d'amour fou* (4) et, bien entendu, souvent évoqué depuis *l'Infini chez soi* (5). C'est un amour certain pour l'un et pour l'autre. Mais la certitude n'élimine pas l'angoisse, comme le rappellent les innombrables rêves où Dominique Rolin redoute de ne pas retrouver Jim à un rendez-vous ou de ne pas l'atteindre par téléphone, cauchemar que tout amoureux reconnaîtra.

Ils ne vivent pas ensemble. Il a sa vie, mais ils partagent des nuits, des sommeils, des rires, des repas, des silences, des séjours. Ils ont inventé une intimité inédite, inédite comme l'intimité des vrais amants. *« Les débauches de l'amour dont l'animal humain fait tant de cas n'ont rien de commun avec les nôtres. Nous en inventons de nouvelles tous les jours et nous en avons l'orgueil. Dans ce sens-là, nous sommes restés deux enfants. »* Amants à demi-clandestins, ils redoutent (des rêves çà et là le signalent) d'être découverts, mais ne se cachent pas, *« provocateurs obstinés d'un certain malentendu (...), fonctionnaires bien payés de la provocation (...), les grands invisibles du siècle »*.

Les jours de la romancière sont rythmés par son travail quotidien et par l'attente de Jim : *« Peu importe s'il a du retard. Je n'ai pas peur puisque je suis faite pour l'attendre, je suis née pour ça. Je n'aurai plus jamais peur. »* C'est une attente, étayée de conviction intérieure quand l'angoisse menace (*« j'aime un homme et je suis aimée de lui. J'ai vaincu le Temps en combat singulier car j'ai maté sa rage de vitesse et de bâclage exténuante »*), récompensée immanquablement du bonheur de la présence et surtout comblée par le règne de la mémoire.

Des événements de sa vie, déjà exploités par ses précédents romans, Dominique Rolin retient l'essentiel, épuré par le temps, sélectionné par l'expérience : la « trahison » de son père abandonnant le foyer pour une jeune fille, son propre mariage désastreux et la naissance de sa fille, son premier roman, sa liaison avec son éditeur, son avortement, l'assassinat de l'éditeur, son installation à Paris, ses aventures sans lendemain, sa vie commune avec un sculpteur que la maladie fauche, et sa rencontre avec Jim : *« C'est par voie magique, indirecte, que l'artiste mort lui a dépêché Jim moins de deux ans plus tard. »* Ce passage en revue accéléré est souvent sans tendresse, Dominique Rolin se réclamant de l'art de la cruauté. *« Je suis dure, épaisse, opaque, sombre, résistante. Je suis faite pour la rage, la haine, l'adhésion au malheur »*, dit la jeune Dominique.

Les rêves qu'elle rapporte privilégient, eux, le burlesque. Les rêves des autres, dit-on, sont toujours ennuyeux. *Train de rêves* fournit un contre-exemple. On rit beaucoup en lisant les aventures oniriques de Dominique Rolin : cocktails hellzapoppinesques, revirements soudains de personnalité, propos inappropriés dans la bouche de ceux qui les tiennent, angoisses voilées en poétiques absurdités (le téléphone, objet obsessionnel de la rêveuse, devient une grenouille baveuse) et surtout autodérision digne des insurpassables ironistes anglaises. Dans la cohue d'un aéroport qui aurait sa place dans un film de Mel Brooks, la romancière est bousculée et proteste : *« Vous regretterez d'avoir maltraité un écrivain de soixante-dix-sept ans, membre de l'Académie royale de Belgique », à quoi me répond un éclat de rire méprisant généralisé. »*

René de Ceccatty

(1) Première édition parue chez Denoël en 1942. Repris successivement au Seuil, dans le Livre de poche et chez Gallimard (1991).

(2) Denoël, 1982.

(3) Denoël, 1984.

(4) Gallimard, 1988.

(5) Denoël, 1980.

Louise L Lambrichs
Journal d'Hannah
roman
meilleur livre de l'année 93
élu par la rédaction de "Lire"
251 p., 98 F
La Différence

DERNIÈRES LIVRAISONS

Histoire

Alya Aglan : *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy 1940-1944.* – Après avoir retracé la naissance, le développement et la disparition d'une organisation créée en décembre 1940 par Claude Lamirault, un jeune maurassien de vingt-deux ans, cet ouvrage, qui a obtenu le prix Philippe Viannay-Défense de la France, donne la parole aux survivants. Préface de Jean-Pierre Azéma (éd. du Cerf, 343 p., 149 F.).

Maurice Crouzet : *l'Epoque contemporaine.* – Ce classique paru en 1957 et aujourd'hui réédité offre un panorama complet de l'histoire du XXᵉ siècle, étudiée selon quatre grands axes : le déclin de l'Europe, le monde soviétique, le monde divisé et l'éclatement des empires coloniaux, ainsi que l'essor des sciences et des techniques (coll. « Quadrige », PUF, 940 p., 145 F).

Yves Bottineau : *les Bourbons d'Espagne. 1700-1808.* – L'auteur retrace l'histoire des souverains, de leur famille, de leur entourage et de leurs ministres (Fayard, 453 p., 150 F).

Littérature

Arthur Koestler : *Œuvres autobiographiques.* Les deux tomes des Mémoires du Hongrois naturalisé britannique que sont *la Corde raide* et *Hiéroglyphes* figurent, pour la première fois, en un seul volume. Ils sont accompagnés de deux textes autobiographiques, *Un testament espagnol* et *la Lie de la terre,* ainsi que de *l'Etranger du square,* journal posthume écrit à deux mains par Koestler et sa dernière épouse, avant leur suicide commun, en 1983 (coll. « Bouquins », Robert Laffont, 1405 p., 159 F). Signalons, dans la même collection la parution d'un volume intitulé *Des enfants sur les routes,* qui regroupe des œuvres d'Hector Malot, de Jules Verne et de G. Bruno, sur le thème des enfants orphelins (1153 p., 149 F).

Les Savants fous. Du *Frankenstein,* de Mary Shelley aux *Œufs fatidiques,* de Mikhaïl Boulgakov, en passant par *le Cas étrange du Dr Jekyll et de M. Hyde,* de Robert Louis Stevenson et *le Château des Carpathes,* de Jules Verne, *les Savants fous* rassemble neuf romans et dix-sept nouvelles sur les épousailles entre l'homme moderne et la science (Omnibus, 1178 p., 145 F).

Josette Doron et Anna Olvia Jacovides-Andrieu : *Prose et poésie chypriotes. VIIᵉ siècle av. J.-C.-XXᵉ siècle.* Cette énorme anthologie bilingue, réalisée par l'association des Amis de la Grèce, présente vingt-sept siècles de littérature (Hellinika Chronika, 19, rue Erard, 75012 Paris, 939 p., 240 F).

Jean-Pierre Martin : *Henri Michaux. Ecritures de soi. Expatriations.* L'auteur retrouve la trame d'une *« œuvre-vie »,* depuis les débuts (1922) jusqu'aux écrits de la guerre et analyse *« les formes diversifiées que prend, chez Michaux, d'une part l'autoportrait fantasmatique de l'identité diffractée, d'autre part l'expérience à la fois poétique et voyageuse du nomadisme »* (José Corti, 585 p., 200 F). Signalons, chez le même éditeur, une étude de Jean Decottignies sur *Pierre Jean Jouve romancier ou l'Expérience de l'abîme* (216 p., 130 F).

Jan Baetans : *Du roman-photo.* L'auteur, qui a publié par le passé des études sur Pasolini et sur Hergé, entend prouver, à partir d'un corpus d'une trentaine de textes, que *« contrairement à certaines idées reçues, le roman-photo offre bien plus que les pauvres histoires à l'eau de rose diffusées par une certaine presse féminine »* (Médusa-Médias/ Les Impressions nouvelles, 7, rue Taclet, 75020 Paris, 154 p., 110 F).

CORRESPONDANCE

Éthique et science

A la suite du compte rendu par Bernard Edelman de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Jean-Pierre Changeux, Fondements naturels de l'éthique *(Ed. Odile Jacob) dans « le Monde des livres » du 21 janvier, nous avons reçu d'André Grjebine, de la Fondation nationale des sciences politiques, une lettre dont nous publions les principaux extraits.*

« Bernard Edelman présente comme une *« effrayante »* menace la recherche des fondements scientifiques, et notamment biologiques, de l'éthique. Nous ne ferons pas à l'auteur l'injure de supposer qu'il serait attiré par un retour à une morale d'inspiration religieuse ou idéologique, dont on a suffisamment pu mesurer les effets néfastes tout au long de l'Histoire et dont les manifestations actuelles d'intégrisme constituent un dernier avatar. Mais alors, que reste-t-il ?

» De ce que les apports des sciences, *notamment de la génétique et de l'éthologie,* permettent d'esquisser des fondements naturels de l'éthique, il serait sans doute hasardeux de prétendre que ceux-ci seraient suffisants pour *définir* un modèle *éthique unique.* L'homme est un animal culturel chez lequel les comportements dictés par la biologie sont canalisés, réorientés, éventuellement exacerbés ou, au contraire, censurés par des motivations culturelles.

» De ce fait, la complexité et la diversité des solutions adoptées par les différents groupes sociaux rendent aléatoire toute tentative *de mesurer leurs effets* à *long* terme. De surcroît, cette diversité constitue une richesse fondamentale pour l'humanité, dans la mesure où elle favorise son adaptation aux changements de l'environnement. On connaît, *a contrario,* l'extrême fragilité des espèces domestiques, végétales ou animales, trop précisément adaptées à un contexte spécifique pour pouvoir survivre en cas de changement brutal de ce contexte. Les auteurs réunis par Jean-Pierre Changeux paraissent, bien entendu, conscients de ces écueils et savent les éviter.

» Il n'en demeure pas moins *qu'il serait déplorable* de jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est-à-dire de renoncer à tenir compte des acquis scientifiques dans toute réflexion sur la morale. On se condamnerait, ce faisant, soit à s'abandonner à une sorte d'apesanteur éthique, soit, plus vraisemblablement, à céder aux tentations absolutistes des religions et des idéologies. On sait ce qu'il est advenu des sociétés communistes qui ont prétendu « changer l'homme » en ignorant sa nature.

» Observons enfin que, contrairement à ce que paraît supposer Bernard Edelman, selon la plupart des sociobiologistes, ce n'est pas la nature – commune à tous les hommes – mais la culture – différente d'une société à l'autre – qui explique les différences entre les sociétés. Ce que suggère, du reste, la phrase citée par Edelman d'Edward O. Wilson, *« le destin de l'homme est de savoir, ne serait-ce que parce que les sociétés qui détiennent le savoir dominent culturellement celles qui en sont dépourvues ».*

» En revanche, on voit mal comment on peut interpréter cette observation, somme toute assez évidente et plutôt anodine, comme un appel à *« l'éradication ou à la soumission des peuples sans savoir ».* Notons à ce propos que le procédé qui consiste, pour discréditer un ouvrage, à citer un auteur qui n'y a pas participé, paraît pour le moins discutable.

» *En la matière,* Bernard Edelman se surpasse, si l'on peut dire, en se référant, en conclusion, à la phrase stupide – *« la plus belle conquête de l'homme, c'est l'esclave »* – d'un obscur théoricien du racisme du XIXᵉ siècle, Vacher de Lapouge, qui n'a évidemment rien à voir avec les articles, pour la plupart d'inspiration scientifique, réunis par Jean-Pierre Changeux. On connaît suffisamment l'effet stérilisant pour le débat public qu'ont eu aux Etats-Unis les procès d'intention à base d'amalgames du mouvement *Politically correct* pour ne pas réagir avec vigueur quand des méthodes comparables sont utilisées en France ».

* * *

Nous avons par ailleurs reçu une lettre de Marc Kirsch, professeur agrégé de philosophie, qui a rédigé l'introduction à ce volume et a traduit plusieurs des contributions. Il fait notamment les remarques suivantes :

« Je pourrais comprendre – et partager – la réaction de Bernard Edelman, qui en réfère à des théoriciens du racisme, s'il se trouvait dans l'ouvrage incriminé la moindre nuance raciste, la moindre incitation au racisme. Si tel avait été le cas, je ne me serais pas associé à cette publication, non plus, à l'évidence, que ne l'auraient fait Jean-Pierre Changeux ou Anne Fagot-Largeault. (...)

» L'interprétation des propos de Madame Fagot-Largeault est franchement en contradiction avec les thèses – certes complexes et très élaborées – qu'elle exprime dans l'ouvrage. A aucun moment, elle ne défend le projet *« d'inaugurer une éthique fondée sur la science »* que lui prête son critique ; elle en souligne au contraire les difficultés. (...)

» Le projet, que dénonce Monsieur Edelman, de *« chercher dans la biologie les bases d'une nouvelle éthique »* n'est pas celui du livre : la plupart des auteurs marquent au contraire les limites d'une telle ambition. Leur but est d'abord de comprendre de quoi sont faites les normes éthiques, et de montrer que, parfois, elles sont imprégnées de nature. (...)

» A l'évidence, cet ouvrage était un appel au débat et appelait une critique. Mais une critique informée et argumentée, qui examine les thèses réellement soutenues. Au contraire, Monsieur Edelman sélectionne avec soin tout ce qui lui paraît *« dangereux »,* au risque de détourner les textes de leur sens. Son souci est louable, mais ses craintes semblent l'aveugler et lui interdire une critique véritable, qui *demande au moins que l'on* prenne connaissance du contenu objectif de ce que l'on critique. En outre, avant de se préoccuper de savoir si ces thèses sont dangereuses – cela dépend de l'usage qu'on en fera –, ne conviendrait-il pas de se demander si elles peuvent être vraies ? (...)

» Dernier point, qui me semble le plus grave, parler ici d'une morale de la conquête serait réduire le livre à l'idée que la morale doit imiter la nature, la nature devenant la norme de la morale. Or, tous les auteurs du recueil ont pris garde d'éviter ce piège assez grossier, où Monsieur Edelman s'évertue à vouloir les faire tomber. Faut-il l'attribuer à un contresens ou à l'acharnement du critique à éreinter un ouvrage dont les thèmes, quoique très largement développés dans le reste du monde – en particulier dans les pays anglo-saxons –continuent, dans notre pays, à être soit ignorés, soit rejetés avec violence, au point qu'on se plaît à réveiller le spectre de Vacher de Lapouge pour les stigmatiser ? »

[La menace ne consiste pas à rechercher les fondements biologiques de l'éthique, mais à rechercher dans la biologie les bases d'une nouvelle éthique, dont l'objet serait de mettre en normes l'évolutionnisme. On aurait là une version améliorée – et efficace – du darwinisme social, *dont on connaît le caractère eugénique.*

En second lieu, on peut être surpris du choix qui est laissé à ceux qui se méfient d'une recherche des fondements biologiques de l'éthique : *soit ils sont dans* « l'apesanteur », soit ils sont religieux ou totalitaires.

***Enfin, il suffit de lire l'ouvrage dirigé* par J.-P. Changeux *pour s'apercevoir* que O. Wilson et son émule Dawkin sont abondamment cités et exploités. Est-il de mauvaise critique de rappeler les « sources d'inspiration » ? Si O. Wilson n'a pas très bonne presse en France, il n'en demeure pas moins qu'il définit en *l'état l'horizon indépassable de la* sociobiologie. – B.E.]**

EN BREF

Hommage à Marceline Desbordes-Valmore. – La Maison de la poésie propose au mois de mars un ensemble de manifestations consacrées à la poétesse Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859), célébrée par Hugo, Baudelaire et Verlaine. Du 2 au 13 mars : *Rêve intermittent d'une nuit triste,* une adaptation théâtrale de poèmes et d'extraits de sa correspondance, interprétée par Xavier Deluc et Ophélie Orecchia. Deux lectures-conférences le 1ᵉʳ et le 8 mars. Et jusqu'au 5 avril une exposition : *« Marceline Desbordes-Valmore, un vol trempé d'orage ».* (Renseignements : Maison de la poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau, Paris Iᵉʳ. Tél : 42-36-27-53.)

Rectificatif. – Dans l'article de *Nicolas Weill sur « Céline et la* littérature en Israël » (« Le Monde des livres » du 11 février) le titre du livre d'Ytzhak Laor est mal traduit. La traduction correcte, en français, est *Avec un festin de roi* (allusion à un vers du poète hébraïque du siècle dernier, Tchernichovsky, et aussi à un vers d'Homère) .

Héros du « Journal du voleur » de Genet

Java est mort

Le 22 décembre dernier, dans un hôpital de Nice, mourait plus discrètement qu'il n'a vécu André B., dit « Java », qui fut l'un des héros du *Journal du voleur.*

C'était un homme « charmant »... dès l'âge de quatorze ans, il volait les vieilles dames ; à dix-huit ans, il s'engageait dans les Waffen SS et combattait sur le front russe. Après la guerre, il se spécialisa, pour gagner sa vie, *dans l'art de dévaliser* les homosexuels âgés dans les vespasiennes et trouva son « accomplissement professionnel » dans les années 50 en gérant les activités de six « filles » dans un hôtel de Pigalle.

Durant six ans, de 1948 à 1954, il fut l'un des rares compagnons réguliers de Genet et côtoyait Sartre, Cocteau, Picasso et Giacometti. Certains soirs, Genet lui lisait les pages du *Journal du voleur* qu'il venait d'écrire. Java ne comprenait rien et s'endormait. Genet était furieux : ceux pour qui il écrivait ne pouvaient pas le lire. De Java, il disait que le fascinaient sa « bêtise » et sa « gentillesse ».

Ceux qui ont pu l'écouter au colloque de Parme (1), où il était invité en 1989, n'ont pu oublier le trait qui caractérisait le mieux cette étonnante fripouille aux yeux clairs : *son innocence. Les SS ? « C'est parce que leurs uniformes étaient si beaux ! »* Les vols ? *« C'était pour rigoler. »* Les filles sur le trottoir ? *« Elles m'adoraient. »*

Au paradis ou en enfer, c'est un bien étrange hôte qui vient de comparaître.

Albert Dichy

(1) Les actes du colloque, comprenant un entretien avec Java, paraîtront cet automne aux éditions de l'IMEC.

EN POCHE

Zazie et ses exégètes

La collection « Foliothèque » de Folio/Gallimard, qui propose des lectures de « classiques » menées par des universitaires, s'enrichit de trois études d'œuvres contemporaines du catalogue Folio, *Zazie dans le métro,* de Raymond Queneau, *1984,* de George Orwell et *Capitale de la douleur,* de Paul Eluard, toutes complétées par d'importants dossiers critiques.

Le *« doukipudonktan »* de la première page de *Zazie* a depuis longtemps acquis droit de cité dans les salles de classes. Il était donc logique que Michel et Stéphane Bigot commencent l'examen de ce roman paru en 1959, et qu'ils voient comme *« une défense et illustration du néo-français prôné par Queneau »,* par une analyse de son *« militantisme langagier ».* Onomastique, intertextualité, importance toute oulipienne des nombres, tous les aspects de l'œuvre sont passés au crible d'un essai qui met par ailleurs en lumière, de façon convaincante, *« la convergence dans* Zazie dans le métro *des aspects majeurs de l'esthétique baroque ».*

Deuxième « incontournable » des programmes scolaires revisité par la « Foliothèque » : *1984,* de George Orwell. Frédéric Regard explique en quoi la rebellion par la sexualité et par l'écriture de Winston, le héros de cette *« utopie en forme de roman »,* est une réponse à l'image du Père tout-puissant incarné par Big Brother. Jean-Charles Gateau assure pour sa part le commentaire de *Capitale de la douleur,* « compilation » de trois recueils de Paul Eluard, *Répétitions, Mourir de ne pas mourir* et *Nouveaux Poèmes,* triptyque poétique qui épouse les trois phases d'une crise : genèse, paroxysme et résolution.

Fl. D.

▶ **Zazie dans le métro,** de Raymond Queneau, par Michel et Stéphane Bigot (nº 34) ; **1984,** de George Orwell, par Frédéric Regard (Foliothèque, nº 32) ; **Capitale de la douleur,** de Paul Eluard, par Jean-Charles Gateau (nº 33).

• Réédition de textes classiques en GF-Flammarion avec *la Recherche de l'Absolu,* de Balzac, (édition établie par Nadine Satiat, nº 755) et aux éditions des Mille et Une Nuits avec *J'accuse,* de Zola (postface de Michel Polac, nº 19) ; *Claude Gueux,* de Victor Hugo (posface de Jérôme Vérain, nº 17) ; *Micromégas,* de Voltaire (postface de Raphaël Sorin, nº 21) et le *Dictionnaire des idées reçues,* de Flaubert, (postface de Philippe Meyer, nº 20).

• Dans la collection « Domaine étranger » de 10/18 paraissent *une Poignée de cendre* (nº 1501) et *Diablerie* (nº 1508), deux ouvrages d'Evelyn Waugh traduits par Marie Canavaggia et *Fortune,* de Joseph Conrad, traduit par Philippe Neel (nº 2461). Du côté des Etats-Unis, *la même collection* propose *Ordures* (nº 2463) et *Nouvelles du 14ᵉ* (nº 2462), de Stephen Dixon, tous deux traduits par Nicolas Richard, ainsi que *l'Hiver dans le sang,* de James Welch, traduit par Michel *Lederer* (nº 2460).

• La collection « Points » du Seuil inscrit trois textes contemporains, tous parus en 1992, à son catalogue : *Tlacuilo* (nº R640), le prix Médicis de Michel Rio, *Aden* (nº R642), le prix Fémina d'Anne-Marie Garat, et un recueil de nouvelles de Tahar Ben Jelloun, *l'Ange aveugle* (nº R643).

• Au Seuil toujours, mais dans *la* collection *« Point Virgule »,* trois inédits à découvrir : un *Dictionnaire inespéré de 55 termes visités par Jacques Lacan,* d'Oreste Saint-Drôme, avec des illustrations de Jérôme Hébert (nº V141) ; *Allons-y, Alonzo ! ou le Petit Théâtre de l'interjection,* dans lequel la linguiste Marie Treps répertorie cent cinquante expressions fondées sur des prénoms (nº V137) et des propos de Mack Senett recueillis par Cameron Shipp, sous le titre *le Roi du comique* (nº V139).

• Intitulés *Une vie pour la Chine,* les mémoires du sinologue Jacques Guillermaz sont réédités dans la collection « Pluriel » de Hachette (nº 8567). C'est *également le cas de l'Ecole, usine à chômeurs,* de Maurice T. Maschino (nº 8639).

JC Lattès



336 p. 129 F

Gonzague Saint Bris

Vladimir Fédorovski

Les Egéries russes

Elles ont signé des hommes comme elles auraient signé des œuvres.

Maintenant les grandes signatures en parlent:

Paul Amar
Stéphane Bern
Jean-Marie Cavada
Jacques Chancel
Michèle Cotta
Pierre Daix
Michel Drucker
Franz-Olivier Giesbert
Alexandre Kara
Jean-Marie Lefèbvre
Bruno Masure
Jean-Claude Maurice
Olivier Mazerolle
Christine Ockrent
Patrick Poivre d'Arvor
Anne Sinclair
Marie-Thérèse Vernet-Straggiotti
Nicole Zand
Léon Zitrone

Les « aa » de la géographie

DICTIONNAIRE DE LA GÉOGRAPHIE
de Pierre George, avec le concours de Fernand Verger.
PUF, 520 p., 360 F.

LES MOTS DE LA GÉOGRAPHIE
Dictionnaire critique de Roger Brunet, Robert Ferras, Hervé Théry.
Reclus, la Documentation française, 470 p., 120 F.

MATÉRIAUX POUR UNE SOCIOLOGIE DE LA GÉOGRAPHIE
de Daniel Dory, Denise Douzant-Rosenfeld, Rémy Knafou.
L'Harmattan, 187 p., 130 F.

Dites « aa », semblent prescrire les dictionnaires, comme les bons médecins de nos grands-mères. Les deux dictionnaires de la géographie récemment parus n'échappent pas à cette ouverture en une syllabe. Aa : pour le commun, il s'agit d'une rivière introuvable, un fleuve côtier du nord de la France, une facilité de mots croisés... Mais voici plus savant, plus critique, un rien méprisant et amusé, voici ce qu'écrivent Roger Brunet et ses auteurs : *« Aa – premier mot incontournable de tout dictionnaire de géographie. Ce n'est cependant qu'un champ de lave rugueuse, à l'allure de scories, difficile à parcourir (terme hawaïen). Un symbole de l'ascèse scientifique, peut-être. Forme équivalente quoique moins exotique : la cheire d'Auvergne. V. pahoehoe »*... Mais voilà plus grave, plus sobre, plus rassurant, les mots selon Pierre George et ses collaborateurs : *« Aa – volc. Terme hawaïen employé en géomorphologie pour désigner les surfaces de lave rugueuse. »* En quelques « aa », tout ne serait-il pas dit ?

Malgré bien des dissemblances, les deux livres ont beaucoup en commun : la géographie, tout simplement. Presque les mêmes mots à leur répertoire. Presque le même corps de définitions puisé dans cette *« ascèse scientifique »* dont parle Brunet, un long travail de recherche nourri aux meilleures sources de la géographie universitaire depuis une ou deux générations. Et, si ce ne sont pas les mêmes auteurs, du moins se ressemblent-ils par des inspirations somme toute assez proches. En tête, les maîtres de deux générations : Pierre George, Fernand Verger, Roger Brunet. Par ces mots, par ces deux beaux dictionnaires, beaucoup plus assurée d'elle-même, la géographie est maintenant présentable. Elle se montre cependant sous deux visages qui méritent bien lecture.

Les Parisiens et les Occitans

Le « George », pur produit des PUF, en est à sa cinquième édition, depuis la première parution de 1970. C'est déjà une belle distance. Il ne faut s'attendre à aucune fantaisie. C'est un instrument de travail et de culture, sobre, précis, concis, sensiblement plus riche par le nombre des mots traités que le « Brunet ». Il a été très soigneusement tenu à jour d'édition en édition, la dernière sous la direction de Fernand Verger. Le « George » possède toutes les ouvertures d'une géographie classique : le recours à de nombreux termes étrangers ou régionaux, devenus des définitions de la discipline (« faro », « fazenda », « fechfech », « fellah »...), un très savant équilibre entre la géographie physique et la géographie humaine, une inspiration pluridisciplinaire aux deux sources des sciences naturelles et des sciences sociales. Vidal de la Blache toujours présent.

Brunet et les siens, plus provinciaux, plus occitans de Montpellier que parisiens, très savants dans leurs ambitions, mais assez rieurs dans leur jeu avec les mots, sont aussi plus iconoclastes, plus critiques, plus allègres, un rien plus orgueilleux. Leur dictionnaire se lit en double compte, l'un pour la science et l'autre pour le plaisir. Il plaide pour le recentrage de la géographie sur les sciences sociales et pour plus de rigueur dans le choix des mots qui fondent une discipline scientifique. Mais les auteurs se font aussi très plaisir par de multiples citations puisées dans la littérature, la « grande », non celle des seuls géographes, par leur ironie à l'égard de la discipline elle-même, par la délectation d'experts avec laquelle ils traitent les mots-clés de la géographie comme « espace », « région », « lieu » et même... « lieuité ».

L'amusement ironique est un bon indice de maturité. Lorsque l' « aa » hawaïen fait découvrir la « cheire » auvergnate puis l'ineffable « pahoehoe » quelque 239 pages plus loin, le tout au prix d'une vraie ascèse scientifique, c'est que la géographie se porte bien. La « lieuité » n'était sans doute qu'un égarement passager, une défaillance de préciosité savante parmi quelques autres seulement, une faute de goût sans plus.

En complément de ces deux monuments, un petit livre d'une douzaine de jeunes auteurs propose sans complaisance *« quelques matériaux pour une sociologie de la géographie »*. L'éclairage est plus sombre, mais l'analyse juste et précise. A lire ainsi leur répertoire des géographes, les centres d'intérêt, la production scientifique de ceux-ci, le « grand écart » entre la géographie universitaire et celle des professeurs du second degré, on reste effrayé par les lourdeurs, les scléroses, les enfermements hexagonaux et africanistes, mais on est aussi stimulé par toutes les possibilités d'une géographie en plein mouvement, aussi caustique à l'égard d'elle-même, riche d'attentes, totalement renouvelée dans ses méthodes et ses thèmes, une manière de voir et de connaître le monde... Classiques ou modernes, précieux ou baroques, voici les mots pour le dire.

Armand Frémond

★ **Signalons également : Françoise Péron,** ***Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui*****, Editions de la cité et Ouest-France, 286 p. ; Agnès et Jean Guellec,** ***le Département, espace et institution*****, Dunod, 296 p. ; Alain Reynaud,** ***Une géohistoire de la Chine des printemps et des automnes*****, Reclus, 95 F ; Hélène Rivière d'Arc (sous la direction) :** ***l'Amérique du Sud aux XIXᵉ et XXᵉ siècles, héritages et territoires*****, Armand Colin, 269 p.**

Le monde des colporteurs

Loin des idées reçues et des images d'Epinal, l'enquête minutieuse de Laurence Fontaine renouvelle l'histoire sociale

HISTOIRE DU COLPORTAGE EN EUROPE XVᵉ – XIXᵉ SIECLE
de Laurence Fontaine.
Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité »
334 p., 160 F.

Façonnée par la littérature et l'imagerie d'Epinal, notre vision spontanée du colportage est liée à l'adjectif petit : petits marchands ambulants, petits objets, petits déplacements, petits profits et petits métiers de l'ancien temps. Le livre de Laurence Fontaine commence par briser ces idées reçues : le colportage a bien une histoire, et elle peut s'écrire à l'échelle de l'Europe. C'est l'histoire, au long de quatre siècles, d'une croissance, d'un repli et d'un effondrement.

Le commerce itinérant a été une affaire de montagnards. L'arc alpin, de la Provence au Tyrol, les Pyrénées, le Massif central, les Hautes Terres écossaises, en constituaient les réservoirs et les bases arrière. Dès la fin du Moyen Age, ces montagnes furent les sources d'une circulation de marchandises qui, en s'appuyant sur une multitude de relais, irriguèrent de plus en plus densément les plats pays.



LE COLPORTEUR D'IMAGES.
KHARBINE/TAPABOR

Au XVIIᵉ siècle, ce commerce fait vivre des communautés villageoises prospères, et offre de brillantes réussites à quelques-uns, qui finissent par s'installer dans des grandes cités marchandes comme Francfort ou Lyon. Mais le siècle suivant est un temps de repli sur les espaces régionaux. Les marchands colporteurs avaient surtout joué sur leur mobilité, sur la qualité de leurs informations et sur les rivalités des autres : pays, villes ou communautés. L'avantage a fondu avec le temps et les réseaux se sont rétractés, à une notable exception près : celle de l'imprimé.

De longues chaînes de crédit

L'extraordinaire réussite en ce domaine vient de la hausse continue des tirages, de la multiplication des titres des littératures dites – précisément – de colportage, le plus souvent de petits livrets bon marché, et aussi de la diffusion des ouvrages prohibés. Comme les colporteurs ne sont pas des libraires mais vendent également d'autres produits, de la mercerie ou des lunettes, ils échappent aux règlements corporatifs. Ils apportent, en outre, un produit encore rare jusqu'au consommateur, et ils connaissent à merveille les chemins discrets pour faire circuler les livres interdits ou contrefaits.

Avec le chemin de fer, le développement des banques, l'apparition des représentants de commerce, le colportage s'effondre au XIXᵉ siècle. Il ne concerne plus alors que des marginaux, soit aventuriers prêts à s'élancer vers la steppe russe ou à s'embarquer pour le Mexique, soit pauvres hères à la limite du vagabondage et de la mendicité. Les villages de montagne qui en avaient tiré leur richesse connaissent alors un inexorable déclin, désormais condamnés aux ressources d'une agriculture ingrate. Et c'est ainsi qu'on ne rencontre plus sur les routes que les « colporteurs faméliques », ceux dont l'image et le souvenir nous ont été le plus facilement transmis.

Ils ne constituaient pourtant que l'un des trois groupes évoqués par Laurence Fontaine et [...] miers, souvent jeunes, effectuaient des tournées régulières à partir d'une petite ville où il leur arrivait de louer un entrepôt et ils logeaient à l'auberge. Pour réussir, ils apprenaient à bien connaître leurs clients, à gagner leur confiance pour devenir des personnages familiers qu'on avait plaisir à retrouver d'année en année.

Les « colporteurs négociants » formaient une élite étroite. Ils faisaient travailler d'autres colporteurs, qu'ils recrutaient, souvent, dans leur village d'origine, et approvisionnaient en marchandises nouvelles, tout en cautionnant leurs achats auprès d'autres marchands. Ils étaient les pivots du système. Installés en ville, ils gardaient des propriétés à la montagne et contrôlaient des réseaux de solidarité et de contrainte – d'abord familiaux – fort complexes, originaux et à la mémoire longue.

Tout reposait en fait sur le crédit, de longues chaînes de crédit. Aux campagnards et aux citadins, le « colporteur familier » vendait à crédit en s'arrangeant pour que les comptes ne soient jamais clos, de manière à ce que la relation commerciale ne soit pas interrompue. Mais lui-même achetait ses marchandises à crédit. D'autres, mieux placés dans le réseau, lui consentaient des prêts ou garantissaient ses emprunts.

Migrations sans ruptures

Le crédit réduisait la circulation monétaire au minimum, accélérait celle des marchandises et permettait l'augmentation du nombre des vendeurs, la conquête donc d'acheteurs plus nombreux. Mais, évidemment, en cas de faillite, tout le réseau était touché. Cependant, le danger ne devenait grand que si ces défaillances se multipliaient, en cas par exemple de désastre agricole accablant toute une région ou d'événements susceptibles de désorganiser complètement les réseaux, comme la révocation de l'édit de Nantes, qui entraîna l'exil de France de nombreux marchands protestants.

Cette question du crédit est au centre du livre de Laurence Fontaine, qui développe là un sujet neuf et fondamental. Car, au-delà de l'analyse de son rôle économique, il est clair à la lire que le crédit relève aussi d'une histoire anthropologique et culturelle. Il faut, comme elle s'y emploie, croiser toutes ces dimensions pour comprendre un phénomène aussi complexe et aussi peu « loquace » que le colportage. En effet, les sources n'abondent pas. Celles qui existent sont biaisées : [...] été établies par et pour ceux qui ne bougeaient pas : elles présupposent la sédentarité comme norme et, en conséquence, ne laissent voir qu'une toute petite partie de la réalité du colportage et de la société des colporteurs. Il faut suivre les hommes et les femmes de la montagne tout au long de leur vie et sur plusieurs générations pour commencer à comprendre l'ampleur du phénomène et son importance économique.

De ce fait, cette histoire du colportage en Europe est aussi une belle leçon de méthode qui pourra servir ailleurs, pour d'autres objets. La remise en cause des catégories qui nous paraissent les plus stables à travers le temps, par exemple celles de famille, d'émigration ou même d'urbain et de rural, se révèle un exercice à la fois intellectuellement tonique et convaincant.

Ainsi, nous découvrons qu'une opposition aussi fondamentale dans l'histoire de la démographie que celle de famille nucléaire (les parents et les enfants) et de famille élargie n'a guère de sens, en pratique, pour les colporteurs alpins. Ils grandissent le plus souvent dans des familles nucléaires mais le pouvoir de décision sur leur métier, leur mariage, le lieu de leur installation, dépend de la famille élargie. Cette seconde réalité, les archives ne la laissent que très difficilement et indirectement percevoir.

Doit-on, par ailleurs, définir l'identité sociale des colporteurs à partir des notions d'émigration-immigration ? D'un certain point de vue, certainement : ils sont d'ailleurs considérés comme des migrants par leur cité d'accueil. Mais, en réalité, ils ne rompent jamais avec le village d'origine ; ils continuent d'y entretenir les réseaux familiaux, ils y gardent des propriétés et font leurs affaires avec des « pays » sans que rien dans les documents ne vienne jamais indiquer cette communauté d'origine. En fait, ces migrations sans rupture peuvent aussi être regardées comme une manière d'occuper un vaste territoire pour des communautés enclavées.

Quant à ceux qui réussissent, ils présentent le profil déconcertant de citadins ruraux, ou l'inverse. Ils circulent entre ville et campagne. Une partie de leur famille reste au village, eux-mêmes – ou leurs veuves – s'y font construire de belles demeures « citadines ». Ainsi, dès le XVIIᵉ siècle, les grands colporteurs de l'Oisans meublent leurs maisons, comme en ville, avec des rideaux, des tapis, des tableaux aux murs. Voici l'exemple de Jean Giraud qui a, en haut Dauphiné, une bibliothèque de plus de quatre-vingts volumes, alors qu'au même moment, dans une grande ville comme Rouen, les trois quarts des marchands ne possèdent aucun livre et, parmi les autres, fort peu en détiennent plus de vingt.

Le monde des colporteurs d'avant le XIXᵉ siècle est vraiment, au sens fort, *« un monde que nous avons perdu »*. Perdu parce que disparu, mais perdu surtout parce qu'oublié, recouvert par des images qu'on dirait sorties des discours et des écrits de ceux qui, à l'époque, dans les milieux marchands, dénonçaient leur concurrence déloyale. Laurence Fontaine, par une enquête longue et inventive, a renoué le fil et contribue ainsi au renouvellement en cours de l'histoire sociale. Son livre fera date [...]

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels.
Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N Y 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

401 MQ 01 — PP. Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________



porteurs

LA GUERRE ET LA FOI
De la mort à la mémoire (1914-1930)
d'Annette Becker.
Armand Colin, coll. « U », 141 p., 99 F.
CHRÉTIENS DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
sous la direction de Nadine-Josette Chaline.
Le Cerf, coll. « Histoire religieuse de la France », 201 p., 135 F.

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

« Tous ceux qui pieusement ... »

LA mort planait, ô combien, sur la fête de la Victoire le 14 juillet 1919. Les cuivres républicains sonnèrent juste, le bleu horizon défila d'un bon pas, les généraux caracolèrent sans décevoir, mais l'arc de Triomphe n'était qu'un cénotaphe et, en queue du défilé, la longue cohorte des gueules cassées et des gazés crachant leurs poumons firent l'impression qu'on imagine. Oui, foin d'héroïsme encensé et de républicanisme triomphant : la Grande Guerre fut d'abord pour les rescapés et les orphelins un massacre organisé, une boucherie inouïe.

La France, on ne le sait que trop, ne se relèvera jamais d'avoir à pleurer les millions de victimes *dont la liste émeut encore* aujourd'hui sur le monument du plus petit village, lui-même à l'agonie. Et, n'en déplaise aux jeunes historiens, beaucoup de Français entendent toujours un ancien gravé dans la pierre leur dire en lissant sa moustache : *« Attention, mon petit, on ne badine pas avec cette histoire-là ! »*

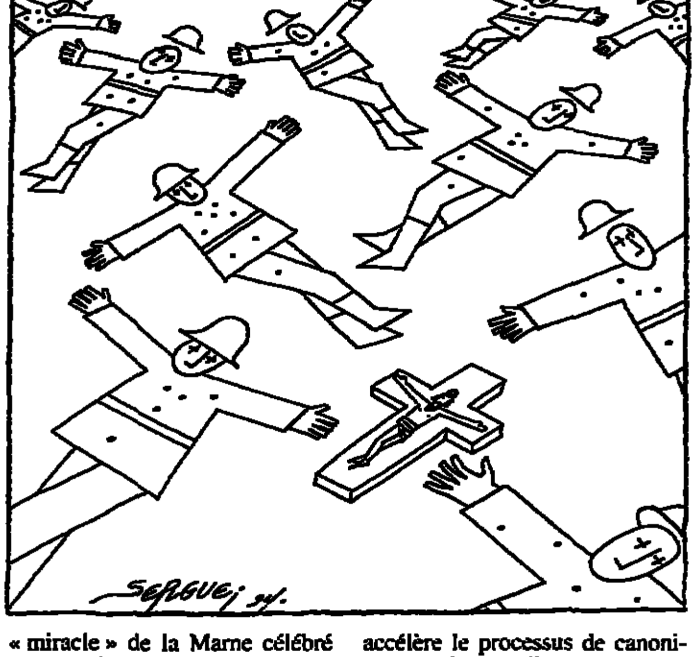
N'ayons donc ni honte ni crainte à toujours évoquer l'hécatombe en rameutant la foule des témoignages qui ont crié l'horreur à vif, le désespoir sans nom, le pacifisme à tout-va, le « plus jamais ça ». Convoquons plus que jamais, depuis qu'ont disparu les « poilus » nonagénaires et leurs ultimes veuves blanches, toutes ces voix que rassemblèrent Norton Cru, Jacques Meyer ou André-Ducasse, ces foules désespérées de la Somme et de Verdun, des Eparges et du Chemin des Dames. Car, pour que vive un pays, il faut ne jamais oublier ceux qui ont dit : *« Trop, c'est trop. »* Voilà ce qui fonde le reproche qu'on pourrait faire au beau livre d'Annette Becker, qui nous convie à une révolution culturelle de notre vision de 14-18 sans nous donner assez le moyen de l'intérioriser.

L'AMBITION de l'auteur est claire : signaler l'importance d'une authentique spiritualité chez les combattants du front, lire en symbiose avec elle *« l'intense vie des âmes de l'arrière »*, faire processionner les saints et les reliques, scruter une guerre de religion et une religion de guerre tout à la fois. Récrire, au fond, face à cette mort massive qui appelait le divin, l'histoire d'une guerre *« faite de souffrances et de prières »*.

Soyons injustes, poussons à l'extrême le raisonnement : on pourrait croire qu'il s'agit de rafraîchir, par l'investigation habile d'archives et de traces inédites, les bondieuseries tricolores du Barrès des *Familles spirituelles de la France* ou du bon Père Coubé qui chantait *« l'or libérateur »* béni à la Banque de France et rameutait *« nos Alliés les saints »*, choisir *le Sacrifice*, de Massis, contre *la Vie des martyrs* de Duhamel. Bref, il faudrait faire mine de donner raison au caporal-brancardier Teilhard de Chardin qui osa écrire en 1917, dans sa *Nostalgie du front*, que sur les collines ravagées de Souville et dans la boue de Douaumont *« il était possible aux hommes de respirer un air chargé de ciel »*.

Ceux qui ne communient pas à ce pain-là devront pourtant lire Annette Becker avec reconnaissance. Nul avant elle n'avait su regarder d'aussi près les vitraux édifiants et les graffitis des tranchées, caresser les médailles protectrices et les christs sculptés sur les culs d'obus, descendre aux autels de fortune à l'entrée des cagnas, épeler les prières des mourants et suivre les aumôniers. Des documents et des objets longtemps négligés, dont certains sont superbement exposés au Mémorial de Péronne, sont exploités avec bonheur. Et son analyse est forte.

Il y eut incontestablement, nous dit-elle, des soldats et des familles dont la guerre ne fut pas *« une longue attente meurtrie face à la mort »*. Bien au-delà du



« miracle » de la Marne célébré aux grandes orgues, du réveil religieux des premiers mois qui s'éteindra bientôt, du catholicisme patriote qui exalta le sacrifice et aida à souder l'Union sacrée, se sont installés dans le face-à-face avec la mort des croyances et des rites, se sont affichées des conversions bienheureuses et de saintes intercessions.

Maints « poilus » se convainquirent ainsi que le Boche luthérien portait l'Apocalypse, que la souffrance du combat serait sublimée dans l'amour conjoint de la France et du Sacré-Cœur, que la foi vaudrait pour rachat des tourments et hommage aux camarades tombés, que la guerre elle-même était une imitation massive de Jésus-Christ. Certains crurent de toute leur âme que la Vierge des Sept Douleurs qui avait été la fière consolatrice du XIX[e] siècle, *via* Lourdes et La Salette, n'abandonnerait jamais ses enfants et deviendrait bien vite Notre-Dame des Victoires. Thérèse de Lisieux et Jeanne de Lorraine, dont la vive présence dans la tourmente accélère le processus de canonisation, vinrent elles aussi prêter main-forte. Sans parler des retours de la superstition, avec fers à cheval cloués sur les abris, amulettes diverses et bibles pare-balles.

Tout cela est solidement établi par Annette Becker, avec une pudeur et une sensibilité bienvenues. Il resterait toutefois à nous dire plus précisément si ce quasi-*revival* (auquel des *boys* venus d'Amérique, heureusement présents dans le livre à titre de comparaison, étaient si sensibles) fut autre chose qu'une *« religion de l'urgence »* et, surtout, à cerner son ampleur. Combien furent touchés par la grâce et sauvés en prières, face à tous leurs camarades sans foi visible (une majorité ?) qui se contentèrent de « tenir » en serrant les poings ? Y eut-il une chaîne de ferveurs, nouée de l'enfer à l'arrière, des humbles aux élites, des morts aux vivants, aussi longue et aussi solide qu'elle le laisse entendre, alors que d'autres études fondées sur d'autres sources (celle, par exemple, d'Yves Pourcher, à paraître dans quelques jours chez Plon) ne révèlent pas trace de religiosité continûment excitée ? Faute d'avoir répondu assez longuement à ces questions, Annette Becker ne convainc pas jusqu'au bout.

LA dernière partie du livre, consacrée au souvenir de ces morts promis à la sanctification nationale par la commémoration, est tout aussi neuve que les précédentes. Mais elle pourrait encourir le même reproche. Antoine Prost a depuis longtemps démontré que la France d'après 1918 rendit aussitôt un humble culte à ses morts, mais sans songer à en faire d'abord des héros ou des sauveurs. Annette Becker, elle, va plus loin, après avoir posé l'affreuse question – qui divisa le pays bien plus qu'elle ne le dit, quand des familles exigèrent le retour des dépouilles de leurs enfants – des monuments et des ossuaires, les uns *« montrant des noms dont ils ignorent les corps »*, les autres *« entassant des corps dont ils ignorent le nom »*.

Elle scrute le lyrisme de pierre qui submergea la France et conclut de son examen qu'il fut œcuménique, puisque la République de la séparation poursuivit l'Union sacrée en inscrivant des croix et des emblèmes religieux sur ses monuments communaux. C'est vrai sans aucun doute pour les régions les plus pieuses et les plus ravagées par les combats, de la Bretagne au Nord et à l'Est. Mais toutes les autres ? Rien ne laisse à penser, par exemple, qu'il y eut contagion des ferveurs sur les calcaires et les granits des terres plus « rouges ». Et ces mécréants laissèrent même flamber parfois sur la place publique une neutralité bougonne ou un pacifisme de fier aloi, pour ne pas davantage offenser les victimes.

On aura compris que ces réserves sont plutôt des hommages à la nouveauté d'un livre qui ouvrira tout grand l'appétit du lecteur. Il est bon, décidément, que la Grande Guerre soit ainsi revisitée, ne serait-ce que pour nous persuader que le travail du deuil est achevé. On peut faire toute confiance à la pléiade d'historiens qui ont entrepris de nous toucher ainsi aux points sensibles et dont les meilleurs viennent d'être rassemblés par Nadine Chaline. Dans le volume issu de leurs débats, on retrouvera, il va de soi, une étude d'Annette Becker, mais d'autres aussi, sur des personnalités catholiques comme Henri Géon ou Denys Cochin, sur les aumôniers de tous bords et sur « ces chers protestants » dont Michel Lagrée sait dire combien ils furent tenus à l'œil par leurs frères d'armes dévoués à la Vierge. A propos, la Grande Guerre amorçant le mouvement œcuménique, il y a encore autant à travailler que sur la mesure des réveils ou des sursauts de religiosité qu'elle a favorisés...

SCIENCES

L'étoile de l'astrophysique

Deux livres permettent de mieux comprendre les recherches de Stephen Hawking, au-delà du phénomène médiatique

QUI ÊTES-VOUS MISTER HAWKING ?
édité par Stephen Hawking avec la collaboration de Jean Stone, traduit de l'anglais par Marianne Robert.
Odile Jacob, 214 p., 130 F.
TROUS NOIRS ET BÉBÉS UNIVERS
de Stephen Hawking, traduit de l'anglais par René Lambert.
Odile Jacob, 208 p., 130 F.

Le phénomène Hawking, au fil des productions, ressemble de plus en plus à une poupée russe. Il y eut d'abord *Une brève histoire du temps* – le livre : un ouvrage scientifique de lecture difficile qui, lancé à la fin des années 80 par les éditions américaines Bantam, n'en réussit pas moins à se maintenir neuf mois durant dans la liste des best-sellers du *New York Times*, avant d'être traduit en une vingtaine de langues (Flammarion 1989, pour la version française). Puis vint le film (1992) pour lequel le réalisateur Errol Morris effectua de nombreux entretiens avec les amis et parents du chercheur britannique. Ce sont ces entretiens qui, pour l'essentiel, composent *Qui êtes-vous Mister Hawking ?*, dont les arguments théoriques sont à leur tour développés dans *Trous noirs et bébés univers*.

Hier quasiment inconnu du grand public, aujourd'hui star de l'astrophysique... Le procédé agacera d'autant plus que Stephen Hawking, âgé de cinquante-deux ans, n'a pas acquis cette soudaine célébrité sur ses seuls travaux scientifiques. Atteint d'une gravissime maladie des neurones moteurs, ce théoricien unanimement reconnu par ses pairs ne marche pas, ne parle pas, ne communique avec le monde que par l'intermédiaire d'un synthétiseur vocal. Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre ses cours à l'université de Cambridge, ni de porter ses capacités d'abstraction aux confins de l'univers, celui des trous noirs et d'« avant » le big-bang. Fascinante victoire de l'esprit sur le corps, attrait des origines, médiatisation à outrance : un brin de voyeurisme aidant, il n'en fallait sans doute pas plus pour que Stephen Hawking devienne un mythe vivant.

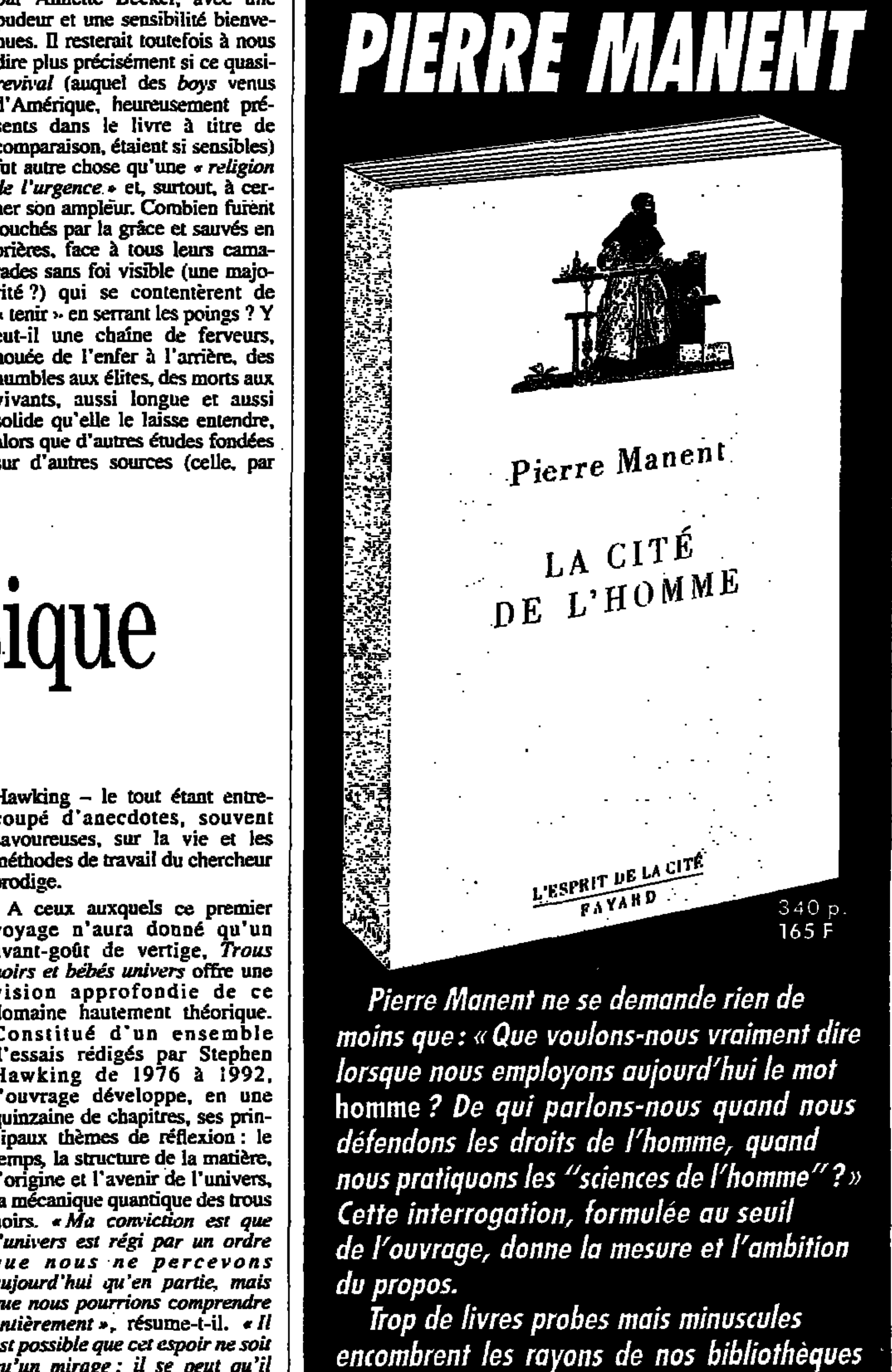
« L'univers est régi par un ordre »

Faut-il pour autant se dispenser du plaisir de (re) découvrir les recherches, passionnantes, auxquelles participe ce brillant théoricien ? Bien au contraire. Si *Une brève histoire du temps* fut un indéniable succès de librairie, les mauvaises langues se demandèrent combien d'acheteurs l'avaient réellement lu, tant les arcanes de cet ouvrage dense et ardu pouvaient échapper au commun des mortels. *Qui êtes-vous Mister Hawking ?*, en revanche, présente l'immense mérite d'être accessible à tous, et d'exposer, en termes clairs et imagés, les fondements de la cosmologie moderne. Une science en marche que dévoilent progressivement, chacun à sa manière, les plus proches collaborateurs et amis de Stephen Hawking – le tout étant entrecoupé d'anecdotes, souvent savoureuses, sur la vie et les méthodes de travail du chercheur prodige.

A ceux auxquels ce premier voyage n'aura donné qu'un avant-goût de vertige, *Trous noirs et bébés univers* offre une vision approfondie de ce domaine hautement théorique. Constitué d'un ensemble d'essais rédigés par Stephen Hawking de 1976 à 1992, l'ouvrage développe, en une quinzaine de chapitres, ses principaux thèmes de réflexion : le temps, la structure de la matière, l'origine et l'avenir de l'univers, la mécanique quantique des trous noirs. *« Ma conviction est que l'univers est régi par un ordre que nous ne percevons aujourd'hui qu'en partie, mais que nous pourrions comprendre entièrement »*, résume-t-il. *« Il est possible que cet espoir ne soit qu'un mirage ; il se peut qu'il n'existe pas de théorie ultime, et, même si elle existait, il se peut que nous ne la découvrions pas. Mais mieux vaut lutter pour accéder à une compréhension complète de l'univers que désespérer de l'esprit humain. »*

Catherine Vincent





LE FEUILLETON

Pierre Lepape

La jouissance de l'airain

LES CLOCHES DE LA TERRE
d'Alain Corbin.
Albin Michel,
coll. « L'Evolution de l'humanité »
364 p., 150 F.

IL arrive que la nouveauté dure longtemps. Le dernier livre d'Alain Corbin, historien on ne peut plus moderne des sensibilités, paraît dans une collection, « L'évolution de l'humanité », qui appartient à l'histoire de la science historique française depuis tant d'années qu'on la croyait définitivement passée à l'état de monument. C'est en 1920 qu'Henri Berr a créé ce qui devait être une *« encyclopédie historique »* en cent volumes. Henri Berr n'était pas historien de métier, mais un exceptionnel agitateur d'idées. Professeur de rhétorique au lycée Henri IV, il avait été fait docteur ès lettres en 1899 avec une thèse intitulée, déjà : *la Synthèse des connaissances et l'histoire : essai sur l'avenir de la philosophie.* Tout un programme, et plutôt provocateur, que Berr met en application dès l'année suivante en créant la *Revue de synthèse historique,* et après la coupure de la guerre, sa fameuse collection ; enfin pour parfaire le tout, en 1925, le Centre international de Synthèse-Fondation pour la science, un lieu inédit de rencontres interdisciplinaires.

« Administrateur de l'hérésie, face aux bien-pensants de l'Université », selon Braudel, Henri Berr a été le rassembleur de cette communauté intellectuelle dont devait éclore *les Annales,* et sa revue fut, de l'avis de Lucien Febvre, *« le cheval de Troie de la nouvelle histoire. »* « L'évolution de l'humanité » accueillera d'ailleurs sur son vaste chantier quelques classiques de cette école alors si militante, *la Terre et l'évolution humaine* et le *Rabelais* de Febvre et *la Société féodale* de Marc Bloch, (1).

LES grandes entreprises survivent parfois mal à la disparition de leur initiateur. La revue, la collection, le centre ont connu un long assoupissement après la mort de Berr en 1954. Bien d'autres ne se seraient jamais réveillés ; notre vie intellectuelle se déroule dans un cimetière d'idées défuntes, d'institutions tombées en désuétude, de revues disparues, de combats oubliés. Il faut croire que la conviction de Berr avait assez de force et de raison pour que des princes charmants décident de tirer du sommeil la belle endormie. Tout revit, sous la direction de Jean-Claude Perrot et de Bernard Lepetit, et chez le même éditeur que dans les années glorieuses, Albin Michel (2).

On pourrait se demander ce qu'un livre sur les cloches au XIXᵉ siècle vient faire dans une demeure éditoriale aussi majestueuse si l'on ne connaissait pas l'ambition scientifique singulière d'Alain Corbin. Depuis *les Filles de noce,* depuis surtout *le Miasme et la Jonquille* (3) Corbin a entrepris de faire entrer de plein droit dans le champ de l'histoire les objets les plus impalpables, les odeurs, les désirs, les rêves, les sentiments. Des choses qui ne sont même pas des choses mais qui formaient l'environnement sensible de nos ancêtres ; des *« événements que l'ignorance ou l'outrecuidance conduisent à juger dérisoires »,* simplement parce que nous ne les comprenons plus.

Ainsi des cloches. Les passions qu'elles ont suscitées nous sont à ce point étrangères que la « querelle de clocher » désigne désormais l'insignifiance, l'étroitesse ridicule, l'inactualité insolite. Plus rien ne nous permet plus de nous représenter la puissance émotionnelle qu'elles ont exercée jusqu'au dernier tiers du siècle dernier, leur pouvoir d'injonction, de rassemblement, de structuration du temps et de l'espace villageois dans une société silencieuse. Entre l'univers des cloches et le nôtre, il existe un vide, l'espace d'une révolution sensible qu'aucune nostalgie n'est en mesure de combler. C'est en réalité ce vide, ce hiatus qu'interroge Corbin pour poser au bout du compte la seule question qui importe : existe-t-il des formes du passé qui nous sont, définitivement, incompréhensibles, dépourvues de sens ?

La réponse n'est pas assurée. Les historiens nous fournissent quelques morceaux du puzzle, les écrivains, les artistes des modes d'emploi pour l'assemblage. Corbin utilise les uns et les autres : Chateaubriand et les érudits campanaires du XIXᵉ siècle (4), Victor Hugo et les quelque dix mille histoires de cloches que racontent les archives municipales et préfectorales, Napoléon Iᵉʳ, plus sensible au tintement de l'airain qu'au bruit du canon, et les innombrables lettres à l'administration des curés et des maires se disputant la maîtrise des sons.

L'enquête de Corbin est d'une ampleur impressionnante. Il prend quelquefois le risque de lasser en entreprenant des dénombrements un peu fastidieux des « affaires de cloches » ; mais il y a trente-six mille communes en France et il était indispensable de montrer qu'un peu partout on s'y est battu autour des campaniles. Des combats minuscules mais dont les enjeux vécus ne l'étaient pas et qui, mis ensemble, composent un étonnant concert. On y joue, comme attendu, l'affrontement de l'Eglise et de la République, mais curieusement cette rivalité n'est ni la plus fréquente ni la plus violente. L'idéologie occupe moins de place, dans cette lutte pour le pouvoir d'assourdir et d'émouvoir, que les passions localistes. Chaque village, chaque bourg est comme un Etat dont le clocher abriterait la gloire. On s'y ruine pour fondre du bronze, on s'y bat, à l'intérieur pour être plus et mieux sonné que le voisin, à l'extérieur contre les convoitises et les impérialismes sonores des villages voisins. L'identité se confond avec l'honneur d'avoir les plus grosses, l'égalité avec le droit pour tous de jouir de l'airain.

La cloche définit un espace clos, un territoire autonome. *Les Cloches de la terre* peut aussi se lire comme l'histoire mouvementée de l'intégration, par la République une et indivisible, de ces milliers de cellules villageoises habitées par le son des cloches. On a usé des tactiques les plus diverses, essayé de concurrencer le bronze ecclésiastique par le tambour municipal, fait tinter au clocher les événements civils au même titre que les religieux – Corbin signale même une commune, Beaubray, dans l'Eure, où d'ordre du maire on carillonnait les adoptions et les divorces. Et puis, lorsqu'on s'est mis à sonner pour tout, pour l'ouverture du marché, la pesée des nourrissons, le commencement des classes, la venue du vérificateur des poids et mesures ou pour réparer la publication de *la Vie de Jésus* de Renan, on a aussi fait valoir le droit des citoyens au silence et au repos.

Puis la sirène est arrivée ; les goussets se sont garnis de montres qu'on portait en dehors des dimanches, le temps cosmique des campagnes s'est accordé à l'heure légale de la société. Et puis le monde a fait de plus en plus de bruit et le son des cloches quand il n'a pas disparu s'est mêlé au brouhaha ambiant. On continue certes à faire du bruit pour dire son émotion, au point que dans certaines manifestations musicales l'intensité sonore tient à elle seule lieu de jouissance et de douleur, mais sauf imagination exceptionnelle aucun écolier d'aujourd'hui ne peut comprendre tout le sens de ces quelques lignes de *Notre-Dame de Paris : « D'abord la vibration de chaque cloche monte droite, pure, et pour ainsi dire isolée des autres, dans le ciel splendide du matin. »*

CORBIN y aide, comme il a aidé à recomposer, à l'usage de notre monde inodore, l'univers olfactif puissant des siècles passés, comme il nous a permis de lire sur les plages la peur et l'horreur qu'inspiraient autrefois les rivages. Il nous restitue un peu de ce que le temps nous a pris, dans l'épaisseur du quotidien. Reste à peser l'importance de ces paysages émotionnels dans la marche de l'histoire. *Les Cloches de la terre* montre la part qu'ils prennent à la vie politique, aux relations sociales, à l'appréhension religieuse du monde, à la construction des identités, aux liens qui unissent les vivants et les morts.

Il nous éclaire du même coup sur l'étrange plaisir qu'il y a à lire de l'histoire. Pas pour savoir, à peine pour comprendre – on ne croit plus guère aux « leçons » qu'elle donnerait –, mais pour attiser et combler ce désir d'échapper au temps et *« jouir en imagination de l'étonnement des morts ».* L'histoire est une science poétique ou un poème scientifique.

(1) L'IMEC, qui a reçu en dépôt le fonds Henri Berr, a publié en 1992 sous le titre *« Ecrire la Société féodale »* les lettres échangées par Bloch et Berr entre 1924 et 1943.

(2) A signaler parmi les dernières parutions *les Villes dans la France moderne,* de Bernard Lepetit, *la Gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIᵉ au XVIIIᵉ siècle* et la réédition du grand ouvrage de Jacques Roger : *les Sciences de la vie dans la pensée française du XVIIIᵉ siècle.*

(3) Tous deux parus chez Aubier, en 1978 et 1982

(4) « Campanaire » est l'adjectif, autrefois courant affirme Corbin, qui qualifie ce qui a trait aux cloches. Il est, lui aussi, devenu si insolite qu'il ne figure même plus dans le Grand Robert.

Le maître de Malgudi

Le grand romancier indien R.K. Narayan restitue la magie de son pays, sa luxuriance physique et spirituelle, sa loi et ses débordements

LE PEINTRE D'ENSEIGNES
(The painter of signs)
de R. K. Narayan.
Traduit de l'anglais (Inde)
par Anne Cécile Padoux,
Belfond, 205 p. 110 F.
SOUS LE BANIAN
(Under the banyan tree)
de R. K. Narayan.
Traduit par Anne Cécile Padoux,
Belfond, 265 p. 120 F.
MÉMOIRES D'UN INDIEN DU SUD
(My days : a memoir)
de R. K. Narayan.
Traduit par Béatrice Vierne.
Ed. Anatolia, 260 p., 119 F.,
(en librairie fin mars).

Tous les amoureux de l'Inde ont connu, quand s'affichait la sortie prochaine d'un film inédit de Satyajit Ray, ce sentiment de bonheur anticipé qui tient du gage d'affection et de la dette de reconnaissance. C'est une promesse de même nature qui saisit les lecteurs de Rasipuram Krishnaswami Narayan à l'annonce d'une publication nouvelle, promesse de joie profonde, de ferveur partagée, promesse de fable vraie où se découvrent à l'infini les nuances de la vie du côté de Madras et de Mysore.

En situant l'action de ses romans à Malgudi, petite ville de son invention, Narayan construit un prodige sans exemple : il crée un lieu emblématique où la réalité indienne ne se trouve jamais à l'étroit, jamais contrainte, jamais résumée, caricaturée ni trahie. Il y a là plus qu'un tour de force tant le champ du réel en ce pays est vaste, mouvant, imprévisible, hanté, lumineux contradictoire ; et la réussite de l'écrivain est si éclatante qu'il faut parler à son sujet de grâce ou de génie.

Depuis *le Mangeur d'homme*(1), chaleureusement préfacé par Graham Greene en 1981, Anne Cécile Padoux a traduit avec toute la finesse de perception requise, *Swami et ses amis* (1), *le Licencié ès lettres, le Professeur d'anglais, Dans la chambre obscure* (2), *le Guide* (3), puis aujourd'hui, *le Peintre d'enseignes* et *Sous le banian*. Chacun de ces livres, quelle que soit la spécificité de son intrigue, sa tonalité sombre ou gaie, donne pleinement accès à l'univers de Narayan et décline l'ensemble de ses thèmes. Cette capacité d'inscrire l'élément le plus singulier, l'anecdote la plus étrange, dans le mouvement général des destinées, constitue sans doute la marque essentielle du grand romancier.



DILIP MEHTA/CONTACT

Narayan : incapable d'indifférence

Un envoûtement simple

En cela, il capte et restitue la magie même de l'Inde, sa luxuriance physique et spirituelle, son calme méditatif et ses fureurs, sa loi et ses débordements. Aucun cadre, aucune scène, aucun récit ne peuvent enclore les peurs, les rêves, les rites, les superstitions, les ténèbres, les élans sublimes de personnages toujours au contact d'une nature proliférante, d'une société à la fois codifiée et enfiévrée. Narayan a le don de décrire le moindre geste sans lui mesurer l'espace, d'évoquer des émotions, des désirs, des pudeurs, des douleurs sans, d'autorité, leur fixer de limite. D'où ce charme qui s'installe très vite, presque à l'insu du lecteur, cet envoûtement simple qui le mène littéralement par les rues de Malgudi comme s'il en savait le tracé par cœur. D'où, en dix, vingt pages, la certitude de connaître l'Inde du Sud comme sa poche, d'y être en quelque sorte corps et âme, et d'y perdre délicieusement pied.

Un mot par exemple à propos de Raju, le guide qui attend les touristes à la descente du train. Au premier abord, c'est un garçon avenant, débrouillard, un rien hâbleur, qui jauge ses clients d'un seul coup d'œil. *« Les goûts diffèrent autant dans le domaine touristique que dans celui de la nourriture,* affirme-t-il. *Les uns veulent voir une cascade, d'autres réclament des ruines (dans quelle extase ils sont plongés à la vue de plâtres craquelés, de sculptures brisées et de briques croulantes !) ; d'autres encore cherchent un dieu à vénérer, ou une usine hydroélectrique. Il y a aussi des visiteurs qui souhaitent seulement se rendre dans un joli endroit, comme le bungalow au sommet des monts de Mempi, dont les parois de verre permettent d'admirer un vaste panorama et de guetter les bêtes sauvages rôdant aux alentours. Mais, là encore, on peut distinguer deux catégories de visiteurs : les poètes qui se contentent d'admirer et qui rentrent bien sagement en ville ; et ceux que la beauté de la nature incite à s'enivrer. »*

Raju, pourtant, en dépit de sa perspicacité, voit son existence basculer soudain. Un tourbillon l'emporte, aussi déboussolé, aussi submergé et bondissant qu'un ludion ; il connaît un amour éperdu, accède aux honneurs, à la richesse, est jeté en prison et finit par se réfugier dans les ruines d'un temple. Un paysan le prend pour un saint ascète et sollicite ses avis. Afin de rester là incognito, Raju prodigue, du bout des lèvres, quelques conseils. Ceux-ci se révélant efficaces, sa réputation s'étend bientôt, et les villageois le contraignent par leur vénération et leurs offrandes à endosser l'apparence d'un guide spirituel...

Souvent omniprésente chez Narayan, l'ironie du sort trouve ici son expression la plus réjouissante, mais également la plus complexe. Au grand jeu des illusions, les touristes pas plus que les dévôts ne sont ridiculisés, et Raju est mis en présence de ce qu'il avait constamment laissé échapper : l'instant d'être enfin lui-même.

C'est ce dosage subtil d'humour et de bienveillance, d'insouciance et de désespoir, voire de tragédie brutale et de merveilleux quotidien, qui fait de Narayan l'ami, le frère de ses personnages – jamais le juge. Aussi, quand il aborde le thème, quasi obligatoire en Inde, du choc des traditions et de la modernité, il ne se convertit ni en pleureuse passéiste ni en progressiste donneur de leçons. Il suit ses héros, découvrant avec eux les raisons de changer les rapports sociaux, les mentalités, tout en percevant les traumatismes que ces changements imposent.

Dans *le Peintre d'enseignes,* roman des amours tumultueuses, cocasses, émouvantes, impossibles, d'un jeune homme d'humeur légère et d'une jeune fille dirigeant un bureau du planning familial, Narayan observe les deux protagonistes avec affection et compréhension. A l'évidence ces deux-là ne sont pas faits l'un pour l'autre. Raman aime travailler à son rythme, ce que lui permet son métier de peintre d'enseignes ; il ne dédaigne pas l'idée du bonheur individuel, il n'a pas de cause à défendre. Daisy, au contraire, est la proie d'une mission unique : limiter les naissances. Pour cela, elle bat la campagne, va prêcher la bonne parole contraceptive jusque dans les hameaux les plus reculés.

Cette fois l'ironie du sort ne se montrera guère magnanime avec Daisy et Raman. Aux dernières lignes du livre, l'auteur semble brusquement prendre fait et cause pour le garçon, qui décide d'agir à sa guise sans plus s'occuper des affaires des autres. Cet épilogue lapidaire exprime sans doute le point de vue de Narayan, ou plutôt l'attitude qu'il voudrait observer en toutes circonstances.

Mais il avoue dans ses *Mémoires d'un Indien du Sud,* magnifique récit-méditation sur le cours de sa vie, qu'en dépit de fermes résolutions, il se montre incapable d'indifférence et ne cesse d'intervenir au sujet de choses qui, apparemment, ne le regardent pas. Ce sont les autorités de Mysore, la ville où il réside, qui en font les frais. A Malgudi, il en va autrement : il y est le maître de tout et de tous.

André Velter

(1) Acropole.
(2) Tous trois en 10/18.
(3) Belfond

La librairie La Hune et les Editions de l'Olivier vous invitent à rencontrer
Jean Hatzfeld
à l'occasion de la parution de son livre
L'air de la guerre
jeudi 24 février 1994 à 18 h 30.
170, Bd Saint-Germain Paris 6ᵉ - Tél. 45.48.35.85